



# Rapport sur l'état de la population du Canada

1995



## Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Service à la clientèle, Division de la démographie, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6. Vous pouvez également nous rejoindre par téléphone, télécopieur ou courriel: téléphone: 613-951-2320, numéro sans frais: 1-866-767-5611, télécopieur: 613-951-2307, [demographie@statcan.ca](mailto:demographie@statcan.ca).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web à [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca).

Service national de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Renseignements concernant le Programme des services de dépôt	1-800-700-1033
Télécopieur pour le Programme des services de dépôt	1-800-889-9734
Renseignements par courriel	<a href="mailto:infostats@statcan.ca">infostats@statcan.ca</a>
Site Web	<a href="http://www.statcan.ca">www.statcan.ca</a>

## Renseignements pour accéder ou commander le produit

Le produit n° 91-209-XIF au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) et de choisir la rubrique Publications.

Ce produit n° 91-209-XPf au catalogue est aussi disponible en version imprimée standard au prix de 30 \$CAN l'exemplaire.

Les frais de livraison supplémentaires suivants s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada :

Exemplaire	Exemplaire
États-Unis	6 \$CAN
Autres pays	10 \$CAN

Les prix ne comprennent pas les taxes sur les ventes.

La version imprimée peut être commandée par

- Téléphone (Canada et États-Unis) 1-800-267-6677
- Télécopieur (Canada et États-Unis) 1-877-287-4369
- Courriel [infostats@statcan.ca](mailto:infostats@statcan.ca)
- Poste  
Statistique Canada  
Division des finances  
Immeuble R.-H.-Coats, 6<sup>e</sup> étage  
100, promenade du Pré Tunney  
Ottawa (Ontario) K1A 0T6
- En personne auprès des agents et librairies autorisés.

Lorsque vous signalez un changement d'adresse, veuillez nous fournir l'ancienne et la nouvelle adresse.

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées dans le site [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) sous À propos de nous > Offrir des services aux Canadiens.



Statistique Canada  
Division de la démographie

# Rapport sur l'état de la population du Canada

## 1995

Jean Dumas et Alain Bélanger  
avec la collaboration de Gordon Smith

Jean Dumas  
Rédacteur en chef

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2006

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Septembre 2006

N° 91-209-XIF au catalogue  
ISSN : 1718-7796

N° 91-209-XPF au catalogue  
ISSN : 0715-9307

Périodicité : annuelle

Ottawa

This publication is available in english upon request (catalogue no. 91-209-XIE)

---

### Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

## **Signes conventionnels**

- .. nombres non disponibles.
- ... ne s'applique pas.
- nul ou zéro.
- - nombres infimes.

Les données analysées étaient les plus récentes au moment de la rédaction.

Le papier utilisé dans la présente publication répond aux exigences minimales de l'«American National Standard for Information Sciences» - «Permanence of Paper for Printed Library Materials», ANSI Z39.48 - 1984.



## **Préface**

Comme chaque année Statistique Canada examine dans ce rapport ce qui a contribué au changement de l'image de la population du pays. Il renseigne sur les tendances qui s'affirment et analyse les comportements qui expliquent la croissance de la population, la transformation de sa structure et de sa répartition. Il compare également la situation démographique canadienne, avec celle des principaux pays du monde occidental.

À plusieurs occasions dans le passé les analystes ont présenté une comparaison de la population du Canada avec celle d'un autre pays : les États-Unis en 1990 et le Mexique en 1993 parce que le Canada était concerné par leur évolution démographique. Cette année, ils se sont attachés à mettre en relief les ressemblances et les différences des populations des deux provinces les plus peuplées du pays lui-même, en montrant comment chacune avait évolué pour atteindre les situations dans lesquelles elles se trouvent.

Ivan P. FELLEGI

Statisticien en chef du Canada

## LA CONJONCTURE DÉMOGRAPHIQUE

### Équipe de production :

Directeur de la division de la démographie :	<i>Réjean Lachapelle</i>
Rédacteur en chef :	<i>Jean Dumas</i>
Assistant rédacteur en chef :	<i>Alain Bélanger</i>
Rédacteur :	<i>Gordon Smith</i>
Composition et mise en page :	<i>Carol D'Aoust</i>

### Ouvrages déjà parus :

- *Rapport sur l'état de la population du Canada, 1983*, par J. Dumas - 129 pages (épuisé).
- *La fécondité au Canada, croissance et déclin*, par A. Romaniuc - 156 pages - 12 \$
- *Rapport sur l'état de la population du Canada, 1986*, par J. Dumas - 139 pages - 15 \$
  - Le comportement fécond des femmes mariées, canadiennes de naissance
  - Renforcement des positions majoritaires - par R. Lachapelle
- *Le revenu des immigrants*, par R. Beaujot, K.G. Basavarajappa et R.B.P. Verma - 106 pages - 20 \$
- *Les immigrants antillais*, par A. Richmond - 85 pages - 25 \$
- *Nouvelles tendances de la famille*, par B. Ram - 96 pages 25 \$
- *Rapport sur l'état de la population du Canada, 1988*, par J. Dumas - 116 pages - 21 \$
  - Les interruptions volontaires de grossesse dans une perspective démographique
  - Conséquences à long terme du mariage et de la fécondité chez les adolescentes, par C. Grinstaff
- *Rapport sur l'état de la population du Canada, 1990*, par J. Dumas - 116 pages - 26 \$
  - Évolution récente des populations canadienne et américaine

- ***Rapport sur l'état de la population du Canada, 1991***, par J. Dumas - 187 pages - 26 \$
  - Brève revue des principaux mouvements migratoires dans le monde depuis la Seconde Guerre mondiale
- ***Mariage et vie conjugale au Canada***, par J. Dumas et Y. Péron - 167 pages - 38 \$
- ***Rapport sur l'état de la population du Canada, 1992***, par J. Dumas - 161 pages - 26 \$
  - Structures démographiques en mutation, un bilan de deux siècles, par Y. Lavoie
- ***Le vieillissement de la population et les personnes âgées au Canada***, par B. Desjardins - 128 pages - 40 \$
- ***Rapport sur l'état de la population du Canada, 1993***, par J. Dumas - 227 pages - 26 \$
  - Les défis démographiques du Mexique (un aperçu)
- ***Rapport sur l'état de la population du Canada, 1994***, par J. Dumas et A. Bélanger - 157 pages - 30 \$
  - La «génération sandwich» : Mythes et réalité
- ***La famille au long de la vie***, par R. Beaujot, E. M. Gee, F. Rajulton et Z. R. Ravanera - 186 pages - 38 \$

### **Prochainement**

Bientôt, une nouvelle série intitulée “***Documents démographiques***”, offrira des textes analytiques, méthodologiques ou descriptifs sur des sujets destinés à enrichir les connaissances de ceux qui s’intéressent à la population. Ces ***Documents*** dont la liste figurera dans les publications de la ***Conjoncture démographique*** seront disponibles sur demande. Pour vous les procurer, veuillez vous informer auprès du bureau régional de Statistique Canada le plus près ou à la Division de la démographie en contactant Lise Champagne au (613) 951-2320. Ces ***documents démographiques*** porteront le numéro de série 91-6010MPF.

## REMERCIEMENTS

Les auteurs désirent remercier tous ceux qui ont contribué à la réalisation de cette publication. Parmi ceux envers qui ils se sentent particulièrement redevables, figurent: Yves PÉRON, Roland PRESSAT, Pierre TURCOTTE, François NAULT, Daniel LARRIVÉE, Louise MARMEN et Brian HARRISON pour leur aide, commentaires et suggestions sur différentes sections de cette publication; Monique WILLIAMS, Dawn WARNER, Vern KAWKA et Denis PRUD'HOMME pour l'obtention de données non publiées; Suzanne DAVID et Marc ST-LAURENT pour leur méticuleuse vérification du manuscrit. Deirdre A. MARK et Marie-Josée BRIÈRE ont assuré la traduction des sections rédigées en français et en anglais respectivement.

### LECTURE SUGGÉRÉES

Choisies parmi les publications de Statistique Canada

Titre	Catalogue
<b>La famille au long de la vie</b> , Hors Série	91-543F
<b>Statistiques démographiques annuelles, 1994</b> , Annuel	91-213
<b>L'emploi et le revenu en perspective</b> , Trimestriel	75-001F

Pour obtenir une publication, veuillez téléphoner au 1-613-951-7277 ou utiliser le numéro du télécopieur 1-613-951-1584. Pour appeler sans frais, au Canada, composez le 1-800-267-6677. Il n'est pas nécessaire de nous faire parvenir une confirmation pour une commande passée par téléphone ou télécopieur.



## TABLE DES MATIÈRES

	Page
<b>Le Rapport en bref</b> .....	1
 <b>PARTIE I</b>	
<b>La comptabilité démographique</b> .....	9
Les limites de la comptabilité démographique .....	13
Les estimations provisoires du mouvement de la population .....	18
<b>La situation démographique de l'Europe des 15</b> .....	19
Mortalité .....	24
<b>Les pays d'Europe centrale</b> .....	24
<b>Où en est le Mexique ?</b> .....	25
<b>Nuptialité</b> .....	26
<b>Les divorces de 1992 et 1993</b> .....	33
Intensité et durée .....	33
<b>Natalité et fécondité</b> .....	36
Premières naissances différées .....	40
<b>Les interruptions volontaires de grossesse</b> .....	42
La qualité des données .....	42
L'indice synthétique d'interruption volontaire de grossesse .....	45
L'âge à l'interruption volontaire de grossesse .....	46
<b>Mortalité</b> .....	49
La «hausse» de la mortalité de 1993 .....	49
Évolution de la mortalité par VIH au Canada et dans quelques pays occidentaux .....	54
La table de mortalité de 1993 .....	56
<b>Signification et usage des paramètres de la table</b> .....	58
Le principe de la table .....	58
La table du moment .....	60
La table à sorties multiples .....	61
Tables à entrées et sorties multiples .....	62
Quelques résultats des tables à entrées et sorties multiples de nuptialité et de divortialité .....	63
Des résultats .....	64
Le remariage des veufs et veuves et divorcés et divorcées .....	65
Le temps vécu dans les différents états matrimoniaux .....	67

## TABLE DES MATIÈRES - suite

	Page
<b>Immigration internationale</b> .....	70
L'origine des immigrants .....	70
La province de destination envisagée .....	73
Les niveaux d'immigration et le nouveau plan d'immigration et de citoyenneté .....	75
Les catégories d'immigrants pour 1994 .....	77
<b>Caractéristiques démographiques des nouveaux immigrants à leur arrivée</b> .....	79
L'âge et le sexe .....	79
L'état matrimonial et le statut familial .....	83
Le choix d'une province de destination .....	84
<b>Les migrations internes</b> .....	85
<b>La population vivant en institution</b> .....	90
Les concepts du recensement .....	90
Les établissements de santé d'après les sources non censitaires .....	92
La population des établissements de santé d'après le recensement .....	92
L'état matrimonial des résidents des établissements de santé .....	94
Différences régionales .....	98
Pourquoi s'intéresser à la population des logements collectifs ? .....	100
 <b>Encadré</b>	
Tableau synoptique des principaux indices démographiques du Canada, provinces et territoires, 1987-1994 .....	14
 <b>Tableau</b>	
1A. Mouvement de la population, Canada, 1973-1995 .....	10
1B. Principaux indices démographiques du Canada, 1973-1995 .....	11
2. Total des enregistrements tardifs des naissances et des décès, provinces et territoires, Canada, 1981-1991 .....	13
3. Nombre de décès selon les estimations définitives et les estimations provisoires, Canada, 1974-1993 .....	18
4. Effectifs et indicateurs démographiques des principaux pays industrialisés, 1993 et 1994 .....	20
5. Mariages, premiers mariages et remariages, Canada, 1967-1993 ....	27
6. Pourcentage des marié(e)s dans la population selon le sexe et le groupe d'âge, Canada, 1951 et 1991 .....	30
7. Indice synthétique de nuptialité première, Canada, provinces et territoires, 1987-1993 .....	32

## TABLE DES MATIÈRES - suite

	Page
<b>Tableau</b>	
8. Divorces réduits par durée de mariage, Canada, promotions de mariage 1943-1944 à 1992-1993 .....	34
9. Distribution en pourcentage des divorces réduits, par durée de mariage, Canada, 1980-1993 .....	36
10. Taux de fécondité et indices synthétiques par rang de naissance et âge de la mère pour le Québec .....	38
11. Enfants mis au monde par des femmes âgées de 30 ans et plus selon le rang de naissance, Canada, 1971-1993 .....	40
12. Pourcentage de naissances selon les différents rangs pour lesquelles la mère était âgée de 30 ans et plus, Canada, 1971-1993 .....	41
13. Âge moyen de la mère à la naissance de l'enfant selon son rang, Canada, 1971-1993 .....	41
14. Nombre d'interruptions volontaires de grossesse pratiquées sur des Canadiennes, d'après différentes sources d'informations, Canada, 1970-1993 .....	43
15. Nombre d'interruptions volontaires de grossesse selon l'âge de la femme, distribution en pourcentage et taux pour 1 000 femmes, Canada, 1975-1993 .....	47
16. Nombre de décès observés et attendus et variations annuelles, Canada et provinces, 1992 et 1993 .....	51
17. Évolution de la mortalité par maladies du système circulatoire et par tumeurs, selon le sexe, Canada, 1971-1993 .....	52
18. Nombre de décès par maladies du système respiratoire (causes 460-519 de la C.I.M.) et variations annuelles, par sexe et grands groupes d'âge, Canada, 1987-1992 et 1992-1993 .....	53
19. Nombre de décès par bimestre, Canada 1992 et 1993 .....	54
20. Principales données sur les décès par infection au VIH, quelques pays, 1993 .....	56
21. Décès attribués au VIH (causes 042-044 de la C.I.M.) par grands groupes d'âge et par sexe, Canada, 1987-1993 .....	57
22. Pays ayant fourni plus de 2 000 immigrants au Canada en 1993 ou 1994 .....	72
23. Distribution en pourcentage des immigrants reçus par province de destination envisagée, Canada, 1956-1994 .....	74
24. Pourcentage des immigrants au Canada qui choisissent le Québec, par catégorie, 1990-1994 .....	75

## TABLE DES MATIÈRES - suite

	Page
<b>Tableau</b>	
25. Nombre prévu d'immigrants par catégorie selon le nouveau plan d'immigration, Canada, 1994-1995 .....	76
26. Distribution prévue des immigrants par catégorie selon le nouveau plan d'immigration, Canada, 1994-2000 .....	77
27. Immigrants au Canada par catégorie, 1981-1994 .....	78
28. Répartition des immigrants des quatre principaux pays d'origine selon leur état matrimonial et leur statut familial, 1990-1993 .....	84
29. Répartition des immigrants des quatre principaux pays d'origine selon la région de destination envisagée, 1990-1993 .....	85
30. Effectif annuel des migrants interprovinciaux à partir des fichiers de Revenu Canada (Impôt), janvier à décembre 1993 .....	86
31. Effectif annuel des migrants interprovinciaux à partir des fichiers de Revenu Canada (Impôt) et des prestations fiscales pour enfants, janvier à décembre 1994 .....	88
32. Solde migratoire annuel des provinces et territoires, 1970-1994 ....	89
33. Nombre de pensionnaires de longue durée dans les établissements de santé, par sexe, état matrimonial et groupe d'âge, Canada, 1971, 1981 et 1991 .....	97
34. Prévalence de la vie en établissement de santé par groupe d'âge et par sexe, régions, 1971, 1981 et 1991 .....	99
<b>Annexe</b>	
A1. Comptabilité démographique des provinces et territoires, 1973-1995 .....	102
A2. Nuptialité .....	114
A3.1 Taux de primumptialité par âge et année de naissance, 1944-1976, sexe masculin, Canada .....	115
A3.2 Taux de primumptialité par âge et année de naissance, 1944-1978, sexe féminin, Canada .....	116
A4. Divortialité .....	117
A5. Natalité, fécondité .....	118
A6. Mortalité .....	120
A7. Espérance de vie à divers âges, Canada, 1992 et 1993 .....	121
A8. Immigrants reçus au Canada selon le pays de naissance, 1980-1994 ...	122
A9. Population canadienne au 1er juillet 1993 et 1994 selon l'âge et le sexe .....	123

## TABLE DES MATIÈRES - suite

	Page
<b>Annexe</b>	
A10. Prévalence de la vie en établissement de santé par groupe d'âge de 5 ans et par sexe, Canada, 1971, 1981 et 1991 .....	125
A11. Prévalence de la vie en établissement de santé par groupe d'âge, par sexe et par état matrimonial, Canada, 1971, 1981 et 1991 .....	126
<b>Figure</b>	
1. Évolution du taux d'accroissement naturel et de la tendance des années récentes, Canada, 1972-1994 .....	12
2A. Courbe de distribution des taux de nuptialité des célibataires de sexe masculin, Canada .....	31
2B. Courbe de distribution des taux de nuptialité des célibataires de sexe féminin, Canada .....	31
3. Pyramides des âges de la population mariée en comparaison de la population totale, Canada, 1951 et 1991 .....	31
4. Évolution des taux de fécondité par groupe d'âge, Canada, 1972-1993 .....	40
5. Indices synthétiques d'interruptions volontaires de grossesse total et pratiquées en hôpital, Canada, 1975-1993 .....	45
6. Âge moyen des femmes à l'interruption volontaire de grossesse calculé d'après les cas et d'après .....	48
7. Nombre de décès et espérance de vie à la naissance, selon le sexe, Canada, 1921-1993 .....	50
7A. Variations annuelles en pourcentage du nombre de décès, Canada, 1971-1993 .....	51
8. Taux bruts de mortalité par VIH pour les hommes (causes 042-044 de la C.I.M.) et extrapolation, quelques pays, 1987-2000 .....	55
9. Proportion des mariages qui se termineraient par un divorce, Canada et régions, 1981, 1986 et 1991, d'après les tables multiétats .....	65
10. Proportion de divorcé(e)s qui se remarieraient, selon le sexe, Canada et régions, 1981, 1986 et 1991, d'après les tables multiétats .....	66
11. Probabilités de remariage des personnes divorcées, selon le sexe et l'âge, Canada, 1991, d'après les tables multiétats .....	67
12. Proportion de veuf(ve)s qui se remarieraient, selon le sexe, Canada et régions, 1981, 1986 et 1991, d'après les tables multiétats .....	68

## TABLE DES MATIÈRES - suite

	Page
<b>Figure</b>	
13. Espérance de vie à 15 ans dans les différents états matrimoniaux, calculée pour le Canada et les régions, 1981, 1986 et 1991, d'après les multiétats .....	69
14. Nombre d'immigrants et taux d'immigration, Canada, 1944-1994 ..	71
15. Distribution des immigrants selon la classe et la catégorie, 1994 ....	77
16. Pyramides des âges des immigrants selon le lieu de naissance, Canada, 1990-1992 .....	80
17. Âge moyen des immigrants selon leur région de naissance, Canada, .....	82
18. Rapport de masculinité des immigrants de quelques pays de naissance, Canada, 1981-1992 .....	83
19. Évolution du taux de migration interprovinciale, .....	87
20. Prévalence de la vie en établissement de santé, par groupe d'âge et par sexe pour les 65 ans et plus, Canada, 1971, 1981 et 1991 .....	93
21. Prévalence de la vie en établissement de santé par groupe d'âge, état matrimonial et sexe pour les 35 ans et plus, Canada, 1971 et 1991 .	96

## PARTIE II - LES RESSEMBLANCES ET DISSEMBLANCES DÉMOGRAPHIQUES DE L'ONTARIO ET DU QUÉBEC

<b>Introduction</b> .....	129
<b>Croissances comparées de l'Ontario et du Québec</b> .....	130
Une vue générale .....	130
Comparaison des accroissements naturels .....	130
Transformation de la taille et de la structure des pyramides de l'Ontario et du Québec .....	133
<b>La fécondité des générations</b> .....	141
Des évolutions différentes .....	141
L'influence de la langue maternelle .....	144
L'infécondité .....	145
La taille des descendance .....	146
<b>Mortalité</b> .....	146
L'évolution générale .....	146
Comparaison de l'évolution de la mortalité infantile au Québec et en Ontario .....	148

## TABLE DES MATIÈRES - suite

	Page
<b>Migrations</b> .....	151
Une situation ancienne .....	151
L'immigration au Québec, une question d'attraction, mais aussi de rétention .....	151
<b>Composition de la population selon le lieu de naissance</b> .....	154
Une population québécoise très homogène .....	154
<b>L'arrangement domestique</b> .....	157
La nuptialité .....	157
Le remariage .....	160
Les unions consensuelles .....	162
L'âge des partenaires en union consensuelle .....	163
Les immigrants et l'union consensuelle .....	165
La fécondité des femmes en union consensuelle .....	166
État matrimonial des personnes en union consensuelle .....	167
Les familles monoparentales .....	168
La vie solitaire .....	171
<b>Les langues</b> .....	173
La langue maternelle .....	173
Évolution de la langue maternelle .....	174
Langue parlée .....	176
<b>Emploi et population active</b> .....	179
<b>Vue générale et conclusion</b> .....	187
 <b>Tableau</b>	
1. Répartition de la population canadienne par grande région, Canada, 1901-1991 .....	131
2. Comparaison de différents rapports de population pour le Québec et l'Ontario, 1901-2016 .....	135
3. Indices synthétiques de fécondité du Québec et de l'Ontario, 1911 à 1993 .....	137
4. Descendance finale pour 1 000 femmes ayant déjà été mariées d'après le Recensement de 1991, Canada .....	143
5. Proportion de femmes ayant déjà été mariées selon le nombre d'enfants mis au monde, Québec et Ontario, 1991 .....	145
6. Taux de mortalité standardisés de certaines causes de décès, Québec et Ontario, 1992 .....	148
7. Pourcentage des personnes nées à l'étranger, Québec et Ontario, 1901-1991 .....	151

## TABLE DES MATIÈRES - suite

	Page
<b>Tableau</b>	
8. Pourcentage de la population du Québec et de l'Ontario née au Canada mais hors de la province, quelques années de recensement .....	152
9. Taux de nuptialité du Québec et de l'Ontario, 1926-1991 .....	157
10. Principaux paramètres de la table de primonuptialité, Québec et Ontario, 1976 et 1993 .....	158
11. Mariages, premiers mariages et remariages, Québec et Ontario, 1976-1993 .....	161
12. Taux de prévalence comparatifs des unions consensuelles au Québec et en Ontario, 1981 à 1991 .....	162
13. Personnes qui ont déjà vécu en union consensuelle, selon le sexe et le groupe d'âge, Québec et Ontario, 1990 .....	163
14. Population vivant en union consensuelle selon l'âge et le sexe, Québec et Ontario, 1991 .....	164
15. Population de 15 ans et plus et population vivant en union consensuelle selon le lieu de naissance, Québec et Ontario, 1991 ...	165
16. Personnes âgées de 15 à 64 ans vivant en union consensuelle, selon leur statut d'origine, Québec et Ontario, 1991 .....	165
17. Proportion des femmes en union consensuelle ayant eu des enfants, par groupe d'âge, Québec et Ontario, 1991 .....	167
18. Distribution des personnes en union consensuelle, par groupe d'âge et état matrimonial, Québec et Ontario, 1991 .....	168
19. Nombres et pourcentages des personnes vivant en union consensuelle par état matrimonial, âge et sexe, Québec et Ontario, 1991 .....	169
20. Distribution des familles selon certaines caractéristiques, Québec et Ontario, 1991 .....	170
21. Familles monoparentales dont le chef est une femme de 15 à 54 ans non veuve comprenant au moins un enfant de moins de 18 ans, par groupe d'âge, Québec et Ontario, 1991 .....	171
22. Proportion des ménages d'une seule personne parmi les personnes du groupe d'âge, Québec et Ontario, 1981 à 1991 .....	172
23. Population du Québec et de l'Ontario selon la langue maternelle, 1951-1991 .....	174
24. Échanges migratoires entre le Québec et l'Ontario par période quinquennale, selon les deux principales langues maternelles, 1971-1991 .....	175



## TABLE DES MATIÈRES - suite

	Page
<b>Tableau</b>	
25. Évolution au Québec des langues maternelles et parlées à la maison, 1971 et 1991 .....	176
26. Évolution en Ontario des langues maternelles et parlées à la maison, 1971-1991 .....	177
27. Évolution de la langue officielle parlée à la maison et de la langue maternelle au Québec et en Ontario, 1971 et 1991 .....	178
28. Évolution de la population allophone au Québec et en Ontario parlant l'une des langues officielles à la maison, 1971 et 1991 .....	178
29. Taux d'emploi selon le groupe d'âge et le sexe, Québec et Ontario, 1976 et 1994 .....	183
30. Pourcentage des personnes occupées qui travaillent à plein temps selon le groupe d'âge et le sexe, Québec et Ontario, 1976 et 1994 ..	184
31. Investissement en capital fixe pour chaque personne âgée de 15 ans et plus, et revenu personnel par personne occupée, Québec et Ontario, 1976-1994 .....	188
<b>Annexe</b>	
A2.1. Taux d'activité de la population de 15 ans et plus selon le sexe, Québec et Ontario, 1971-1991 .....	192
A2.2. Activité de la population de 14 ans et plus, selon le sexe, Québec et Ontario, 1953-1975 .....	192
A2.3. Activité de la population de 15 ans et plus, selon le sexe, Québec et Ontario, 1976-1994 .....	193
A2.4. Pourcentage de la population de 15 ans et plus dans certaines branches d'activité selon le sexe, Québec et Ontario, 1976-1994 ....	194
A2.5. Taux d'emploi selon le sexe et certains états matrimoniaux ou certaines situations familiales, Québec et Ontario, 1976-1994 .....	195
A2.6. Espérance de vie à la naissance, par sexe, Québec et Ontario, 1926-1993 .....	195
<b>Figure</b>	
1. Taux de natalité et taux de mortalité, Québec et Ontario, 1921-1994 .	132
2. Taux d'accroissement naturel du Québec et de l'Ontario, 1921-1994 .....	134
3. Pyramides des âges de la population du Québec et de l'Ontario, 1921 à 2016.....	138

## TABLE DES MATIÈRES - fin

	Page
<b>Figure</b>	
4. Représentation graphique du passage des générations au cours de la période du baby-boom .....	142
5. Espérance de vie à la naissance, par sexe, Québec et Ontario, 1926-1993 .....	147
6. Taux de mortalité infantile, Québec et Ontario, 1921-1993 .....	149
7. Répartition en pourcentage des habitants de l'Ontario et du Québec selon leur lieu de naissance, 1901-1991 .....	155
8. Mariages de la table de primonuptialité, par sexe, Québec et Ontario, 1976 et 1993 .....	159
9. Taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe, Québec et Ontario, 1911-1991 .....	180
10. Population des hommes et femmes âgés de 15 ans et plus, par statut d'activité, Québec et Ontario, 1953-1975 et 1976-1994 .....	181
11. Taux d'emploi selon le sexe, Québec et Ontario, 1953-1975 et 1976-1994 .....	182
12. Pourcentage de la population de 15 ans et plus dans certaines branches d'activité selon le sexe, Québec et Ontario, 1976-1994 .....	185
13. Taux d'emploi des hommes et des femmes de certains états matrimoniaux ou situations familiales, Québec et Ontario, 1976-1994 .....	186

## Le Rapport en bref

### PARTIE I

- Au 1<sup>er</sup> janvier 1995, la population du Canada a été estimée à 29 413 100. L'accroissement démographique durant l'année 1994 n'a été que de 304 800 personnes. Le taux de 1,04 % qui en résulte est le plus faible depuis 1985, année au cours de laquelle l'immigration internationale avait été particulièrement faible.
- Le taux d'accroissement naturel de 1994, s'est situé en dessous de 6,0 pour 1 000, pour la première fois depuis 1945. On peut s'attendre à ce qu'il continue de décliner puisque le vieillissement de la population poussera de plus en plus à la hausse le taux de mortalité et que l'arrivée des classes creuses du «baby-bust» aux âges de la maternité occasionnera une baisse de la natalité, à moins que ne survienne une hausse, improbable pour le moment, de la fécondité.
- En 1994, la population de la Colombie-Britannique, favorisée surtout par les migrations internes, s'est accrue de 2,5 %, un rythme plus de deux fois supérieur à celui du pays dans son ensemble. Terre-Neuve par contre a subi une perte de 4 200 personnes et de ce fait a eu un taux de croissance négatif de 0,7 %. Toutefois si on considère l'accroissement en nombre, l'Ontario détient toujours la première place avec 131 300.

xxx

- En 1993, il ne s'est conclu que 159 316 mariages. Cette chute de 16 % depuis 1989 est le bilan de quatre années consécutives d'un déclin qui a affecté premiers mariages et remariages.
- Non seulement les mariages sont ils moins nombreux et plus tardifs, mais ils durent de moins en moins. Si l'indice synthétique de divortialité est stabilisé à 3 800 pour 10 000 mariages depuis 1990, la tendance à la concentration des divorces aux faibles durées de mariage se poursuit : 31 % des personnes divorcées durant l'année 1993 étaient mariées depuis au plus 5 ans alors que ce pourcentage pour les divorcés de 1990 était de 29 % et de 24 % pour ceux de 1980.

xxx

- En 1993, 10 248 naissances de moins que l'année précédente ont conduit au nombre de 388 394. Il s'agit d'une baisse de 2,6 %, la plus forte depuis 1972. Cette baisse a pour effet de réduire le taux brut de natalité de 1993 à 13,2 pour 1 000, le plus faible jamais enregistré au Canada.

- C'est au Québec que la diminution du nombre des naissances a été la plus importante (3 755, soit 3,9 %), mais la réduction en proportion a été plus forte, à Terre-Neuve (-7,2 %), à l'Île-du-Prince-Édouard (-5,2 %), en Saskatchewan (-4,9 %) et en Alberta (-4,2 %).
- Cette chute de la natalité n'est pas le simple effet d'une structure par âge défavorable puisqu'elle est accompagnée d'une baisse des indices synthétiques de fécondité. Celui du pays est passé de 1,69 à 1,66 enfant par femme, soit une baisse de 1,8 %. Il a diminué dans toutes les provinces, sauf au Manitoba où on a observé une hausse infime. L'indice de Terre-Neuve, à 1,31 enfant par femme, est le plus faible jamais enregistré dans une province canadienne. Toutefois, des niveaux beaucoup plus bas sont atteints en Espagne (1,22), en Italie (1,19) ou en Allemagne de l'Est (0,77).
- L'âge à la maternité recule. En 1971, seulement une première naissance sur 15 était le fait d'une mère âgée de 30 ans ou plus, aujourd'hui il y en a plus du quart. L'âge moyen des mères à la naissance de leurs enfants a surtout augmenté pour les deux premières, passant de 23,9 ans à 26,2 ans pour la première et de 26,5 à 28,7 ans pour la seconde. En moyenne, les femmes d'aujourd'hui mettent au monde leur premier enfant à l'âge où leur mère enfantait leur deuxième.

xxx

- En 1993, le nombre de décès au Canada s'est élevé à 204 912. L'augmentation est de 8 377 décès sur l'année précédente ou 4,3 %. Bien qu'elle soit la plus forte depuis la Seconde Guerre mondiale, cette hausse insolite paraît fortuite et ne permet pas de conclure à un changement de tendance de la mortalité. Cette augmentation imprévue n'a d'ailleurs que faiblement ralenti la progression de l'espérance de vie à la naissance. Elle a atteint en 1993, 75 ans pour les hommes et 81 ans pour les femmes.
- Le nombre de décès attribuables au VIH a atteint 1 564 en 1993, en hausse de 15 % sur l'année précédente. Malgré son voisinage avec les États-Unis où l'incidence et la prévalence de cette maladie sont les plus élevées de tous les pays occidentaux, le Canada est beaucoup moins affecté et son niveau de mortalité par cette cause est plus faible que celui de bon nombre de pays européens.

xxx

- Le Canada a reçu 217 147 immigrants en 1994. Ce nombre représente une diminution de quelque 38 600 personnes (près de 15 %) sur l'année précédente. Tous les pays d'origine des immigrants n'ont pas été touchés par les changements de niveaux d'immigration du Canada. Nombres et proportions des immigrants du bloc constitué des quatre principaux pays fournisseurs : Hong Kong (33 107), Chine (22 852), Philippines (18 636) et Inde (17 928) se sont accrus. Ces immigrants ont représenté 43 % des entrées en 1994 alors qu'en 1993 ils en représentaient 35 %.
- L'Ontario demeure la province de destination privilégiée des immigrants. Plus de la moitié de ceux qui sont arrivés en 1994 (114 100 ou 52 %) avaient l'intention de s'y établir, mais la Colombie-Britannique se montre elle aussi attirante puisque le nombre et la proportion de ceux qui la choisissent comme destination (47 800 ou 22 % en 1994) augmentent malgré la diminution des entrées au niveau national. Cependant, c'est la chute de l'immigration au Québec qui attire l'attention. Les entrées qui avaient été de 44 900 en 1993, n'ont été que de 27 400 en 1994, ce qui représente une chute de 39 % en une seule année.
- La proportion des immigrants indépendants dans le total des entrées s'est accrue considérablement pour en représenter, en 1994, près de la moitié (49 %). Les immigrants au titre de réfugié ont été moins nombreux que par le passé et leur proportion a chuté à 8,5 %, passant de ce fait pour la première fois sous le seuil des 10 % depuis 1981, date où cette statistique est devenue disponible.
- Le classement des immigrants par pays de naissance montre que ceux qui sont nés en Chine sont relativement âgés, alors que ceux qui sont nés à Hong Kong sont beaucoup plus jeunes (32 % ont moins de 20 ans et seulement 2 % dépassent 65 ans). Bon nombre de ceux qui sont nés en Chine s'étaient établis à Hong Kong et quittent maintenant leur terre d'accueil pour le Canada avant que le bail avec la Grande-Bretagne n'arrive à son terme. Une forte proportion des immigrants nés aux Indes sont âgés de 20 à 24 ans et l'immigration des Philippines est surtout composée de jeunes femmes âgées de 25 à 39 ans.

xxx

- À 9,6 pour 1 000, le taux de migration interne est dans un creux en 1993. La faible mobilité de 1993 s'inscrit dans la tendance lourde, mais témoigne aussi de l'importance des difficultés économiques qui ont affecté le pays au début des années 90.

xxx

- Au cours des deux dernières décennies, la fraction des personnes de moins de 70 ans résidantes de longue durée dans les établissements de santé s'est réduite, mais celle des plus âgées s'est accrue. Pour ceux de plus de 90 ans la fraction est passée de 31 % en 1971 à 46 % en 1991.

## **PARTIE II**

- En 100 ans, la part du bloc Québec-Ontario est demeurée à peu près inchangée et l'ensemble des deux provinces représente encore environ les deux tiers de la population du Canada. Ce sont l'est et l'ouest du pays qui ont échangé leur importance démographique respective.
- Dans l'histoire de la croissance démographique, on constate un changement important dans l'évolution du Québec et de l'Ontario au recensement de 1971. Pour la première fois, à tous les âges la population du Québec est inférieure à celle de l'Ontario. La pyramide du Québec est entièrement inscrite à l'intérieur de celle de l'Ontario.
- Avant 1951, la population du Québec croissait plus rapidement que celle de l'Ontario grâce à une forte natalité. Depuis, l'immigration internationale aidant, la croissance démographique est plus forte en Ontario.
- Le phénomène du baby-boom a été plus ressenti en Ontario qu'au Québec en ce que la fécondité des générations participantes y a augmenté alors qu'elle a poursuivi son déclin dans les générations québécoises.
- Au début du siècle, le Québec comprenait 30,7 % de la population du pays. Il n'en compte plus, en 1994, que 24,9 %. Ni la tendance de l'immigration, ni celle de la fécondité permettent d'envisager que, démographiquement, il conserve son poids au sein de la Confédération.

xxx

- Dans le passé, plus de Québécoises que d'Ontariennes demeuraient infécondes, mais celles qui ne l'étaient pas avaient des descendance plus nombreuses. Aujourd'hui, la famille de deux enfants est devenue la norme en Ontario comme au Québec.
- Préoccupé par la faible croissance démographique et le vieillissement de sa population, le Québec est la seule province à s'être dotée d'un commencement de politique de population.
- Les différences d'espérance de vie entre l'Ontario et le Québec se sont considérablement réduites depuis 1926, mais si la valeur est maintenant la même pour les femmes des deux provinces, celle des hommes est encore supérieure d'un peu plus d'un an en Ontario.

xxx

- Malgré des phénomènes migratoires importants et incessants, la composition par lieu de naissance de la population du Québec a relativement peu changé au cours du siècle. Elle a toujours été et demeure plus homogène que celle de l'Ontario. Au Québec en 1901, 93 % de la population était née dans la province; près d'un siècle plus tard on en dénombre 87 %. Par contre, entre les mêmes dates la population de l'Ontario s'est davantage modifiée : la proportion des natifs de la province est passée de 81 % à 63 %.
- En 1991, près d'un Ontarien sur quatre n'est pas né au Canada alors qu'un Québécois sur douze seulement n'est pas né au pays.
- Depuis le début du siècle, les personnes nées à l'extérieur du Canada n'ont jamais formé plus de 10 % de la population du Québec, tandis que cette fraction a pratiquement toujours été supérieure à 15 % en Ontario; en 1991 elle atteignait même 24 %.
- De 1960 à 1993, le Québec n'a accueilli que 850 000 immigrants internationaux alors que l'Ontario en recevait 2,5 millions.
- Quarante années d'échanges de population entre le Québec et l'Ontario se soldent par une perte de quelque 470 000 personnes pour le Québec.

xxx

- Les attitudes à l'égard du mariage ont toujours été et demeurent différentes au Québec; on s'y est toujours moins marié et plus tardivement qu'en Ontario et le phénomène s'accroît depuis quelques années. Entre 1976 et 1991, le taux brut de nuptialité a décliné en Ontario, passant de 8,4 pour 1 000 à 7,4 pour 1 000, mais au cours de la même période il est passé au Québec de 8,1 à 4,2 pour 1 000, une réduction de 12 % dans un cas et de 48 % dans l'autre. Par contre, d'après l'Enquête sociale générale de 1990, aux alentours de 30 % des Québécois et Québécoises de plus de 15 ans avaient, à cette date, déjà vécu en union consensuelle et seulement 18 % des Ontariens ou Ontariennes.
- La vie solitaire est plus fréquente et progresse plus rapidement au Québec. De plus en plus de célibataires, de veufs ou veuves et de divorcé(e)s tiennent ménage sans conjoint, parent ou enfant. Chez les plus de 25 ans, près d'une personne sur 10 vit seule au Québec, en Ontario près d'une sur 12.

xxx

- Au Québec, entre 1951 et 1991 les effectifs de francophones se sont accrus de 67 %, ceux des anglophones de 12 % et ceux d'une autre langue maternelle de 300 %. La part des francophones est demeurée stable à 82 %. Progressant en nombre plus lentement que les autres, les anglophones ont vu leur part dans la population de la province décroître de 14 % à 9 % et ceux d'une autre langue maternelle ont augmenté de 4 % à 9 %.

- Les francophones en Ontario ont progressé en nombre plus que les anglophones au Québec, cependant leur poids démographique s'est réduit de 7 % à 5 % de la population totale de la province.
- Entre 1951 et 1991, les personnes n'ayant pas pour langue maternelle l'une des deux langues officielles du pays se sont multipliés par quatre tant au Québec qu'en Ontario.
- En 1991, 43 % des Ontariens ayant une langue maternelle autre que le français ou l'anglais parlent une des langues officielles du Canada à la maison. Au Québec, les personnes de cette même catégorie ont plus tendance à conserver leur langue maternelle comme langue de communication domestique puisque 32 % seulement parlent l'anglais ou le français à la maison.

XXX

- Parce que le Québec et l'Ontario ont des économies présentant de grandes similitudes, il n'est pas surprenant que les populations actives de chacune se ressemblent. Sur une longue période on note cependant un chômage quelque peu plus élevé au Québec qu'en Ontario pour les deux sexes, et un taux d'activité féminin plus faible au Québec.



## **Partie I**

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À  
**[www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)**



## LA COMPTABILITÉ DÉMOGRAPHIQUE

Au 1<sup>er</sup> janvier 1995, la population du Canada a été estimée à 29 413 100<sup>1</sup>. L'accroissement total au cours de l'année 1994 a été de 304 800, ce qui conduit à un taux de 10,4 pour 1 000 (tableaux 1A et 1B). *Ce taux est le plus faible enregistré depuis 1985. Ce faible niveau résulte de la conjugaison d'une baisse importante de l'immigration* (217 300 immigrants en 1994 comparativement à 255 700 en 1993) *et du fléchissement de la croissance naturelle qui se poursuit depuis 1990*. Malgré le ralentissement des entrées, l'immigration internationale nette (172 000) a à peine moins contribué à la croissance de la population que l'accroissement naturel (174 800).

La brève hausse du taux d'accroissement naturel qui s'est produite aux alentours des années 1990 apparaît avec le recul comme un simple accident de parcours dans le déclin tenace de cet indice (figure 1). Le vieillissement de la population continuera à l'avenir de pousser à la hausse le taux brut de mortalité, et l'arrivée de classes creuses aux âges de la maternité occasionnera une baisse de la natalité, à moins que ne survienne une hausse substantielle mais peu probable de la fécondité. En conséquence, on peut s'attendre à ce que le taux d'accroissement naturel qui est passé en 1994 en dessous de 6,0 pour 1 000 pour la première fois depuis 1945 poursuive sa chute. Quant à l'importance des entrées d'immigrants, elle dépend de décisions gouvernementales imprévisibles à long terme. Selon les plans actuels, elle serait appelée dans les prochaines années à demeurer en dessous des niveaux des premières années de la décennie : le plan annoncé par le Ministère prévoit pour 1996 entre 195 000 et 220 000 entrées, soit de 171 000 à 187 700 immigrants et de 24 000 à 32 300 réfugiés<sup>2</sup>.

La croissance démographique s'est ralentie dans toutes les provinces sauf à l'Île-du-Prince-Édouard, au Manitoba et en Saskatchewan (tableau A1, en annexe). Trois provinces : l'Île-du-Prince-Édouard, l'Ontario et la Colombie-Britannique montrent un accroissement supérieur à la moyenne canadienne. *Pour la deuxième fois en 1994, la population de la Colombie-Britannique s'est accrue à un rythme plus de deux fois supérieur à celui de la moyenne nationale (25,2 pour 1 000)*. À cette cadence, la population de cette province doublerait tous les 28 ans, ce qui paraît possible si le taux de croissance annuel moyen de la dernière décennie qui a été de 22,5 pour 1 000 devait se maintenir. *Pour ce qui est des nombres, l'Ontario demeure toutefois encore la province en tête avec un accroissement de 131 300 personnes, dépassant de loin les 92 700 de la province du Pacifique*. Cette dernière

<sup>1</sup> Les nombres qui font l'objet de la comptabilité de 1995, sauf avis contraire, sont ceux qui étaient disponibles le 18 septembre 1995.

<sup>2</sup> Il est arrivé très souvent dans le passé que les objectifs n'ont pu être atteints pour diverses raisons.

Tableau 1A. Mouvement de la population, Canada, 1973-1995

Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Accroissement total	Naissances	Décès	Accroissement naturel	Immigrants internationaux <sup>1</sup>	Canadiens de retour	Émigrants internationaux <sup>2</sup>	Soldes			Résidu <sup>4</sup>
									Migration internationale statistique <sup>3</sup>	Résidents non permanents	Accroissement par flux	
	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) - (3)	(5)	(6)	(7)	(8) = (5) - (7)	(9)	(10) = (6) + (9) + (8)		
(en milliers)												
1973	22 414,5	303,7	343,4	164,0	179,3	184,2	37,8	78,5	7,9	105,7	151,4	-27,1
1974	22 718,2	326,3	345,6	166,8	178,9	218,5	36,0	78,0	-2,0	140,4	174,5	-27,1
1975	23 044,4	326,6	359,3	167,2	192,1	187,9	36,4	70,7	7,9	117,2	161,5	-27,1
1976	23 371,0	289,7	360,0	167,0	193,0	149,4	36,1	64,4	-3,0	85,1	118,2	-21,5
1977	23 660,7	261,0	362,2	167,5	194,7	114,9	32,3	61,4	-2,0	53,5	83,8	-17,5
1978	23 921,7	224,4	358,4	168,2	190,2	86,3	31,8	63,5	-3,0	22,8	51,7	-17,5
1979	24 146,1	275,9	366,1	168,2	197,9	112,1	30,3	54,7	7,9	57,3	95,5	-17,5
1980	24 422,1	322,1	370,7	171,5	199,2	143,1	27,6	45,2	14,9	97,9	140,4	-17,5
1981	24 744,2	317,7	371,3	171,0	200,3	128,6	25,4	50,1	30,3	78,6	134,3	-16,9
1982	25 061,8	268,5	373,1	174,4	198,7	121,1	28,3	59,4	-3,7	61,7	86,4	-16,6
1983	25 330,3	244,4	373,7	174,5	199,2	89,2	26,8	58,6	4,4	30,6	61,7	-16,6
1984	25 574,7	243,6	377,0	175,7	201,3	88,2	26,2	55,2	-0,3	33,0	58,8	-16,6
1985	25 818,3	246,3	375,7	181,3	194,4	84,3	27,3	54,2	11,0	30,1	68,4	-16,6
1986	26 064,5	297,1	372,9	184,2	188,7	99,2	25,4	49,1	46,5	50,1	122,1	-13,6
1987	26 361,7	346,1	369,7	185,0	184,8	152,1	24,2	44,3	40,9	107,8	172,9	-11,5
1988	26 707,8	428,9	376,8	190,0	186,8	161,9	21,5	38,7	108,9	123,2	253,6	-11,5
1989	27 136,7	429,9	392,7	191,0	201,7	192,0	21,1	40,7	67,4	151,3	239,7	-11,5
1990	27 566,6	385,1	405,5	192,0	213,5	214,2	19,4	39,6	-11,0	174,6	183,1	-11,5
1991	27 951,6	366,0	402,5	195,6	207,0	230,8	22,7	48,0	-41,6	182,8	163,9	-4,8
1992 (PD)	28 317,7	423,0	398,6	196,5	202,1	252,8	22,9	44,6	-10,2	208,3	220,9	...
1993 (PD)	28 740,7	367,6	388,4	204,9	183,5	255,7	22,3	44,5	-49,9	211,3	183,8	...
1994 (PR)	29 108,3	<b>304,8</b>	386,4	211,5	<b>174,8</b>	<b>217,3</b>	22,6	45,4	-64,6	172,0	130,0	...
1995 (PR)	29 413,1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

Voir notes à la fin du tableau 1B.

**Tableau 1B. Principaux indices démographiques du Canada, 1973-1995**

Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier (en milliers)	Taux d'accroissement total	Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux d'accroissement naturel	Taux de migration internationale nette <sup>1, 2</sup>	Taux d'accroissement par flux <sup>5</sup>
		(pour 1 000)					
1973	22 414,5	13,46	15,22	7,27	7,95	4,68	5,51
1974	22 718,2	14,26	15,11	7,29	7,82	6,14	6,44
1975	23 044,4	14,07	15,48	7,20	8,28	5,05	5,79
1976	23 371,0	12,32	15,31	7,10	8,21	3,62	4,11
1977	23 660,7	10,97	15,22	7,04	8,18	2,25	2,79
1978	23 921,7	9,34	14,91	7,00	7,92	0,95	1,42
1979	24 146,1	11,36	15,07	6,93	8,15	2,36	3,21
1980	24 422,1	13,10	15,08	6,98	8,10	3,98	5,00
1981	24 744,2	12,76	14,91	6,87	8,04	3,15	4,71
1982	25 061,8	10,66	14,81	6,92	7,88	2,45	2,77
1983	25 330,3	9,60	14,68	6,86	7,83	1,20	1,77
1984	25 574,7	9,48	14,67	6,84	7,83	1,28	1,65
1985	25 818,3	9,49	14,48	6,99	7,49	1,16	2,00
1986	26 064,5	11,34	14,23	7,03	7,20	1,91	4,14
1987	26 361,7	13,05	13,93	6,97	6,96	4,06	6,08
1988	26 707,8	15,93	14,00	7,06	6,94	4,58	8,99
1989	27 136,7	15,72	14,36	6,98	7,37	5,53	8,34
1990	27 566,6	13,87	14,61	6,92	7,69	6,29	6,18
1991	27 951,6	13,01	14,31	6,95	7,36	6,50	5,65
1992 (PD)	28 317,7	14,83	13,97	6,89	7,08	7,30	7,74
1993 (PD)	28 740,7	12,71	13,43	7,08	6,34	7,30	6,37
1994 (PR)	29 108,3	10,42	13,20	7,23	<b>5,97</b>	5,88	4,44
1995 (PR)	29 413,1	...	...	...	...	...	...

<sup>1</sup> D'après les données d'Emploi et Immigration Canada et de Citoyenneté et Immigration Canada après 1993.

<sup>2</sup> Obtenues à partir des fichiers des allocations familiales et de l'impôt sur le revenu.

<sup>3</sup> Par différence entre les immigrants et les émigrants. Elle est statistique parce que les immigrants reçus une année peuvent être au pays depuis l'année précédente ou avant, et qu'ils figuraient alors dans la catégorie des non permanents.

<sup>4</sup> Ce résidu est constitué de la répartition sur cinq ans de l'erreur en fin de période intercensale, laquelle est égale à la différence entre le nombre attendu au recensement par la méthode des composantes et le dénombrement corrigé du sous-dénombrement net. Cette «erreur» est un mélange des erreurs sur les composantes, sur le sous-dénombrement net des recensements et les différences de concept entre le recensement et les dossiers administratifs utilisés.

<sup>5</sup> Tient compte des résidents non permanents, des Canadiens de retour et du résidu.

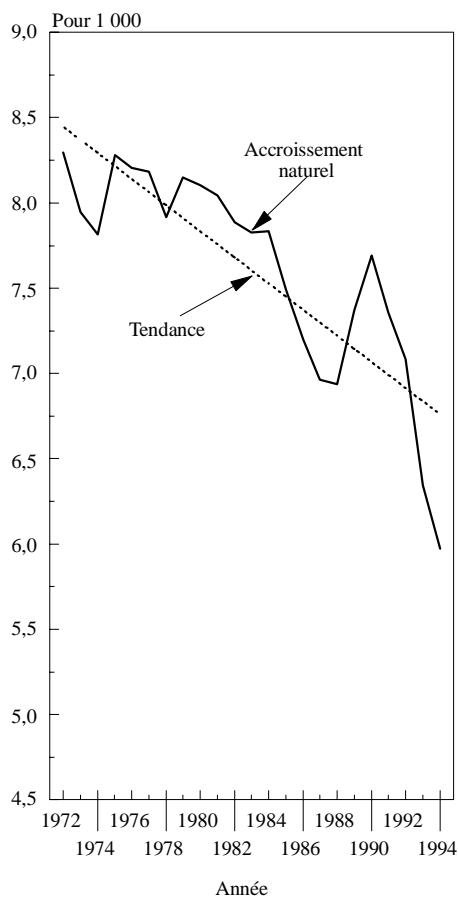
(PD) Données postcensitaires définitives basées sur 1991, en date du 18 septembre 1995.

(PR) Données postcensitaires mises à jour basées sur 1991, en date du 18 septembre 1995.

**Nota :** Toutes les autres données proviennent d'estimations intercensitaires définitives. Les calculs ont été effectués à partir des données non arrondies.

**Sources :** Statistique Canada, Division de la démographie, Section des estimations de population, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Naissances*, n° 84-210 au catalogue, *Décès*, n° 84-211 au catalogue et calculs de l'auteur.

Figure 1. Évolution du taux d'accroissement naturel et de la tendance des années récentes, Canada, 1972-1994



Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Naissances*, n° 84-210 au catalogue et *Décès*, n° 84-211 au catalogue et calculs de l'auteur.

est surtout favorisée par les migrations internes, alors que l'Ontario, comme à l'accoutumée, doit sa forte croissance à l'attrait qu'elle exerce sur les immigrants internationaux (voir la deuxième partie du présent rapport). Le solde migratoire interprovincial a été de 38 300 personnes pour la Colombie-Britannique et presque nul pour l'Ontario. Mais bien que le solde positif de 41 300 personnes de l'immigration internationale soit le plus élevé jamais enregistré pour la Colombie-Britannique, il ne représente que 44 % de celui de l'Ontario (93 900 personnes). On remarquera que, *malgré la baisse importante des niveaux d'immigration en 1994, le solde de la Colombie-Britannique a continué de croître, alors que celui de l'Ontario a fléchi de 18 % et celui du Québec, de 45 %.*

Par contre, *Terre-Neuve a vu sa population décliner pour la deuxième année consécutive.* La perte de 4 200 personnes conduit à un taux d'accroissement négatif de -7,2 pour 1 000. C'est en partie *le faible indice de fécondité des femmes de cette province (1,31 enfant par femme), le plus faible jamais enregistré par une province canadienne,* mais surtout

l'importance du taux de sortie interprovinciale (27,4 pour 1 000) qui sont responsables de la décroissance de la population. Rien ne laisse à penser que cette tendance se renversera de façon marquée dans un proche avenir. L'économie de la province est durement touchée par les difficultés de l'industrie de la pêche dans l'Atlantique, de sorte que le chômage atteint des niveaux élevés (taux de 20,4 % en 1994, soit près du double de la moyenne canadienne de 10,4 %).

**Tableau 2. Total des enregistrements tardifs des naissances et des décès, provinces et territoires, Canada, 1981-1991**

Année	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yuk.	T.-N.-O.	Canada
Naissances													
1981	665	-	464	1	..	344	77	353	17	340	1	6	2 268
1982	578	-	395	34	167	478	17	323	60	304	1	27	2 384
1983	738	-	443	1	37	395	18	332	9	249	-	21	2 243
1984	603	-	442	13	76	382	30	272	4	69	1	25	1 917
1985	1 193	-	386	23	-	611	25	299	5	46	2	17	2 607
1986	694	-	400	19	32	372	23	251	21	34	-	13	1 859
1987	476	-	315	49	136	608	30	259	3	94	-	14	1 984
1988	1 028	-	271	29	61	1 581	29	224	-	166	1	28	3 418
1989	436	-	191	18	72	1 023	28	219	11	113	-	33	2 144
1990	131	-	135	19	-	1 629	29	184	1	39	-	81	2 248
1991	-	-	126	12	-	1 021	24	156	6	32	2	26	1 405
Décès													
1981	56	-	16	20	294	40	9	14	4	50	2	6	511
1982	43	-	18	28	276	54	7	32	8	47	1	2	516
1983	20	1	8	54	311	26	4	28	-	37	-	5	494
1984	85	-	21	75	289	17	6	11	-	5	-	6	515
1985	348	-	4	109	-	37	1	34	2	24	-	16	575
1986	69	-	10	109	312	36	5	19	6	11	-	3	580
1987	7	-	7	109	250	80	2	39	1	14	-	6	515
1988	90	-	17	127	403	267	3	32	3	9	1	16	968
1989	19	-	2	77	63	228	1	37	3	13	1	3	447
1990	14	-	1	101	-	454	4	42	-	5	1	9	631
1991	6	-	4	133	-	136	2	43	-	3	-	17	344

Source : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, données non publiées.

### Les limites de la comptabilité démographique

Aucun pays ne peut se vanter d'une complétude de l'enregistrement des événements démographiques qui se produisent au sein de sa population, mais le Canada est certainement un des plus vigilants. Deux phénomènes sont bien connus et surveillés : les enregistrements tardifs pour de multiples raisons qui laissent à penser que certains faits, probablement très peu nombreux, ne sont jamais comptabilisés, et les doubles comptes. Il appartient aux préposés à l'état civil provinciaux d'exercer un contrôle et d'apurer les comptes, mais la tâche n'est pas aisée. Le tableau 2 présente par province les naissances et les décès qui, au 1<sup>er</sup> janvier 1995, étaient connus pour être survenus au cours des années passées mais signalés au greffier après la fermeture des livres de l'année où ils se sont produits.

Il est apparu inutile pour le moment de modifier la comptabilité démographique du pays et des provinces pour les années passées, attendu que les nombres sont relativement petits (pour les naissances ils représentent en général 0,6 % des comptes de l'année à la fermeture des livres, exceptionnellement 0,9 %). Ils sont sans effet sur les indices démographiques que l'on calcule. De plus, si le principe de la révision était adopté, cela conduirait à modifier chaque année les années antérieures, puisque à chaque année des événements anciens non encore pris en compte sont découverts.

**Tableau synoptique des principaux indices démographiques du Canada,  
provinces et territoires, 1987-1994**

	Année	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
Taux de natalité (pour 1 000)	1987	13,5	15,1	13,5	13,1	12,3	13,9
	1988	13,0	15,2	13,5	13,1	12,6	13,9
	1989	13,4	14,8	13,8	13,1	13,3	14,4
	1990	13,2	15,4	14,1	13,2	14,0	14,6
	1991	12,4	14,4	13,1	12,7	13,7	14,5
	1992	11,9	14,0	12,8	12,5	13,4	14,2
	1993	11,0	13,2	12,4	12,0	12,8	13,7
	1994 (P)	10,9	12,5	12,2	11,8	12,5	13,4
Taux de mortalité (pour 1 000)	1987	6,3	8,6	7,9	7,4	7,0	7,0
	1988	6,2	8,6	8,2	7,4	7,0	7,1
	1989	6,4	8,3	8,3	7,5	7,0	7,0
	1990	6,7	8,7	8,1	7,3	6,9	6,9
	1991	6,5	9,1	7,9	7,3	6,9	7,0
	1992	6,5	8,5	8,2	7,5	6,8	6,9
	1993	6,7	8,6	8,1	7,7	7,2	7,0
	1994 (P)	6,9	8,9	8,2	7,8	7,4	7,1
Indice synthétique de fécondité (nombre d'enfants par femme de 15 à 49 ans)	1987	1,53	1,82	1,55	1,51	1,37	1,58
	1988	1,47	1,85	1,57	1,53	1,43	1,59
	1989	1,53	1,83	1,62	1,55	1,53	1,63
	1990	1,52	1,93	1,68	1,58	1,64	1,67
	1991	1,44	1,85	1,58	1,54	1,65	1,66
	1992	1,39	1,82	1,58	1,53	1,65	1,67
Indice synthétique de nuptialité première (pour 1 000) (hommes 17-49 ans, femmes 15-49 ans)	1987 H	592	668	614	589	413	619
	F	576	686	653	617	436	669
	1988 H	626	728	637	644	425	635
	F	628	739	680	675	453	690
	1989 H	664	798	640	639	424	647
	F	669	807	685	680	455	697
	1990 H	644	768	610	624	408	653
	F	658	766	649	659	459	698
	1991 H	597	717	568	574	377	606
	F	611	724	600	599	425	646
	1992 H	547	675	544	544	333	579
	F	571	688	579	573	376	623
1993 H	531	703	532	525	<b>324</b>	553	
F	553	714	565	553	<b>365</b>	595	
Taux d'accroissement naturel (pour 1 000)	1987	7,2	6,5	5,6	5,7	5,3	6,9
	1988	6,8	6,7	5,3	5,7	5,7	6,8
	1989	7,0	6,5	5,5	5,7	6,3	7,3
	1990	6,4	6,7	6,0	5,9	7,1	7,8
	1991 (PD)	5,8	5,3	5,2	5,4	6,8	7,5
	1992 (PD)	5,4	5,6	4,7	5,0	6,6	7,3
	1993 (PR)	4,3	4,6	4,3	4,3	5,6	6,7
	1994 (PR)	4,0	3,6	4,0	3,9	5,2	6,3
	Taux d'accroissement total (pour 1 000)	1987	-2,1	5,8	3,5	4,2	8,7
1988		1,5	5,8	6,4	5,5	11,2	23,8
1989		1,2	5,8	7,2	6,6	10,5	21,6
1990		2,6	5,8	5,9	8,0	9,9	16,0
1991 (PD)		4,5	5,8	7,0	6,1	9,6	14,0
1992 (PD)		4,4	5,8	7,8	4,8	10,1	16,8
1993 (PR)		-1,8	5,8	4,7	3,6	10,2	13,9
1994 (PR)		<b>-7,2</b>	5,8	3,9	3,6	5,6	12,0

Voir notes à la fin du tableau.



**Tableau synoptique des principaux indices démographiques du Canada,  
provinces et territoires, 1987-1994 - suite**

	Année	Manitoba	Saskat- chewan	Alberta	Colombie- Britannique	Yukon	Territoires du Nord- Ouest	Canada
Taux de natalité (pour 1 000)	1987	15,4	16,5	17,2	13,6	18,5	27,4	13,9
	1988	15,4	16,3	17,1	13,7	19,6	27,6	14,0
	1989	15,7	16,3	17,3	13,6	17,5	25,7	14,4
	1990	15,7	15,9	16,8	13,8	19,8	26,8	14,6
	1991	15,5	15,2	16,4	13,5	19,6	26,8	14,3
	1992	14,8	14,9	15,9	13,3	17,8	24,9	14,0
	1993	14,9	14,1	15,0	12,9	17,0	24,5	13,4
	1994 (P)	14,7	13,8	14,7	12,8	16,4	24,2	13,2
Taux de mortalité (pour 1 000)	1987	7,9	7,6	5,5	7,1	4,2	3,6	7,0
	1988	8,2	7,9	5,6	7,2	5,1	3,9	7,1
	1989	8,0	7,8	5,5	7,2	3,5	4,3	7,0
	1990	8,0	8,0	5,5	7,1	4,1	3,8	6,9
	1991	8,0	8,1	5,6	7,1	3,9	3,9	7,0
	1992	8,0	7,7	5,5	7,1	3,9	4,1	6,9
	1993	8,3	8,1	5,7	7,2	4,1	4,1	7,1
	1994 (P)	8,3	8,2	5,9	7,4	4,0	3,5	7,2
Indice synthétique de fécondité (nombre d'enfants par femme de 15 à 49 ans)	1987	1,83	1,98	1,82	1,60	1,88	2,82	1,58
	1988	1,85	1,99	1,84	1,64	1,98	2,90	1,60
	1989	1,92	2,05	1,90	1,65	1,85	2,70	1,66
	1990	1,95	2,07	1,88	1,68	2,16	2,79	1,71
	1991	1,97	2,03	1,88	1,67	2,13	2,85	1,70
	1992	1,91	2,02	1,85	1,65	1,92	2,68	1,69
	1993	1,94	1,95	1,79	1,61	1,89	2,67	1,66
Indice synthétique de nuptialité première (pour 1 000) (hommes 17-49 ans, femmes 15-49 ans)	1987 H	614	589	558	597	445	299	554
	F	662	632	610	638	476	345	594
	1988 H	617	600	590	633	525	302	574
	F	669	647	642	684	623	314	620
	1989 H	624	625	621	641	497	301	585
	F	679	677	665	693	558	326	630
	1990 H	637	613	625	638	518	313	582
	F	690	665	673	694	591	327	631
	1991 H	592	613	590	599	465	285	543
	F	647	651	635	651	514	308	588
	1992 H	594	601	580	592	538	270	518
	F	642	633	622	631	565	291	561
	1993 H	579	609	582	576	403	280	504
	F	625	639	620	612	465	309	544
Taux d'accroissement naturel (pour 1 000)	1987	7,5	8,9	11,8	6,5	14,3	23,9	7,0
	1988	7,2	8,4	11,4	6,5	14,5	23,7	6,9
	1989	7,7	8,6	11,8	6,5	14,0	21,4	7,4
	1990	7,7	8,0	11,3	6,7	15,7	22,9	7,7
	1991 (PD)	7,5	7,2	10,9	6,4	15,7	22,9	7,4
	1992 (PD)	6,8	7,2	10,3	6,2	13,8	20,8	7,1
	1993 (PR)	6,6	6,0	9,3	5,7	12,9	20,4	6,3
	1994 (PR)	6,3	5,6	8,8	5,4	12,3	20,7	6,0
Taux d'accroissement total (pour 1 000)	1987	4,8	-0,4	4,6	18,8	28,1	11,5	13,0
	1988	1,7	-7,9	14,3	23,6	36,0	19,6	15,9
	1989	1,3	-10,4	17,9	27,4	23,6	23,4	15,7
	1990	3,2	-8,3	20,3	26,6	22,9	31,8	13,9
	1991 (PD)	4,8	-0,8	17,3	25,1	38,8	29,4	13,0
	1992 (PD)	5,7	3,4	16,9	29,0	18,3	17,8	14,8
	1993 (PR)	5,3	2,8	12,3	26,2	-14,6	19,8	12,7
	1994 (PR)	5,4	3,0	9,6	<b>25,2</b>	2,1	16,6	10,4

Voir notes à la fin du tableau.

**Tableau synoptique des principaux indices démographiques du Canada,  
provinces et territoires, 1987-1994 - suite**

	Année	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	
Population de 65 ans et plus en % de la population totale, au 1 <sup>er</sup> juillet	1987	9,0	12,7	12,0	11,2	10,0	10,9	
	1988	9,1	12,8	12,1	11,5	10,3	11,0	
	1989	9,3	12,9	12,2	11,6	10,5	11,1	
	1990	9,4	13,0	12,3	11,8	10,8	11,3	
	1991 (PD)	9,6	13,1	12,4	11,9	11,0	11,5	
	1992 (PD)	9,7	13,1	12,5	12,0	11,2	11,6	
	1993 (PR)	9,9	13,1	12,6	12,2	11,5	11,8	
	1994 (PP)	10,0	13,0	12,7	12,3	11,7	12,0	
Rapport de dépendance totale (en %) <sup>1</sup>	1987	66,3	68,0	60,7	62,0	52,0	54,9	
	1988	64,7	67,6	60,3	61,4	52,1	54,9	
	1989	62,9	67,4	59,6	60,7	52,2	54,6	
	1990	61,2	67,3	59,2	60,1	52,7	54,9	
	1991 (PD)	59,6	67,1	58,9	59,6	53,4	55,5	
	1992 (PD)	57,9	66,4	58,5	58,8	53,8	55,7	
	1993 (PR)	56,3	65,4	58,0	58,0	54,0	55,9	
	1994 (PP)	54,9	64,6	57,5	57,1	54,2	56,3	
Espérance de vie à la naissance	1986	H	72,9	72,8	72,5	72,7	72,2	73,8
		F	79,2	... <sup>2</sup>	79,5	80,1	79,7	80,0
	1991	H	73,7	73,2	73,7	74,3	73,8	75,0
		F	79,6	... <sup>2</sup>	80,3	80,9	80,9	80,9
	1992	H	74,0	73,6	74,0	74,4	74,0	75,1
		F	79,3	... <sup>2</sup>	80,6	80,9	81,0	81,0
	1993	H (P)	74,1	74,2	74,2	74,4	74,2	75,3
		F (P)	80,1	... <sup>2</sup>	80,6	80,9	81,1	81,2
Taux de mortalité infantile (pour 1 000)	1987	7,6	6,6	7,4	7,0	7,1	6,6	
	1988	9,3	7,1	6,5	7,2	6,5	6,6	
	1989	8,2	6,2	5,8	7,1	6,8	6,8	
	1990	9,2	6,0	6,3	7,2	6,2	6,3	
	1991	7,8	6,9	5,7	6,1	5,9	6,3	
	1992	7,1	1,6	6,0	6,3	5,4	5,9	
	1993	7,8	9,1	7,1	7,2	5,7	6,2	
	Taux global d'interruption volontaire de grossesse (pour 1 000 femmes de 15 à 44 ans) <sup>3</sup>	1987	3,0	-	8,1	2,0	7,1	11,9
1988		3,0	-	8,3	2,5	7,6	12,0	
1989		3,0	-	9,3	2,8	8,2	12,8	
1990		2,9	-	8,9	2,9	8,5	12,4	
1991		2,9	-	8,2	3,2	8,7	12,4	
1992		3,0	-	8,6	3,5	9,4	11,9	
1993		3,2	-	8,9	3,5	10,0	11,9	

Voir notes à la fin du tableau.

**Tableau synoptique des principaux indices démographiques du Canada, provinces et territoires, 1987-1994 - fin**

	Année	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon	Territoires du Nord-Ouest	Canada	
Population de 65 ans et plus en % de la population totale, au 1 <sup>er</sup> juillet	1987	12,6	12,8	8,3	12,2	3,8	2,9	10,7	
	1988	12,8	13,0	8,5	12,4	3,7	3,0	10,9	
	1989	13,0	13,4	8,6	12,5	3,8	2,8	11,0	
	1990	13,1	13,7	8,8	12,6	3,8	2,7	11,2	
	1991 (PD)	13,3	14,0	8,9	12,6	3,9	2,7	11,4	
	1992 (PD)	13,4	14,2	9,1	12,7	3,9	2,7	11,6	
	1993 (PR)	13,4	14,3	9,3	12,7	4,1	2,7	11,7	
	1994 (PP)	13,5	14,4	9,5	12,6	4,4	2,7	11,9	
Rapport de dépendance totale (en %) <sup>1</sup>	1987	64,1	70,8	56,6	57,5	49,5	67,7	56,2	
	1988	64,3	71,1	56,8	57,4	48,1	67,1	56,2	
	1989	64,6	71,8	56,9	57,4	47,9	66,4	56,0	
	1990	65,0	72,9	57,3	57,5	47,9	65,9	56,3	
	1991 (PD)	65,3	73,5	57,7	57,6	47,6	66,7	56,7	
	1992 (PD)	65,2	73,4	57,9	57,3	48,3	67,3	56,8	
	1993 (PR)	65,0	73,3	57,9	57,0	47,6	67,3	56,8	
	1994 (PP)	64,8	73,0	57,9	56,7	47,4	67,1	56,9	
Espérance de vie à la naissance	1986	H	73,3	73,8	73,7	74,4	...	...	73,3
		F	80,0	80,5	80,3	80,8	...	...	80,0
	1991	H	74,6	75,3	75,1	75,2	...	...	74,6
		F	80,8	81,5	81,2	81,4	...	...	81,0
	1992	H	74,7	75,4	75,3	75,3	...	...	74,8
		F	80,8	81,7	81,1	81,5	...	...	81,0
	1993	H (P)	74,7	75,6	75,6	75,5	...	...	75,0
		F (P)	80,9	82,0	81,2	81,6	...	...	81,2
Taux de mortalité infantile (pour 1 000)	1987	8,4	9,1	7,5	8,6	10,5	12,5	7,3	
	1988	7,8	8,4	8,3	8,4	5,8	10,3	7,2	
	1989	6,6	8,0	7,5	8,2	4,2	16,2	7,1	
	1990	8,0	7,6	8,0	7,5	7,2	12,0	6,8	
	1991	6,4	8,2	6,7	6,5	10,6	12,2	6,4	
	1992	6,8	7,3	7,2	6,2	3,8	16,7	6,1	
	1993	7,1	8,0	6,7	5,7	7,9	9,6	6,3	
	1994	7,1	8,0	6,7	5,7	7,9	9,6	6,3	
Taux global d'interruption volontaire de grossesse (pour 1 000 femmes de 15 à 44 ans) <sup>3</sup>	1987	11,3	4,5	8,9	15,7	18,4	12,6	9,8	
	1988	12,0	4,7	10,1	14,9	15,9	15,8	10,1	
	1989	11,6	5,1	10,5	14,7	17,5	13,6	10,7	
	1990	10,5	5,7	10,4	14,9	19,5	16,8	10,6	
	1991	10,3	5,6	9,9	13,6	19,8	18,6	10,4	
	1992	10,4	6,4	9,5	13,0	20,5	16,8	10,4	
1993	10,7	7,3	9,8	13,0	21,0	15,2	10,6		

<sup>1</sup> 0-17 et 65 ans et plus rapportés aux 18-64 ans.

<sup>2</sup> À cause d'un absence de décès dans certains groupes d'âge, la table de mortalité ne peut être calculée.

<sup>3</sup> Praticqué dans les hôpitaux au Canada.

(P) Provisoire.

(PD) Données postcensitaires définitives basées sur 1991, en date du 18 septembre 1995.

(PR) Données postcensitaires mises à jour basées sur 1991, en date du 18 septembre 1995.

(PP) Données postcensitaires provisoires basées sur 1991, en date du 18 septembre 1995.

**Sources :** Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Naissances*, n° 84-210 au catalogue, *Décès*, n° 84-211 au catalogue, *Mariages*, n° 84-212 au catalogue, *Les avortements thérapeutiques*, n° 82-219 au catalogue, Division de la démographie, Section des estimations de population et calculs de l'auteur.

**Tableau 3. Nombre de décès selon les estimations définitives et les estimations provisoires<sup>1</sup>, Canada, 1974-1993**

Année	Provisoires	Définitives	Différences	Différences (en %)
1974	167 408	167 107	301	0,18
1975	171 221	166 988	4 233	2,47
1976	171 385	166 606	4 779	2,79
1977	170 739	167 279	3 460	2,03
1978	171 273	168 052	3 221	1,88
1979	172 488	168 098	4 390	2,54
1980	172 535	171 372	1 163	0,67
1981	175 996	170 980	5 016	2,85
1982	175 595	174 254	1 341	0,76
1983	178 616	174 465	4 151	2,32
1984	179 210	175 682	3 528	1,97
1985	180 491	181 319	-828	-0,46
1986	185 980	184 218	1 762	0,95
1987	189 882	184 913	4 969	2,62
1988	189 822	189 980	-158	-0,08
1989	195 806	190 956	4 850	2,48
1990	196 850	191 956	4 894	2,49
1991	197 825	195 547	2 278	1,15
1992	201 420	196 535	4 885	2,43
1993	202 400	204 912	-2 512	-1,24

<sup>1</sup> Méthode des décès attendus.

**Sources** : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Décès*, n° 84-211 au catalogue, Division de la démographie, Section des estimations de population et calculs de l'auteur.

### Les estimations provisoires du mouvement de la population

Il s'écoule toujours beaucoup de temps entre le moment où les livres d'enregistrement des actes d'état civil sont «fermés» dans les provinces et celui où les statistiques sont publiées, parce que considérées comme définitives par Statistique Canada. Il en va de même dans tous les pays du monde où les unités responsables portent des noms variables (département, district, etc.). Toutefois, la vie administrative, politique et sociale d'un pays ne peut s'accommoder de ces longs délais et on doit disposer rapidement des chiffres les plus proches de la réalité du moment. Pour cette raison, on a recours à des estimations provisoires. Pour ce faire, plusieurs méthodes sont concurrentes, mais aucune ne satisfait totalement. Récemment, on a opté au Canada pour des projections à très court terme en invoquant l'inertie des phénomènes. Ainsi, on a choisi, pour l'estimation des décès de 1994 qui figure à l'avant dernière ligne du tableau 1A, d'appliquer les taux de mortalité par groupe d'âge, sexe et province de 1993, à la population, elle-même estimée au premier juillet 1994. Si, comme cela s'avère la plupart du temps, la mortalité décline lentement d'une année à l'autre, les estimations des décès sont supérieures à la réalité que l'on constate au moment où le compte des certificats est final, soit quelque vingt mois plus tard. C'est, dans le passé récent, ce qui s'est produit à peu près 4 fois sur 5, avec une surestimation

qui a atteint jusqu'à 3 % (tableau 3). Cependant, on risque des déconvenues si la mortalité d'une année est exceptionnellement élevée pour une raison quelconque (épidémie, hiver rigoureux, etc). Les taux dont on se sert pour estimer le nombre de décès de l'année suivante étant exagérés par l'anomalie, ils conduisent à des nombres provisoires plus élevés que ceux qui seront fournis par les comptes. S'il s'avère que la mortalité de 1993 fut exceptionnellement élevée, ce qui est possible (voir la section de ce Rapport sur la mortalité), l'estimation des décès de 1994 le sera aussi. Pour cette raison, le nombre de 211 000 décès proposé comme donnée provisoire (tableau 1A) devrait être considéré avec plus de réserve que de coutume. Toutefois les États-Unis qui ont connu en 1993, comme le Canada, une augmentation insolite de la mortalité montrent par leurs données provisoires de 1994 un très léger déclin.

## **LA SITUATION DÉMOGRAPHIQUE DE L'EUROPE DES 15**

Avec l'entrée dans la Communauté européenne de l'Autriche, de la Suède et de la Finlande, on parle maintenant de l'Europe des 15. Pour avoir une idée de l'évolution générale de ce bloc de population, on a reconstitué l'espace de l'Europe des 15 pour les années précédentes. Il est regrettable que pour 1994 le Royaume-Uni n'ait pas encore fourni les statistiques courantes, ce qui oblige à des estimations.

Les indices démographiques nationaux présentés ici doivent être interprétés avec discernement, parce qu'ils tendent à faire oublier l'hétérogénéité souvent importante de la population dans un très grand nombre de pays. À l'aide des indices, on compare des populations dont les tailles sont très différentes et plus grand est le pays, plus fortes sont les chances que soit grande la diversité de sa population et avec elle, ses comportements démographiques. Il va de soi qu'il n'y a pas de commune mesure entre un pays comme la Norvège et les États-Unis. Dans le premier pays, l'espérance de vie est celle d'une population très homogène sur le plan ethnique, culturel, sanitaire, et où l'organisation sociale est uniforme sur tout le territoire, alors que dans le second, les 50 États ont des juridictions différentes, des programmes sociaux dissemblables et, surtout, des populations dont l'origine ethnique, les mœurs et la culture sont très variées, à un point tel que les statistiques démographiques sont disponibles par État et par race. Il en va de même du Canada et de ses provinces, de l'Allemagne et ses «lander», du Mexique et de ses États, etc. Cependant, dans leur façon de résumer les situations, les indices nationaux ont l'avantage de permettre des comparaisons à grande échelle et surtout dans le temps, qui sont préférables à de longues listes d'indices régionaux dont on ne saurait fixer le niveau de détail où s'arrêter.

Dans tout l'espace économique européen, le trait le plus remarquable de l'année 1994 est le recul très important et général de l'immigration internationale (tableau 4). À l'exception de la Suède, du Portugal et de

**Tableau 4. Effectifs et indicateurs démographiques des principaux pays industrialisés, 1993 et 1994**

Pays	Population au 1 <sup>er</sup> janvier			Naissances			Décès			Accroissement naturel			Solde migratoire												
	1993	1994	1995	1993	1994	1995	1993	1994	1995	1993	1994	1995	1993	1994	1995										
	En milliers																								
Belgique	10 068,3	10 101,0	10 180,0	120,0	116,4	107,0	104,9	13,0	11,5	19,0	18,4	5 180,6	5 196,6	5 215,7	67,4	69,7	62,9	107,0	104,9	13,0	11,5	19,0	18,4		
Danemark	80 614,1	81 352,6	81 552,5	795,0	767,0	890,9	892,6	-95,9	8,5	11,1	10,6	80 614,1	81 352,6	81 552,5	795,0	767,0	890,9	892,6	-95,9	8,5	11,1	10,6	340,0	473,9	
Allemagne	10 320,0	10 390,0	10 442,4	102,0	102,5	97,0	97,5	5,0	5,0	39,0	27,8	10 320,0	10 390,0	10 442,4	102,0	102,5	97,0	97,5	5,0	5,0	39,0	27,8	340,0	473,9	
Grèce	39 114,2	39 169,6	39 169,6	388,7	361,3	339,2	336,9	49,5	24,4	4,5 <sup>2</sup>	28,2	39 114,2	39 169,6	39 169,6	388,7	361,3	339,2	336,9	49,5	24,4	4,5 <sup>2</sup>	28,2	340,0	473,9	
Espagne	57 526,6 <sup>2</sup>	57 800,1	58 027,8	710,3	709,5	530,1	520,0	180,2	189,5	90,0	58,5	57 526,6 <sup>2</sup>	57 800,1	58 027,8	710,3	709,5	530,1	520,0	180,2	189,5	90,0	58,5	340,0	473,9	
France	3 556,5 <sup>2</sup>	3 571,0	3 576,6	48,9	48,0	31,0	30,8	17,9	17,2	-6,0	-9,6	3 556,5 <sup>2</sup>	3 571,0	3 576,6	48,9	48,0	31,0	30,8	17,9	17,2	-6,0	-9,6	340,0	473,9	
Irlande	56 952,7	57 153,7	57 247,5	537,5	544,5	541,2	553,5	-3,7	-9,0	194,0	118,0	56 952,7	57 153,7	57 247,5	537,5	544,5	541,2	553,5	-3,7	-9,0	194,0	118,0	340,0	473,9	
Italie <sup>3</sup>	395,2	400,9	406,6	5,4	5,5	3,9	3,8	1,5	1,7	4,2	4,0	395,2	400,9	406,6	5,4	5,5	3,9	3,8	1,5	1,7	4,2	4,0	340,0	473,9	
Luxembourg	15 238,9	15 341,3	15 422,8	195,7	195,6	137,8	133,3	57,9	62,3	59,7	19,0	15 238,9	15 341,3	15 422,8	195,7	195,6	137,8	133,3	57,9	62,3	59,7	19,0	340,0	473,9	
Pays-Bas <sup>4</sup>	7 909,6	8 005,9	8 039,9	95,3	92,4	82,5	80,7	12,8	11,7	32,0 <sup>2</sup>	13,1	7 909,6	8 005,9	8 039,9	95,3	92,4	82,5	80,7	12,8	11,7	32,0 <sup>2</sup>	13,1	340,0	473,9	
Autriche	9 850,3	9 868,0	9 912,1	114,0	109,2	106,4	99,2	7,6	10,0	0,8	14,6	9 850,3	9 868,0	9 912,1	114,0	109,2	106,4	99,2	7,6	10,0	0,8	14,6	340,0	473,9	
Portugal	5 055,0	5 077,9	5 098,8	65,0	65,2	51,0	48,0	14,0	17,2	9,1	3,6	5 055,0	5 077,9	5 098,8	65,0	65,2	51,0	48,0	14,0	17,2	9,1	3,6	340,0	473,9	
Finlande	8 692,0	8 745,1	8 816,4	117,8	112,2	97,0	91,8	20,8	20,4	31,9	50,9	8 692,0	8 745,1	8 816,4	117,8	112,2	97,0	91,8	20,8	20,4	31,9	50,9	340,0	473,9	
Suède	57 959,0	58 276,0	58 276,0	761,7	761,7	657,9	657,9	103,8	103,8	73,2	73,2	57 959,0	58 276,0	58 276,0	761,7	761,7	657,9	657,9	103,8	103,8	73,2	73,2	340,0	473,9	
Royaume-Uni	368 413,0	370 448,3	372 108,0 <sup>9</sup>	4 124,7	4 124,7	3 735,8	3 735,8	388,9	388,9	1 036,4	1 036,4	368 413,0	370 448,3	372 108,0 <sup>9</sup>	4 124,7	4 124,7	3 735,8	3 735,8	388,9	388,9	1 036,4	1 036,4	340,0	473,9	
Europe des 15	262,4	266,9	266,9	4,6 <sup>10</sup>	4,4	1,7	1,8	2,6	2,6	-0,3 <sup>10</sup>	-0,8	262,4	266,9	266,9	4,6 <sup>10</sup>	4,4	1,7	1,8	2,6	2,6	-0,3 <sup>10</sup>	-0,8	340,0	473,9	
Islande	4 299,2	4 324,8	4 384,4	59,7	60,1	46,1	44,1	13,6	16,0	12,5	7,6	4 299,2	4 324,8	4 384,4	59,7	60,1	46,1	44,1	13,6	16,0	12,5	7,6	340,0	473,9	
Norvège	6 908,0	6 968,6	7 021,2	83,7	83,0	62,4	61,9	21,3	21,1	37,6	31,6	6 908,0	6 968,6	7 021,2	83,7	83,0	62,4	61,9	21,3	21,1	37,6	31,6	340,0	473,9	
Suisse <sup>1</sup>	29,9	30,5	30,6	0,4 <sup>10</sup>	0,4	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	29,9	30,5	30,6	0,4 <sup>10</sup>	0,4	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	340,0	473,9
Leichtenstein	11 499,5	11 703,1	11 703,1	148,4	147,9	110,4	108,0	39,9	39,9	0,0	0,0	11 499,5	11 703,1	11 703,1	148,4	147,9	110,4	108,0	39,9	39,9	0,0	0,0	340,0	473,9	
AELE <sup>1</sup>	379 912,5	383 811,1 <sup>9</sup>	383 811,1 <sup>9</sup>	4 273,1	4 273,1	3 846,2	3 846,2	426,9	426,9	1 426,9	1 426,9	379 912,5	383 811,1 <sup>9</sup>	383 811,1 <sup>9</sup>	4 273,1	4 273,1	3 846,2	3 846,2	426,9	426,9	1 426,9	1 426,9	340,0	473,9	
EEE <sup>1</sup>	28 740,7	29 108,3	29 413,1	388,4	386,4	204,9	211,5	183,5	174,9	211,2	171,9	28 740,7	29 108,3	29 413,1	388,4	386,4	204,9	211,5	183,5	174,9	211,2	171,9	340,0	473,9	
Canada	256 899,0	259 681,0	261 638,0	4 039,0	3 949,0	2 268,0	2 294,0	1 771,0	1 655,0	894,0	736,0	256 899,0	259 681,0	261 638,0	4 039,0	3 949,0	2 268,0	2 294,0	1 771,0	1 655,0	894,0	736,0	340,0	473,9	
Etats-Unis	89 209,8	89 209,8	90 812,7 <sup>6</sup>	2 360,8	2 306,1	453,9	417,9	1 906,9	1 888,2	-318,2	-285,3	89 209,8	89 209,8	90 812,7 <sup>6</sup>	2 360,8	2 306,1	453,9	417,9	1 906,9	1 888,2	-318,2	-285,3	340,0	473,9	
Mexique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	340,0	473,9
Amérique du Nord	17 568,7	17 746,6	17 938,5	260,2	258,2	121,6	126,7	138,6	131,5	33,9	61,9	17 568,7	17 746,6	17 938,5	260,2	258,2	121,6	126,7	138,6	131,5	33,9	61,9	340,0	473,9	
Australie	3 485,4	3 524,8	3 577,2	58,9	57,4	27,2	27,1	31,7	30,3	8,7	22,0	3 485,4	3 524,8	3 577,2	58,9	57,4	27,2	27,1	31,7	30,3	8,7	22,0	340,0	473,9	
Nouvelle-Zélande	124 400,0	124 683,6	125 000,0	1 188,3	1 238,3	878,0	875,9	310,3	362,4	26,5 <sup>7</sup>	11,6 <sup>7</sup>	124 400,0	124 683,6	125 000,0	1 188,3	1 238,3	878,0	875,9	310,3	362,4	26,5 <sup>7</sup>	11,6 <sup>7</sup>	340,0	473,9	
Japon	124 400,0	124 683,6	125 000,0	1 188,3	1 238,3	878,0	875,9	310,3	362,4	26,5 <sup>7</sup>	11,6 <sup>7</sup>	124 400,0	124 683,6	125 000,0	1 188,3	1 238,3	878,0	875,9	310,3	362,4	26,5 <sup>7</sup>	11,6 <sup>7</sup>	340,0	473,9	

Voir notes à la fin du tableau.

Tableau 4. Effectifs et indicateurs démographiques des principaux pays industrialisés, 1993 et 1994 - suite

Pays	Taux d'accroissement total (pour 1 000) <sup>8</sup>		Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)		Espérance de vie <sup>5</sup>		Indice synthétique de fécondité	
	1993	1994	1993	1994	Hommes	Femmes	1993	1994
Belgique	3,2	3,0	8,0 <sup>10</sup>	7,6	73,0 <sup>10</sup>	79,8 <sup>10</sup>	1,61 <sup>2</sup>	1,55 <sup>2</sup>
Danemark	3,1	3,7	6,6 <sup>10</sup>	5,5	72,5 <sup>10</sup>	77,8 <sup>10</sup>	1,75 <sup>2</sup>	1,81
Allemagne	4,7	2,6	5,8	5,6	73,3	79,6	1,30	1,26
Grèce	4,2	3,1	8,3	8,3	74,9	79,9 <sup>10</sup>	1,38	1,38
Espagne	1,4	1,3	7,6	7,2	73,3 <sup>10</sup>	80,9	1,24	1,22
France	4,7	4,3	6,4 <sup>10</sup>	••	73,6 <sup>10</sup>	81,8 <sup>10</sup>	1,65 <sup>10</sup>	1,66
Irlande	3,1	2,1	6,7	5,9	72,3 <sup>10</sup>	77,9	2,03	1,86
Italie <sup>3</sup>	3,4	1,9	7,4 <sup>10</sup>	6,5	74,7	81,2	1,21 <sup>2</sup>	1,19
Luxembourg	14,3	14,1	8,5	5,3	72,6	79,1 <sup>10</sup>	1,70	1,72 <sup>2</sup>
Pays-Bas <sup>4</sup>	6,7	5,3	6,2	5,6	74,0 <sup>10</sup>	80,0	1,57	1,56 <sup>2</sup>
Autriche	5,6	3,1	6,5	6,3	73,3	79,7	1,51 <sup>2</sup>	1,45
Portugal	0,9	2,5	8,7	••	71,2	78,2 <sup>10</sup>	1,53 <sup>2</sup>	1,44
Finlande	4,5	4,1	4,4	4,7	72,1	79,5	1,82	1,85
Suède	6,1	8,1	5,5 <sup>10</sup>	4,9	76,1 <sup>10</sup>	81,3 <sup>10</sup>	2,00 <sup>2</sup>	1,89
Royaume-Uni	3,2	••	6,6 <sup>2</sup>	6,2	73,6	78,9 <sup>10</sup>	1,82 <sup>2</sup>	1,74
<b>Europe des 15</b>	<b>3,7</b>	<b>4,5</b>	<b>6,7<sup>2</sup></b>	<b>6,2</b>	<b>••</b>	<b>••</b>	<b>1,44<sup>2</sup></b>	<b>1,45<sup>2</sup></b>
Islande	10,2	6,9	4,8 <sup>10</sup>	••	76,9	80,7	2,21 <sup>10</sup>	2,11
Norvège	5,9	5,4	5,8	5,2	74,9	80,6	1,82 <sup>2</sup>	1,87
Suisse <sup>1</sup>	8,7	7,5	5,6 <sup>10</sup>	5,1	75,1	81,6	1,48 <sup>2</sup>	1,49
Leichtenstein	19,8	10,5	10,7	2,4	••	••	••	••
<b>AELE <sup>1</sup></b>	<b>••</b>	<b>••</b>	<b>••</b>	<b>••</b>	<b>••</b>	<b>••</b>	<b>••</b>	<b>••</b>
<b>EEE <sup>1</sup></b>	<b>3,9</b>	<b>3,0</b>	<b>6,6<sup>2</sup></b>	<b>6,2<sup>2</sup></b>	<b>••</b>	<b>••</b>	<b>1,50<sup>2</sup></b>	<b>1,46<sup>2</sup></b>
Canada	12,7 <sup>6</sup>	10,4 <sup>6</sup>	6,3	••	75,0 <sup>10</sup>	81,2 <sup>10</sup>	1,66	••
États-Unis	10,8 <sup>6</sup>	7,5 <sup>6</sup>	8,3	7,9	72,1 <sup>10</sup>	78,9 <sup>11</sup>	2,07	2,04
Mexique	18,0	18,0 <sup>6</sup>	33,7	30,3	69,4 <sup>11</sup>	75,8	3,08	2,90
<b>Amérique du Nord</b>	<b>••</b>	<b>••</b>	<b>••</b>	<b>••</b>	<b>••</b>	<b>••</b>	<b>••</b>	<b>••</b>
Australie	10,1 <sup>6</sup>	10,8 <sup>6</sup>	6,1	5,8	75,0 <sup>10</sup>	80,9 <sup>10</sup>	1,87	••
Nouvelle-Zélande	11,3 <sup>6</sup>	14,9 <sup>6</sup>	7,2	7,1	73,1	78,9	2,10 <sup>10</sup>	2,04
Japon	2,3	2,5	4,3	4,2	76,6	83,0	1,50	1,50

Voir notes à la fin du tableau.

Tableau 4. Effectifs et indicateurs démographiques des principaux pays industrialisés, 1993 et 1994 - fin

Pays	Mariages (en milliers)		Taux (pour 1 000)		Divorces (en milliers)		Taux (pour 1 000)		Naissances hors mariages (pour 100 naissances)	
	1993	1994	1993	1994	1993	1994	1993	1994	1993	1994
Belgique	54,2	52,0	5,4	5,1	21,6	22,0	2,1	2,2	..	..
Danemark	30,5	35,4	5,9	6,8	12,6	13,7	2,4	2,6	46,8	..
Allemagne	441,3	439,6	5,4	5,4	156,7	..	1,9	..	14,8	..
Grèce	61,0	59,0	5,9	6,7	7,2	7,0	0,7	0,7	2,8	..
Espagne	201,7	196,4	5,2	5,0	28,9	..	0,7	..	..	..
France	253,3	253,5	4,4 <sup>10</sup>	4,4	111,0	..	1,9	..	34,9	..
Irlande	16,1 <sup>10</sup>	16,3	4,5	4,6	..	..	..	..	19,5	..
Italie <sup>3</sup>	292,2	287,3	5,1	5,0	23,9	..	0,4	..	7,2	..
Luxembourg	2,4	2,4	6,0	5,8	0,7 <sup>10</sup>	0,7	1,8 <sup>10</sup>	1,7	12,9	..
Pays-Bas <sup>4</sup>	88,3	82,9	5,8	5,4	30,6	36,7	2,0	2,4	13,1	..
Autriche	45,0	43,3	5,6	5,4	16,4	17,6	2,1	2,2	26,3	..
Portugal	68,2	60,0	6,9	6,7	12,1	..	1,2	..	16,9	..
Finlande	23,7	24,9	4,7	4,9	12,3	13,8	2,4	2,7	30,3	..
Suède	33,9	33,9	3,9	3,9	21,7	22,1	2,5	2,5	50,4	..
Royaume-Uni	..	..	..	..	180,0	..	3,1	..	31,7	..
<b>Europe des 15</b>	..	..	<b>5,3<sup>2</sup></b>	<b>5,2<sup>2</sup></b>	..	..	<b>1,7</b>	..	..	..
Islande	1,2 <sup>10</sup>	1,3	4,7 <sup>10</sup>	4,9	0,5 <sup>10</sup>	0,5	2,0 <sup>10</sup>	1,8	58,3	..
Norvège	19,3 <sup>10</sup>	20,6	4,5	4,8	10,2 <sup>10</sup>	10,9	2,4 <sup>10</sup>	2,5	44,4	..
Suisse <sup>1</sup>	42,9	42,4	6,2 <sup>6</sup>	6,1	15,1	15,6	2,2 <sup>6</sup>	2,2	6,3	..
Leichtenstein	0,2 <sup>10</sup>	0,2	6,3 <sup>10</sup>	6,9	..	..	..	1,3	..	..
<b>AELE<sup>1</sup></b>	<b>234,4</b>	<b>226,6</b>	..	..	<b>268,3</b>	<b>80,5</b>	..	..	..	..
<b>EEE<sup>1</sup></b>	..	..	<b>5,2<sup>2</sup></b>	<b>5,2<sup>2</sup></b>	..	..	<b>1,7<sup>2</sup></b>	..	..	..
Canada	159,3	..	5,5	..	78,2	..	2,7	..	35,3	..
Etats-Unis	2 334,0	2 362,0	9,0	9,1	1 187,0	1 191,0	4,6	4,6	..	..
Mexique	679,9	..	7,7	..	38,4	..	0,4	..	..	..
<b>Amérique du Nord</b>	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Australie	113,3	111,2	6,4	5,8	48,3	48,3	2,7	2,7	..	..
Nouvelle-Zélande	22,0	21,9	6,3	6,2	9,1	9,2	2,6	2,6	..	..
Japon	792,6	782,7	6,4	6,3	179,2	195,1	1,4	1,6	..	..

<sup>1</sup> La Suisse ne fait plus partie depuis 1992 ni de l'AELE, ni de l'EEE. Pour permettre les comparaisons avec les données antérieures des grands ensembles, elle a été laissée à sa place. <sup>2</sup> Estimations d'Eurostat. <sup>3</sup> Population résidente. <sup>4</sup> Comprendant les corrections administratives. <sup>5</sup> En années et en dixèmes d'années. <sup>6</sup> Calculs de l'auteur. <sup>7</sup> Par différence entre les entrées et les sorties légales. <sup>8</sup> Les taux d'accroissement sont fournis par les pays. S'ils ne sont pas cohérents avec les populations des deux 1<sup>er</sup> janvier successifs, c'est sans doute que les estimations de population de l'année précédente ont été corrigées depuis le moment où l'information a été communiquée. <sup>9</sup> Une situation maximale en accordant au Royaume-Uni 59 millions d'habitants. <sup>10</sup> 1992. <sup>11</sup> 1993.

**Nota :** AELE : Association Économique de Libre Échange. EEE : Espace Économique Européen. CEE : Communauté Économique Européenne.

**Sources :** Eurostat. Suisse : Données obtenues directement de Genève. Canada : Statistique Canada. États-Unis : Census Bureau et N.C.H.S. (National Center for Health Statistics). Mexique : Données obtenues de Instituto Nacional de Estadística, Geografía e Informática. Australie : Données communiquées par le Australian Bureau of Statistics. Nouvelle-Zélande : Données communiquées par le Department of Statistics. Japon : Statistical Standards Department.



l'Espagne, tous les pays ont enregistré des soldes migratoires nettement plus faibles qu'en 1993. Même l'Allemagne, qui à elle seule a un solde qui représente depuis des années la moitié de celui de toute la communauté européenne, accuse un déclin de 28 %. L'Italie, qui avait eu en 1993 un solde inattendu et considérable de 194 000 personnes a constaté une baisse de 39 %, et les Pays-Bas, de 68 %, portant toutefois sur des effectifs moindres. Ces baisses n'ont d'autre origine que la volonté claire de la plupart des gouvernements de restreindre l'immigration.

Comme résultat, le taux d'accroissement total, qui dépend en Europe plus qu'au Canada de l'immigration, se trouve en baisse marquée partout, à l'exception du Danemark, du Portugal et de la Suède. Cette situation est aggravée par la chute du taux d'accroissement naturel dans plusieurs pays européens. Estimé pour l'Europe des 15 à 1,6 pour 1 000 en 1992, il a été calculé à 0,9 en 1994 par Eurostat<sup>3</sup>.

Si l'accroissement naturel est en baisse, c'est que la natalité continue de décliner dans la majorité des pays, parallèlement à une baisse de la fécondité mesurée en indice du moment. En 1994, **l'indice synthétique était à son plus bas en Italie avec 1,19 enfant par femme, guère plus faible que celui de l'Espagne, 1,22**. Le plus fort est celui de la Suède, même s'il a sensiblement faibli. Il se situe à 1,89 après avoir atteint 2,09 en 1992. La remontée de cet indice à partir de niveaux très faibles qui avait surpris de nombreux observateurs au début des années 90 avait été expliquée, d'une manière fort heureuse, par l'approche d'une stabilisation d'un calendrier tardif de la fécondité dans les générations. Les fluctuations à la baisse que l'on observe à des niveaux relativement élevés font sans doute partie des oscillations inévitables après la transition, alimentées par les aléas de la situation économique.

Les faibles indices de l'Europe méditerranéenne aujourd'hui ont sans doute pour origine le changement de calendrier de la fécondité. Ce changement se produit avec quelque vingt ans de retard sur celui qui a touché l'Europe du Nord. La faiblesse de ces indices provient du fait que les adultes plus âgées réduisent leur descendance par une contraception acceptée tardivement en même temps que les jeunes reportent à plus tard la formation de leur famille. Contrairement à ce que l'on trouve sous la plume de certains analystes, il y a peu de chance pour que l'on ait affaire à un nouveau modèle de fécondité. Il semble plus probable que l'on assiste à l'un de ces changements classiques mais qui déroutent l'observateur. Il n'en demeure pas moins que cette faible fécondité fait chuter le nombre de naissances; et malgré une longue espérance de vie, le nombre de décès se maintient. Ainsi l'accroissement naturel pour l'Italie devient négatif pour la seconde année consécutive (1993 : -3 700, 1994 : -9 000).

---

<sup>3</sup> Eurostat (1995). *La population de l'Union Européenne au 1<sup>er</sup> janvier 1995*. Tableau 1.

Les conceptions de l'existence que traduisent les comportements conjugaux comme la nuptialité, la divortialité, le recours à l'interruption volontaire de grossesse et la procréation hors mariage, sont très différents d'un pays à l'autre et ne s'organisent pas de manière cohérente, comme on serait tenté de le croire. Ainsi, l'Italie qui a l'indice de fécondité européen le plus faible présente un taux de nuptialité moyen de 5,0 pour 1 000 en 1994 et le taux de divortialité le plus faible (0,4 pour 1 000 en 1993). Par contre, la Suède, qui a l'indice synthétique le plus élevé, a le taux de nuptialité le plus faible (3,9 pour 1 000) et un taux de divortialité parmi les plus forts (2,5 pour 1 000).

C'est la distribution des proportions de naissances hors mariage qui montre entre les pays l'amplitude la plus forte : de près de 60 % en Islande en 1994 où le taux de nuptialité à 4,9 pour 1 000 n'est pas parmi les plus bas, à 3,0 % en Grèce. L'Autriche qui a un indice de nuptialité qui n'est pas particulièrement faible (5,4 pour 1 000) a pourtant 26 % de naissances hors mariage.

### **Mortalité**

Le nombre de décès continue de décroître. En estimant le niveau de décès dans les pays pour lesquels on ne possède pas de données, on pourrait fixer à 10 pour 1 000 le taux brut de mortalité de l'Europe des 15 en 1994. Ce serait une décroissance de trois dixièmes de point par rapport à 1993. Un pays semble faire exception par une hausse : l'Italie, où l'espérance de vie s'avère des plus élevée (tableau 4). Pour la mortalité infantile, le déclin, signalé l'an passé comme remarquable, se poursuit; de 6,5 pour 1 000 en 1994, il serait pour l'ensemble de la Communauté de 6,2 pour 1 000, un dixième de point plus faible que celui du Canada en 1993. Mais dans un classement par pays, le nôtre se trouverait derrière le Danemark (5,5), l'Allemagne (5,6), l'Irlande (5,9), le Luxembourg (5,3), les Pays-Bas (5,6), la Finlande (4,7), la Suède (4,9), le Royaume-Uni (6,2), l'Islande (4,8), et la Norvège (5,2). On peut se demander comment il se fait que ces pays aient pu aussi rapidement abaisser leur taux aussi fortement. Ces niveaux étant aussi considérablement en dessous des taux que l'on a jusqu'à présent quasi universellement observés, on peut spéculer sur des pratiques laissant à l'enfant à naître toutes les chances de survie.

### **LES PAYS D'EUROPE CENTRALE**

Les plus récents indicateurs démographiques de l'ancienne Europe de l'Est ne permettent pas d'ajouter beaucoup aux commentaires qui ont été faits dans le Rapport de 1994. Ce qui apparaît clair c'est, au fil des années, la tendance qu'ont les comportements de ces populations à se rapprocher des modèles de

l'Europe de l'Ouest ou de l'Amérique du Nord. La plupart des pays voient baisser la nuptialité, augmenter la divortialité et les naissances hors mariage, ce qui laisse penser à une multiplication des unions consensuelles.

Il vaut la peine de relever cependant deux différences essentielles : des espérances de vie plus faibles que dans le reste du monde occidental et une pratique très élevée de l'interruption volontaire de grossesse. Alors qu'au Canada on compte 27 interruptions volontaires de grossesse pour 100 naissances, les valeurs vont de 45 dans l'ancienne Allemagne de l'Est à 250 en Roumanie.

*L'Allemagne de l'Est se signale par des indices qui laissent perplexes. L'indice de fécondité aurait atteint depuis 1991 des niveaux extrêmement bas : 0,98 en 1991, 0,83 en 1992 et 0,77 en 1993. À ce rythme, deux femmes sur trois n'auraient pas de fille pour les remplacer à la génération suivante. Quant à la nuptialité, elle serait aussi en perte de vitesse. Les indices synthétiques pour 1992 seraient pour les hommes et les femmes de 290.*

## OU EN EST LE MEXIQUE ?

La seconde partie du Rapport sur l'état de la population de 1993 était consacrée à une présentation de la population du Mexique, élaborée principalement à partir des données disponibles à la fin des années quatre-vingt. On soulignait les défis que cette population devait relever pour que soient atteints en l'an 2000 les objectifs fixés par le gouvernement. Le principal de ces défis était et demeure la réduction de la croissance démographique qui entrave le progrès économique. Comme cette croissance dépend uniquement de l'accroissement naturel, toute la problématique repose sur le contrôle de la fécondité. À la lumière de l'évolution récente, il paraissait douteux que le pays puisse abaisser suffisamment sa natalité dans le court délai que le gouvernement lui avait imposé. Or tout récemment, en juillet 1995, le pouvoir exécutif fédéral a publié un nouveau programme national de la population pour le lustre 1995-2000<sup>4</sup>. En introduction figure une analyse de l'évolution récente qui confirme en la mettant à jour celle qui avait été faite dans le Rapport sur la population du Canada de 1993.

Dans ce nouveau programme plus réaliste, il n'est plus question d'une croissance de 1 % en l'an 2000, objectif fixé par le Plan national de 1977. Évaluée à 1,6 % en 1995, la croissance pourrait atteindre l'objectif du 1,0 % vers 2018 et devenir nulle au-delà des limites de la projection, soit après 2030. Le pays aurait alors largement dépassé les 130 millions d'habitants, et cela à condition que des efforts soient entrepris et soutenus pour réduire encore la fécondité. Entre 1960 et 1974, la fécondité était effectivement

<sup>4</sup> Programa Nacional de Poblacion 1995-2000. Poder Ejecutivo Federal.

passée de 7 enfants par femme à 2,9. Cependant, la cadence de la baisse n'est pas parvenue à se maintenir au cours des 10 dernières années. Après des débuts spectaculaires, comme il avait été prévu, les obstacles à la poursuite de la chute sont devenus nombreux et difficiles à surmonter. Parmi les points mentionnés dans le programme sur lesquels il faudrait agir pour relancer le processus, on peut mentionner :

- l'élévation du niveau d'instruction, spécialement dans les populations rurales. Ces populations ne réduisent leur taille que lentement malgré une forte émigration, étant alimentées précisément par une forte natalité;
- le coût de la contraception elle-même, pour les individus et celui des campagnes pour la promouvoir, pour le gouvernement;
- l'élévation de l'âge au mariage pour réduire la durée de la vie conjugale fertile des femmes;
- l'augmentation de la participation des femmes au marché du travail.

Le programme est bien structuré, finement détaillé et considère les très nombreux aspects du développement démographique et économique. La question qui se pose est celle de ses possibilités de réalisation, car il est assorti d'un coût inconnu mais sans doute élevé et le pays se trouve dans une situation économique difficile.

## **NUPTIALITÉ**

Au Canada, comme pratiquement partout dans le monde occidental, la nuptialité, telle qu'on l'a connue, depuis des siècles, voire des millénaires, continue de décliner. Cette institution qui légitimait l'union d'un homme et d'une femme par un acte légal et public assorti de règles était, jusqu'à présent, fondamentale à la civilisation occidentale et d'autres. Elle apparaît battue en brèche remarquablement vite par l'union consensuelle, discrète, privée et dont ni le début ni la fin ne font l'objet d'un acte d'état civil susceptible de donner lieu à une comptabilité.

Au Canada, le nombre de mariages a atteint un sommet en 1972 (environ 200 500). Après un déclin, la forte hausse observable à la fin des années soixante est attribuable à l'arrivée massive des premières générations du baby-boom aux âges où d'ordinaire on se marie. Par la suite, des reprises temporaires n'ont que modéré la tendance à la baisse qui fait en sorte qu'en 1993 on a enregistré moins de mariages que 25 ans plus tôt, alors que pendant ce temps la population augmentait de près de 30 %.

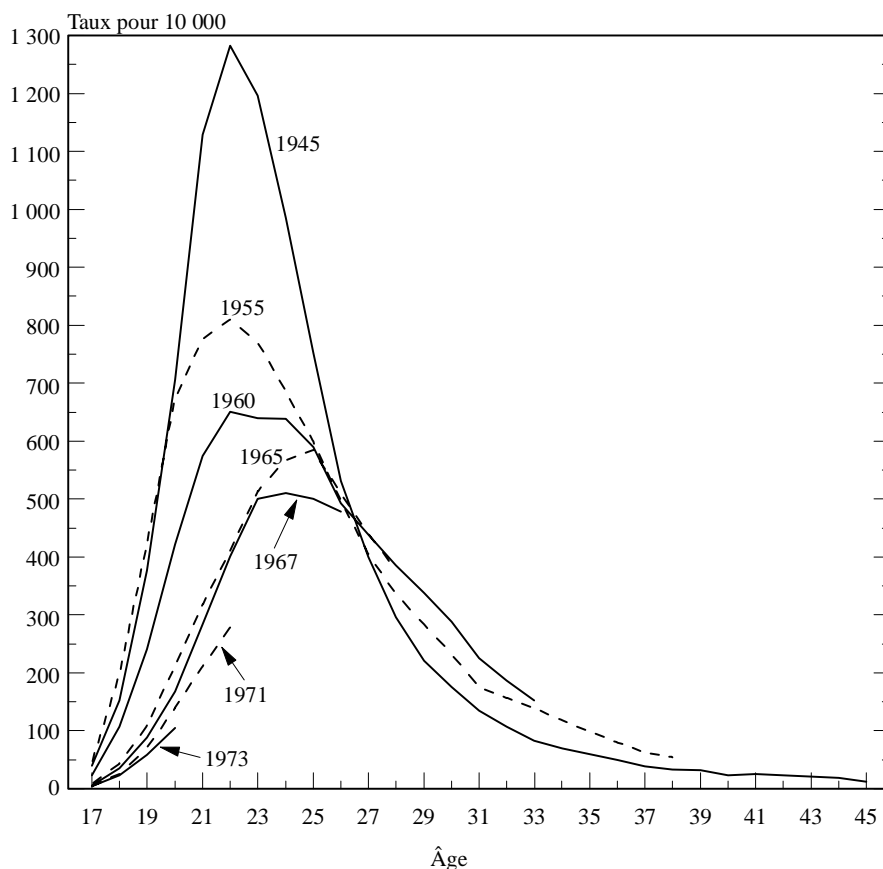
*Pour la quatrième année de suite, en 1993, le nombre de mariages au Canada a diminué pour se situer à 159 316 (tableau A2, en annexe), une chute de 16,4 % en 4 ans qui a affecté tant les premiers mariages que les*

**Tableau 5. Mariages, premiers mariages et remariages, Canada, 1967-1993**

Année	Nombre de mariages	Nombre de premiers mariages		Nombre et proportion de mariages où au moins un des conjoints a déjà été marié		Nombre et proportion de remariages où les deux conjoints ont déjà été mariés	
		Hommes	Femmes	Nombre	%	Nombre	%
1967	165 879	151 883	151 488	20 417	12,3	7 970	39,0
1968	171 766	157 309	156 783	21 133	12,3	8 307	39,3
1969	182 183	162 853	162 690	27 494	15,1	11 329	41,2
1970	188 428	167 267	167 421	29 975	15,9	12 193	40,7
1971	191 324	168 944	169 072	31 698	16,6	12 934	40,8
1972	200 470	176 537	177 155	33 582	16,8	13 666	40,7
1973	199 064	173 355	174 135	36 047	18,1	14 591	40,5
1974	198 824	170 678	172 107	39 063	19,6	15 800	40,4
1975	197 585	167 022	168 817	42 300	21,4	17 031	40,3
1976	186 844	155 679	157 412	43 098	23,1	17 499	40,6
1977	187 344	154 906	156 854	44 750	23,9	18 178	40,6
1978	185 523	151 884	154 016	46 254	24,9	18 892	40,8
1979	187 811	152 731	154 982	48 309	25,7	19 600	40,6
1980	191 069	154 138	156 918	50 600	26,5	20 422	40,4
1981	190 082	151 978	154 506	52 340	27,5	21 340	40,8
1982	188 360	149 419	152 825	52 979	28,1	21 438	40,5
1983	184 675	144 960	147 968	53 342	28,9	22 080	41,4
1984	185 597	144 674	147 907	55 436	29,9	23 177	41,8
1985	184 096	144 009	146 718	54 632	29,7	22 833	41,8
1986	175 518	137 665	138 523	52 678	30,0	22 170	42,1
1987	182 151	138 454	139 324	60 106	33,0	26 529	44,1
1988	187 728	142 956	143 943	61 665	32,8	26 892	43,6
1989	190 640	145 733	146 242	62 276	32,7	27 029	43,4
1990	187 737	143 637	145 350	60 393	32,2	26 094	43,2
1991	172 251	131 996	133 576	55 578	32,3	23 644	42,5
1992	164 573	125 505	126 955	53 547	32,5	23 139	43,2
1993	159 316	121 104	122 479	52 405	32,9	22 644	43,2

Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Mariages*, n° 84-212 au catalogue et données non publiées, Division de la démographie, Section des estimations de population et calculs de l'auteur.

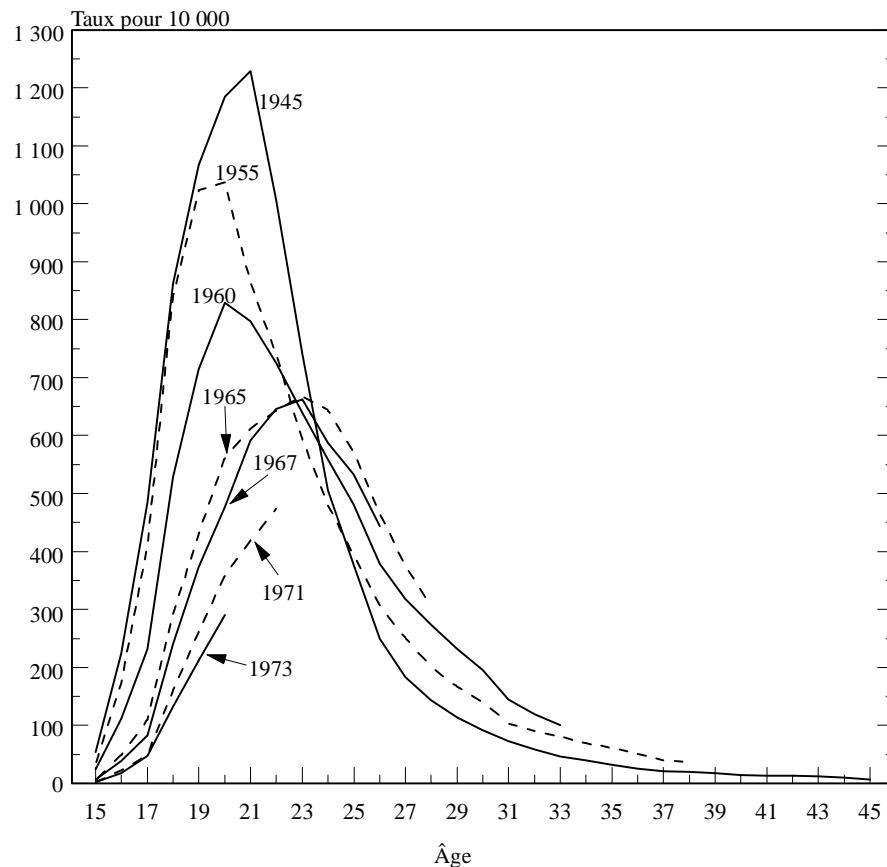
Figure 2a. Courbe de distribution des taux de nuptialité des célibataires de sexe masculin, Canada (quelques générations récentes)



Source : Tableau A3.1.

**remariages.** Néanmoins, on remarque que la chute du nombre de premiers mariages après 1972 est plus prononcée, plus précoce et plus constante que celle de l'ensemble des mariages. La raison en est, évidemment, que le nombre de remariages a augmenté considérablement au cours de la période, suite à la libéralisation de la divortialité qui a augmenté le nombre de personnes candidates au remariage. En fait, le nombre de mariages où au moins un des conjoints avait déjà été marié est passé de 20 400 en 1967, a culminé à 62 300 en 1989 pour redescendre à 52 405 en 1993 (tableau 5). En termes relatifs, ces mariages représentaient un huitième de tous les mariages de 1967 et environ le tiers des mariages depuis 1986.

Figure 2b. Courbe de distribution des taux de nuptialité des célibataires de sexe féminin, Canada (quelques générations récentes)



Source : Tableau A3.2.

Comme la structure par âge de la population peut affecter le nombre des mariages sans que soit impliquée la nuptialité, l'examen des indices par âge est plus révélateur des tendances encore qu'ils se ressentent de l'intensité de la nuptialité du proche passé. Les tableaux A3.1 et A3.2 (en annexe) montrent encore une décroissance de ces taux jusque vers l'âge de 28 ans pour les femmes et de la trentaine pour les hommes. Cette décroissance est loin d'être compensée par le faible accroissement des mariages tardifs. Cet affaiblissement de l'intérêt pour l'institution est confirmé par le comportement des générations. La surface sous la courbe des graphiques 2A et 2B ne cesse de se réduire.

**Tableau 6. Pourcentage des marié(e)s dans la population selon le sexe et le groupe d'âge, Canada, 1951 et 1991**

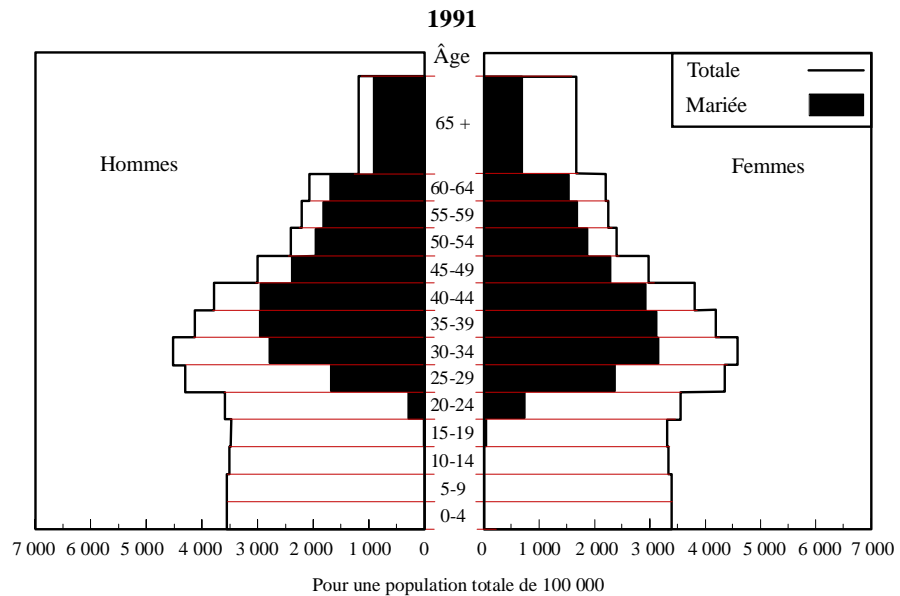
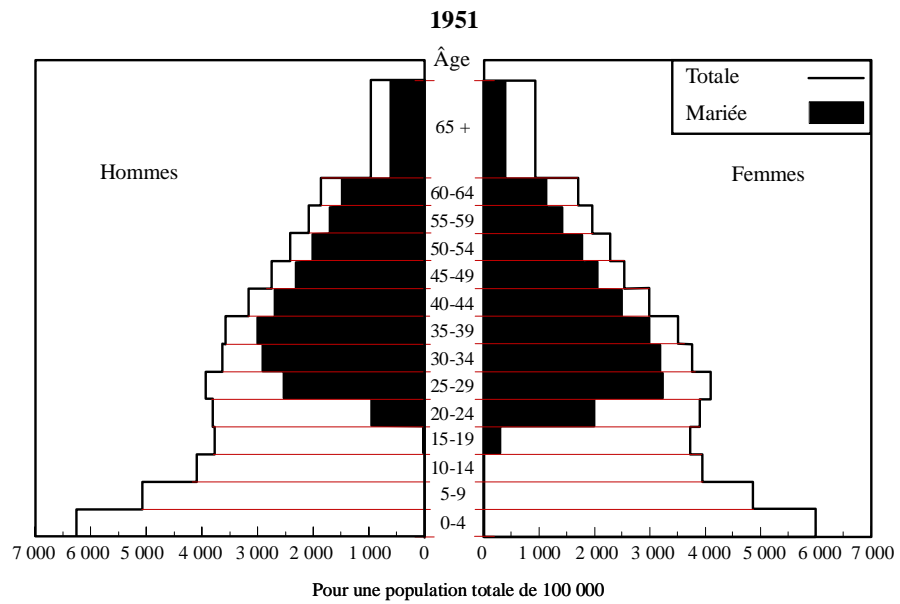
Groupe d'âge	1951		1991	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
15-19	1,0	7,9	0,5	1,4
20-24	25,5	51,2	9,0	20,7
25-29	64,6	78,5	39,3	54,1
30-34	79,9	84,4	61,8	68,8
35-39	84,2	84,8	72,1	74,1
40-44	85,2	83,2	77,5	76,2
45-49	84,6	81,2	80,0	76,6
50-54	83,7	77,6	81,7	76,8
55-59	82,8	72,7	82,5	74,6
60-64	80,1	65,5	82,2	68,9
65 +	65,7	41,6	76,1	42,0
Total	44,3	45,1	45,6	44,5

Sources : Statistique Canada, Recensements du Canada, 1951, *Population*, Volume II et 1991, *Âge, sexe et état matrimonial*, n° 93-310 au catalogue et calculs de l'auteur.

Ce retard au mariage, qui pour une part importante des individus conduit à son abandon, a des conséquences sur le portrait de la société présenté par les recensements. La comparaison de celui de 1951 avec celui de 1991 est saisissante (tableau 6). Dans le groupe des 20-24 ans, un homme sur quatre était marié; aujourd'hui on en compte un sur onze. Chez les femmes qui se marient plus jeunes, il y en avait une sur deux, et quarante ans plus tard, une sur cinq. À preuve que les retards se transforment souvent en abandons, aux âges avancés on constate aussi des proportions très différentes entre les deux dates. Dans le groupe des hommes de 40 à 44 ans, la proportion est passée de 85,2 % en 1951 à 77,5 % en 1991, et dans le groupe des femmes de 35 à 39 ans, de 84,8 % à 74,1 %. La figure 3 et le tableau 6 montrent pour tous les âges les changements. Enfin, il faut penser que les statistiques du Canada agrègent celles de 12 provinces ou territoires fort différents. En particulier, le Québec a certainement connu des changements plus impressionnants puisque son indice synthétique de nuptialité première (tableau 7) pour 1993 à 324 pour 1 000 pour les hommes et 365 pour 1 000 pour les femmes est considérablement plus bas que celui du reste du Canada (562 et 600 pour 1 000).



Figure 3. Pyramides des âges de la population mariée en comparaison de la population totale, Canada, 1951 et 1991



Sources : Statistique Canada, Recensements du Canada, 1951, *Population*, Volume II et 1991, *Âge, sexe et état matrimonial*, n° 93-310 au catalogue.

Tableau 7. Indice synthétique de nuptialité première, Canada, provinces et territoires, 1987-1993 (pour 1 000)<sup>1</sup>

	1987		1988		1989		1990		1991		1992		1993	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Terre-Neuve	592	576	626	628	664	669	644	658	597	611	547	571	531	553
Île-du-Prince-Édouard	668	686	728	739	798	807	768	766	717	724	675	688	703	714
Nouvelle-Écosse	614	653	637	680	640	685	610	649	568	600	544	579	532	565
Nouveau-Brunswick	589	617	644	675	639	680	624	659	574	599	544	573	525	553
Québec	413	436	425	453	424	455	408	459	377	425	333	376	324	365
Ontario	619	669	635	690	647	697	653	698	606	646	579	623	553	595
Manitoba	614	662	617	669	624	679	637	690	592	647	594	642	579	625
Saskatchewan	589	632	600	647	625	677	613	665	613	651	601	633	609	639
Alberta	558	610	590	642	621	665	625	673	590	635	580	622	582	620
Colombie-Britannique	597	638	633	684	641	693	638	694	599	651	592	631	576	612
Yukon	445	476	525	623	497	558	518	591	465	514	538	565	403	465
Territoires du Nord-Ouest	299	345	302	314	301	326	313	327	285	308	270	291	280	309
CANADA	554	594	574	620	585	630	582	631	543	588	518	561	504	544
CANADA SANS QUÉBEC	603	648	626	676	640	688	641	687	599	640	579	620	562	600

<sup>1</sup> Hommes de 17 à 49 ans et femmes de 15 à 49 ans.

Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, données non publiées, Division de la démographie, Section des estimations de population et calculs de l'auteur.

## LES DIVORCES DE 1992 ET 1993

Les données détaillées sur les divorces de 1992 n'étaient pas disponibles lors de la rédaction du Rapport de 1994. Ce retard, occasionné par la vérification des données des années récentes, a été comblé et les nombres pour les années 1992 et 1993 sont maintenant disponibles. Les changements apportés aux nombres publiés antérieurement ont été discutés dans le Rapport de 1994.

Le nombre de divorces a augmenté de quelque 2 000 en 1992 -première hausse depuis 1987- pour dépasser les 79 000 (tableau A4, en annexe). On remarquera que la hausse enregistrée en 1992 est essentiellement le résultat d'une augmentation de 2 800 divorces en Ontario, soit 10,0 % de plus que l'année précédente. Cette hausse n'est d'ailleurs pas étrangère à l'augmentation de 2,6 % pour le Canada dans son ensemble. Cette forte hausse observée pour l'Ontario va à l'encontre de la tendance récente, puisque depuis 1990 le nombre de divorces diminuait relativement plus rapidement dans cette province qu'ailleurs au pays. Il n'y a probablement pas de modification de la divortialité, mais un problème de comptabilité. Outre l'Ontario, le Québec (-579), l'Alberta (-171) et le Manitoba (-133) montrent des fléchissements du nombre de divorces supérieurs à la centaine pour cette année-là.

En 1993, on a compté 78 227 divorces, soit une diminution de 807 par rapport à l'année précédente (-1,0 %). C'est encore une fois en Ontario que la variation annuelle est la plus forte avec une chute de 1 560 divorces (-5,1 %). Alors que ce nombre augmente de 458 en Colombie-Britannique (4,4 %) et de 395 en Alberta (4,8 %), il demeure relativement stable dans toutes les autres provinces. En résumé, il semble que *depuis 1989, le nombre de divorces se stabilise au Canada*. Une variation dans un sens observée dans une province est compensée par une variation dans le sens opposé dans d'autres la même année ou par la même l'année suivante. Ces variations annuelles positives ou négatives, observées au niveau des provinces ou du pays dans son ensemble ne semblent pas résulter de changements de comportement des individus, mais sont plutôt le résultat du fonctionnement de l'appareil judiciaire. Il faut se souvenir que le divorce est de juridiction fédérale et que les cours de justice disposent de liberté dans leur fonctionnement.

### Intensité et durée

Les faibles variations annuelles du nombre de divorces se reflètent sur la stabilité de l'indice synthétique de divortialité. Entre 1990 et 1993, l'écart entre le minimum et le maximum de cet indice n'est que de 78 divorces pour 10 000 mariages (tableau 8). Cette récente stabilité de l'intensité du phénomène contraste avec la hausse quasi continue que celle-ci avait connue depuis la libéralisation du divorce en 1969 et surtout avec la recrudescence

**Tableau 8. Divorces réduits par durée de mariage (pour 10 000), Canada, promotions de mariage 1943-1944 à 1992-1993**

Année	Nombre de mariages par année civile	Promotion de mariage	Mariages de la promotion	Durée du mariage (années)																									Année d'observation	L.S.D. <sup>1</sup>
				0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24		
1944	104 656	1943-44	109 242																									44	1969	1 367
1945	111 376	1944-45	108 016																									51	1970	1 861
1946	137 398	1945-46	124 387																									52	1971	1 881
1947	130 400	1946-47	133 899																									48	1972	2 004
1948	126 118	1947-48	128 259																									50	1973	2 231
1949	124 087	1948-49	125 103																									50	1974	2 670
1950	125 083	1949-50	124 585																									51	1975	2 932
1951	128 408	1950-51	126 746																									51	1976	3 072
1952	128 474	1951-52	128 441																									53	1977	3 063
1953	131 034	1952-53	129 754																									54	1978	3 108
1954	128 629	1953-54	129 832																									50	1979	3 180
1955	128 029	1954-55	128 329																									74	1980	3 276
1956	132 713	1955-56	130 371																									57	1981	3 526
1957	133 186	1956-57	132 950																									83	1982	3 654
1958	131 525	1957-58	132 356																									67	1983	3 519
1959	132 474	1958-59	132 000																									81	1984	3 305
1960	130 338	1959-60	131 406																									91	1985	3 118
1961	128 475	1960-61	129 407																									82	1986	3 908
1962	129 381	1961-62	128 928																									80	1987	4 789
1963	131 111	1962-63	130 246																									77	1988	4 140
1964	138 135	1963-64	134 623																									89	1989	3 996
1965	145 519	1964-65	141 827																									90	1990	3 841
1966	155 596	1965-66	150 558																									95	1991	3 763
1967	165 879	1966-67	160 738																									94	1992	3 839
1968	171 766	1967-68	168 823																									112	1993	3 812

Année	Nombre de mariages par année civile	Promotion de mariage	Mariages de la promotion	Durée du mariage (années)																									Année d'observation	I.S.D. <sup>1</sup>
				0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24		
1969	182 183	1968-69	176 975	3	22	53	83	122	158	182	184	171	165	160	153	148	146	133	112	103	121	139	118	106	90	81	80			
1970	188 428	1969-70	185 306	3	25	55	92	151	177	192	192	176	174	165	163	159	139	127	112	121	147	118	113	100	96	87	77			
1971	191 324	1970-71	189 876	4	28	61	106	161	186	189	191	184	180	173	166	151	132	115	129	151	121	113	101	96	93	86				
1972	200 490	1971-72	195 907	4	33	74	117	174	193	196	197	191	188	186	169	145	126	145	159	131	122	111	100	98	78					
1973	199 064	1972-73	199 777	5	36	83	129	181	203	212	211	206	204	180	155	138	152	175	138	126	111	103	99	101						
1974	198 824	1973-74	198 944	5	44	94	136	184	213	227	229	218	189	168	146	160	184	149	129	111	109	107	98							
1975	197 585	1974-75	198 205	6	52	104	147	199	225	242	234	214	185	163	172	197	150	139	130	111	111	104								
1976	193 343	1975-76	195 464	8	59	111	161	217	251	246	227	194	165	195	207	165	152	131	121	116	105									
1977	187 344	1976-77	190 344	8	63	116	162	227	250	240	208	180	200	225	181	158	143	127	117	123										
1978	185 523	1977-78	186 434	7	65	123	175	235	250	221	200	230	248	196	175	155	137	133	117											
1979	187 811	1978-79	186 667	8	58	132	185	226	226	211	252	274	211	185	164	152	141	129												
1980	191 069	1979-80	189 440	7	65	135	176	206	210	268	297	227	207	184	169	152	132													
1981	190 082	1980-81	190 576	8	71	133	154	190	269	316	250	218	189	181	162	163														
1982	188 360	1981-82	189 221	9	65	118	144	260	326	263	232	216	193	181	165															
1983	184 675	1982-83	186 518	8	64	109	209	322	273	247	219	201	184	173																
1984	185 597	1983-84	185 136	8	63	150	270	263	253	237	213	208	172																	
1985	184 096	1984-85	184 847	8	72	212	249	260	251	231	221	219																		
1986	175 518	1985-86	179 807	10	103	217	265	263	248	240	224																			
1987	182 151	1986-87	178 835	20	106	216	251	259	253	240																				
1988	187 728	1987-88	184 940	19	106	214	252	261	227																					
1989	190 640	1988-89	189 184	19	109	210	267	291																						
1990	187 738	1989-90	189 189	17	110	233	275																							
1991	172 251	1990-91	179 994	19	118	231																								
1992	164 573	1991-92	168 412	21	114																									
1993	159 316	1992-93	161 945	24																										

<sup>1</sup> Indice synthétique de divortialité.

Nota : Les taux après 1980 ont été révisés.

Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, données non publiées, Division de la démographie, Section des estimations de population et calculs de l'auteur.

**Tableau 9. Distribution en pourcentage des divorces réduits, par durée de mariage, Canada, 1980-1993 (en pourcentage)**

Année	Durée du mariage (années)					Durée moyenne
	0-5	6-9	10-14	15-19	20-25	
1980	24,2	24,7	21,6	15,8	13,7	11,5
1981	24,3	24,5	21,4	15,8	14,0	11,5
1982	24,2	24,7	21,7	15,6	13,8	11,5
1983	24,4	24,7	22,0	15,7	13,3	11,4
1984	23,5	24,4	22,0	15,9	14,2	11,6
1985	23,3	24,2	22,0	16,0	14,5	11,6
1986	24,8	24,3	21,1	15,3	14,5	11,5
1987	26,2	23,7	20,6	15,2	14,3	11,4
1988	27,2	23,0	20,3	15,1	14,4	11,3
1989	28,0	22,6	20,3	15,1	14,0	11,2
1990	28,8	22,4	20,2	14,7	13,9	11,1
1991	29,2	22,3	20,4	14,5	13,7	11,0
1992	30,0	22,2	20,0	14,3	13,4	10,9
1993	30,5	22,4	20,0	14,4	12,7	10,8

Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, données non publiées, Division de la démographie, Section des estimations de population et calculs de l'auteur.

éphémère qu'avaient entraînée les changements à la loi en 1985. La diminution des mariages entraîne inévitablement la diminution des divorces, surtout que ceux-ci se produisent assez rapidement après le mariage.

La tendance à la concentration des divorces aux faibles durées de mariage se poursuit malgré la stabilisation de l'intensité du phénomène : 30,5 % des personnes divorcées durant l'année 1993 étaient mariées depuis au plus 5 ans, alors que le pourcentage correspondant pour les divorcés de 1990 étaient de 28,8 % et de 24,2 % en 1980 (tableau 9). *Non seulement les mariages sont moins nombreux et plus tardifs, mais ils durent de moins en moins.*

## NATALITÉ ET FÉCONDITÉ

*Le nombre de naissances a diminué d'un peu plus de 10 000 en 1993 pour atteindre 388 394 (tableau A5, en annexe). Il s'agit d'une baisse de 2,6 % par rapport à l'année précédente, la plus forte tant en nombre qu'en pourcentage depuis 1972. C'est la troisième année consécutive pour laquelle on enregistre une baisse. Le taux brut de natalité de 13,2 pour 1 000 est le plus faible jamais enregistré au Canada (tableau 1B). L'arrivée des classes creuses aux âges où la fécondité est d'ordinaire à son plus haut ne laisse*

pas présager de changement dans la tendance observée depuis 1990 et il est à prévoir que nombre de naissances et taux brut de natalité continueront à décroître dans le proche avenir.

Seul le Manitoba a enregistré une infime augmentation de 120 naissances en 1993, soit 0,7 % de plus qu'en 1992. Outre cette province, l'Ontario (-1,8 %) et la Colombie-Britannique (-0,3 %) ont connu une diminution relative moindre que le Canada dans son ensemble. En nombre, c'est au Québec que la baisse est la plus importante (diminution de 3 755 naissances); mais en termes relatifs, la diminution est plus forte à Terre-Neuve (-7,2 %), à l'Île-du-Prince-Édouard (-5,2 %), en Saskatchewan (-4,9 %) et en Alberta (-4,2 %) qu'au Québec (-3,9 %).

*Cette chute du nombre de naissances au Canada n'est pas un simple effet de structure par âge puisqu'elle est accompagnée d'une baisse des indices synthétiques de fécondité. L'indice du Canada est passé de 1,69 à 1,66 enfant par femme, soit une baisse de 1,8 %.* Il a diminué dans toutes les provinces, sauf au Manitoba où il est passé de 1,91 à 1,94 enfant par femme. Si on fait exception de cette dernière province, la baisse de 1993 n'a pas seulement été généralisée géographiquement, mais a touché pratiquement tous les groupes d'âge avant 35 ans dans toutes les provinces et aussi tous les rangs de naissance. L'année 1993 apparaît donc comme une année creuse. Il est probable que la récession du début de la décennie soit responsable au moins en partie de cet état de chose.

Les effets encourageants<sup>5</sup> du programme québécois d'aide financière aux parents semblent s'estomper, du moins à en juger par les naissances de premier rang. Ces incitatifs ne sont pas parvenus à combler les effets néfastes sur la fécondité qu'entraîne la récession, puisque en 1993 l'indice synthétique tous rangs confondus a diminué au Québec dans la même proportion que dans le reste du Canada (-3 %). On sait que l'aide financière croît avec le nombre d'enfants et, surtout, qu'elle devient substantiellement plus importante pour les naissances de rang trois et plus. Une observation plus précise permet de croire que le programme ne reste tout de même pas inopérant. Si pour la seconde année consécutive l'indice de rang un a diminué plus rapidement au Québec (-4 %) qu'ailleurs au Canada (-1 %), il est demeuré légèrement supérieur à celui des autres provinces, alors qu'avant l'instauration du programme l'indice québécois était de 10 % inférieur (tableau 10). Au contraire, l'indice de rang deux n'a que légèrement diminué au Québec alors qu'il diminuait beaucoup plus fortement ailleurs. En 1986, cet indice était de 17 % inférieur au Québec, mais pour la première fois en 1993 il a légèrement surpassé celui du reste du Canada. Les indices de rangs trois et plus demeurent faibles partout, mais ont diminué moins rapidement au Québec qu'ailleurs au Canada. On peut donc conclure que le programme

<sup>5</sup> Dans le sens d'une augmentation souhaitée de la fécondité du moment.

**Tableau 10. Taux de fécondité et indices synthétiques par rang de naissance et âge de la mère pour le Québec et le reste du Canada<sup>1</sup>, 1982-1993**

Rang	Année	15-19		20-24		25-29		30-34		35-39		40-44		Indice synthétique		
		Québec	Reste du Canada	Québec	Reste du Canada	Québec	Reste du Canada	Québec	Reste du Canada	Québec	Reste du Canada	Québec	Reste du Canada	Québec	Reste du Canada	Canada
1	1982	12,88	24,96	52,32	53,12	49,22	48,00	15,66	18,01	3,52	3,94	0,47	0,52	0,6704	0,7428	0,7231
	1983	12,47	23,31	51,46	51,94	49,77	48,84	16,08	19,40	3,71	4,57	0,46	0,51	0,6697	0,7429	0,7232
	1984	12,39	22,56	48,69	49,46	49,66	49,14	15,96	20,46	3,91	4,74	0,53	0,54	0,6558	0,7345	0,7136
	1985	12,48	21,57	46,94	47,02	49,93	49,18	16,81	20,74	3,95	4,71	0,47	0,56	0,6529	0,7185	0,7014
	1986	12,97	21,08	46,82	45,67	49,60	48,18	17,41	20,48	4,42	5,03	0,49	0,66	0,6586	0,7055	0,6935
	1987	13,43	20,40	45,37	43,84	50,71	47,49	18,44	20,84	4,45	5,40	0,65	0,72	0,6653	0,6934	0,6864
	1988	13,90	20,76	48,22	43,94	53,93	49,52	19,22	22,13	4,71	6,05	0,69	0,77	0,7033	0,7158	0,7129
	1989	14,86	22,16	50,75	45,02	57,70	50,16	21,45	23,51	5,19	6,28	0,64	0,85	0,7529	0,7399	0,7435
	1990	15,66	22,83	53,08	45,04	60,44	52,55	23,54	25,16	5,64	6,88	0,66	0,89	0,7951	0,7667	0,7739
	1991	14,93	23,55	52,24	43,64	61,30	50,77	24,27	24,92	6,22	7,00	0,73	0,90	0,7984	0,7659	0,7647
	1992	15,05	22,74	48,66	41,64	59,87	50,61	24,68	25,82	6,09	7,30	0,78	0,99	0,7756	0,7455	0,7524
	1993	14,61	22,06	47,00	40,66	55,80	49,54	24,46	26,67	6,25	7,67	0,86	1,10	0,7449	0,7386	0,7393
	2	1982	1,59	4,49	22,56	30,69	49,00	46,16	25,62	26,27	5,76	6,18	0,60	0,64	0,5257	0,5721
1983		1,54	4,29	21,88	30,07	47,39	46,29	25,03	27,57	5,29	6,66	0,61	0,76	0,5087	0,5782	0,5993
1984		1,59	4,18	21,58	29,56	48,53	47,31	26,52	28,77	5,69	7,38	0,61	0,71	0,5226	0,5895	0,5716
1985		1,63	4,08	20,53	28,43	47,13	47,66	26,02	29,77	5,77	7,72	0,58	0,79	0,5083	0,5922	0,5699
1986		1,65	3,86	18,73	27,07	45,90	47,41	25,03	30,54	5,71	8,16	0,67	0,81	0,4885	0,5893	0,5626
1987		1,86	4,02	19,12	25,80	43,87	46,43	25,36	31,19	6,05	8,78	0,68	0,95	0,4847	0,5859	0,5592
1988		1,78	3,75	19,54	25,30	43,98	44,99	27,13	31,40	6,75	9,26	0,83	1,12	0,5000	0,5791	0,5584
1989		1,93	4,06	20,62	25,01	45,31	44,70	28,65	32,39	7,05	9,63	0,73	1,10	0,5215	0,5845	0,5681
1990		2,21	4,14	21,79	24,60	48,96	44,41	31,51	33,84	7,98	10,15	0,91	1,20	0,5668	0,5917	0,5853
1991		2,10	4,30	22,14	24,05	48,38	43,42	32,16	33,20	7,82	10,42	0,85	1,16	0,5673	0,5827	0,5789
1992		2,36	4,56	21,97	23,83	49,25	43,08	33,20	34,59	8,68	10,74	0,94	1,40	0,5820	0,5911	0,5888
1993		2,29	4,47	22,09	22,73	47,64	41,38	33,57	33,76	8,72	11,18	1,11	1,42	0,5771	0,5748	0,5751
3		1982	0,11	0,49	4,30	8,33	15,66	19,71	14,63	16,17	4,58	5,27	0,58	0,61	0,1993	0,2529
	1983	0,14	0,44	3,87	8,05	14,57	19,49	14,02	16,40	4,07	5,44	0,54	0,60	0,1860	0,2521	0,2341
	1984	0,10	0,44	3,69	7,83	14,06	19,49	13,79	17,25	4,31	5,60	0,57	0,65	0,1826	0,2563	0,2364
	1985	0,15	0,45	3,63	7,73	13,68	19,41	13,17	17,32	4,26	5,84	0,51	0,70	0,1770	0,2572	0,2356
	1986	0,18	0,48	3,36	7,42	13,05	19,19	12,20	17,60	4,30	6,05	0,57	0,74	0,1683	0,2574	0,2336
	1987	0,18	0,42	3,50	7,25	12,17	18,53	11,61	17,58	3,88	6,33	0,57	0,76	0,1595	0,2544	0,2290
	1988	0,18	0,48	3,55	7,16	12,37	18,20	12,18	17,84	4,07	6,73	0,52	0,84	0,1644	0,2563	0,2320
	1989	0,22	0,48	4,28	7,19	13,85	17,69	13,86	18,41	4,61	7,08	0,65	0,96	0,1873	0,2591	0,2403
	1990	0,17	0,50	4,49	7,08	15,03	17,17	15,14	18,33	5,21	7,25	0,58	0,91	0,2032	0,2562	0,2425
	1991	0,19	0,51	4,61	6,98	15,09	16,76	15,74	18,49	5,46	7,20	0,66	0,89	0,2087	0,2542	0,2428
	1992	0,24	0,59	4,95	6,95	15,36	16,21	16,55	17,83	5,63	7,31	0,80	0,93	0,2176	0,2491	0,2413
	1993	0,25	0,56	5,28	6,83	14,77	15,15	15,89	17,45	5,55	7,13	0,73	0,96	0,2123	0,2404	0,2335

Voir notes à la fin du tableau.



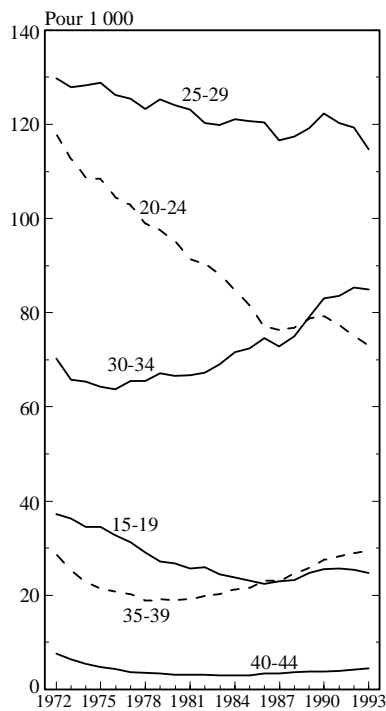
**Tableau 10. Taux de fécondité et indices synthétiques par rang de naissance et âge de la mère pour le Québec et le reste du Canada<sup>1</sup>, 1982-1993 - fin**

Rang	Année	15-19		20-24		25-29		30-34		35-39		40-44		Indice synthétique			
		Québec	Reste du Canada	Québec	Reste du Canada	Québec	Reste du Canada	Québec	Reste du Canada	Québec	Reste du Canada	Québec	Reste du Canada	Québec	Reste du Canada	Canada	
4	1982	0,01	0,03	0,55	1,58	2,85	5,28	4,19	5,87	2,20	2,76	0,42	0,47	0,0512	0,0800	0,0720	
	1983	0,01	0,03	0,58	1,48	2,77	5,17	3,89	5,83	1,93	2,77	0,34	0,47	0,0476	0,0788	0,0703	
	1984	0,02	0,04	0,51	1,47	2,61	5,34	3,64	5,82	1,74	2,73	0,33	0,43	0,0443	0,0792	0,0697	
	1985	0,02	0,04	0,47	1,44	2,44	5,22	3,48	5,96	1,83	2,84	0,28	0,54	0,0426	0,0802	0,0700	
	1986	0,02	0,03	0,48	1,48	2,39	5,16	3,31	5,95	1,70	2,83	0,37	0,49	0,0413	0,0797	0,0694	
	1987	0,02	0,04	0,50	1,50	2,21	5,02	3,19	5,71	1,67	2,86	0,35	0,46	0,0397	0,0780	0,0677	
	1988	0,02	0,05	0,54	1,48	2,40	4,94	3,07	5,78	1,69	2,91	0,43	0,49	0,0407	0,0783	0,0683	
	1989	0,01	0,05	0,58	1,57	2,59	4,87	3,65	6,13	1,67	3,07	0,35	0,56	0,0442	0,0813	0,0716	
	1990	0,00	0,04	0,75	1,65	2,79	4,73	3,95	6,02	2,24	3,11	0,35	0,54	0,0504	0,0805	0,0727	
	1991	0,01	0,05	0,81	1,65	3,22	4,69	4,18	6,03	2,11	3,22	0,35	0,47	0,0535	0,0805	0,0737	
	1992	0,03	0,06	0,91	1,68	3,13	4,53	4,35	5,84	2,20	3,02	0,42	0,53	0,0552	0,0783	0,0726	
	1993	0,02	0,05	0,82	1,57	3,05	4,31	4,49	5,67	2,23	3,16	0,45	0,56	0,0553	0,0766	0,0713	
	5+	1982	0,00	0,00	0,12	0,37	0,79	1,89	1,34	3,04	1,56	2,53	0,51	0,91	0,0206	0,0437	0,0373
		1983	0,00	0,00	0,10	0,33	0,69	1,86	1,39	3,05	1,22	2,23	0,49	0,75	0,0195	0,0411	0,0352
		1984	0,00	0,00	0,07	0,33	0,65	1,85	1,33	2,96	1,22	2,33	0,39	0,73	0,0183	0,0410	0,0348
		1985	0,00	0,01	0,08	0,37	0,66	1,85	1,13	2,91	1,03	2,12	0,33	0,67	0,0162	0,0396	0,0332
		1986	0,00	0,00	0,09	0,36	0,67	1,81	1,28	2,83	1,07	2,07	0,36	0,65	0,0174	0,0387	0,0329
		1987	0,00	0,01	0,11	0,34	0,64	1,85	1,17	2,87	0,94	2,19	0,34	0,71	0,0160	0,0398	0,0334
1988		0,00	0,00	0,09	0,38	0,62	1,71	1,31	2,97	1,18	2,11	0,40	0,68	0,0180	0,0393	0,0336	
1989		0,00	0,00	0,13	0,41	0,77	1,76	1,60	2,87	1,30	2,15	0,35	0,63	0,0207	0,0391	0,0342	
1990		0,01	0,01	0,14	0,44	0,76	1,91	1,51	2,92	1,30	2,27	0,39	0,67	0,0206	0,0411	0,0357	
1991		0,00	0,00	0,14	0,43	0,80	1,94	1,62	2,99	1,39	2,27	0,34	0,59	0,0214	0,0412	0,0362	
1992		0,00	0,01	0,20	0,41	0,96	1,96	1,68	2,95	1,33	2,28	0,37	0,68	0,0227	0,0414	0,0367	
1993		0,00	0,02	0,13	0,35	0,65	1,24	1,12	1,70	0,78	1,09	0,18	0,28	0,0144	0,0234	0,0211	
Tous rangs		1982	14,60	29,97	79,86	94,09	117,52	121,05	61,44	69,35	17,42	20,69	2,58	3,15	1,4671	1,6915	1,6301
		1983	14,16	28,07	77,89	91,88	115,18	121,65	60,40	72,26	16,23	21,66	2,43	3,09	1,4315	1,6931	1,6221
		1984	14,10	27,23	74,54	88,65	115,53	123,13	61,23	75,26	16,86	22,78	2,43	3,06	1,4235	1,7006	1,6261
		1985	14,28	26,15	71,65	85,00	113,84	123,25	60,62	76,70	16,84	23,22	2,16	3,26	1,3970	1,6878	1,6101
		1986	14,82	25,46	69,49	82,01	111,60	121,75	59,24	77,40	17,19	24,14	2,47	3,35	1,3740	1,6705	1,5920
		1987	15,49	24,89	68,60	78,74	109,60	119,32	59,75	78,19	16,99	25,56	2,59	3,60	1,3651	1,6515	1,5758
	1988	15,87	25,04	71,95	78,26	113,30	119,37	62,90	80,13	18,39	27,05	2,87	3,90	1,4265	1,6687	1,6051	
	1989	17,02	26,76	76,34	79,19	120,21	119,17	69,20	83,33	19,82	28,21	2,72	4,11	1,5266	1,7039	1,6577	
	1990	18,06	27,53	80,26	78,80	127,98	120,77	75,66	86,27	22,38	29,66	2,89	4,21	1,6361	1,7362	1,7101	
	1991	17,23	28,41	79,95	76,76	128,79	117,58	77,96	85,63	23,00	30,11	2,93	4,01	1,6493	1,7125	1,6963	
1992	17,70	27,95	76,69	74,51	128,56	116,39	80,46	87,03	23,92	30,65	3,31	4,54	1,6532	1,7054	1,6917		
1993	17,17	27,15	75,32	72,13	121,92	111,62	79,53	85,26	23,51	30,23	3,32	4,33	1,6039	1,6536	1,6403		

<sup>1</sup> 1982 à 1990 sans Terre-Neuve.

Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Naissances*, n° 84-210 au catalogue, Division de la démographie, Section des estimations de population et calculs de l'auteur.

**Figure 4. Évolution des taux de fécondité par groupe d'âge, Canada, 1972-1993**



**Sources :** Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, *Naissances*, n° 84-210 au catalogue, Division de la démographie, Section des estimations de population et calculs de l'auteur.

d'aide financière, tel qu'il existe, semble n'avoir maintenant que peu d'effets sur la décision d'avoir un premier enfant, mais continue à inciter quelques Québécoises à avoir le deuxième ou troisième enfant qu'elles n'auraient peut-être pas mis au monde sans lui.

### Premières naissances différées

L'augmentation de la fécondité aux âges élevés qui a commencé à se dessiner au milieu des années 1970 se poursuit en même temps que décline cette fécondité chez les plus jeunes (figure 4). Il s'ensuit des changements importants de la répartition des naissances selon le rang et l'âge. Il y a peu de temps encore, les naissances survenant à des femmes âgées de 30 ans et plus étaient majoritairement de rang élevé. En 1971, par exemple, les deux tiers (66 %) des enfants auxquels ces femmes donnaient naissance étaient de rang 3 ou plus; en 1993, cette fraction n'en représente pas un tiers (31 %). Aujourd'hui, c'est souvent leur premier (30 %) ou deuxième (39 %) enfant que les femmes mettent au monde en fin de vie féconde (tableau 11).

**Tableau 11. Enfants mis au monde par des femmes âgées de 30 ans et plus selon le rang de naissance, Canada, 1971-1993**

Rang	1971	1976	1981	1986	1991	1992	1993
Nombre							
Rang 1	9 446	12 586	20 193	27 447	40 703	42 753	44 707
Rang 2	15 698	21 761	31 355	40 788	54 916	58 381	59 097
Rang 3 +	49 732	31 228	33 331	38 059	49 049	49 707	46 777
Total	74 876	65 575	84 879	106 294	144 668	150 841	150 581
Pourcentage							
Rang 1	12,6	19,2	23,8	25,8	28,1	28,3	<b>29,7</b>
Rang 2	21,0	33,2	36,9	38,4	38,0	38,7	<b>39,2</b>
Rang 3 +	<b>66,4</b>	47,6	39,3	35,8	33,9	33,0	<b>31,1</b>
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

**Sources :** Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Naissances*, n° 84-210 au catalogue et calculs de l'auteur.

**Tableau 12. Pourcentage de naissances selon les différents rangs pour lesquelles la mère était âgée de 30 ans et plus, Canada, 1971-1993**

Rang	1971	1976	1981	1986	1991	1992	1993
1	<b>6,7</b>	8,7	12,3	17,3	23,3	24,9	<b>26,7</b>
2	15,4	18,8	25,2	31,4	39,6	41,5	43,2
3	32,0	34,4	40,5	45,6	53,5	54,6	56,1
4	49,0	51,0	53,6	56,4	61,4	62,2	64,6
5 +	74,6	72,9	71,6	69,7	72,2	72,6	69,0
Total	21,5	19,6	23,6	29,2	36,2	37,9	39,2

Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Naissances*, n° 84-210 au catalogue et calculs de l'auteur.

Le phénomène apparaît encore plus nettement au tableau 12 qui présente pour chaque rang de naissance le pourcentage de celles dont la mère était âgée de 30 ans ou plus. *En 1971, seulement un quinzième des premières naissances étaient de mères âgées de 30 ans ou plus, tandis qu'aujourd'hui c'est plus du quart. La baisse de la fécondité est donc concomitante au changement important de son calendrier.*

Évidemment la logique veut que ce ne soit pas toutes les naissances qui soient différées mais surtout les deux premières. Cet âge a augmenté de 2,3 ans pour la première naissance et de 2,2 ans pour la seconde entre 1971 et 1993, passant de 23,9 ans à 26,2 ans pour la première naissance et de 26,5 ans à 28,7 ans pour la seconde (tableau 13). *En moyenne, les femmes aujourd'hui mettent donc au monde leur premier enfant à l'âge où leur mère enfantait leur deuxième.* Pour des raisons faciles à comprendre, au cours de la même période, l'âge moyen des mères à la

**Tableau 13. Âge moyen de la mère à la naissance de l'enfant selon son rang, Canada, 1971-1993**

Rang	1971	1976	1981	1986	1991	1992	1993
1	<b>23,9</b>	24,4	25,1	25,6	25,9	26,1	<b>26,2</b>
2	<b>26,5</b>	27,0	27,6	28,2	28,6	28,6	<b>28,7</b>
3	29,0	29,2	29,5	29,9	30,2	30,2	30,3
4	31,0	31,2	31,2	31,2	31,3	31,3	31,5
5 +	34,2	34,3	33,7	33,1	33,0	33,0	32,2
Total	27,1	26,8	27,1	27,5	27,8	27,9	28,0

Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Naissances*, n° 84-210 au catalogue et calculs de l'auteur.

naissance des enfants de rang supérieur n'a pas augmenté autant. L'âge moyen à la troisième naissance n'a augmenté que d'un an environ, celui à la quatrième, d'une demi-année et celui aux rangs cinq et plus a diminué<sup>6</sup> de deux ans.

Les raisons du report de la naissance du premier enfant sont nombreuses et ont déjà été longuement discutées par les chercheurs en sciences humaines. Pour ce qui est de la tendance de fond, on retiendra l'augmentation de la scolarité et de l'apprentissage sous toutes ses formes de même que la participation accrue au marché du travail. Pour ce qui est de la période récente, c'est-à-dire depuis le début des années quatre-vingt, il y a consensus sur la précarité de l'emploi quand ce n'est pas la difficulté d'accéder au marché du travail. Le désir de fonder une famille ressort de toutes les enquêtes auprès des jeunes. Il ne s'agit donc pas pour le moment d'un changement profond dans la façon de concevoir la vie qui est en cause. Cependant, les faits sont là et le report de la première naissance ne signifie pas seulement que les chances d'atteindre le nombre d'enfants souhaités se réduisent, mais peut avoir aussi des implications sur le genre de relations que parents et enfants entretiendront dans le cycle de vie.

## **LES INTERRUPTIONS VOLONTAIRES DE GROSSESSE**

### **La qualité des données**

Bien que sa pratique ait été libéralisée par les modifications apportées au code criminel en août 1969, au point de vue des statistiques, les interruptions volontaires de grossesse au Canada, parce qu'elles demeurent controversées sont toujours difficiles à comptabiliser et les mesures du phénomène sont fragiles. Parce que la Cour suprême du Canada a déclaré inconstitutionnelle ces modifications en janvier 1988, les avortements au Canada ne sont pas illégaux, mais ils demeurent un sujet qui divise l'opinion publique et rend difficile la mesure correcte du phénomène qui permettrait de juger avec précision de son ampleur.

Le nombre total d'interruptions volontaires de grossesse connues dont ont fait l'objet les Canadiennes inclut les interruptions volontaires de grossesse (appelées autrefois avortements thérapeutiques) pratiquées dans les hôpitaux et celles pratiquées en clinique, au pays ou ailleurs dans le monde, en particulier aux États-Unis. Les données publiées ne sont exhaustives pour aucune de ces catégories. Depuis la décision de la Cour suprême, l'une après l'autre, après le Québec qui les avaient devancées, les provinces ont vu apparaître des cliniques sur leur territoire. Les statistiques sur les interruptions volontaires de grossesse pratiquées en clinique couvrent donc le Québec pour

---

<sup>6</sup> La composition de ce groupe ouvert a changé au cours de la période, on y retrouve une proportion moins grande de naissances de rang très élevé.

**Tableau 14. Nombre d'interruptions volontaires de grossesse pratiquées sur des Canadiennes, d'après différentes sources d'informations, Canada, 1970-1993**

Année	À l'hôpital <sup>1</sup>	En clinique <sup>2</sup>	Aux États-Unis <sup>3</sup>	Total
1970	11 152	..	..	11 152
1971	30 923	..	6 309	37 232
1972	38 853	..	6 573	45 426
1973	43 201	..	5 501	48 702
1974	48 136	..	4 299	52 435
1975	49 311	..	4 394	53 705
1976	54 478	..	4 234	58 712
1977	57 564	..	2 300	59 864
1978	62 290	2 618	1 802	66 710
1979	65 043	3 629	1 073	69 745
1980	65 751	4 704	1 644	72 099
1981	65 053	4 207	2 651	71 911
1982	66 254	4 506	4 311	75 071
1983	61 750	3 635	3 983	69 368
1984	62 247	3 571	3 631	69 449
1985	62 712	3 706	2 798	69 216
1986	63 462	3 498	2 612	69 572
1987	63 585	3 681	2 757	70 023
1988	66 137	4 617	1 939	72 693
1989	70 702	7 059	1 551	79 312
1990	71 092	20 236 <sup>4</sup>	1 573	92 901
1991	70 277	23 343 <sup>5</sup>	1 439	95 059 <sup>5</sup>
1992	70 408	31 151 <sup>5</sup>	526	102 085 <sup>5</sup>
1993	72 434	31 508	461	104 403

<sup>1</sup> Se rapporte aux interruptions volontaires de grossesse dans les hôpitaux canadiens.

<sup>2</sup> Pour les années 1978 à 1989, les renseignements ne portent que sur le Québec. En 1990, ils concernent Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse, le Québec, l'Ontario, le Manitoba et la Colombie-Britannique. Les données de 1991 à 1993 comprennent l'Alberta en plus des provinces des années précédentes.

<sup>3</sup> Interruptions volontaires de grossesse légales pratiquées sur des résidentes canadiennes dans certains États américains, en particulier ceux limitrophes du Canada.

<sup>4</sup> Le nombre d'interruptions volontaires de grossesse pratiquées en clinique en Ontario a été révisé pour 1990; il est passé de 10 208 à 8 993.

<sup>5</sup> Les chiffres ont été révisés par suite du rapport produit en retard par la province du Québec pour 1992 au sujet de 1 588 interruptions volontaires de grossesse pratiquées en clinique.

**Source :** Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Les avortements thérapeutiques 1993*, n° 82-219 au catalogue.

la période allant de 1978 à 1989, province à laquelle s'ajoutent Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse, l'Ontario, le Manitoba et la Colombie-Britannique en 1990 et l'Alberta en 1991.

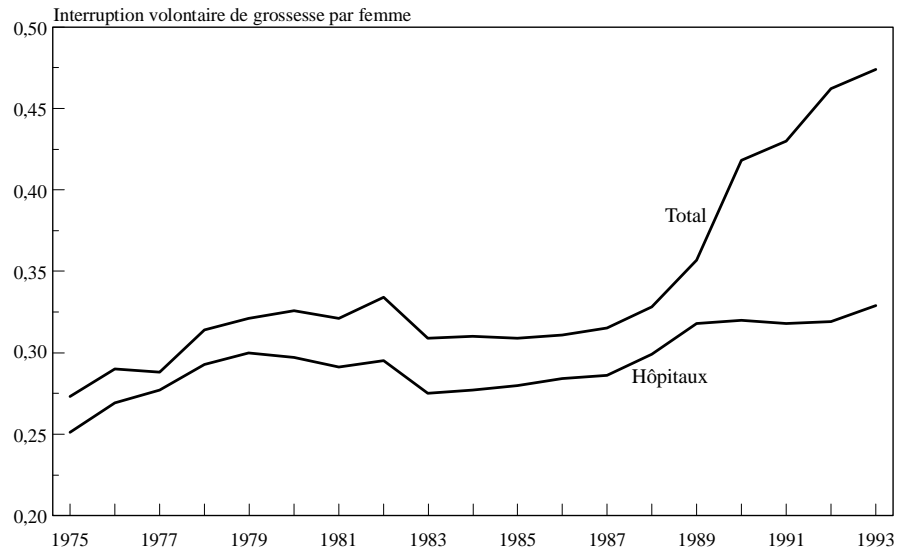
Alors qu'entre 1978 et 1988 le nombre annuel d'interruptions volontaires de grossesse est demeuré relativement stable, en 1990, en une seule année, ce nombre est passé de 79 300 à 92 900, soit une augmentation d'environ 13 600 ou 17 % (tableau 14). Il y a là toutefois un artifice comptable puisque 97 % de cette hausse, soit plus de 13 000, est due au seul accroissement du nombre de celles pratiquées dans les cliniques dont 85 % réalisées dans l'une ou l'autre des cinq provinces qui cette année-là les déclaraient pour la première fois. Il est intrigant de constater qu'alors que le nombre d'interruptions volontaires de grossesse pratiquées en clinique augmentait

de 187 %, celui de celles pratiquées à l'hôpital demeurait à peu près inchangé (hausse de 0,6 %). On ne peut croire qu'en une seule année les attitudes des Canadiennes sur ce sujet aient changé autant du seul fait que de nouvelles cliniques aient ouvert leurs portes. Si c'eût été le cas, on aurait vraisemblablement assisté à une baisse de la natalité et de la fécondité. Or, en 1990, le nombre de naissances a augmenté de 12 800 pour atteindre 405 500, un sommet depuis 25 ans. L'indice synthétique est quant à lui monté à 1,71 enfant par femme, là encore une marque inégalée depuis 1978.

Quelque 16 États américains, principalement des États limitrophes, fournissent depuis des années, à la demande de Statistique Canada, des données sur les interruptions volontaires de grossesse pratiquées sur des Canadiennes; avant 1975, seul l'État de New-York avait souscrit à la demande canadienne. Si avec le temps le nombre d'États qui communiquent des renseignements à Statistique Canada a augmenté, d'un État à l'autre la qualité de la couverture continue d'être inégale (certains États ne collectent pas l'information sur les interruptions volontaires de grossesse pratiquées en clinique, tandis que d'autres ne collectent pas systématiquement celle sur le lieu de résidence). Les variations annuelles du nombre d'interruptions volontaires de grossesse pratiquées sur des Canadiennes aux États-Unis sont donc plus fonction de changements apportés au soin de la collecte que d'une modification des comportements. Par exemple, l'augmentation de 1 660 interruptions volontaires de grossesse entre 1981 et 1982 est due en bonne partie au fait que l'État de Washington a fourni cette année-là pour la première fois des renseignements à ce sujet; on y avait compté 1 155 interruptions volontaires de grossesse, ce qui représente 70 % de la hausse de 1 660 pratiquées sur des Canadiennes aux États-Unis.

Les statistiques sur les interruptions volontaires de grossesse pratiquées en milieu hospitalier au pays, sans être exemptes de lacunes, sont certainement les plus complètes. Elles proviennent des rapports produits par les provinces et les territoires qui les obtiennent des hôpitaux et sont recueillies par Statistique Canada depuis 1970. Toutefois, depuis 1983, l'Île-du-Prince-Édouard n'a pas fourni de rapport, et pour les résidentes de cette province, on n'a donc que le nombre d'interruptions volontaires de grossesse pratiquées dans d'autres provinces. De plus, certains hôpitaux de la Colombie-Britannique ont cessé de remplir la formule de déclaration des cas individuels en 1992 et les données pour cette province proviennent en partie de la formule de déclaration des cas et en partie du système de renseignements hospitaliers sur la morbidité (HMRI). Non seulement plusieurs caractéristiques démographiques ou médicales manquent, mais on peut aussi douter de l'intégralité de la couverture.

**Figure 5. Indices synthétiques d'interruptions volontaires de grossesse total et pratiquées en hôpital, Canada, 1975-1993**



**Sources :** Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Les avortements thérapeutiques 1993*, n° 82-219 au catalogue, Division de la démographie, Section des estimations de population et calculs de l'auteur.

### **L'indice synthétique d'interruption volontaire de grossesse**

Il est donc très difficile d'identifier avec certitude des changements de tendance dans les comportements ou des variations provinciales et à fortiori d'en expliquer les causes. La figure 5 propose deux mesures conjoncturelles de l'intensité de l'interruption volontaire de grossesse au Canada pour la période 1975 à 1993. Ce sont deux indices synthétiques, le premier calculé à partir des actes pratiqués en hôpital et l'autre à partir de l'ensemble des interruptions volontaires de grossesse connues.

Le premier permet d'avoir une meilleure représentation des changements de tendance avec le temps puisque les statistiques sur les interruptions volontaires de grossesse pratiquées en hôpital ont été sans doute moins affectées par les changements apportés à la loi. On dénote une tendance à la hausse jusqu'en 1979 où l'indice atteint 0,30 interruption par femme. Depuis, avec quelques oscillations, le niveau se maintient : 0,28 en 1988, 0,33 en 1993.

Le second donne, théoriquement, une meilleure estimation de l'intensité. Avant 1989, les deux indices cheminent à peu près de concert si ce n'est

que l'on peut discerner des hausses sporadiques liées à l'agrandissement de l'univers couvert; par exemple l'année 1978 marque le début de l'inclusion des interruptions volontaires de grossesse pratiquées en clinique au Québec et celle de 1982 celui des interruptions volontaires de grossesse pratiquées sur des Canadiennes, lesquelles ont été communiquées par l'État de Washington. Après 1989, avec la multiplication des provinces déclarantes, les deux courbes suivent des tendances totalement différentes. L'indice synthétique, toutes sources, augmente brusquement, passant de 0,33 par femme en 1988 à 0,47 en 1993, soit une augmentation de 44 % en cinq ans.

### **L'âge à l'interruption volontaire de grossesse**

L'analyse des caractéristiques démographiques des femmes qui font l'objet d'une interruption volontaire de grossesse est aussi rendue difficile par des lacunes dans les données. En 1993, par exemple, les données complètes sur les caractéristiques démographiques des femmes qu'ont fait l'objet d'une interruption volontaire de grossesse ne sont disponibles que pour 54 444 cas, soit 75,2 % de celles qui ont été effectuées à l'hôpital<sup>7</sup>. Il faut ajouter que le nombre est lié au nombre de conceptions et celles-ci au nombre de femmes et à l'utilisation de la contraception, autant d'informations inaccessibles. En ce qui concerne l'âge des femmes au moment de l'interruption volontaire de grossesse, on suppose que celles pour qui les données sont manquantes ne diffèrent pas suffisamment de celles dont l'âge est connu pour invalider les conclusions présentées ici. Il faut convenir que c'est une hypothèse contestable.

Sous cette hypothèse le tableau 15 présente le nombre d'interruptions volontaires de grossesse selon le groupe d'âge et leur distribution en pourcentage. On remarque que ce nombre chez les plus jeunes femmes n'a pratiquement pas changé au cours de la période alors qu'il a augmenté de façon notable chez les plus âgées. La variation annuelle moyenne du nombre sur l'ensemble de la période est de 0,1 % par année pour les moins de 17 ans et de 1,8 % pour les 18-19 ans. En comparaison, ce nombre chez les femmes âgées de 30-34 ans et 35-39 ans a augmenté beaucoup plus rapidement, passant de 5 730 à 17 015 pour le premier de ces groupes d'âge et de 3 447 à 9 544 pour le second, soit des variations annuelles moyennes de 5,9 % et 5,5 % respectivement. Quant au nombre d'interruptions volontaires de grossesse chez les femmes des groupes d'âge intermédiaires (20-24 ans et 25-29 ans), il a augmenté, mais à peu près au même rythme que l'ensemble, de sorte que la proportion de femmes âgées de moins de 20 ans parmi celles qui ont fait l'objet d'une interruption volontaire de grossesse a diminué fortement aux dépens de celle des femmes âgées de plus de 30 ans. La proportion

<sup>7</sup> Les cliniques ne communiquent pas l'âge des femmes qui interrompent volontairement leur grossesse.



**Tableau 15. Nombre d'interruptions volontaires de grossesse selon l'âge de la femme, distribution en pourcentage et taux pour 1 000 femmes, Canada, 1975-1993**

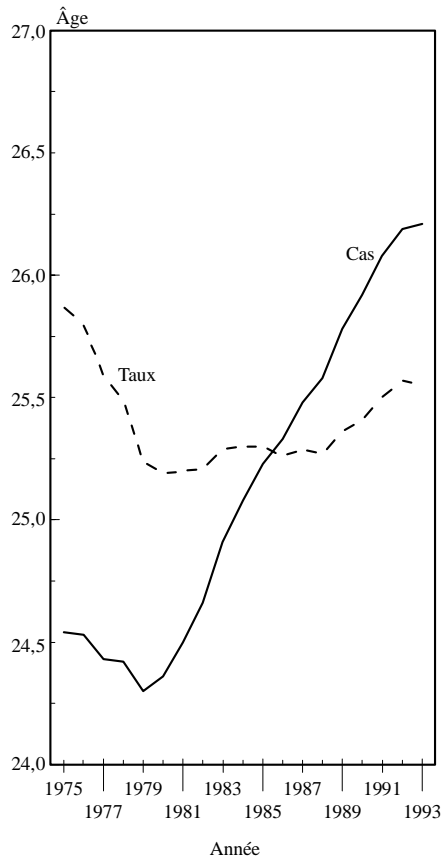
Année	Moins de 15 ans	15-17	18-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44 <sup>1</sup>	Total
Nombre									
1975	651	8 097	8 073	15 636	10 437	5 730	3 447	1 632	53 703
1976	717	8 511	8 810	17 395	11 628	6 397	3 568	1 686	58 712
1977	697	8 646	9 092	18 137	11 602	6 702	3 453	1 535	59 864
1978	642	9 179	10 208	20 916	12 873	7 501	3 803	1 588	66 710
1979	694	9 498	10 988	22 017	13 447	7 887	3 789	1 425	69 745
1980	613	9 500	11 273	22 927	14 114	8 371	3 831	1 470	72 099
1981	605	8 821	10 912	23 263	14 324	8 638	3 936	1 412	71 911
1982	585	8 310	11 223	24 660	15 300	9 141	4 393	1 459	75 071
1983	560	7 003	9 711	23 129	14 426	8 719	4 467	1 353	69 368
1984	503	6 766	9 122	23 268	14 834	8 810	4 774	1 372	69 449
1985	554	6 422	8 764	23 131	14 949	9 079	4 866	1 451	69 216
1986	431	6 552	8 630	22 789	15 227	9 502	5 055	1 386	69 572
1987	442	6 352	8 636	22 345	15 699	9 781	5 208	1 560	70 023
1988	415	6 230	9 066	22 872	16 626	10 311	5 510	1 663	72 693
1989	453	6 353	9 893	24 143	18 536	11 587	6 445	1 905	79 315
1990	600	7 248	11 072	27 895	21 815	14 289	7 809	2 173	92 901
1991	494	7 532	10 649	28 649	21 975	14 974	8 375	2 411	95 059
1992	580	8 112	11 112	30 536	23 295	16 357	9 250	2 843	102 085
1993	664	8 306	11 378	31 226	23 323	17 015	9 544	2 947	104 403
Distribution en pourcentage									
1975	1,2	15,1	15,0	29,1	19,4	10,7	6,4	3,0	100,0
1976	1,2	14,5	15,0	29,6	19,8	10,9	6,1	2,9	100,0
1977	1,2	14,4	15,2	30,3	19,4	11,2	5,8	2,6	100,0
1978	1,0	13,8	15,3	31,4	19,3	11,2	5,7	2,4	100,0
1979	1,0	13,6	15,8	31,6	19,3	11,3	5,4	2,0	100,0
1980	0,9	13,2	15,6	31,8	19,6	11,6	5,3	2,0	100,0
1981	0,8	12,3	15,2	32,3	19,9	12,0	5,5	2,0	100,0
1982	0,8	11,1	14,9	32,8	20,4	12,2	5,9	1,9	100,0
1983	0,8	10,1	14,0	33,3	20,8	12,6	6,4	2,0	100,0
1984	0,7	9,7	13,1	33,5	21,4	12,7	6,9	2,0	100,0
1985	0,8	9,3	12,7	33,4	21,6	13,1	7,0	2,1	100,0
1986	0,6	9,4	12,4	32,8	21,9	13,7	7,3	2,0	100,0
1987	0,6	9,1	12,3	31,9	22,4	14,0	7,4	2,2	100,0
1988	0,6	8,6	12,5	31,5	22,9	14,2	7,6	2,3	100,0
1989	0,6	8,0	12,5	30,4	23,4	14,6	8,1	2,4	100,0
1990	0,6	7,8	11,9	30,0	23,5	15,4	8,4	2,3	100,0
1991	0,5	7,9	11,2	30,1	23,1	15,8	8,8	2,5	100,0
1992	0,6	7,9	10,9	29,9	22,8	16,0	9,1	2,8	100,0
1993	0,6	8,0	10,9	29,9	22,3	16,3	9,1	2,8	100,0
Taux pour 1 000 femmes du même âge <sup>2</sup>									
1975	2,7	11,6	17,6	14,3	10,6	7,2	5,3	2,6	9,7
1976	3,1	12,0	19,0	15,4	11,4	7,7	5,4	2,7	10,3
1977	3,0	12,1	19,3	15,8	11,2	7,6	5,0	2,4	10,3
1978	2,8	12,9	21,3	17,9	12,2	8,1	5,2	2,5	11,3
1979	3,1	13,4	22,5	18,6	12,5	8,2	5,0	2,2	11,6
1980	2,9	13,5	23,1	19,0	12,8	8,4	4,9	2,3	11,7
1981	3,1	13,1	22,4	18,8	12,7	8,3	4,8	2,1	11,5
1982	3,1	13,0	23,1	19,9	13,2	8,8	5,0	2,1	11,8
1983	3,0	11,7	20,5	18,6	12,1	8,2	4,8	1,9	10,8
1984	2,6	11,8	20,4	18,7	12,3	8,1	5,0	1,8	10,7
1985	2,9	11,3	21,1	18,8	12,3	8,1	4,9	1,8	10,6
1986	2,4	11,4	21,8	18,9	12,4	8,3	4,9	1,7	10,6
1987	2,5	11,1	22,3	19,2	12,6	8,3	5,0	1,8	10,5
1988	2,3	11,1	23,1	20,5	13,1	8,5	5,2	1,8	10,8
1989	2,5	11,6	24,7	22,3	14,4	9,4	5,8	2,0	11,6
1990	3,2	13,1	28,1	26,4	17,0	11,3	6,8	2,1	13,5
1991	2,7	13,4	28,0	27,5	17,6	11,6	7,2	2,3	13,7
1992	3,1	14,3	29,6	29,5	19,1	12,5	7,7	2,6	14,6
1993	3,5	14,6	29,8	30,3	19,7	12,9	7,7	2,7	14,9

<sup>1</sup> Comprend aussi les interruptions volontaires de grossesse pratiquées sur des femmes de plus de 44 ans.

<sup>2</sup> Les taux pour le groupe des moins de 15 ans est calculé sur les adolescentes âgées de 14 ans, et les taux pour les 40-44 ans, sur les femmes de ce groupe d'âge.

**Sources :** Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Les avortements thérapeutiques, 1993*, n° 82-219 au catalogue, Division de la démographie, Section des estimations de population et calculs de l'auteur.

**Figure 6. Âge moyen des femmes à l'interruption volontaire de grossesse calculé d'après les cas et d'après les taux, Canada, 1975-1993**



**Sources :** Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Les avortements thérapeutiques*, n° 82-219 au catalogue, Division de la démographie, Section des estimations de population et calculs de l'auteur.

ans à 25,6 ans au cours de la même période. C'est que l'âge moyen calculé sur le nombre d'événements est lourdement affecté par le passage successif au cours de cette période des fortes générations du baby-boom et des générations creuses qui l'ont suivi aux âges où les taux d'interruption volontaire de grossesse sont à leur maximum.

des premières est passée d'environ un tiers (31,3 %) en 1975 à environ un cinquième (19,5 %) du total et celle des plus âgées est passée d'environ un cinquième (20,1 %) à plus d'un quart (28,2 %). Il ne faut pas en conclure hâtivement que la propension à interrompre une grossesse volontairement a diminué chez les jeunes et augmenté chez les plus âgées, *les changements dans la répartition du nombre selon l'âge étant dus davantage aux changements de la structure par âge de la population qu'à ceux des taux par âge*. En fait, les taux de tous les groupes d'âges ont augmenté, mais plus fortement chez les 20-24 ans (variation annuelle moyenne de 4,0 % sur l'ensemble de la période) que chez les très jeunes (variation de 2,1 % par an chez les moins 20 ans) ou chez les femmes d'âge mûr (variations annuelles moyennes de 1,9 % et de 0,2 % chez les 35-39 ans et 40-44 ans respectivement).

La figure 6 offre un excellent exemple d'interprétation erronée si on ne prend pas en considération les changements de la structure par âge de la population. Entre 1979 et 1993, l'âge moyen des femmes à l'interruption volontaire de la grossesse calculé sur les événements augmente de façon continue et rapide, passant de 24,3 ans à 26,2 ans. L'âge moyen calculé sur les taux, par contre, varie beaucoup moins, passant de 25,2

## MORTALITÉ

### La «hausse» de la mortalité de 1993

*En 1993, le nombre de décès au Canada s'est élevé à 204 912* (tableau A6, en annexe). *Il s'agit d'une augmentation de 8 377 décès (4,3 %) par rapport à l'année précédente.* L'augmentation du nombre de décès avec le temps dans une population qui croît et vieillit n'est pas anormal puisqu'on ne peut espérer des gains sur la mortalité susceptibles de compenser l'augmentation dû à l'âge du nombre de candidats au décès. D'ailleurs, en prenant la précaution d'atténuer d'inévitables fluctuations accidentelles en utilisant une moyenne triennale des décès, on continue d'assister à une progression, jusqu'à présent soutenue, de l'espérance de vie (figure 7). *Ce qui apparaît singulier en 1993, c'est l'ampleur de la hausse du nombre de décès, la plus forte depuis la Seconde Guerre mondiale.* Dès la publication des statistiques, plusieurs ont rapidement spéculé sur les causes possibles de l'augmentation. Certains y ont vu l'effet d'une détérioration des services de santé, d'autres du ralentissement de l'économie et de l'aggravation du chômage, d'autres encore les effets néfastes d'un environnement de plus en plus délétère. Ces explications sous leur forme catégorique semblent pour le moins hâtives et peut-être imprudentes. Les causes invoquées ne font sentir leurs effets que lentement, de sorte que ceux-ci n'apparaissent généralement que dans des analyses rétrospectives de séries assez longues et non d'une année à l'autre.

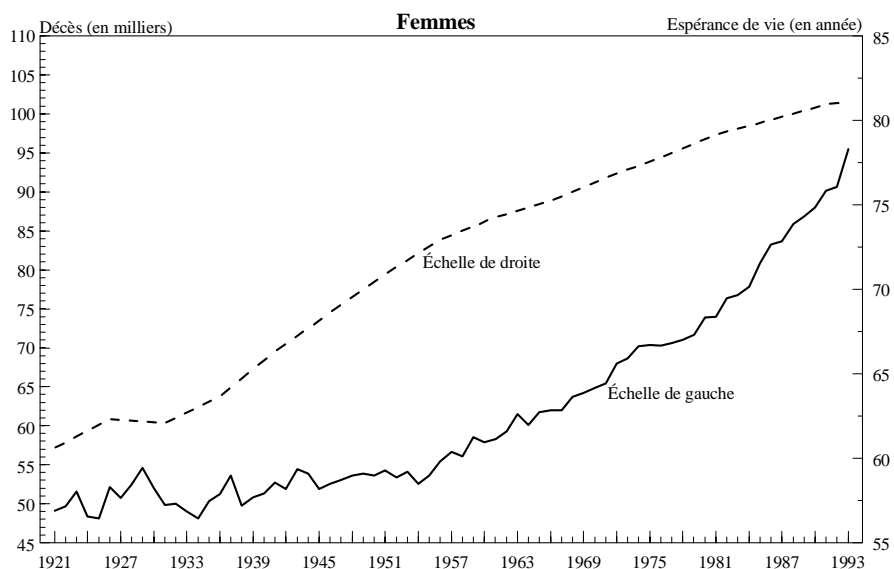
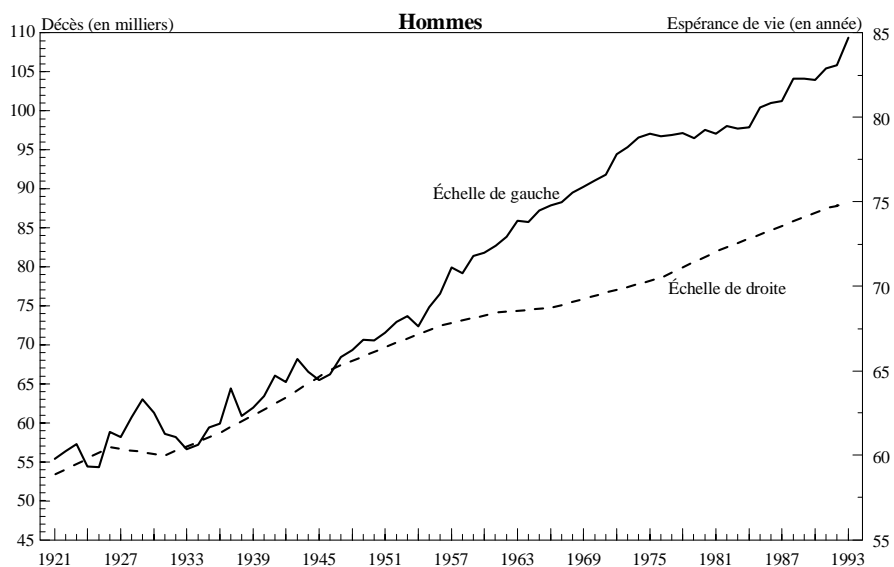
Le figure 7A montre les variations annuelles du nombre de décès pour la période 1971 à 1993 au Canada. L'importance des fluctuations d'une année à l'autre autour de la droite de tendance invite à une interprétation prudente d'une variation observée une année donnée pour prédire la variation de l'année suivante, même si la valeur observée pour une année, comme ce fut le cas en 1993, est un peu plus éloignée de la droite que celle des autres années. La légère pente positive de la droite peut s'interpréter comme l'effet de la tendance à la hausse du nombre de décès attribuable au vieillissement de la population.

À l'analyse, l'augmentation observée du nombre de décès peut se décomposer en deux parties :

- une première, attribuable aux changements structuraux de la population (vieillissement et accroissement) que l'on obtient par l'application des taux de mortalité de 1992 à la population de 1993, et;
- une seconde, attribuable à la «hausse» intrinsèque et inattendue de la mortalité, obtenue par différence entre les décès observés et ceux attendus.

Les résultats de ces calculs sont présentés au tableau 16. Par les seuls changements numériques et structuraux de la population, le nombre de décès aurait dû augmenter entre 1992 et 1993 de 5 830 ou 3,0 % pour le Canada, mais la hausse observée est de 8 380 ou 4,3 %. On peut donc supposer que 2 550 décès ou 1,3 % seraient dus aux changements de la mortalité.

Figure 7. Nombre de décès et espérance de vie à la naissance, selon le sexe, Canada, 1921-1993

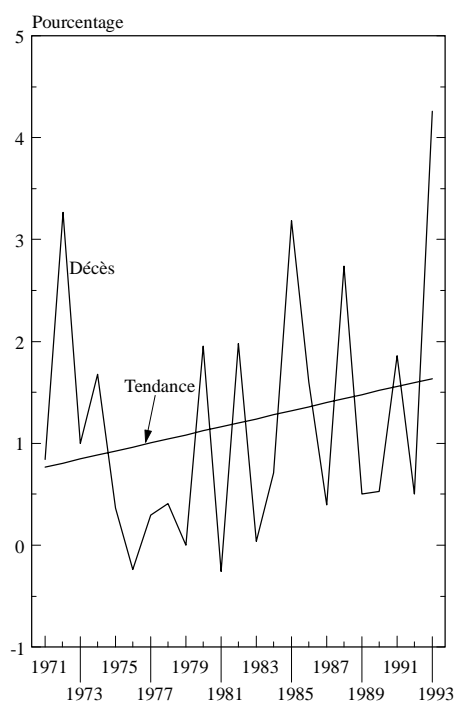


Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Naissances*, n° 84-210 au catalogue, *Décès*, n° 84-211 au catalogue, Division de la démographie, Section des estimations de population et calculs de l'auteur.

Au Canada, les maladies du système circulatoire et les tumeurs et cancers sont responsables d'environ les deux tiers des décès. Pour ces deux grands chapitres de la Classification internationale des maladies (CIM-9), les taux de mortalité standardisés avec la population de 1976 calculés pour 1993 ne s'écartent pas de la tendance observée (tableau 17), si ce n'est un ralentissement de la chute des maladies du système circulatoire. La hausse de la mortalité par tumeurs malignes de l'appareil respiratoire chez les femmes se situe dans la tendance des 20 dernières années (augmentation de 7 % du taux standardisé). Ce ne sont donc pas ces deux grandes causes de décès qui expliquent la hausse inattendue de la mortalité en 1993.

Il faut donc en chercher l'explication ailleurs. Si pour certaines causes la mortalité varie très peu d'une année à l'autre, pour d'autres qui sont reliées à des infections virales ou bactériennes, le nombre de décès peut fluctuer

**Figure 7A. Variations annuelles en pourcentage du nombre de décès, Canada, 1971-1993**



**Sources :** Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Décès*, n° 84-211 au catalogue et calculs de l'auteur.

**Tableau 16. Nombre de décès observés et attendus et variations annuelles (en pourcentage), Canada et provinces, 1992 et 1993**

	Décès observés		Décès attendus	Variations annuelles			Variations annuelles (%)		
	1992	1993	1993	Observées	Attendues	Différence	Observées	Attendues	Différence
Canada	196,535	204,912	202,361	8,377	5,826	2,551	<b>4.26</b>	<b>2.96</b>	1.30
T.-N.	3,798	3,891	3,889	93	91	2	2.45	2.40	0.05
I.-P.-E.	1,114	1,145	1,131	31	17	14	2.78	1.53	1.26
N.-E.	7,544	7,559	7,712	15	168	-153	0.20	2.23	-2.03
N.-B.	5,609	5,806	5,735	197	126	71	3.51	2.25	1.27
QC	48,824	51,711	50,386	2,887	1,562	1,325	5.91	3.20	2.71
Ont.	73,206	75,853	75,383	2,647	2,177	470	3.62	2.97	0.64
Man.	8,980	9,299	9,152	319	172	147	3.55	1.92	1.64
Sask.	7,793	8,164	7,966	371	173	198	4.76	2.22	2.54
Alb.	14,679	15,338	15,187	659	508	151	4.49	3.46	1.03
C.-B.	24,615	25,764	25,441	1,149	826	323	4.67	3.36	1.31

**Sources :** Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Décès*, n° 84-211 au catalogue et calculs de l'auteur.

**Tableau 17. Évolution de la mortalité par maladies du système circulatoire et par tumeurs, selon le sexe, Canada, 1971-1993<sup>1</sup>**

Année	Maladies du système circulatoire <sup>2</sup>	Maladies ischémiques du coeur <sup>3</sup>	Maladies cérébro-vasculaires <sup>4</sup>	Tumeurs et cancers <sup>5</sup>	Tumeurs malignes de l'appareil respiratoire <sup>6</sup>
Hommes					
1971	412,63	281,73	70,65	164,08	46,44
1972	414,59	282,18	71,68	165,62	47,31
1973	408,44	276,86	69,11	167,25	49,12
1974	408,99	277,36	68,51	166,63	51,15
1975	393,87	266,94	65,65	167,02	50,74
1976	389,54	264,38	62,45	167,30	52,54
1977	380,25	258,99	59,54	169,40	54,24
1978	365,20	246,57	57,16	171,17	55,48
1979	351,95	232,12	55,09	173,00	56,74
1980	344,81	227,49	52,27	174,58	58,77
1981	331,40	220,25	50,32	172,48	57,63
1982	323,92	214,16	47,06	175,76	60,75
1983	311,55	205,29	44,32	175,01	61,27
1984	297,40	195,85	43,00	178,49	62,63
1985	289,99	190,84	40,75	178,76	60,90
1986	282,32	183,48	39,39	179,29	61,47
1987	267,76	174,37	38,57	178,26	61,25
1988	260,77	169,29	36,80	182,16	63,23
1989	250,09	159,79	37,19	179,28	62,69
1990	231,04	146,39	35,67	177,32	61,86
1991	225,64	142,06	34,18	177,45	61,04
1992	219,64	137,65	33,25	174,87	59,49
1993	219,60	136,86	34,48	172,69	59,13
Femmes					
1971	335,33	188,19	84,60	134,11	8,35
1972	334,44	187,50	84,49	137,52	10,03
1973	327,98	186,06	80,00	136,61	10,61
1974	326,24	185,96	79,25	137,17	11,32
1975	312,33	174,84	77,98	132,39	11,59
1976	303,54	171,16	73,12	131,41	11,84
1977	293,10	166,00	68,64	132,50	13,36
1978	283,55	161,79	67,21	132,68	14,17
1979	271,11	149,03	63,62	135,28	15,47
1980	269,71	148,03	60,68	133,70	16,17
1981	256,43	140,88	58,55	134,21	17,07
1982	252,48	138,78	56,01	134,28	18,45
1983	240,21	131,08	52,87	134,26	18,72
1984	232,06	128,66	49,81	136,37	20,83
1985	225,44	122,61	48,74	139,10	22,41
1986	222,70	121,16	48,34	139,06	22,48
1987	210,86	114,71	45,07	138,82	23,82
1988	206,88	111,07	45,30	139,84	25,17
1989	198,12	105,39	43,94	137,90	25,09
1990	187,16	100,34	40,72	138,13	25,61
1991	184,13	97,69	40,42	138,70	27,44
1992	177,56	92,22	40,14	137,98	27,19
1993	177,88	91,78	41,17	139,06	29,01

<sup>1</sup> Taux pour 100 000, standardisés sur la structure par âge et indépendamment pour chaque sexe de la population de 1976.

<sup>2</sup> Causes 390-459, 9e révision de la C.I.M.

<sup>3</sup> Causes 410-414, 9e révision de la C.I.M.

<sup>4</sup> Causes 430-438, 9e révision de la C.I.M.

<sup>5</sup> Causes 140-239, 9e révision de la C.I.M.

<sup>6</sup> Causes 160-165, 9e révision de la C.I.M.

**Sources** : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Causes de décès*, n° 84-208 au catalogue, Division de la démographie, Section des estimations de population et calculs de l'auteur.

**Tableau 18. Nombre de décès par maladies du système respiratoire (causes 460-519 de la C.I.M.) et variations annuelles (en pourcentage), par sexe et grands groupes d'âge, Canada, 1987-1992 et 1992-1993**

Groupe d'âge	1987	1992	1993	1987-1992	1992-1993
Hommes					
0-34	156	117	117	-5,6	0,0
35-59	486	486	461	0,0	-5,1
60-74	2 699	2 609	2 748	-0,7	5,3
75+	5 242	6 198	6 646	3,4	<b>7,2</b>
Total	8 583	9 410	9 972	<b>1,9</b>	<b>6,0</b>
Femmes					
0-34	119	99	106	-3,6	7,1
35-59	288	310	339	1,5	9,4
60-74	1 292	1 507	1 587	3,1	5,3
75+	4 147	5 336	6 049	5,2	<b>13,4</b>
Total	5 846	7 252	8 081	<b>4,4</b>	<b>11,4</b>

Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Causes de décès*, n° 84-208 au catalogue et calculs de l'auteur.

sensiblement, sans que pour autant il y ait épidémie. Telles sont les grippes, pneumonies et bronchites. La cause précise du décès n'étant pas toujours clairement établie, il est souvent préférable d'analyser la mortalité par les grands chapitres de la classification plutôt que par les causes détaillées. Gripes, pneumonies et bronchites sont regroupées sous le chapitre VIII de la CIM-9, soit celui des maladies du système respiratoire. En 1993, on observe une hausse sensible des décès pour ces causes, en particulier chez les femmes très âgées (tableau 18). Alors qu'entre 1987 et 1992 on observe une variation annuelle moyenne du nombre de décès pour cet ensemble de causes de 1,9 % chez les hommes et de 4,4 % chez les femmes, pour l'année 1993 l'augmentation est de 6,0 % et de 11,4 % respectivement. Chez les personnes âgées de 75 ans et plus, l'augmentation entre 1992 et 1993 est de 7,2 % pour les hommes et de 13,4 % pour les femmes. Une autre indication de l'importance de l'effet des maladies du système respiratoire sur la hausse inattendue du nombre de décès enregistrés en 1993 est observable au tableau 19 où figurent les décès de 1992 et 1993 par période de deux mois. La hausse de 12,8 % observée pour les mois de mars et avril est plus de trois fois plus élevée que celle de n'importe quelle autre période bimestrielle. En fait, si on exclut la hausse insolite des mois de mars et avril, la hausse moyenne pour l'ensemble de l'année serait de 2,6 %, soit à peu près la valeur à laquelle on devait s'attendre par les seuls changements structuraux (tableau 16). **Il semblerait raisonnable de conclure que la hausse du nombre de décès observés en 1993 a été exceptionnelle et fortuite. Rien n'indique qu'il s'agit d'un changement de tendance de la mortalité.**

**Tableau 19. Nombre de décès par bimestre, Canada 1992 et 1993**

Mois	Nombre de décès		Variation (%)
	1992	1993	
Total	196 535	204 912	4,3
Janvier-Février	34 651	34 774	0,4
Mars-Avril	32 716	36 903	<b>12,8</b>
Mai-Juin	31 784	32 747	3,0
Juillet-Août	31 574	32 359	2,5
Septembre-Octobre	32 053	32 972	2,9
Novembre-Décembre	33 757	35 157	4,1
Total sans Mars-Avril	163 819	168 009	<b>2,6</b>

Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Décès*, n° 84-211 au catalogue et calculs de l'auteur.

### Évolution de la mortalité par VIH au Canada et dans quelques pays occidentaux

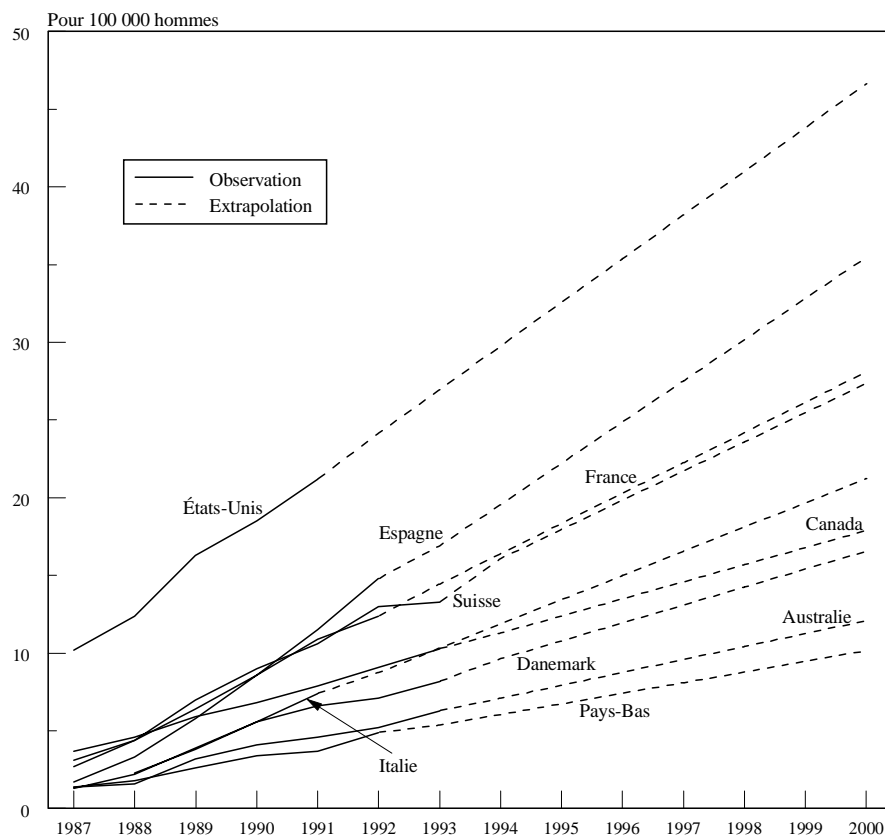
Les données les plus récentes concernant les décès par VIH, la plupart pour l'année 1993, s'inscrivent presque parfaitement dans les lignes de progression qui avaient été calculées avec les données de 1987 à 1992. La figure 8 présentée cette année ne considère que la mortalité masculine puisque, pour le moment, cette maladie ne fait encore que peu de victimes chez les femmes.

Il semble que chaque pays du monde occidental possède son propre rythme auquel il voit se multiplier ses décès. L'échantillon de pays pour lesquels on dispose de données s'est agrandi, mais il n'est pas encore possible de constituer des familles de pays. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) recueille ces données des agences statistiques des différents pays et les diffuse telles quelles. Cependant, bien que le monde médical semble en théorie assuré de l'identification des décès attribuables au VIH, la qualité des statistiques est sans doute variable d'un pays à l'autre. Néanmoins, avec les valeurs des taux de 6 ou 7 années consécutives, les droites d'ajustement continuent d'avoir des coefficients de corrélation supérieurs à 0,97, sauf celle de la Nouvelle-Zélande qui a des taux annuels plus erratiques. En général, la pente des droites d'extrapolation est d'autant plus forte que la mortalité est élevée, et à une exception près, ces droites ne se croisent pas. La projection des taux pour l'an 2000 se présente sous la forme d'un éventail qui va de 10,1 pour 100 000 aux Pays-Bas à 46,6 aux États-Unis. L'exception étant le Canada qui au début de la période d'observation était second et se retrouve à la fin de la période de projection en sixième position.

Tout aussi remarquable, dans tous les pays se maintient constante la concentration des décès dans le segment des 25 à 54 ans (de 85 % à 91 %



Figure 8. Taux bruts de mortalité par VIH pour les hommes (causes 042-044 de la C.I.M.) et extrapolation, quelques pays, 1987-2000



Sources : Organisation mondiale de la santé, données obtenues sur demande, Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Causes de décès*, n° 84-208 au catalogue, Division de la démographie, Section des estimations de population et calculs de l'auteur.

des décès masculins). Par contre, sans doute à cause de leur faible nombre dans certains pays, la fréquence des décès féminins est plus variable, mais demeure faible (tableau 20). Le taux de mortalité des enfants de moins de un an (pour 100 000) est en général faible. Il ne dépasse pas l'unité en Allemagne, au Royaume-Uni et en Australie et il est même nul aux Pays-Bas et en Nouvelle-Zélande. Par contre il est étonnement élevé en Espagne où de 1989 à 1992, il a valu successivement 3,4, 3,0, 3,5 et 4,5. Dans la plupart des pays, le nombre de décès d'enfants progresse moins vite que

**Tableau 20. Principales données sur les décès par infection au VIH, quelques pays, 1993**

Pays	Taux masculins <sup>1</sup>	Pourcentage des décès des 0-5 ans (sexes réunis)	Pourcentage des décès des personnes âgées de 25 à 54 ans	Pourcentage des décès féminins dans le total des décès
Allemagne (1993)	4,5	0,4	87,0	12,6
Australie (1993)	6,3	0,2	89,0	4,2
<b>Canada (1993)</b>	<b>10,3</b>	<b>0,4</b>	<b>90,3</b>	<b>5,8</b>
Danemark (1993)	8,2	1,3	88,0	7,4
Espagne (1992)	14,8	1,2	86,0	17,1
États-Unis (1991)	21,2	0,8	90,0	11,9
France (1992)	12,4	0,6	87,0	16,4
Italie (1991)	7,4	1,0	90,0	19,6
Nouvelle-Zélande (1992)	3,4	0,0	82,0	4,9
Pays-Bas (1992)	4,9	0,5	91,0	10,0
Royaume-Uni (1992)	1,9	1,0	85,0	6,9
Suisse (1993)	13,3	0,5	93,0	24,7

<sup>1</sup> Pour 100 000.

**Sources** : Organisation mondiale de la santé, données obtenues sur demande, Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Causes de décès*, n° 84-208 au catalogue, Division de la démographie, Section des estimations de population et calculs de l'auteur.

ceux des autres âges. Le pourcentage des décès d'enfants de moins de 5 ans est plus faible en 1993 qu'en 1987. En France, ce pourcentage est passé de 1,8 % à 0,6 %, en Italie, de 4,7 % à 1,0 %, en Espagne, de 3,1 % à 1,2 % et aux États-Unis, de 1,4 % à 0,8 %. Le Canada en 1993 en a rapporté 4. On peut voir là un effet bénéfique des efforts de prévention.

*Au Canada, le nombre de décès attribués au VIH a atteint 1 564 en 1993, une hausse de 206 décès (15 %) sur l'année précédente* (tableau 21). Comme dans tous les pays occidentaux, le SIDA demeure une cause de décès essentiellement masculine : 94,1 % de l'ensemble des décédés par SIDA depuis 1987 ont été des hommes. *Malgré la proximité géographique des États-Unis où l'incidence de cette cause de décès est la plus élevée de tous les pays occidentaux, elle semble être moins importante au Canada que dans d'autres pays d'Europe de l'Ouest.*

### La table de mortalité de 1993

Pour éviter les fluctuations aléatoires de la mortalité, il est d'usage de calculer les tables en prenant pour numérateur des taux la moyenne des décès de plusieurs années, généralement trois. L'année 1993 est la dernière pour laquelle des données par âge étaient disponibles au moment de la publication de ce Rapport. Ainsi, la dernière table triennale qui peut être calculée est celle centrée sur l'année 1992 et établie avec la moyenne des décès des années 1991, 1992 et 1993. Néanmoins, comme généralement la mortalité a tendance à

**Tableau 21. Décès attribués au VIH (causes 042-044 de la C.I.M.) par grands groupes d'âge et par sexe, Canada, 1987-1993**

Année	Sexe	Groupe d'âge					Total
		0-14	15-29	30-44	45-59	60 +	
1987	Hommes	1	85	293	87	22	488
	Femmes	5	7	12	8	5	37
1988	Hommes	2	96	361	126	29	614
	Femmes	3	10	28	7	9	57
1989	Hommes	3	124	485	164	21	797
	Femmes	2	10	20	10	12	54
1990	Hommes	3	108	576	215	35	937
	Femmes	1	14	19	7	4	45
1991	Hommes	3	129	698	233	42	1 105
	Femmes	4	15	25	14	7	65
1992	Hommes	4	161	783	305	35	1 288
	Femmes	4	10	38	11	7	70
1993	Hommes	7	159	924	330	54	1 474
	Femmes	2	19	49	13	7	90

Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Causes de décès*, n° 84-208 au catalogue.

faiblir d'une année à l'autre, on peut obtenir une estimation provisoire pour la dernière année pour laquelle des données sont disponibles, tout en amortissant les variations accidentelles, en utilisant la moyenne des décès pour une part de l'année précédente (1992) et pour deux, ceux de la dernière (1993). C'est l'approche suivie depuis toujours dans ce Rapport et le tableau A7 (en annexe) en présente les résultats en termes d'espérance de vie à divers âges.

***La table provisoire pour 1993, calculée de cette manière, montre que la hausse des décès dont on a parlé précédemment n'a pas été suffisante pour inverser la tendance à l'augmentation de l'espérance de vie<sup>8</sup>. Celle-ci atteint 74,96 ans pour les hommes et 81,16 ans pour les femmes.*** Les gains ont néanmoins été ralentis. Au cours de la période 1981 à 1991, l'espérance de vie à la naissance augmentait en moyenne de 0,27 an pour les hommes et de 0,19 an pour les femmes. Entre 1991 et 1992, l'augmentation serait de 0,17 an et de 0,07 an respectivement. Si les deux sexes continuent de voir leur espérance de vie augmenter, l'ampleur des gains, depuis le milieu des années soixante-dix, est plus forte pour les hommes et l'écart entre l'espérance de vie des deux sexes continue de se rétrécir. L'écart qui favorisait les femmes est passé de 7,44 ans en 1976 à 6,24 ans en 1992

<sup>8</sup> Une table ainsi construite n'est pas en contradiction avec une table qui serait établie pour une seule année. Elle situe le niveau d'une période alors que la table annuelle signale des variations qui peuvent être accidentelles.

mais demeure important. Mais la situation du Canada n'est pas exceptionnelle puisque l'écart moyen pour les 23 pays industrialisés pour lesquels les données sont disponibles (voir le tableau 2) est sensiblement le même : 6,19 ans.

## **SIGNIFICATION ET USAGE DES PARAMÈTRES DE LA TABLE**

### **Le principe de la table**

Le modèle de la Table (qu'elle soit de mortalité, de nuptialité ou d'un autre phénomène), comporte plusieurs variantes. Sans être exagérément compliqué, ce modèle n'est pourtant pas simple et il faut en être très familier pour ne pas utiliser ou interpréter fautivement quelquefois ses paramètres dont les noms semblent avoir une signification si évidente et univoque qu'ils n'inspirent aucun doute.

Parmi les erreurs graves que l'on rencontre le plus fréquemment, il faut signaler la valeur prédictive qu'on lui prête et qu'elle n'a pas. C'est à la lecture d'une table de mortalité par cancer que certaines personnes prédisent que telle fraction de la population mourra de cette maladie. Une autre erreur est celle qui consiste à calculer par soustraction de l'espérance de vie à la naissance, le nombre d'années qui restent à vivre à une personne d'âge connu.

Comme la table est peut-être l'outil le plus utile et le plus utilisé par les démographes dans les descriptions et les analyses des processus démographiques, il a été jugé important de décrire succinctement les principes essentiels sur lequel il repose, de faire un bref historique de son évolution et de signaler ses faiblesses.

La table de mortalité telle que nous la connaissons est lentement née, avec le développement de l'arithmétique et de la statistique, du désir de mesurer la cadence à laquelle les individus d'un groupe, nés au même moment, disparaissent. Elle n'a, en fait, pris forme que lentement à partir d'une quantité de découvertes qu'elle a en même temps suscité sur l'âge où mouraient les gens, les causes de leur décès et en même temps sur les soins que l'on pouvait leur prodiguer. Il s'en est suivi des connaissances entre autres, sur l'origine des maladies et leur mode de propagation. Cette recherche imprécise d'une loi qui a inspiré et encouragé calculs et développements est basée sur le principe digne de Monsieur de Lapallice selon lequel vivre c'est s'exposer au risque de mourir et qu'après avoir échappé un certain temps à ce risque, inéluctablement on succombe par accident ou par épuisement des forces vitales<sup>9</sup>. On peut donc observer

---

<sup>9</sup> Le principe de la table de mortalité figure déjà dans le livre de John Graunt, le marchand drapier londonien, mais après les tentatives de l'astronome Halley, il a fallu attendre le XVIII<sup>e</sup> siècle (Deparcieux, Duvillard, Kersseboom) pour perfectionner le modèle. Finalement, la première table, telle qu'elle est connue aujourd'hui, serait due à Milne et publiée en Angleterre en 1815 par William Farr. Pour les États-Unis, la première table officielle a été préparée au début du siècle (1900-1902).

que pour un groupe d'individus nés la même année et gardés sous observation (c'est le seul critère de similarité des individus habituellement retenu dans la construction de la table de mortalité générale<sup>10</sup>), le nombre diminue à mesure qu'ils avancent en âge. Au terme de chaque unité de temps choisie depuis la naissance, généralement l'année, on compte les survivants et au cours de chaque unité, les décédés. Le rapport du nombre de décédés à celui de ceux qui étaient présents au début de la période fournit, post factum, la probabilité de décéder dans l'intervalle et on se libère du nombre réel du groupe initial observé par l'application des probabilités à un groupe valant l'unité (dans la pratique un nombre de 10 000 ou 100 000). À partir de là, l'agencement des nombres produit des indices parlants dont le plus connu est la vie moyenne ou l'espérance de vie à la naissance.

Il est donc essentiel d'avoir à l'esprit quand on lit une table que la fréquence d'apparition des événements, ou la réduction du nombre de personnes à risque, dépend du temps écoulé depuis l'événement d'origine, dans le cas de la mortalité générale, la naissance. Les autres paramètres ne sont que le produit de relations entre le nombre d'événements et celui des personnes à risque.

Une table de mortalité construite de la façon qu'on vient de la décrire, si tant est qu'il soit rigoureusement possible de l'élaborer, ne peut être réalisée avant que le dernier individu du groupe soit décédé, c'est à dire environ 100 ans. On est alors renseigné sur la cadence à laquelle s'est produite la disparition des individus de ce groupe. On apprend ainsi qu'en moyenne les personnes ont vécu «tant» d'années et qu'elles avaient une probabilité «x» de mourir entre tel et tel âge. Pour cette raison, on lui donne le nom de table longitudinale. Ces informations ne sont intéressantes que pour la perspective historique, mais on est d'ordinaire davantage intéressé par les niveaux de mortalité actuels et en toute rigueur, pour cela une telle table n'est pas l'instrument adéquat. Un taux, standardisé si on veut faire des comparaisons, dans la plupart des cas ferait l'affaire. Toutefois, sans éliminer la difficulté fondamentale, on peut fournir des indications, au prix du subterfuge de la cohorte fictive et de la table du moment. C'est d'ailleurs, par cette dernière que travaux et recherches ont commencé. Pendant longtemps on n'a pas considéré que les fragments de générations qui aux divers âges composent la cohorte fictive résultaient dans leurs caractéristiques d'une histoire vécue différente. Les tables longitudinales ne sont apparues que relativement récemment.

---

<sup>10</sup> En théorie, on peut construire autant de tables que l'on peut constituer de populations homogènes. On peut construire la table de mortalité des diabétiques diagnostiqués à l'âge «x» par exemple ou celle des opérés du cancer du poumon à 45 ans. On choisirait comme unité de temps, sans doute, le mois et on calculerait de la même manière les survivants, les décédés, les probabilités de survie etc.

### **La table du moment**

Au lieu d'observer un groupe d'individus dans leur passage à travers les âges, on a transposé la méthode à une cohorte artificielle dont l'expérience en matière de risques de décès est empruntée aux individus des différents âges courant ces risques au cours d'une période donnée (généralement une année ou plusieurs années). De là le nom de «cohorte fictive» donné à cette fausse génération. Les calculs subséquents sont les mêmes que ceux de la table de génération. La table par contre n'est plus le récit d'une expérience, mais une construction statistique comportant l'hypothèse que toutes les générations se comportent en fonction de l'âge de la même façon en matière de mortalité; hypothèse implicite qui n'a été mise en lumière et en doute que plus tard.

Il s'ensuit que l'interprétation des paramètres de la table dite «du moment» est différente de celle de la table de génération. Rigoureusement parlant, ces paramètres ne s'appliquent à aucun groupe défini de personnes. Ils sont en somme des mesures de mortalité ou de survie caractérisant l'année et la population pour laquelle la table a été construite. Dire, comme on l'entend souvent, que l'espérance de vie féminine à la naissance en 1991 est de 79,8 ans signifie qu'une fille née cette année-là peut espérer vivre en moyenne 79,8 ans est «sensu stricto» une interprétation erronée. Mais au moment où la construction de ces tables fut généralisée, on était particulièrement impressionné par les progrès qui se faisaient dans la lutte contre les maladies infectieuses meurtrières. L'intérêt se portait par conséquent sur les gains dans les probabilités de survie entre deux anniversaires dans les segments de la vie où la mort fauchait largement. Ces caractéristiques de la table de mortalité du moment, et les préoccupations liées à ses origines, apparaissent en pleine lumière dès qu'on constate que l'on vit tous, en moyenne, plus longtemps que ne le suggère la table de mortalité construite l'année de notre naissance. Il demeure aussi que, comme à l'exception près, l'évolution des probabilités de survie a été jusqu'à présent unidirectionnelle et positive et que, année après année, les tables sont construites de la même façon, les indicateurs que l'on en tire sont comparables et permettent de rendre compte de la vitesse et des âges où sont gagnées des victoires sur la mort.

Il est donc important de retenir que, dans la table du moment, c'est indirectement toujours la durée écoulée qui sert de fondement et que tacitement le postulat sur lequel repose sa construction systématique est que le passé des générations est sans effet sur le comportement du moment. C'est implicitement considérer, par exemple, que la probabilité de survie de 27 à 28 ans au cours de l'année «x» est sans relation avec la génération à laquelle on appartient, mais doit tout aux circonstances qui prévalent au cours de cette année pour les gens de cet âge.

On a sans doute remarqué que la construction d'une table implique que l'événement que l'on étudie (le décès, jusqu'à présent) a pour résultat de

faire disparaître du champ d'observation l'individu qui le subit. Évidemment ne sont soumis au risque que les survivants. Comme le phénomène étudié est le seul à éliminer les individus, les mesures que l'on tire de la table concernent exclusivement le phénomène. Ainsi à propos des risques de décès peut-on parler de la puissance de la mortalité puisque celle-ci est seule à agir, indépendamment de tout autre phénomène comme l'émigration, pour réduire la taille du groupe. L'instrument devient donc un puissant outil d'analyse puisque d'une réalité où interfèrent plusieurs phénomènes on étudie l'action d'un seul en excluant l'action des autres.

Calqué sur la mort, tout phénomène non renouvelable est, en principe, passible d'une analyse au moyen de la table, à condition de disposer du matériel adéquat pour la construire. Le premier phénomène qui a paru se prêter à la construction d'une table a été la primo nuptialité. En effet, se marier pour la première fois, c'est, dans une population fermée, se retrancher des rangs des célibataires et après élimination des effets de la mortalité on voit se réduire avec l'âge le nombre de célibataires par le seul mariage. À la différence de la mortalité, tous les célibataires ne se marient pas et on a l'habitude de terminer la table à un âge arbitrairement fixé. D'autre part, dans les pays occidentaux on ne peut se marier avant un certain âge qui fixe la limite inférieure du début de la table. Cette table du moment a d'ailleurs été critiquée parce que précisément, la nuptialité, comme le faisait remarquer A. Sauvy, est «flexible», c'est-à-dire qu'elle peut rapidement s'intensifier ou se réduire momentanément dans certaines générations concernées par la cohorte fictive. On se rend compte alors que le comportement à un âge donné n'est pas indépendant du comportement aux âges précédents. Or l'objectif de la table est davantage de situer des niveaux valides pour une époque que de signaler des «accidents». À quelques occasions, on a également pu calculer des tables de fécondité de rang, considérant qu'une femme peut mettre au monde qu'un seul premier enfant, un seul deuxième, etc.

À retenir au moins que, quel que soit le phénomène étudié, c'est le fait d'être éliminé du groupe des personnes à risque qui fait de la table un instrument d'analyse du phénomène qui les élimine et que la ressemblance d'un événement non renouvelable avec la mort n'est pas tout à fait juste.

### **La table à sorties multiples**

De construction et d'utilisation un peu plus difficile, des chercheurs ont développé la table à sorties multiples. Toujours basée sur la durée d'exposition au risque, validement représentée par l'âge dans une table générale, elle consiste à faire la distinction des sortants du groupe séparément selon plusieurs causes, comme la sortie du célibat soit par le mariage soit par le décès. Le problème est l'interférence entre les phénomènes, c'est-à-dire la difficulté de déterminer le rôle joué par l'un des phénomènes dans la non-apparition de l'autre à l'intérieur de l'unité de temps. On utilise

fréquemment ce type de table dans l'analyse de la mortalité par causes. Ce n'est d'ailleurs que récemment, grâce aux travaux de Pollard, que l'on a pu résoudre de manière satisfaisante le problème de la distribution des responsabilités de la sortie d'observation avec des hypothèses simples et vraisemblables<sup>11</sup>. On peut grâce à ce procédé d'analyse connaître dans la mortalité le rôle joué par les diverses causes de décès. De toute évidence, les valeurs des paramètres de ces tables ne valent que ce que vaut l'indépendance des phénomènes en cause et les hypothèses qui sous-tendent la construction.

### **Tables à entrées et sorties multiples**

Une dernière catégorie de tables est celle des tables multiétats<sup>12</sup>. L'objectif poursuivi par de ses protagonistes est de prendre en compte et de mesurer des transitions par la sortie d'un état qui a pour contrepartie, la mort exceptée, l'entrée dans un autre. Les phénomènes étudiés peuvent être le divorce, le mariage, l'emploi, le chômage etc. Pour une génération et dans la perspective démographique, on peut déduire les durées moyennes du temps passé dans un des états dont l'ensemble forme la totalité de la vie ainsi que d'autres indicateurs. Le principal intérêt de ces tables est donc différent de celui des tables simples. Ce n'est pas la mesure de l'intensité et du calendrier d'un phénomène à l'exclusion d'autres qui en perturbent la manifestation, comme le font les tables à une seule entrée, mais surtout l'évaluation de la durée passée dans les divers états résultant précisément de la conjugaison des actions de ces phénomènes. Toutefois, on peut être mal à l'aise avec ces tables lorsqu'il s'agit de tables du moment à cause de l'hétérogénéité de la population. En effet, la façon d'introduire la transition dans le mécanisme des calculs de la table du moment étant, faute très souvent de l'information pertinente relative à la durée écoulée depuis l'événement précédent, de lier son apparition à l'âge de celui ou de celle qui la fait ou la subit. L'âge étant, s'il est besoin de le rappeler, le temps écoulé depuis la naissance. Or cette durée, non seulement dans la réalité mais également dans les conventions de la cohorte fictive, n'est pas, la plupart du temps, responsable de l'apparition de la transition en question. Quand on peut prendre en considération la durée écoulée entre deux états successifs on se sent plus à l'aise. Mais quand, faute de l'information adéquate on accepte de considérer comme élément constitutif de la vie de l'individu moyen que «x» années après leur naissance, en 1991, «tant» de femmes divorcées pour 1 000 regagnent le rang des mariées cela paraît déraisonnable, le fait n'étant pas relié à l'âge en tant que durée d'exposition au risque. Sont mises, par contre dans ce cas, sur le même pied,

---

<sup>11</sup> En fait au lieu de résoudre le problème comme l'avaient tenté avant lui d'autres chercheurs comme Calot et Léry ou Arriaga, il a contourné la difficulté pour atteindre l'objectif visé.

<sup>12</sup> Ces tables, dites aussi multirégionales, ont pour origine le monde des migrations. Dans le modèle qu'elles proposent, l'individu peut n'être éliminé du groupe que temporairement, le réintégrer par la suite et redevenir ainsi un individu «à risque».



des divorcées récentes et de beaucoup plus anciennes. Or, les changements d'état peuvent être, même sur de courtes périodes, très volatiles<sup>13</sup> et ne peuvent en aucun cas, dans leurs combinaisons multiples, représenter les comportements moyens des individus. Le pouvoir analytique d'une telle table disparaît, car au lieu de disposer d'une analyse de l'action de chacun des événements qui constituent la réalité on se retrouve devant leur synthèse, c'est à dire la réalité elle-même. À partir d'une telle table, dire qu'en 1991 l'homme moyen passerait 40 ans en état de marié suppose, dans l'abstrait, que les hommes se marieraient, deviendraient veufs, divorceraient et se remarieraient comme on voit se poser ces actes en 1991, et ce en fonction de l'âge où ils sont posés cette année-là. Ce sont là des suppositions en série que l'on peut difficilement considérer.

Pour qui ne connaît pas les principes sur lesquels repose cette table, sans s'aventurer dans les arcanes de sa construction, le résultat fâcheux est de présenter aux non-initiés des mesures qui dans leur simplicité donnent l'impression de traduire des comportements moyens réels, alors qu'il s'agit de constructions très complexes, concernant à on ne sait qui, et soumises à de multiples hypothèses, dont bon nombre ont de la peine à être justifiées.

Mais si les tables multiétats ne sont pas performantes du point de vue analytique, le domaine dans lequel elles peuvent être d'une remarquable utilité est celui des projections. En effet, construisant des scénarios pour l'avenir, l'auteur de projections peut imaginer des comportements et les assigner à la population dont il préside au destin dans ses hypothèses. Les transitions qu'il imagine et leur rythme peuvent faire apparaître des états démographiques précieux pour la réflexion et les actions à entreprendre pour les atteindre ou les éviter.

### **Quelques résultats des tables à entrées et sorties multiples de nuptialité et de divortialité**

Des tables multiétats triennales de nuptialité et de divortialité ont été construites pour les années pivots : 1981, 1986 et 1991. En introduisant dans le modèle les probabilités qu'à chaque âge le décès, le mariage, le divorce et le remariage se produisent, on obtient le nombre d'événements entre deux anniversaires dans une cohorte fictive de la racine de la table (10 000 ou 100 000 individus à la naissance). On peut observer dans la table la distribution par âge des différents événements, les sommer (sauf les décès) et calculer les indices classiques de tendance centrale et de dispersion, qu'il suffit par la suite d'interpréter comme indices démographiques. Par exemple, si on compte 2 900 divorces dans la table féminine, on en conclut que de 10 000 femmes, 29 % connaîtraient le divorce au cours de leur vie, si la table

---

<sup>13</sup> Ils sont à la merci de changements législatifs, de modes fugaces et autres facteurs très exogènes au phénomène.

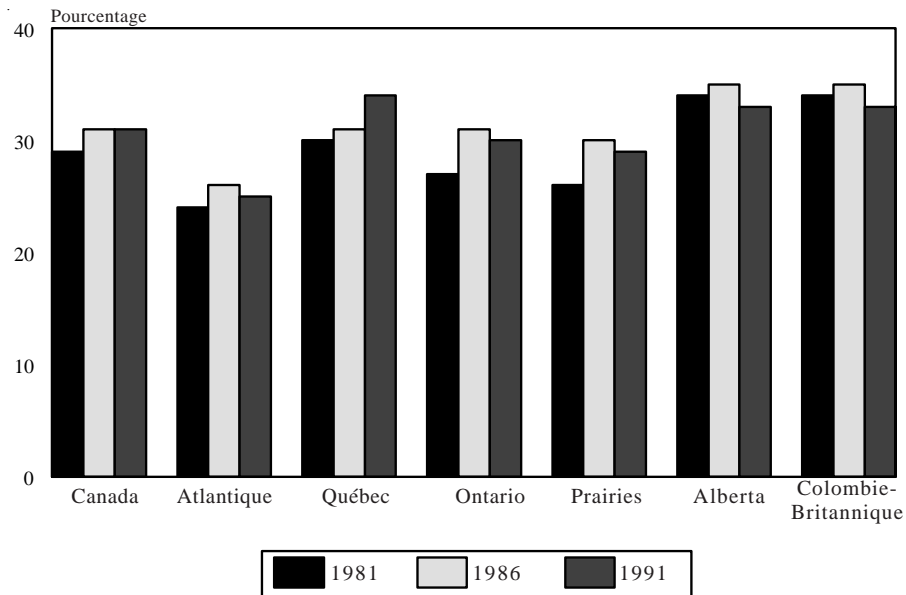
est établie à partir de la naissance et qu'on suppose un seul divorce par femme, ou que de 10 000 mariées, 29 % divorceraient, si la racine de la table est la promotion de mariées à 15 ans. On peut aussi calculer l'âge moyen à l'événement, l'âge médian, la durée passée dans l'état, etc. Les probabilités utilisées sont les taux par âge observés au cours de l'année pour laquelle on construit la table, que l'on convertit en quotient et que l'on applique aux « survivants » à l'événement approprié. Les probabilités de veuvage sont dérivées des taux de mortalité de l'autre sexe, décalées de plus ou moins deux ans selon qu'il s'agit du veuvage d'un homme ou de celui d'une femme, attendu que la différence moyenne de l'âge au mariage est à peu près de cet ordre de grandeur. On introduit même, en plus, une mortalité différentielle par état matrimonial et une nuptialité différente pour les célibataires et les personnes ayant déjà été mariées.

L'intérêt des mesures que l'on obtient est moins dans leur valeur que dans leur comparaison à différentes dates. À défaut de compréhension des comportements, on obtient des descriptions à chacune des dates. On notera que si la table ainsi construite fournit des indicateurs qui ont quelques faiblesses, ceux-ci ne sont pas les seuls dans le monde de la démographie. Les indices synthétiques sont des indicateurs douteux car pour utiliser une synthèse additive, on somme des événements réduits et non des taux. Ces événements réduits ne sont des mesures valides qu'au prix d'hypothèses très lourdes quelquefois. Lorsqu'il s'agit d'événements non renouvelables comme la nuptialité première, ils révèlent leur faiblesse par leur somme qui peut excéder l'unité, ce qui est évidemment absurde, mais ces faiblesses passent inaperçues dans le cas des événements renouvelables. Tel est ainsi l'indice synthétique de fécondité que l'on interprète comme le nombre d'enfants mis au monde au cours de leur vie par les femmes de la cohorte fictive. Les indices de la table à entrées et sorties multiples, malgré leurs faiblesses, offrent une meilleure estimation de l'intensité du moment en ce qu'on n'est jamais confronté avec des résultats illogiques.

### **Des résultats**

La table révèle que le mariage en 1991 est à peu près aussi résistant au divorce qu'en 1981. En effet, si en 1981 29 % des mariages se seraient terminés par un divorce, en 1991 la proportion n'est que légèrement supérieure : 31 %. Par le graphique 9 on remarque la valeur plus élevée dans toutes les régions en 1986, en raison du changement apporté à la loi en 1985. C'est la région de l'Atlantique qui présente les plus faibles risques de dissolution du mariage par divorce (24 % en 1981 et 25 % en 1991). Avant 1991 les plus hauts risques étaient en Colombie-Britannique (35 % en 1986), mais en 1991, c'est le Québec qui a pris la tête (34 %). Mais on fait fi des migrations différentielles de ceux qui ont divorcé ou de ceux pour qui le divorce est prétexte à migration.

Figure 9. Proportion des mariages qui se termineraient par un divorce, Canada et régions, 1981, 1986 et 1991, d'après les tables multiétats

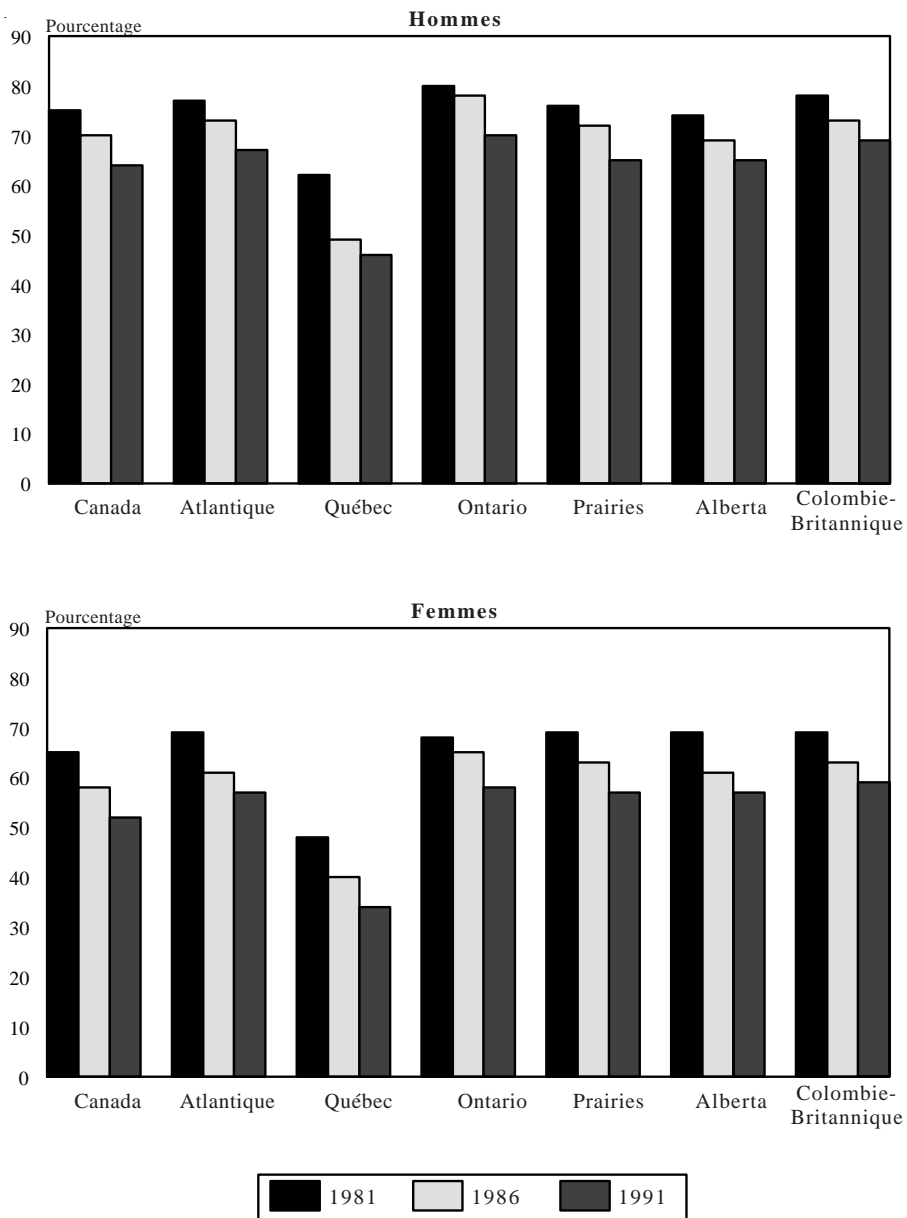


Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, données non publiées, recensements du Canada, 1981, 1986 et 1991, données non publiées et calculs de l'auteur.

#### *Le remariage des veufs et veuves et divorcés et divorcées*

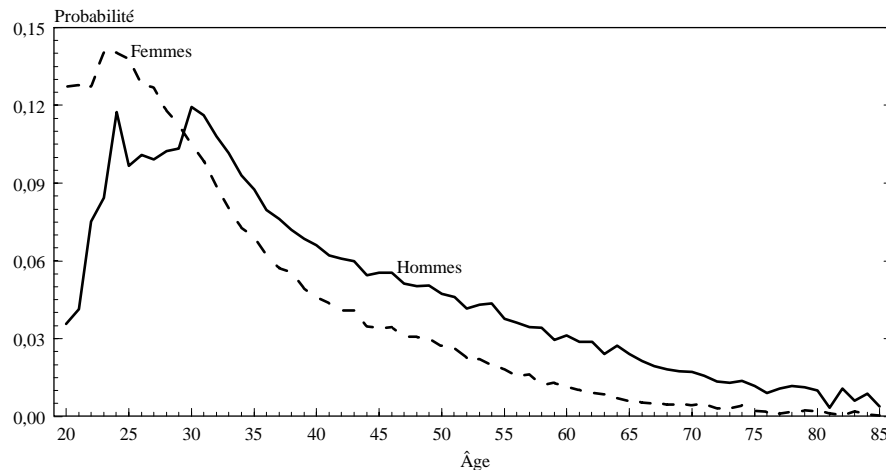
Selon la table de 1981, 75 % des divorcés et 65 % des divorcées se remariaient. Selon celle de 1991, l'intérêt a sensiblement baissé, puisque le remariage ne concernerait que 64 % des hommes et 52 % des femmes. La figure 10 montre que dans le désengouement c'est le Québec qui bat la marche (46 % des divorcés et 34 % des divorcées se remarieraient). L'âge moyen au divorce est de 41,8 ans pour les Canadiens et 39,0 ans pour les Canadiennes. Le graphique 11 montre que les jeunes divorcées ont une probabilité de remariage plus élevée que celle des hommes, mais avec l'âge les choses changent et après la trentaine ce sont les hommes qui ont plus de chance de nouer une nouvelle union. Si la propension des veufs et des veuves au remariage est plus faible que celle des personnes divorcées, c'est l'âge à la dissolution de l'union antérieure qui en est responsable. L'âge moyen au veuvage est de 74,1 ans chez les hommes et de 71,2 ans chez les femmes. Cet âge plus que canonique a pour résultat que 11 % des veufs et 4 % des veuves seulement se remarient et il y a de fortes raisons de croire que ceux et celles qui se remarient font partie des jeunes.

**Figure 10. Proportion de divorcé(e)s qui se remarieraient, selon le sexe, Canada et régions, 1981, 1986 et 1991, d'après les tables multiétats**



**Sources :** Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, données non publiées, recensements du Canada, 1981, 1986 et 1991, données non publiées et calculs de l'auteur.

**Figure 11. Probabilités de remariage des personnes divorcées, selon le sexe et l'âge, Canada, 1991, d'après les tables multiétats**



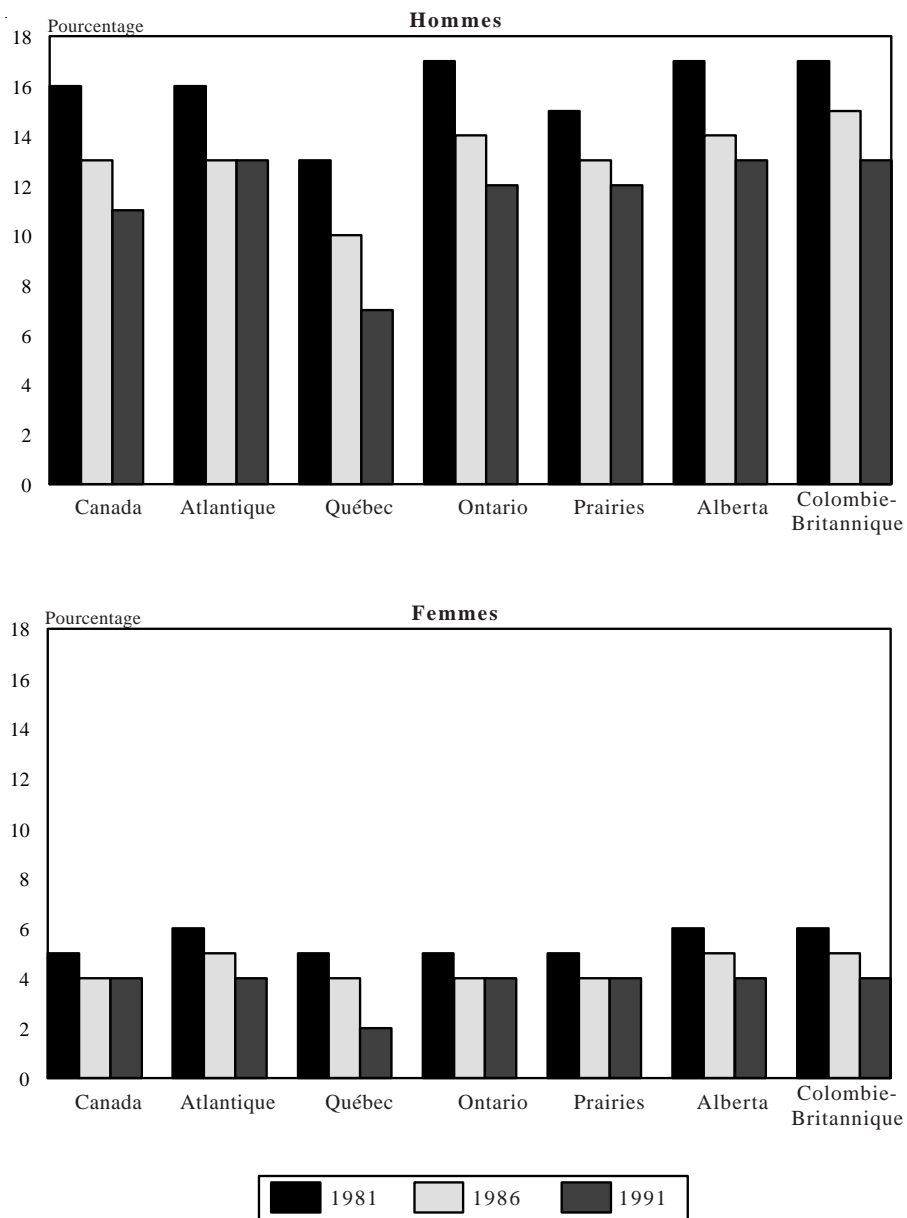
**Sources :** Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, données non publiées, recensements du Canada, 1981, 1986 et 1991, données non publiées et calculs de l'auteur.

#### *Le temps vécu dans les différents états matrimoniaux*

A la figure 13 apparaît le temps passé en moyenne par le Canadien et la Canadienne moyenne dans les différents états matrimoniaux en utilisant les observations de 1981 et de 1991. Le nombre d'années vécues divorcé a augmenté d'un an et demi pour les hommes et les femmes, le temps de veuvage s'est réduit d'un an pour les femmes et est demeuré le même pour les hommes. On voit là les progrès de l'espérance de vie masculine d'une part et du désengouement pour le mariage chez les divorcés d'autre part. C'est cependant dans le temps passé en état de marié que l'on note les plus forts changements : une réduction de 5,7 ans chez les hommes et de 4,3 ans chez les femmes, plus que compensée par l'augmentation du temps passé en état de célibataire : 6,4 ans et 6,0 ans pour les hommes et les femmes respectivement. Ce sont là les effets du retard au mariage et ceux de l'augmentation de la vie en union consensuelle.

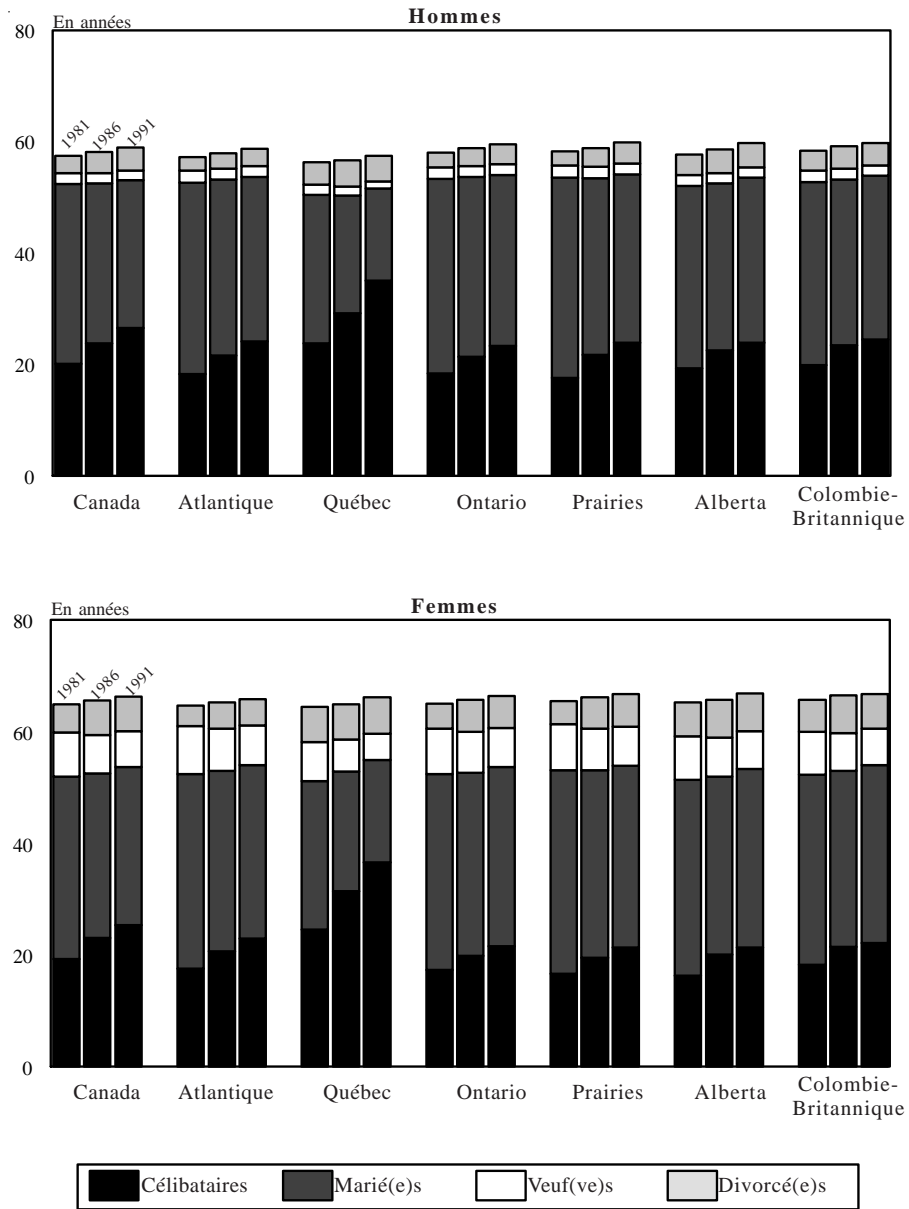
Le temps passé en état de marié est une valeur abstraite qui tient compte de la proportion des personnes qui se marient, du nombre moyen de mariages par personne qui se marie et de la durée moyenne de chaque mariage. Si seule la durée moyenne de chaque mariage avait changé, le temps passé en tant que marié n'aurait diminué que d'une demi-année pour les hommes et d'environ un tiers d'année pour les femmes. Si seul le nombre moyen de mariages par marié avait changé, le temps passé en état de marié se serait

**Figure 12. Proportion de veuf(ve)s qui se remarieraient, selon le sexe, Canada et régions, 1981, 1986 et 1991, d'après les tables multiétats**



**Sources :** Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, données non publiées, recensements du Canada, 1981, 1986 et 1991, données non publiées et calculs de l'auteur.

**Figure 13. Espérance de vie à 15 ans dans les différents états matrimoniaux, calculée pour le Canada et les régions, 1981, 1986 et 1991, d'après les multiétats**



**Sources :** Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, données non publiées, recensements du Canada, 1981, 1986 et 1991, données non publiées et calculs de l'auteur.

réduit de 1,3 an pour les hommes et les femmes. La majeure partie de la diminution observée est donc la conséquence de la réduction de la proportion des personnes qui se marient.

## IMMIGRATION INTERNATIONALE

*En 1994, le Canada a octroyé le titre de résident permanent à 217 147 personnes, soit quelque 38 600 de moins que l'année précédente.* En termes de taux, cela représente 7,4 immigrants pour 1 000 habitants, *une baisse de près de 15 % sur l'année précédente* (figure 14). L'émigration étant demeurée relativement stable à 45 400 personnes, le taux d'immigration net a donc lui aussi fléchi, passant de 7,3 pour 1 000 en 1993 à 5,9 pour 1 000 en 1994. Il demeure néanmoins supérieur à celui des deux autres grands pays traditionnels d'immigration, les États-unis (2,8 pour 1 000) et l'Australie qui a récemment considérablement réduit ses admissions (3,5 pour 1 000) et du même ordre de grandeur que celui de la Nouvelle-Zélande (6,2 pour 1 000).

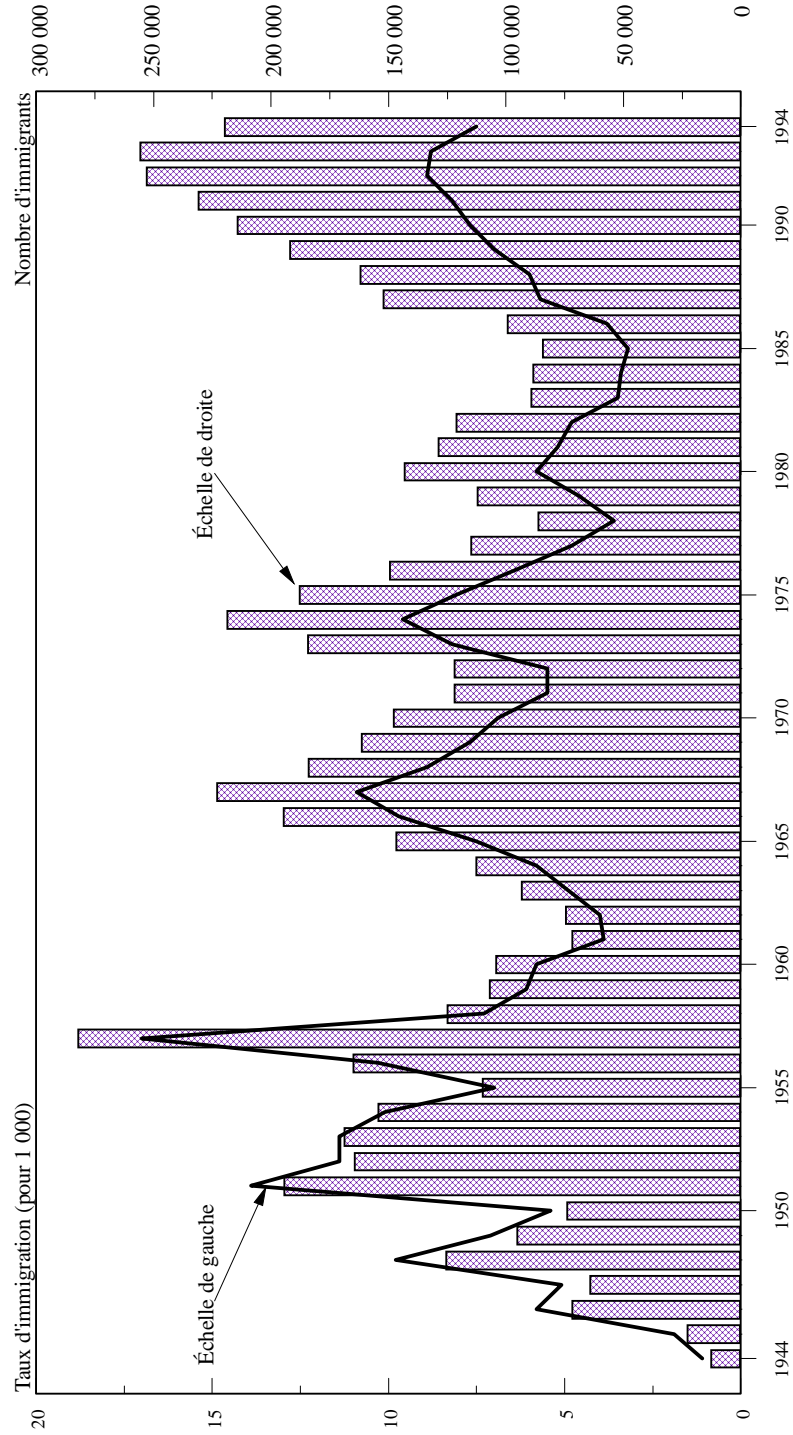
### L'origine des immigrants

*Tous les pays d'où proviennent les immigrants n'ont pas été touchés également par la réduction des niveaux d'immigration du Canada. Le nombre de ressortissants a même augmenté pour certains pays d'origine. Hong Kong (33 107), la Chine (22 852), les Philippines (18 636) et l'Inde (17 928) sont toujours les quatre principaux pays fournisseurs et sont toujours les seuls dont plus de 10 000 émigrants sont acceptés au Canada* (tableau 22). L'importance des immigrants de ce groupe s'est encore accrue tant en nombre qu'en proportion en 1994 et avec 92 523 immigrants *ils représentent 42,6 % de l'ensemble de l'immigration canadienne* au regard de 34,8 % (89 087 immigrants) en 1993. Ces quatre pays continuent donc à se signaler par le volume de leurs immigrants au Canada. À titre de comparaison, les 9 681 immigrants de l'ensemble des pays de l'ex-Yougoslavie qui vient en cinquième position dans la liste des pays d'où viennent les immigrants, ne représentent qu'environ la moitié de celui qui le précède : l'Inde et moins du tiers du premier : Hong Kong. Chacun des quatre premiers pays source fournit plus d'immigrants au Canada que l'ensemble des pays du continent africain. Les natifs de Hong Kong et de Chine ont même augmenté en nombre de façon importante (9 028 ou 19,2 %), de sorte qu'en 1994 ces deux pays comptaient à eux seuls pour plus du quart (25,7 %) des immigrants reçus au Canada. Parmi les pays ayant fourni plus de 2 000 immigrants en 1993 ou en 1994, outre Hong Kong et la Chine, seuls les natifs de l'Afrique du Sud (763), de la Russie (732), d'Égypte (568) et du Guyana (644) ont vu leur nombre augmenter.

Le rôle des pays asiatiques dans l'immigration canadienne (tableau A8, en annexe) continue de prendre de l'importance : en 1993 leurs ressortissants



Figure 14. Nombre d'immigrants et taux d'immigration, Canada, 1944-1994



Sources : Emploi et Immigration Canada, *Statistiques sur l'immigration* et après 1993, Citoyenneté et Immigration Canada, données non publiées.

**Tableau 22. Pays ayant fourni plus de 2 000 immigrants au Canada en 1993 ou 1994**

	1993	1994 <sup>4</sup>	Différence
<b>AFRIQUE</b>			
Égypte	1 658	2 226	568
Ghana	2 202	1 341	-861
République d'Afrique du Sud	1 642	2 405	763
Somalie	3 651	1 640	-2 011
<b>AMÉRIQUE</b>			
El Salvador	2 963	1 178	-1 785
États-Unis	6 446	4 931	-1 515
Guyana	3 531	4 175	644
Haïti	3 688	2 105	-1 583
Jamaïque	6 099	3 774	-2 325
Trinité et Tobago	4 201	2 289	-1 912
<b>ASIE</b>			
Chine	19 689	22 852	3 163
Corée du Sud	3 804	2 971	-833
Hong Kong	27 242	33 107	5 865
Inde	21 668	17 928	-3 740
Iran	4 164	2 850	-1 314
Iraq	3 310	2 196	-1 114
Liban	4 794	2 612	-2 182
Pakistan	4 478	4 211	-267
Philippines	20 488	18 636	-1 852
Sri Lanka	9 417	6 744	-2 673
Taiwan	9 362	6 886	-2 476
Viêt-nam	8 356	6 349	-2 007
<b>EUROPE</b>			
France	3 347	2 483	-864
Grande-Bretagne <sup>1</sup>	5 928	4 622	-1 306
Pologne	6 924	3 483	-3 441
Roumanie	3 781	3 509	-272
Russie <sup>2</sup>	4 163	4 895	732
Yugoslavie <sup>3</sup>	9 974	9 681	-293

<sup>1</sup> Comprend l'Angleterre, l'Irlande, l'Écosse, le Pays de Galles et les Îles anglo-normandes.

<sup>2</sup> Comprend l'U.R.S.S., l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, le Bélarus, l'Ukraine, la Moldavie et la Russie.

<sup>3</sup> Comprend la Yougoslavie, la Bosnie-Herzégovine et la Croatie.

<sup>4</sup> Données préliminaires en date du 12 septembre 1995.

**Sources :** Emploi et Immigration Canada, *Statistiques sur l'immigration* et après 1993, Citoyenneté et Immigration Canada, données non publiées.

représentaient 58,4 % de l'immigration totale, ils en représentent maintenant 64,0 %. Cependant, toutes les régions d'Asie ne sont pas sur le même pied. Le Moyen Orient, par exemple, n'a jamais été une région d'où sont venus beaucoup d'immigrants et son importance continue de décliner en 1994. Ce sont les pays d'Extrême-Orient et d'Asie méridionale qui font remarquer ce continent en tant que région source d'immigration. L'ampleur des flux

a refoulé loin à l'arrière plan les pays d'Europe qui encore au début des années 1980 fournissaient environ un tiers de l'immigration canadienne mais qui en 1994 n'en représente plus qu'un sixième (16,9 %).

On peut remarquer que le flux d'immigrants polonais passe par un étiage. Au début des années 1990, les immigrants de ce pays atteignaient 16 000 par année et n'étaient surclassés que par ceux de Hong Kong; depuis 1992 les entrées sont en rapide déclin (tableau A8, en annexe) En 1994, on en compte moins de 3 500, soit une diminution de 50 % par rapport à l'année précédente. Cette situation est due aux changements qui se sont produits dans la géopolitique de l'Europe. Entre 1993 et 1994, le nombre d'immigrants de quatre autres pays a chuté de plus de 40 % : El Salvador (-60 %), la Somalie (-55 %), Trinité et Tobago (-45 %) et le Liban (-45 %). Ce sont les pays pour lesquels les portes du Canada avaient été largement ouvertes pour des raisons humanitaires.

#### La province de destination envisagée

*L'Ontario demeure toujours et de loin la province de destination privilégiée des immigrants. Plus de la moitié d'entre eux (114 100 ou 51,9 %) prévoyaient s'y installer, une proportion sensiblement égale à celle de l'année précédente (tableau 23). En termes de nombres il s'agit cependant d'une réduction de plus de 20 000 personnes. Digne d'une mention spéciale : l'attrait de la Colombie-Britannique, spécialement en 1994. Dans un flux qui diminue, la proportion (18 % en 1993 et 22 % en 1994) et le nombre de ceux qui choisissent la Colombie-Britannique augmentent (45 700 en 1993 et 47 800 en 1994).*

L'importance des changements observés en 1994 dans la distribution des immigrants par province de destination est d'autant plus frappante que les variations annuelles sont habituellement modestes. Comme l'Ontario continue d'attirer plus de la moitié des immigrants, l'augmentation de la proportion d'immigrants qui choisissent la Colombie-Britannique se fait aux dépens de celle du Québec. Depuis longtemps, la province du Pacifique attirait directement environ 15 % des immigrants annuels, mais en 1994 pour la première fois ce sont 22 % d'entre eux qui envisagent de s'y établir. Depuis 1946, le Québec n'a qu'exceptionnellement reçu moins que 17 % des immigrants canadiens, mais en 1994, 12,5 % seulement ont prévu s'y établir. En deux ans, le Québec et la Colombie-Britannique ont échangé leur place. En 1992, le solde de la migration internationale du Québec était de 42 300 et celui de la Colombie-Britannique, de 30 000 personnes; en 1994, ils étaient respectivement de 21 400 et de 41 300 personnes.

*La chute de l'immigration au Québec en nombres de personnes est impressionnante, 27 400 immigrants en 1994 au lieu de 44 900 en 1993, soit une chute de 17 500 personnes ou 39 % du niveau de 1993.* Cela s'est

Tableau 23. Distribution en pourcentage des immigrants reçus par province de destination envisagée, Canada, 1956-1994

Province	Année													
	1956	1961	1971	1981	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994 <sup>1</sup>	
Terre-Neuve	0,3	0,5	0,7	0,4	0,3	0,3	0,3	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	
Île-du-Prince-Édouard	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	
Nouvelle-Écosse	1,0	1,3	1,5	1,1	1,1	0,8	0,8	0,8	0,7	0,7	0,9	1,2	1,5	
Nouveau-Brunswick	0,5	1,1	0,9	0,8	0,6	0,4	0,4	0,5	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	
Québec	19,0	23,6	15,8	16,4	19,6	17,6	15,9	17,8	19,1	22,4	19,1	17,6	12,5	
Ontario	55,0	50,9	52,8	42,7	50,0	55,8	55,0	54,6	53,0	51,5	54,7	52,5	51,9	
Manitoba	3,5	3,5	4,3	4,2	3,8	3,2	3,1	3,2	3,1	2,4	2,0	1,9	1,8	
Saskatchewan	1,3	1,9	1,2	1,9	1,9	1,4	1,4	1,1	1,1	1,1	1,0	0,9	1,0	
Alberta	6,0	6,7	7,1	15,0	9,7	7,9	8,7	8,4	8,8	7,4	7,0	7,3	7,9	
Colombie-Britannique	10,8	10,2	15,5	17,1	12,7	12,4	14,3	13,2	13,4	13,9	14,5	17,9	21,7	
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	0,1	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	
Inconnu	2,4	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	
Total en pourcentage	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Total en nombre	164 857	71 689	121 900	128 618	99 219	152 098	161 929	192 001	214 230	230 781	252 842	255 747	219 690	

<sup>1</sup> Données préliminaires en date du 13 septembre 1995.

Sources : Emploi et Immigration Canada, *Statistiques sur l'immigration* et après 1993, Citoyenneté et Immigration Canada, données non publiées.

**Tableau 24. Pourcentage des immigrants au Canada qui choisissent le Québec, par catégorie, 1990-1994**

Catégorie	1990	1991	1992	1993	1994	5 ans
Total	19,1	22,4	19,1	17,6	12,4	18,2
Famille	12,5	14,9	12,9	15,0	12,7	13,7
Réfugiés	17,6	29,2	21,0	21,8	20,7	22,7
Parents aidés	13,3	13,7	6,7	5,1	<b>2,5</b>	8,2
Indépendants	24,4	25,5	24,4	19,1	<b>10,8</b>	20,6

Sources : Citoyenneté et Immigration Canada, Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Le Québec en Mouvement*, 1995 et calculs de l'auteur.

produit en dépit du fait que le plan d'immigration du Québec prévoyait 40 000 immigrants<sup>14</sup>. En vertu de l'Entente Canada-Québec sur l'immigration, cette province participe à la sélection des immigrants indépendants<sup>15</sup>, ce qui pourrait expliquer la plus grande proportion de ceux-ci au Québec avant 1994 (tableau 24). Ces immigrants, et en particulier les gens d'affaires, sont sensibles à la situation économique et il n'est pas exclu que celle qui prévaut encore pourrait expliquer la baisse du nombre de demandes faites à l'étranger. De plus, en réaction aux conditions difficiles du marché du travail, le Ministère des Affaires Internationales, de l'Immigration et des Communautés Culturelles (MAIICC) du Québec a resserré ses critères de sélection. Enfin, des problèmes de nature opérationnelle ayant pour origine la réorganisation des bureaux d'immigration par le gouvernement fédéral pourraient aussi expliquer en partie cette baisse, en particulier pour ce qui est des immigrants sélectionnés sur place.

#### **Les niveaux d'immigration et le nouveau plan d'immigration et de citoyenneté**

Le plan quinquennal 1991-1995 qui prévoyait maintenir à 250 000 le niveau annuel des immigrants jusqu'en 1995 est maintenant abandonné et remplacé par un nouveau qui privilégie davantage les objectifs de la politique d'immigration que le nombre total d'immigrants reçus. L'ancien plan permettait, pour parvenir au nombre d'immigrants total prévu, de compenser la pénurie dans une catégorie par l'augmentation du nombre de personnes acceptées à un autre titre, en dépit du fait que les contingents de chaque catégorie avaient été évalués au préalable en fonction d'un objectif de la politique (économie, aide humanitaire et réunification des familles).

<sup>14</sup> Ce qui déjà est bien en deçà des 55 000 immigrants que le Québec aurait pu recevoir en vertu des objectifs de l'Accord Canada-Québec sur l'immigration destinés à permettre à cette province d'accueillir chaque année une fraction des immigrants du Canada correspondante à son poids démographique dans la Confédération.

<sup>15</sup> La catégorie des immigrants indépendants inclut les retraités, les gens d'affaires, les parents aidés et les autres indépendants.

**Tableau 25. Nombre prévu d'immigrants par catégorie selon le nouveau plan d'immigration, Canada, 1994-1995**

	Nombre (en milliers)			Pourcentage			
	1994		Plan 1995	1994		Plan 1995	
	Prévu	Observé		Prévu	Observé	Minimum	Maximum
Famille immédiate	68,0	..	De 53,0 à 55,0	27,2	..	27,9	25,6
Parents et grand-parents	43,0	..	De 33,0 à 35,0	17,2	..	17,4	16,3
<b>Total (famille)</b>	<b>111,0</b>	<b>92,3</b>	<b>De 86,0 à 90,0</b>	<b>44,4</b>	<b>42,4</b>	<b>45,3</b>	<b>41,9</b>
Travailleurs qualifiés	73,7	80,0	De 56,0 à 61,0	29,5	36,7	29,5	28,4
Requérants	30,7	..	De 24,0 à 26,0	12,3	..	12,6	12,1
Personnes à charge	43,0	..	De 32,0 à 35,0	17,2	..	16,8	16,3
Gens d'affaires	24,0	27,0	De 15,0 à 19,0	9,6	12,4	7,9	8,8
Requérants	6,0	..	De 4,0 à 5,0	2,4	..	2,1	2,3
Personnes à charge	18,0	..	De 11,0 à 14,0	7,2	..	5,8	6,5
<b>Total (volet économique)</b>	<b>97,7</b>	<b>107,0</b>	<b>De 71,0 à 80,0</b>	<b>39,1</b>	<b>49,1</b>	<b>37,4</b>	<b>37,2</b>
Aides familiaux résidents	8,0	..	De 5,0 à 7,0	3,2	..	2,6	3,3
Immigrants visés par une mesure de renvoi à exécution différée	-	..	De 4,0 à 6,0	-	..	2,1	2,8
Retraités	5,0	..	...	2,0	..	...	...
<b>Total (autres)</b>	<b>13,0</b>	<b>..</b>	<b>De 9,0 à 13,0</b>	<b>5,2</b>	<b>..</b>	<b>4,7</b>	<b>6,0</b>
<b>Total immigrants</b>	<b>221,7</b>	<b>199,3</b>	<b>De 166,0 à 183,0</b>	<b>88,7</b>	<b>91,5</b>	<b>87,4</b>	<b>85,1</b>
Parrainés par le gouvernement	7,3	..	De 7,3 à 7,3	2,9	..	3,8	3,4
Parrainés par le secteur privé	6,0	..	De 2,7 à 3,7	2,4	..	1,4	1,7
Reconnus au Canada	15,0	..	De 12,0 à 18,0	6,0	..	6,3	8,4
Personnes à charge à l'étranger	-	..	De 2,0 à 3,0	-	..	1,1	1,4
<b>Total (réfugiés)</b>	<b>28,3</b>	<b>18,5</b>	<b>De 24,0 à 32,0</b>	<b>11,3</b>	<b>8,5</b>	<b>12,6</b>	<b>14,9</b>
<b>Total</b>	<b>250,0</b>	<b>217,8</b>	<b>De 190,0 à 215,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Citoyenneté et Immigration Canada, *Une vision élargie : Plan en matière d'immigration et de citoyenneté 1995-2000*, Rapport annuel déposé au parlement, 1994.

Dorénavant, chaque année le nombre total de personnes admises sera la somme de celles qui auront pu être admises dans chaque catégorie. On prévoit évidemment des fourchettes dans chaque catégorie de façon à garder une certaine flexibilité et à atteindre les objectifs globaux de la politique. Les niveaux d'immigration sont envisagés à la baisse et le nombre d'immigrants pour 1995 pourrait se situer entre 190 000 et 215 000 (tableau 25).

Le nouveau plan met l'accent sur le volet économique de la politique d'immigration. Si, conformément à la nouvelle préoccupation, on ne fait plus du nombre un impératif<sup>16</sup>, on estime toujours la proportion que chaque catégorie devrait représenter. La répartition prévue pour la période 1995-2000 (tableau 26) montre qu'on souhaite un accroissement de la catégorie des indépendants (passage de 43 % en 1995 à 53 % en 2000), et une réduction des immigrants reçus au nom de la réunification familiale (passage de 51 % à 44 %). L'importance accordée aux immigrants indépendants se reflète

<sup>16</sup> Le nombre total d'immigrants sera fixé sur une base annuelle en tenant compte de la capacité d'accueil du Canada et des objectifs à long terme.

**Tableau 26. Distribution prévue (en pourcentage) des immigrants par catégorie selon le nouveau plan d'immigration, Canada, 1994-2000**

Catégorie	1994	1995	1996	1997-1999	2000
Volet économique	43,0	43,0	47,0	52,0	53,0
Famille	51,0	51,0	47,0	44,0	44,0
Autre	6,0	6,0	6,0	4,0	3,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

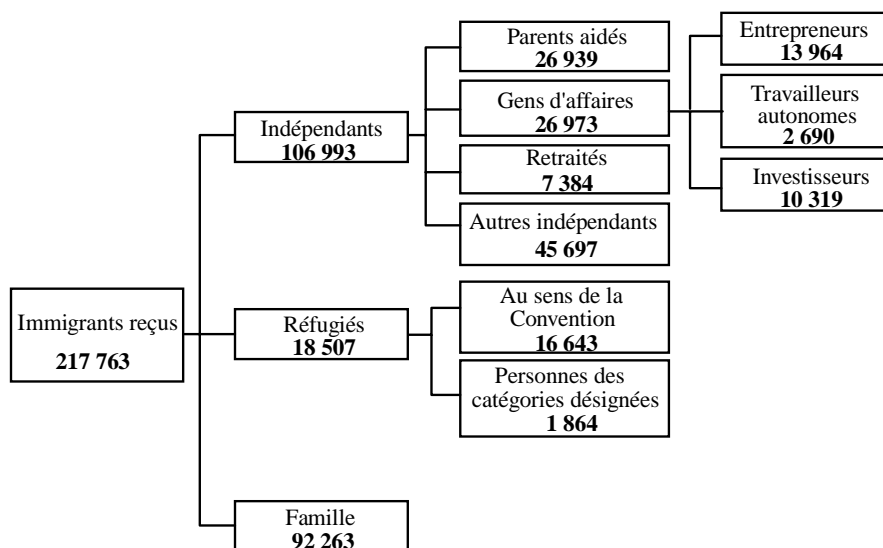
Source : Citoyenneté et Immigration Canada, *Une vision élargie : plan en matière d'immigration et de citoyenneté 1995-2000*, rapport annuel déposé au parlement, 1994.

aussi dans l'attribution des points de sélection qui depuis 1993 en accorde davantage pour le niveau d'éducation et les compétences ainsi que pour la capacité de parler l'une des deux langues officielles.

#### Les catégories d'immigrants pour 1994

Les données provisoires de 1994 révèlent que la politique se met en place (figure 15 et tableau 27). Le nombre d'immigrants a diminué pour les trois catégories, mais à des rythmes bien différents. Alors que celui de la catégorie

**Figure 15. Distribution des immigrants selon la classe et la catégorie, 1994<sup>1</sup>**



<sup>1</sup> Données préliminaires en date d'avril 1995.

Source : Citoyenneté et Immigration Canada, données non publiées.

**Tableau 27. Immigrants au Canada par catégorie, 1981-1994**

Année	Catégorie de la famille	Réfugiés <sup>2</sup>	Personnes de catégories désignées	Parents aidés	Immigrants indépendants <sup>3</sup>	Total	
1981	Nbre	51 017	810	14 169	17 590	45 032	128 618
	%	39,7	0,6	11,0	13,7	35,0	100,0
1982	Nbre	49 980	1 791	15 134	11 948	42 294	121 147
	%	41,3	1,5	12,5	9,9	34,9	100,0
1983	Nbre	48 698	4 100	9 867	4 997	21 495	89 157
	%	54,6	4,6	11,1	5,6	24,1	100,0
1984	Nbre	43 814	5 625	9 717	8 167	20 916	88 239
	%	49,7	6,4	11,0	9,3	23,7	100,0
1985	Nbre	38 514	6 080	10 680	7 396	21 632	84 302
	%	45,7	7,2	12,7	8,8	25,7	100,0
1986	Nbre	42 197	6 490	12 657	5 890	31 985	99 219
	%	42,5	6,5	12,8	5,9	32,2	100,0
1987	Nbre	53 598	7 473	14 092	12 283	64 652	152 098
	%	35,2	4,9	9,3	8,1	42,5	100,0
1988	Nbre	51 331	8 741	18 095	15 567	68 195	161 929
	%	31,7	5,4	11,2	9,6	42,1	100,0
1989	Nbre	60 774	10 210	26 794	21 520	72 703	192 001
	%	31,7	5,3	14,0	11,2	37,9	100,0
1990	Nbre	73 457	11 398	28 291	23 393	77 691	214 230
	%	34,3	5,3	13,2	10,9	36,3	100,0
1991	Nbre	86 378	18 374	35 027	22 247	68 755	230 781
	%	37,4	8,0	15,2	9,6	29,8	100,0
1992	Nbre	99 960	28 699	23 176	19 880	81 127	252 842
	%	39,5	11,4	9,2	7,9	32,1	100,0
1993 <sup>1</sup>	Nbre	111 178	22 035	8 159	22 191	88 574	252 137
	%	44,1	8,7	3,2	8,8	35,1	100,0
1994 <sup>1</sup>	Nbre	92 263	16 643	1 864	26 939	80 054	217 763
	%	42,4	7,6	0,9	12,4	36,8	100,0

<sup>1</sup> Données préliminaires en date d'avril 1995.

<sup>2</sup> Au sens de la Convention.

<sup>3</sup> Comprend les gens d'affaires, les retraités et autres indépendants.

**Sources :** Emploi et Immigration Canada, *Statistiques sur l'immigration* et après 1993, Citoyenneté et Immigration Canada, données non publiées et calculs de l'auteur.

de la famille diminuait dans une proportion semblable à celle de l'ensemble (-17,0 %), celui de la catégorie des réfugiés diminuait beaucoup plus fortement (-38,7 %) et celui de **la catégorie des indépendants demeurait relativement stable** (-3,4 %). Il s'ensuit que cette dernière catégorie s'est accrue considérablement et représente maintenant près de la moitié de l'immigration totale (49,1 % au lieu de 43,9 % l'année précédente), **mais il y a baisse de la catégorie des réfugiés dont la proportion (8,5 %) passe pour la première fois, depuis que cette statistique est publiée (1981), sous le seuil des 10 %.**



## CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES DES NOUVEAUX IMMIGRANTS À LEUR ARRIVÉE

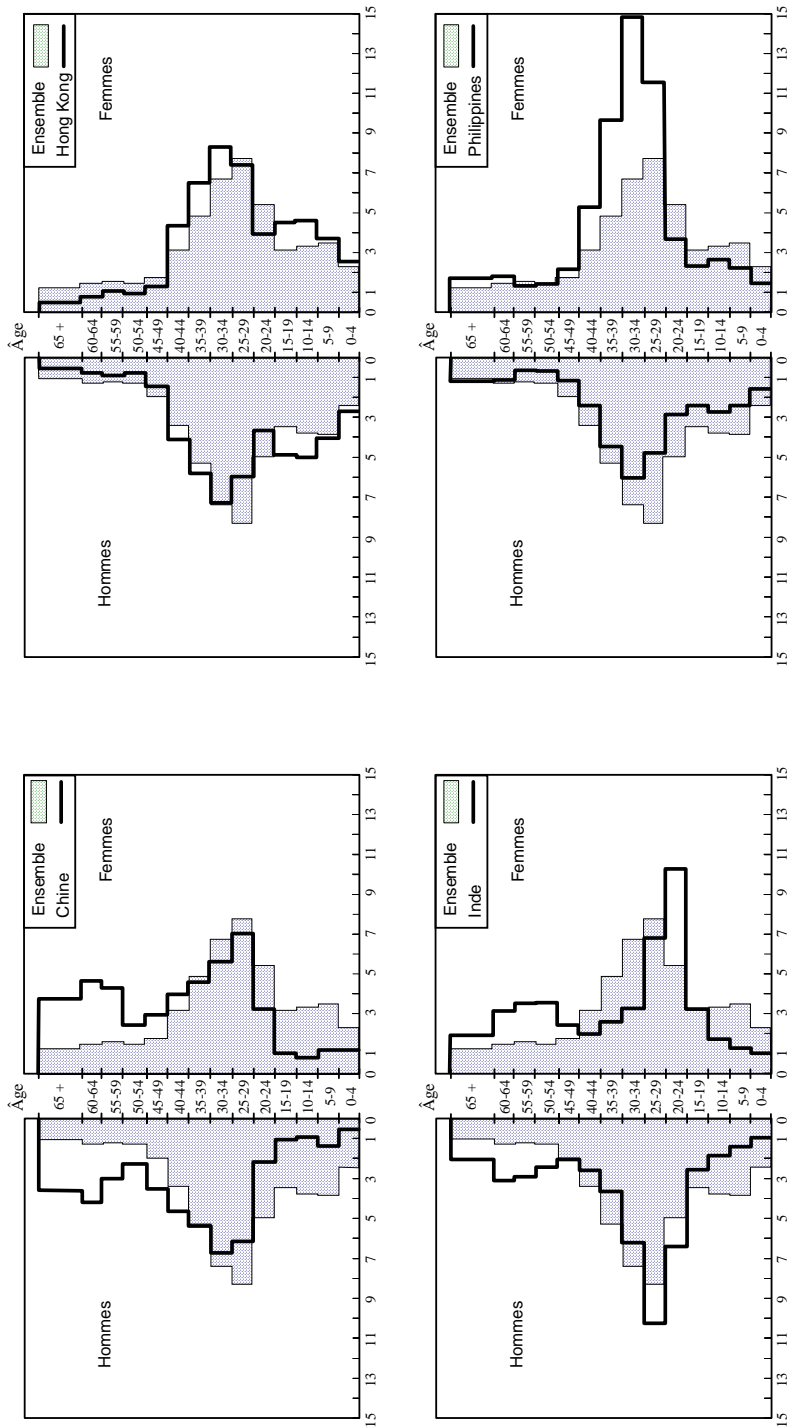
### L'âge et le sexe

Compte tenu de l'importance prise par les nouveaux pays qui alimentent l'immigration, il vaut la peine d'examiner les caractéristiques démographiques des nouveaux arrivants. Les données proviennent des statistiques de l'immigration compilées chaque année par Citoyenneté et Immigration Canada et concernent les immigrants reçus au cours de la période 1990 à 1992, les trois dernières années pour lesquelles les données définitives étaient disponibles au moment de l'analyse. Si on peut raisonnablement se fier aux données démographiques de base comme l'âge, le sexe et l'état matrimonial, il faut être plus circonspect pour les chiffres relatifs à la province de destination, puisqu'ils ne traduisent que des intentions.

La figure 16 compare la répartition par âge et par sexe de l'ensemble des immigrants à celle des immigrants natifs des quatre principaux pays fournisseurs. *L'histogramme des âges de la population immigrante n'a de pyramide que le nom. L'allure générale de la répartition par âge et sexe de cette population est plutôt celle d'un losange en raison d'une forte concentration aux âges de 20 à 44 ans, groupe qui compte en effet plus de la moitié des immigrants (57 %).* Cette population immigrante est jeune, en ce que la proportion des moins de 20 ans (26 %) est plus grande que celle des plus de 45 ans (17 %) et on y compte très peu de personnes âgées de plus de 65 ans (5 %). Le rapport de masculinité est voisin de l'unité (349 500 hommes et 348 300 femmes).

*Comparés à l'ensemble des immigrants, ceux nés à Hong Kong sont très jeunes : 32 % d'entre eux ont moins de 20 ans et seulement 10 % sont âgés de plus de 45 ans dont seulement 2 % dépassent 65 ans.* Les femmes sont légèrement plus nombreuses que les hommes (rapport de masculinité de 94,3). Ceux qui sont originaires de Chine ont un rapport de masculinité semblable avec 96,0 hommes pour 100 femmes, mais la structure par âge de la population est bimodale et surtout beaucoup plus vieille : 15 % des immigrants nés en Chine avaient plus de 65 ans à leur arrivée, un pourcentage trois fois plus élevé que celui de l'ensemble des immigrants et même plus élevé que celui de la population canadienne au recensement de 1991 (11,6 %); les Chinois représentent 8 % du total des immigrants, mais 26 % des immigrants âgés de 65 ans et plus. À l'opposé dans l'échelle des âges, les moins de 20 ans forment plus du quart de l'ensemble des immigrants mais ne constituent qu'un douzième des immigrants nés en Chine. On note aussi une proportion importante d'immigrants dans les groupes d'âge de 25-29 ans et 30-34 ans qui, si elle n'est pas exceptionnelle à la Chine, se démarque plus clairement des groupes d'âge plus jeunes anormalement peu nombreux.

Figure 16. Pyramides des âges des immigrants selon le lieu de naissance, Canada, 1990-1992 (en pourcentage)



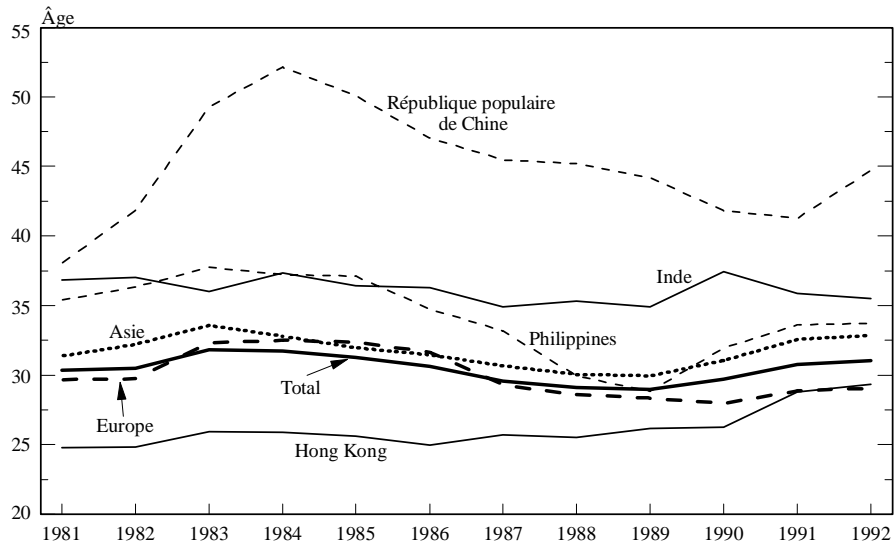
Sources : Emploi et Immigration Canada, *Statistiques sur l'immigration* et calculs de l'auteur.

En règle générale le lieu de naissance des immigrants offre une bonne estimation de leur origine ethnique, mais dans le cas de Hong Kong et de la Chine continentale, la distinction entre les deux pays ne vaut pas puisque l'origine ethnique est souvent la même. Deux événements historiques expliquent l'aspect surprenant de la pyramide des âges des immigrants nés en Chine. C'est l'histoire des échanges migratoires entre la Chine et Hong Kong qui explique en grande partie la forte proportion de personnes âgées parmi les immigrants nés en Chine. Hong Kong est une «ville-état» jeune, de régime capitaliste dont la rapide et récente croissance démographique a été alimentée par l'immigration en provenance du pays voisin, le plus peuplé au monde au régime politique communiste. Une proportion importante des résidents de Hong Kong est composée de Chinois qui ont fui une première fois le régime socialiste de la République Populaire de Chine. Alors que se rapproche l'échéance du bail emphytéotique conclu entre Britanniques et Chinois, et donc le rattachement de Hong Kong à la Chine, plusieurs de ceux qui ont fui une première fois le régime socialiste cherchent maintenant à quitter Hong Kong. C'est pourquoi en 1992, par exemple, plus de la moitié des immigrants nés en Chine et près des trois quarts de ceux âgés de 65 ans et plus ont déclaré Hong Kong comme dernier pays de résidence permanente. Le second événement d'importance est la décision du Canada d'offrir à tous les étudiants chinois résidents temporairement au Canada, à la suite de la répression armée des manifestations étudiantes de la Place Tien an Men, la possibilité d'échanger leur visa de résident temporaire pour celui de résident permanent. Quelque 19 000 étudiants se sont prévalus de cette mesure d'exception et sont devenus immigrants reçus. Généralement, ces étudiants universitaires au deuxième ou troisième cycle sont sans enfants. C'est ce qui expliquerait à la fois l'importance des 25-34 ans et la faible proportion de 0-14 ans.

La structure par âge des immigrants originaires de l'Inde montre une proportion plus grande de personnes âgées et une plus faible proportion de jeunes de moins de 20 ans que celle de l'ensemble des immigrants, sans présenter toutefois des distorsions aussi fortes que celles des immigrants nés en Chine. Seulement 14 % des immigrants indiens étaient âgés de moins de 20 ans et quelque 8 % avaient plus de 65 ans. Ce qui est curieux c'est l'importance du groupe des femmes de 20 à 24 ans, 21 % des femmes, près de deux fois la proportion de l'ensemble des immigrantes (11 %). Chez les hommes, les groupes d'âges 20-24 ans et 25-29 ans sont aussi notablement importants par rapport à l'ensemble. Il est possible que la forte endogamie chez les originaires de l'Inde favorise cette concentration d'immigrants dans ces tranches d'âge masculines et féminines puisque ce sont celles où la nuptialité est forte. Plusieurs Indiens et Indiennes du Canada choisiraient en Inde leur futur époux ou épouse.

Quant à l'immigration des Philippines, elle est remarquable par la place qu'occupe le sexe féminin surtout entre les âges de 25 et de 39 ans. Les

Figure 17. Âge moyen des immigrants selon leur région de naissance, Canada, 1981-1992

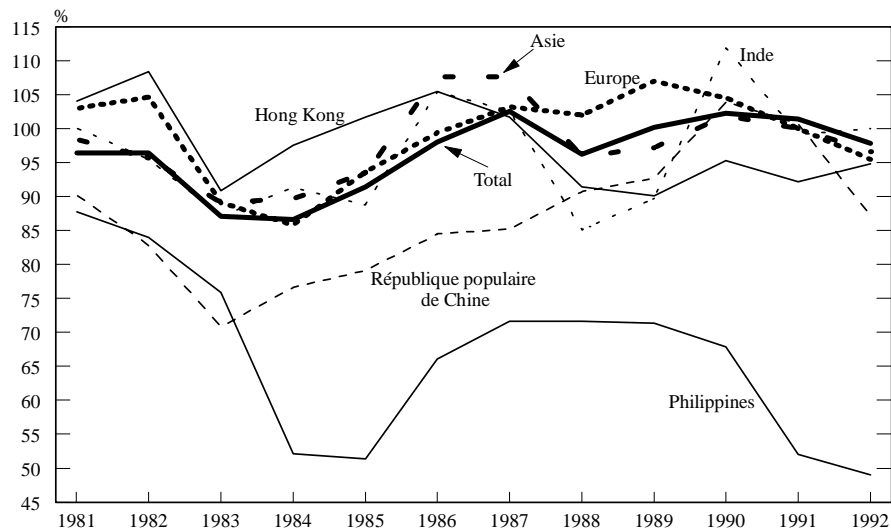


Sources : Emploi et Immigration Canada, *Statistiques sur l'immigration* et calculs de l'auteur.

deux tiers des immigrants philippins sont des femmes. Cet état de fait est directement relié à l'importance qu'à prise au cours des années, chez les ressortissantes de ce pays, le programme canadien d'aides familiaux résidents. La personne acceptée au titre de ce programme est d'abord reçue comme résidente non permanente, et après 2 ans de travail autorisée par un permis temporaire, elle peut demander le statut de résident permanent. Ce délai explique en partie que le groupe d'âge modal soit supérieur à celui de la population immigrante en général.

Comme il est visible aux figures 17 et 18, les différences de structure par âge et par sexe que révèlent les pyramides des âges des immigrants reçus entre 1990 et 1992 ne sont pas conjoncturelles. Les âges moyens des immigrants nés en Chine, et dans une moindre mesure de ceux originaires de l'Inde, sont constamment plus élevés, et de beaucoup, que l'âge moyen de l'ensemble des immigrants; à l'opposé, celui des immigrants nés à Hong Kong est toujours plus jeune, bien que pour les dernières années on note une convergence vers la moyenne. Le rapport de masculinité des immigrants des Philippines ne dépasse 75 hommes pour 100 femmes qu'en 1981 et 1982, mais se situe aux alentours de 50 hommes pour 100 femmes deux fois plus souvent.

Figure 18. Rapport de masculinité des immigrants de quelques pays de naissance, Canada, 1981-1992



Sources : Emploi et Immigration Canada, *Statistiques sur l'immigration* et calculs de l'auteur.

### L'état matrimonial et le statut familial

Les immigrants originaires de ces quatre pays présentent des répartitions selon l'état matrimonial et le statut familial à la fois distinctes les uns des autres et de l'ensemble des autres pays d'immigration (tableau 28). Alors que la moitié des immigrants sont célibataires à leur arrivée au Canada, cette fraction est de presque les deux tiers pour ceux qui sont nés à Hong Kong (60,8 %) et aux Philippines (62,8 %), d'un tiers chez les natifs de l'Inde (37,6 %) et d'un peu plus d'un quart pour ceux de Chine (27,5 %). Dans le cas de l'Inde, cette réalité donne du poids à l'hypothèse de la recherche du conjoint en raison de l'endogamie. Ces différences sont évidemment reliées à la structure par âge particulièrement jeune des immigrants des Philippines et de Hong Kong et plus âgée de ceux de l'Inde et surtout de la Chine.

Il est à remarquer que si les immigrants nés à Hong Kong et aux Philippines présentent des répartitions semblables de leur état matrimonial, les proportions de requérants et de personnes dépendantes sont fortement dissemblables. Deux tiers des immigrants philippins sont eux même requérants, mais la fraction est inférieure à un tiers chez les natifs de

**Tableau 28. Répartition des immigrants des quatre principaux pays d'origine selon leur état matrimonial et leur statut familial, 1990-1993**

	Pays d'origine					
	Chine	Hong Kong	Inde	Philippines	Autres	Total
	État matrimonial					
Célibataire	27,5	60,8	37,6	62,8	51,6	50,3
Marié(e)	64,0	37,5	56,6	32,3	43,6	44,8
Veuf(ve)	6,9	1,0	5,2	3,6	2,6	3,0
Divorcé(e)	1,0	0,5	0,3	0,3	1,5	1,2
Autres	0,6	0,1	0,2	1,0	0,6	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	Statut familial					
Requérant(e)	63,0	29,6	55,4	62,8	54,5	53,3
Époux(se)	23,3	16,4	16,9	9,0	13,0	14,2
Enfant dépendant	10,2	39,3	24,4	22,6	28,6	27,6
Autres	3,5	14,6	3,2	5,6	3,9	5,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : Emploi et Immigration Canada, *Statistiques sur l'immigration* et calculs de l'auteur.

Hong Kong. Les proportions élevées de célibataires et de requérants principaux pour les Philippines concorde avec le programme d'aide familial résident. Quant aux natifs de Hong Kong, un bon nombre des enfants qui y sont nés le sont de parents nés en Chine, ce qui explique le pourcentage étrangement élevé d'enfants dépendants (39,3 %) en provenance de ce pays et celui curieusement bas de requérants (29,6 %).

### Le choix d'une province de destination

Près de la moitié des immigrants natifs de chacun de ces quatre pays d'immigration déclarent l'Ontario comme province de destination envisagée et en ce sens ne se distinguent pas beaucoup des autres (tableau 29). Par contre, comme une proportion beaucoup plus faible d'entre eux choisissent le Québec, cela a pour effet d'avantager surtout la Colombie-Britannique. Si au cours de la période étudiée le Québec est parvenu à attirer 23,7 % des immigrants de l'ensemble des autres pays de naissance, soit un pourcentage assez près de son poids démographique dans la Confédération, il n'en reste pas moins qu'un immigrant sur quinze seulement (7,0 %) en provenance de l'Inde a envisagé s'établir dans cette province et cette fraction, un peu plus élevée pour les natifs de Hong Kong<sup>17</sup>, n'a tout de même pas dépassé un sur huit (12,4 %). À l'opposé, la Colombie-Britannique attire une proportion beaucoup grande des immigrants originaires de ces quatre pays que de l'ensemble des autres pays. Plus du quart des immigrants nés en Chine (26,2 %), à Hong Kong (27,5 %) et en Inde (26,6 %) envisageaient

<sup>17</sup> Le Québec se fait attirant dans le recrutement de ces riches immigrants.

**Tableau 29. Répartition des immigrants des quatre principaux pays d'origine selon la région de destination envisagée, 1990-1993**

	Pays de naissance					
	Chine	Hong Kong	Inde	Philippines	Autres	Total
Atlantique	1,7	0,7	1,4	0,5	1,8	1,6
Québec	11,6	12,4	7,0	7,6	23,7	19,5
Ontario	47,5	48,5	53,4	54,4	54,1	53,0
Prairies	13,0	11,0	11,7	19,8	9,8	10,9
Colombie-Britannique	26,2	27,5	26,6	17,8	10,6	15,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : Emploi et Immigration Canada, *Statistiques sur l'immigration* et calculs de l'auteur.

s'établir dans la province du Pacifique, alors qu'on en comptait seulement un sur dix (10,6 %) chez ceux des autres pays. On note aussi curieusement une proportion très élevée des natifs des Philippines (19,8 %) qui désirent s'installer dans les Prairies, soit un pourcentage près de deux fois plus élevé que celui des autres pays (9,8 %).

## LES MIGRATIONS INTERNES

Longtemps les estimations provisoires de la migration interne ont été calculées à partir des informations fournies par les fichiers des allocations familiales. Ce programme universel permettait d'obtenir une des meilleures estimations dans le monde des mouvements mensuels internes des familles avec enfant. Grâce à des facteurs d'ajustements éprouvés par l'usage on obtenait une estimation très convenable du nombre annuel de migrants interprovinciaux et des flux entre les provinces. Les données préliminaires de la mobilité interne pour 1993 étaient pour la première fois établies en partie à partir des fichiers de prestations fiscales pour enfants<sup>18</sup>, celui des allocations familiales étant devenu inopérant. Ces changements ont sans doute affaibli la qualité des données préliminaires. Comparées aux données définitives obtenues à partir des fichiers de l'impôt, les estimations provisoires de 1993 ont été surestimées : au lieu de 319 000 migrants interprovinciaux, les données définitives font état de 276 400, soit environ 42 700 personnes ou 13,4 % de moins (tableau 30).

Presque tous les flux interprovinciaux avaient été surestimés (84 sur 90) et si le volume de migrants, tel que fourni par les données provisoires, était fortement affecté, les soldes des provinces par contre l'étaient beaucoup moins et les commentaires sur les grandes tendances migratoires, notamment l'attraction exercée par la Colombie-Britannique sur l'ensemble des sortants de toutes provinces, demeurent valides. Parmi les changements les plus importants apportés par les données définitives, on note des pertes moins

<sup>18</sup> L'admissibilité à ces prestations n'est plus universelle, mais dépend du revenu familial.

Tableau 30. Effectif annuel des migrants interprovinciaux à partir des fichiers de Revenu Canada (Impôt), janvier à décembre 1993

Nombre total de migrants : 276 413

Province d'origine	Province de destination											
	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O.
Terre-Neuve	...	146	1 708	629	263	4 333	181	89	1 268	1 402	47	193
Île-du-Prince-Édouard	74	...	446	368	69	544	17	6	165	182	1	3
Nouvelle-Écosse	1 012	511	...	2 457	1 012	5 950	525	259	1 717	2 927	28	98
Nouveau-Brunswick	358	416	2 299	...	1 910	3 644	270	119	1 060	1 082	12	39
Québec	286	119	865	1 865	...	19 379	521	264	2 057	5 146	65	145
Ontario	3 263	854	5 902	3 482	15 464	...	4 463	2 393	11 050	25 048	145	564
Manitoba	178	21	475	274	589	5 063	...	2 314	4 300	5 705	47	249
Saskatchewan	77	18	283	73	416	2 101	2 280	...	9 723	5 276	135	219
Alberta	697	190	1 207	816	1 715	9 222	3 262	7 135	...	25 611	349	1 022
Colombie-Britannique	512	159	1 486	716	1 919	9 877	2 647	2 874	15 526	...	664	353
Yukon	56	5	47	14	34	205	82	146	507	1 233	...	63
Territoires du Nord-Ouest	90	24	96	62	144	390	230	232	1 115	576	108	...
Total des entrants	6 603	2 463	14 814	10 756	23 535	60 708	14 478	15 831	48 488	74 188	1 601	2 948
Total des sortants	10 259	1 875	16 496	11 209	30 712	72 628	19 215	20 601	51 226	36 733	2 392	3 067
Solde migratoire	-3 656	588	-1 682	-453	-7 177	-11 920	-4 737	-4 770	-2 738	37 455	-791	-119

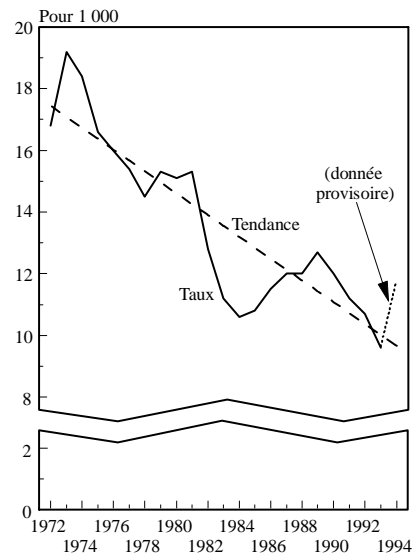
Source : Statistique Canada, Division de la démographie, Section des estimations de population.



élevées pour l'Ontario (-11 900 au lieu de -15 200) et l'Alberta (-2 700 au lieu de -4 400), par contre des gains moins importants pour la Colombie-Britannique (37 500 au lieu de 38 900), des pertes plus fortes pour la Nouvelle-Écosse (-1 700 au lieu de -500) et la Saskatchewan (-4 800 au lieu de -3 300).

Depuis près d'un quart de siècle, la mobilité au Canada est en baisse (figure 19), mais à cette tendance lourde se superposent des cycles plus courts qui coïncident avec les récessions. L'expérience confirme qu'en période de récession l'emploi stagne ou décroît. L'offre plus faible influe à la baisse sur la mobilité; inversement, en période de prospérité économique le nombre de mouvements augmente. **Le taux de migration interne atteignait ses niveaux les plus bas à la fin des deux dernières récessions : 10,6 pour 1 000 en 1984 et 9,6 pour 1 000 en 1993. La faible mobilité en 1993 s'inscrit à la fois dans la tendance à long terme représentée par la droite de tendance et témoigne de l'importance des difficultés économiques qui ont affecté le pays au début des années 90.**

**Figure 19. Évolution du taux de migration interprovinciale, Canada, 1972-1994**



Sources : Statistique Canada, Division de la démographie, Section des estimations de population et calculs de l'auteur.

Les données provisoires de 1994 semblent indiquer que la reprise économique, comme les précédentes, a favorisé la mobilité. Selon ces données provisoires, le nombre de migrants s'établiraient à 341 900 personnes en 1994 (tableau 31). La comparaison des données provisoires et des données définitives de 1993 fait présumer que ce nombre serait surestimé<sup>19</sup>, mais que les tendances et surtout les soldes indiqueraient de réels changements. Parmi les plus notables, on peut signaler : un solde presque nul pour l'Ontario qui contraste avec les soldes fortement négatifs des quatre années précédentes (-12 600 en moyenne, tableau 32), mais en concordance avec la reprise économique; une détérioration importante de la position du Québec (pertes de 14 300) et de Terre-Neuve (pertes de 7 000) au profit surtout de l'Ontario et un solde négatif de l'Alberta (-6 100) au profit surtout de la Colombie-Britannique. Quant à cette province, elle continue d'être la seule à montrer un fort solde positif dans ses échanges de population avec les autres (38 300).

<sup>19</sup> Il s'agirait d'une augmentation de 23,7 % sur le nombre de migrants de l'année précédente !

**Tableau 31. Effectif annuel des migrants interprovinciaux à partir des fichiers de Revenu Canada (Impôt) et des prestations fiscales pour enfants janvier à décembre 1994**

Nombre total de migrants : 341 863

Province d'origine	Province de destination											
	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O.
Terre-Neuve	...	223	2 629	717	416	7 470	216	134	1 709	2 000	34	390
Île-du-Prince-Édouard	126	...	509	419	103	538	32	97	182	241	-	-
Nouvelle-Écosse	1 569	922	...	3 109	1 059	7 572	515	265	1 934	3 737	32	242
Nouveau-Brunswick	457	632	2 846	...	2 335	4 789	345	121	1 277	1 131	-	156
Québec	369	115	1 158	2 612	...	26 262	583	320	1 949	6 788	53	159
Ontario	4 515	953	6 671	4 519	17 000	...	5 545	2 657	12 323	26 702	179	483
Manitoba	227	52	456	487	680	5 796	...	3 339	5 178	6 907	44	275
Saskatchewan	87	56	228	170	223	2 750	3 426	...	11 863	5 946	55	290
Alberta	885	173	1 762	807	1 666	10 864	5 125	9 873	...	30 850	528	1 268
Colombie-Britannique	507	192	1 631	841	2 323	14 175	3 771	4 047	19 298	...	860	420
Yukon	23	4	17	8	22	127	30	37	547	1 313	...	154
Territoires du Nord-Ouest	132	6	135	130	194	561	359	241	1 394	717	166	...
Total des entrants	8 897	3 328	18 042	13 819	26 021	80 904	19 947	21 131	57 654	86 332	1 951	3 837
Total des sortants	15 938	2 247	20 956	14 089	40 368	81 547	23 441	25 094	63 801	48 065	2 282	4 035
Solde migratoire	-7 041	1 081	-2 914	-270	-14 347	-643	-3 494	-3 963	-6 147	38 267	-331	-198

Source : Statistique Canada, Division de la démographie, Section des estimations de population.

Tableau 32. Solde migratoire annuel des provinces et territoires, 1970-1994

Année	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon et Territoires du Nord-Ouest	Total
1970	-5 950	-29	-3 967	-2 373	-41 156	54 590	-7 707	-28 358	9 898	22 579	2 473	412 559
1971	733	-129	-755	1 798	-25 005	18 580	-7 251	-17 986	2 408	25 034	2 573	405 301
1972	-189	858	2 845	241	-19 891	8 227	-7 735	-17 296	6 538	24 927	1 475	375 184
1973	-2 510	478	2 107	2 841	-14 730	-5 275	-2 200	-13 261	2 698	30 537	-685	433 992
1974	-618	1 386	1 576	4 192	-11 852	-22 163	-5 400	-4 835	14 810	22 655	249	421 336
1975	915	814	4 454	7 572	-12 340	-25 057	-4 134	6 555	23 463	-2 864	622	385 330
1976	-2 732	309	361	1 640	-20 801	-10 508	-3 655	3 819	34 215	-1 490	-1 158	376 970
1977	-4 009	614	-1 277	-886	-46 536	8 596	-3 789	384	32 344	15 507	-948	366 918
1978	-3 540	25	-109	-1 644	-33 424	415	-9 557	-3 701	31 987	20 698	-1 150	348 929
1979	-4 217	-225	-1 840	-2 219	-30 025	-15 317	-13 806	-3 510	39 212	33 241	-1 294	370 862
1980	-3 082	-1 082	-2 494	-4 165	-24 283	-34 919	-11 342	-4 382	46 933	40 165	-1 349	372 167
1981	-6 238	-783	-2 465	-4 766	-22 549	-19 665	-3 621	-520	40 243	21 565	-1 201	380 041
1982	261	-6	1 591	2 183	-28 169	19 614	1 498	1 743	3 961	-2 019	-657	322 634
1983	-1 092	799	3 861	2 296	-19 080	32 825	950	2 501	-26 246	4 029	-843	285 599
1984	-3 585	524	2 963	812	-10 943	36 691	-49	733	-30 591	3 505	-60	273 323
1985	-5 019	-13	-234	-1 559	-6 023	33 414	-1 755	-5 014	-9 568	-3 199	-1 030	281 275
1986	-4 682	-493	-739	-2 897	-3 020	42 916	-3 039	-7 020	-20 293	910	-1 643	302 352
1987	-4 374	301	-2 183	-1 762	-7 410	40 278	-4 751	-9 043	-27 595	17 618	-1 079	318 890
1988	-2 154	424	71	-1 215	-7 003	14 898	-8 584	-16 338	-5 535	25 865	-429	323 685
1989	-2 606	-102	572	-21	-8 379	-1 205	-10 004	-18 589	3 366	37 367	-399	347 990
1990	-1 137	-273	-106	1 014	-9 567	-15 117	-8 613	-15 928	11 055	38 704	-32	332 637
1991	-1 086	-416	1 039	-79	-13 047	-9 978	-7 581	-9 498	5 510	34 572	564	315 419
1992	-2 731	482	138	-1 155	-9 501	-13 242	-6 152	-6 914	-73	39 458	-310	306 382
1993	-3 656	588	-1 682	-453	-7 177	-11 920	-4 737	-4 770	-2 738	37 455	-910	276 413
1994	-7 041	1 081	-2 914	-270	<b>-14 347</b>	<b>-643</b>	-3 494	-3 963	-6 147	<b>38 267</b>	-529	341 863
Total	-70 339	5 132	813	-875	-446 258	126 035	-136 508	-175 191	179 855	525 086	-7 750	8 678 051

Source : Statistique Canada, Division de la démographie, Section des estimations de population.

## LA POPULATION VIVANT EN INSTITUTION\*

Que peuvent avoir en commun une religieuse dans son couvent, un marin sur son navire, une personne âgée dans son foyer et un détenu dans son pénitencier ? Le fait d'être classés par le recensement comme des résidents de logements collectifs. Or, les données publiées ne comprennent que très peu d'information sur cette population, qu'excluent également presque toutes les enquêtes. Cette négligence vient de ce que ce groupe représente une toute petite portion de la population totale (1,6 % en 1991)<sup>20</sup>, va en diminuant avec les années et que les membres forment une catégorie résiduelle de personnes qui n'ont rien d'important en commun.

Mais peut-être serait-il justifié d'y consacrer plus d'attention. Le nombre de personnes vivant dans des logements collectifs, quoique restreint, n'est pas négligeable; on en comptait en effet plus de 440 000 lors du recensement de 1991, et leur proportion dans l'ensemble de la population diminue moins vite que dans le récent passé à cause du vieillissement de la population. Certains de ses éléments, comme les résidents à long terme des établissements de santé ou les détenus des établissements correctionnels, présentent par ailleurs un intérêt certain du point de vue de la politique gouvernementale, dans la mesure où depuis quelque temps on insiste sur le maintien à domicile, privilégiant ainsi la vie en ménage privé plutôt qu'en logement collectif contrôlé. Enfin, bien qu'ils n'aient pas grand-chose d'autre en commun, les membres de cette population se distinguent par le fait que, volontairement ou non, leur mode de vie diffère de celui que la société moderne considère comme normal. De là son importance démographique puisque cette population ne se trouve pas, pour une raison ou une autre, à former des familles nucléaires, milieu dans lequel se reproduit la population<sup>21</sup>.

### Les concepts du recensement

Les concepts actuels concernant le sujet remontent au recensement de 1961, bien que les idées en soient beaucoup plus anciennes. Le logement, c'est-à-dire l'ensemble de locaux d'habitation dans lesquels une personne ou un groupe de personnes réside ou pourrait résider, est l'unité de base de dénombrement de tout recensement. Les logements sont classés selon qu'ils sont privés ou collectifs, ces derniers pouvant être de nature commerciale, institutionnelle ou communautaire. Comme les logements privés, les logements collectifs peuvent être inoccupés ou occupés par des résidents habituels. C'est seulement dans ce dernier cas qu'ils sont pris en compte par le recensement. À souligner par ailleurs que les expressions «logements collectifs» et «ménages non familiaux» ne sont pas équivalentes, puisque ces derniers habitent dans des logements privés.

\* Le texte original de cette partie a été rédigé en anglais.

<sup>20</sup> Recensement du Canada 1991, Statistique Canada, n° 93-311 au catalogue, Tableau 2.

<sup>21</sup> À une importante exception près, celle des communautés huttérites.

Les individus sont dénombrés là où ils se trouvent le jour du recensement, mais comptabilisés dans les statistiques consacrées au lieu de résidence habituel. Évidemment, la plupart des personnes se trouvent à ce moment-là dans le logement privé où elles habitent normalement, mais certaines peuvent en être absentes temporairement (se trouvant par exemple à l'hôtel ou à l'hôpital) mais d'autres résident ailleurs que dans un logement privé (c'est le cas notamment des militaires dans les casernes ou des pensionnaires des maisons de chambres). Ces personnes ne sont toutefois considérées comme résidentes d'un logement collectif, aux fins du dénombrement, que si elles en sont des habitants de long terme (plus de six mois) ou si elles n'ont pas d'autre lieu de résidence habituel au Canada.

Les logements collectifs se répartissent en quelques grandes catégories. Les deux principales, quant au nombre, sont les logements collectifs institutionnels et des logements collectifs de service, tandis que les camps de travail, les camps militaires et les colonies huttérites sont de moindre importance. Au recensement de 1991, les trois quarts de la population des logements collectifs résidaient dans des logements institutionnels. Ceux-ci comprennent les hôpitaux et les établissements connexes (désignés dans ce texte sous le nom d'«établissements de santé») et regroupaient 63 % de la population des logements collectifs, les établissements religieux (7 %), les établissements correctionnels (4 %) et les orphelinats (moins de 1 %). Les principaux établissements dans la catégorie des hôpitaux, pour le nombre de leurs résidents à long terme, sont les foyers de soins spéciaux pour personnes âgées et malades chroniques, qui regroupent une bonne moitié de la population des logements collectifs.

La vie en pension est devenue rare et la majorité des personnes vivant dans des logements collectifs non institutionnels résident dans des logements collectifs de service. Les hommes âgés y sont légèrement plus nombreux que les femmes âgées (5 500 et 4 200 respectivement dans le groupe des 65 ans et plus), contrairement à ce qui se passe dans les établissements de santé.

Dans la plupart des sous-groupes de la population des logements collectifs la structure par âge et par sexe est extrêmement déséquilibrée, mais pas toujours de la même façon. Au recensement de 1991, les femmes de 75 ans et plus comptaient pour 58 % des personnes des foyers de soins spéciaux, et celles de 65 ans et plus représentaient 53 % des résidentes des établissements religieux. Par contre, la population des établissements correctionnels était composée de 65 % d'hommes de moins de 35 ans. En fait, les jeunes adultes masculins sont proportionnellement plus nombreux que les femmes du même âge à habiter des logements collectifs, quel qu'en soit le type. C'est évidemment le cas des camps de travail et des camps militaires, et aussi vrai des établissements correctionnels, mais cela vaut également pour les établissements de santé.

Bien que d'autres segments de la population des logements collectifs soient également visés par la politique gouvernementale en même temps que perturbés par l'évolution de la structure par âge et sexe de la population, surtout dans les établissements correctionnels, les forces armées et les logements collectifs de service, la population résidant à long terme dans des établissements de santé présente un intérêt particulier en raison de sa taille croissante et des coûts qui lui sont associés.

### **Les établissements de santé d'après les sources non censitaires**

Il arrive que Statistique Canada publie occasionnellement des données qui concernent indirectement la population des logements collectifs, notamment dans le domaine de la santé. Les Enquêtes sur la santé et les limitations d'activités de 1986-1987 et de 1991 en particulier, incluaient la population des établissements de santé. Les données administratives sur les établissements de santé et les résultats de ces enquêtes peuvent être utiles pour l'étude de cette population parce qu'ils sont constitués de données annuelles ou fournissent un contexte plus vaste pour l'analyse. Mais des différences dans la conception et les méthodes de mesure rendent difficiles les comparaisons directes entre les résultats de ces enquêtes et les données de recensement, aussi l'analyse qui suit ne sera-t-elle faite qu'à partir de ces dernières.

### **La population des établissements de santé d'après le recensement**

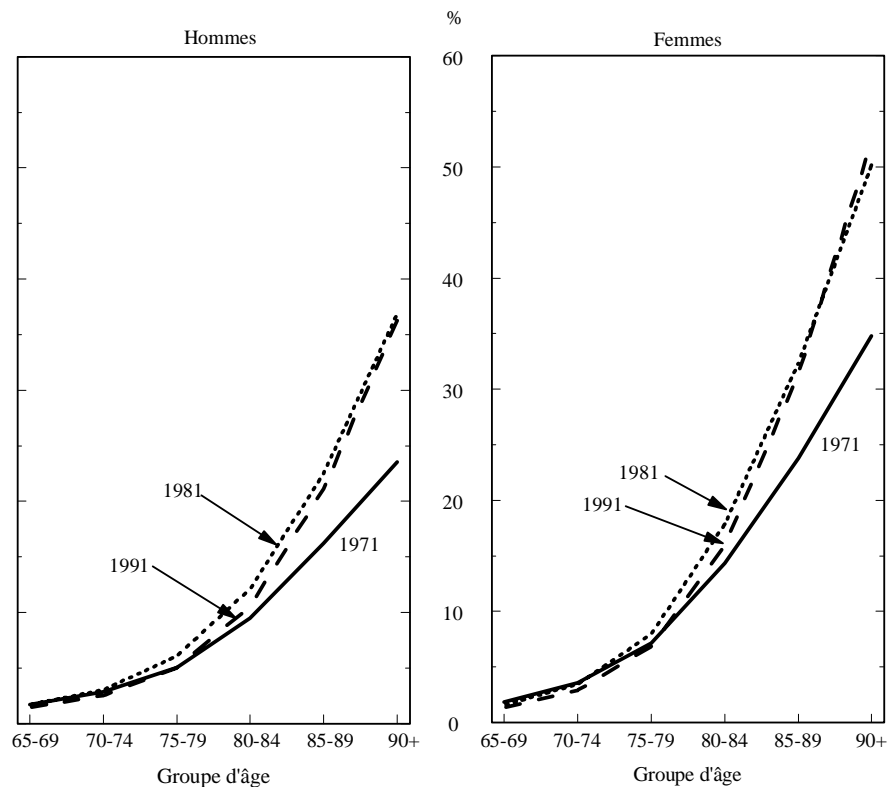
Les données utilisées ici portent sur l'âge, le sexe et l'état matrimonial. Elles proviennent de tableaux spécialement élaborés des recensements de 1971, 1981 et 1991. Les employés de ces établissements bien que résidant en permanence ont été exclus.

***En 1971, environ 176 000 personnes vivaient dans ces établissements. Ce chiffre est passé à environ 233 000 en 1981 et 280 000 en 1991<sup>22</sup>.*** L'accroissement et le vieillissement de la population sont tous deux responsables de cette augmentation, à parts à peu près égales; de simples changements dans la prévalence par âge et sexe auraient au contraire entraîné une diminution. Comme on peut le constater au tableau A9 en annexe et à la figure 20, la proportion de la population vivant dans des établissements de santé n'a connu en effet qu'une hausse minime, passant de 0,82 % en 1971 à 0,96 % en 1981, et à 1,03 % en 1991. La répartition par âge de cette population est nettement déséquilibrée. Ainsi, dans les résidents à long terme des établissements de santé on rencontre au moins 30 % des personnes de 90 ans et plus; en descendant l'échelle des âges, ce pourcentage diminue rapidement et se situe à moins de 1 % dans le groupe des 55 à 59 ans.

---

<sup>22</sup> Les chiffres dans cette section proviennent de tableaux non publiés.

Figure 20. Prévalence de la vie en établissement de santé, par groupe d'âge et par sexe pour les 65 ans et plus, Canada, 1971, 1981 et 1991



Source : Tableau A10.

La proportion de la population résidant dans des établissements de santé a diminué entre 1971 et 1981 dans les groupes de moins de 70 ans (elle a chuté de 0,5 % à 0,3 % dans la population de 15 à 64 ans, et le déclin est encore plus net dans les groupes plus jeunes, proportionnellement parlant, même si les pourcentages sont très faibles). En revanche, cette proportion a augmenté parmi les 70 ans et plus, légèrement dans le groupe des 70 à 74 ans et de façon plus prononcée dans les groupes plus âgés, passant de 31 % à 46 % de la population chez les 90 ans et plus. Entre 1981 et 1991, même si la proportion des personnes vivant dans des établissements de santé a en fait augmenté dans l'ensemble de la population, elle a diminué dans tous les groupes d'âge sauf chez les 35 à 39 ans, où elle est demeurée stable, et chez les 90 ans et plus, où elle s'est accrue légèrement. Si la proportion globale

est en hausse, c'est parce que par rapport à l'ensemble de la population, la taille des groupes les plus âgés s'est accrue plus vite que celle des groupes plus jeunes.

Les femmes sont en proportion plus nombreuses que les hommes dans les établissements de santé, et l'écart entre les sexes s'est élargi entre 1971 et 1991. On constate toutefois une différence importante en termes d'âge. Dans les groupes plus jeunes, la proportion est généralement plus faible chez les femmes que chez les hommes. La situation des hommes et des femmes de ces groupes s'est améliorée entre 1971 et 1991 et celle des femmes davantage que celle des hommes. En 1971, sauf parmi les 15 à 24 ans<sup>23</sup>, les femmes étaient proportionnellement moins nombreuses que les hommes, dans tous les groupes d'âge jusqu'à 50 ans. En 1981 comme en 1991, sauf dans le groupe des 0 à 4 ans, où des représentants des deux sexes sont à égalité, les femmes étaient proportionnellement moins nombreuses avant l'âge de 70 ans.

La situation change complètement quand l'âge augmente, la proportion des femmes étant alors plus élevée que celle des hommes. Et la différence entre les sexes augmente aussi avec le temps. Ainsi parmi les personnes de plus de 80 ans, si la proportion des femmes était plus élevée de 7 points en 1971, elle l'était de 9 points en 1981 et de 10 points en 1991. L'augmentation constatée tant chez les hommes que chez les femmes, dans les groupes âgés, s'est produite surtout entre 1971 et 1981; la situation des hommes, et celle des femmes dans une moindre mesure, ne s'est améliorée que légèrement entre 1981 et 1991, sauf pour les femmes de 90 ans et plus, qui sont proportionnellement plus nombreuses qu'avant. Au recensement de 1991, on a constaté que 52 % des femmes de plus de 90 ans étaient des résidentes à long terme des établissements de santé, comparativement à 36 % des hommes du même âge<sup>24</sup>.

### **L'état matrimonial des résidents des établissements de santé**

Le fait que les membres de la population des logements collectifs (établissements de santé inclus) ne fassent pas partie d'un cercle familial devrait normalement se refléter dans leur état matrimonial. On peut établir pour les fins d'analyse, trois catégories : les personnes mariées, y compris celles qui vivent en union consensuelle; les personnes séparées, veuves ou divorcées; et les personnes célibataires.

---

<sup>23</sup> La proportion curieusement élevée de femmes de 15 à 24 ans résidentes à long terme de ces établissements de santé en 1971, soit environ 0,5 %, ou 10 000 personnes, est difficile à expliquer; elles étaient encore légèrement surreprésentées en 1981, mais plus, en 1991.

<sup>24</sup> Il convient toutefois de souligner que la moyenne d'âge des hommes de 90 ans et plus est légèrement plus basse que celle des femmes du même groupe.



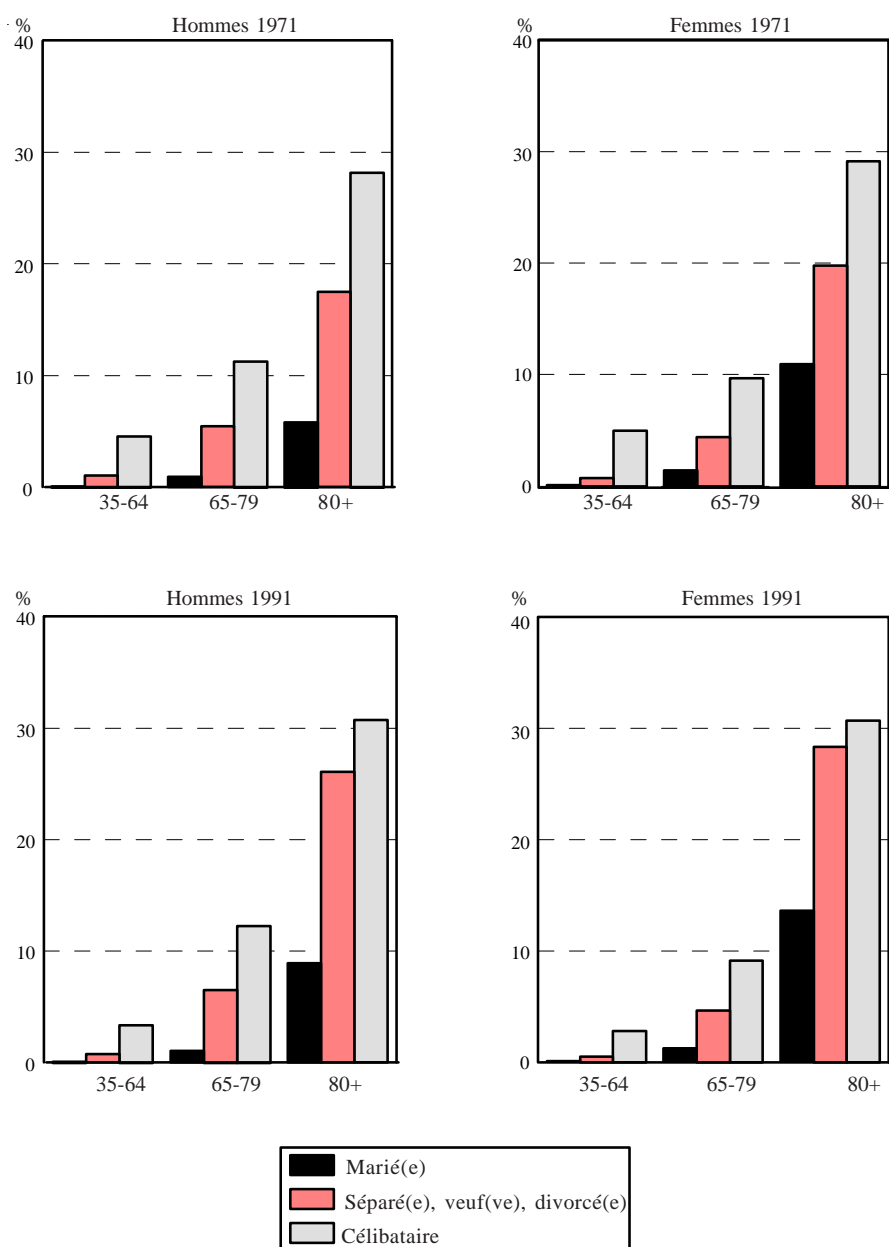
La proportion des célibataires des établissements de santé est particulièrement élevée, tant chez les hommes que chez les femmes, dans tous les grands groupes d'âge (figure 21); la proportion des personnes séparées, veuves ou divorcées y est également supérieure à celle des personnes mariées. En 1991, par exemple, dans le groupe des 35 à 64 ans, 3 % des hommes célibataires résidaient dans des établissements de santé, comparativement à 0,8 % des hommes séparés, veufs ou divorcés, et à moins de 0,1 % des hommes mariés (figure 21 et tableau A10, en annexe). Pour les femmes du même groupe d'âge, les chiffres sont de 3 %, de 0,6 % et de moins de 0,1 %.

Dans chacune des trois catégories d'état matrimonial, la proportion des personnes résidant dans des établissements de santé augmente avec l'âge, mais à des rythmes différents. Chez les célibataires, l'augmentation est rapide et commence de bonne heure, soit au passage du groupe des 15 à 34 ans à celui des 35 à 64 ans et se ralentit par la suite. Il est possible que le placement en établissement soit précipité par le manque du soutien d'un conjoint, mais il se peut également que l'état de santé qui entraîne le placement ait aussi empêché les gens de se trouver un partenaire. Dans le cas des personnes séparées, veuves ou divorcées, la charnière se situe entre le groupe des 35 à 64 ans et celui des 65 à 79 ans; chez les personnes mariées, l'augmentation est rapide à la fois entre ces deux groupes et le suivant, c'est à dire celui des 80 ans et plus. Dans ce dernier cas, les chiffres peut-être signalent le soutien d'un conjoint, soutien qui ne disparaît que lorsque le couple atteint un âge avancé. Les femmes mariées de 80 ans et plus sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses que les hommes mariés du même âge à vivre en établissement, ce qui résulte probablement de la répartition traditionnelle des rôles entre les sexes, le mari moins souvent que la femme a à prendre soin de son conjoint.

Entre 1971 et 1991, la proportion des hommes et des femmes résidant dans des établissements de santé n'a pas changé beaucoup à l'intérieur de chaque groupe d'âge, dans aucune catégorie d'état matrimonial sauf dans le groupe des plus vieux. On note en effet dans ce dernier une augmentation entre 1971 et 1981 (la proportion étant passée de 7 % à 11 % des personnes mariées, et de 19 % à 28 % des personnes séparées, veuves ou divorcées), suivie en 1991 d'une très légère diminution qui a rétréci l'écart entre les différents états matrimoniaux dans le groupe des 80 ans et plus. On ne peut que spéculer sur la raison de ce changement. Il est possible que, pour les personnes âgées de santé fragile (qu'elles soient mariées, séparées, veuves ou divorcées), les soutiens offerts chez elles ou dans la famille élargie se soient effrités au cours des deux décennies étudiées ou bien que l'accès au soutien institutionnel se soit amélioré. Le recensement révèle ce changement, mais ne permet pas de l'expliquer.

L'évolution de la population des établissements de santé par état matrimonial résulte des changements de structure par âge et état matrimonial de la population et de la prévalence de l'institutionnalisation de chaque groupe.

**Figure 21. Prévalence de la vie en établissement de santé par groupe d'âge, état matrimonial et sexe pour les 35 ans et plus, Canada, 1971 et 1991**



Source : Tableau A11.

**Tableau 33. Nombre de pensionnaires de longue durée dans les établissements de santé, par sexe, état matrimonial et groupe d'âge, Canada, 1971, 1981 et 1991**

Groupe d'âge	État matrimonial et sexe					
	Marié(e)		Séparé(e), veuf(ve), divorcé(e)		Célibataire	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	1971					
0-64	3 350	3 800	2 345	3 690	29 680	29 460
65-79	4 530	4 655	5 715	15 700	7 755	7 865
80+	4 055	3 250	9 930	29 700	4 005	6 380
Total	11 940	11 725	17 995	49 080	41 450	43 690
	1981					
0-64	2 620	2 705	3 690	4 265	27 920	18 985
65-79	7 580	6 625	9 295	24 295	9 290	8 480
80+	7 905	5 910	16 150	63 730	4 610	9 075
Total	18 105	15 255	29 145	92 285	41 810	36 535
	1991					
0-64	2 320	2 300	3 710	4 745	25 100	16 250
65-79	9 385	8 290	10 485	28 870	9 145	8 960
80+	11 920	9 300	19 500	91 250	5 445	13 255
Total	23 620	19 900	33 690	124 850	39 690	38 460

**Nota** : Le personnel résidant est exclu. Marié(e) comprend les unions consensuelles.

**Source** : Statistique Canada, recensements de 1971, 1981 et 1991, données non publiées.

Avant 65 ans, la vaste majorité des résidents des établissements de santé sont célibataires (41 000 en 1991 comparativement à 13 000 dans l'ensemble des autres catégories d'état matrimonial, tableau 33). En 1971, le nombre des hommes et des femmes célibataires était à peu près le même pour ce groupe d'âge. Entre 1971 et 1991, en raison du changement des taux de prévalence, le nombre de femmes a diminué considérablement, chutant de 29 000 à 16 000, comparativement à celui des hommes, qui est passé de 30 000 à 25 000.

Entre 65 et 79 ans, c'est le vieillissement de la population et les changements dans l'état matrimonial plutôt que l'évolution de la prévalence, qui ont pour effet que les célibataires sont en minorité, et que les femmes séparées, veuves ou divorcées commencent à prendre de l'importance. Chez les 80 ans et plus, celles-ci forment la catégorie dont la croissance est la plus rapide. En 1971, tous âges et tous états matrimoniaux confondus, elles représentaient 17 % des personnes des deux sexes qui vivaient dans des établissements de santé, 27 % en 1981 et 33 % en 1991. Entre 1971 et 1981, la hausse dans le nombre de personnes de ce groupe est due pour un peu

plus de la moitié à une augmentation de la prévalence du phénomène, et pour un peu moins de la moitié à l'accroissement de leur nombre dans la population. Entre 1981 et 1991, elle est imputable entièrement à ce dernier facteur, qui masque en fait une légère diminution de la prévalence.

En 1971, les célibataires représentaient 48 % de la population des établissements de santé, mais les changements décrits ci-dessus ont entraîné des changements notables au cours des deux décennies qui ont suivi. Le nombre des personnes séparées, veuves ou divorcées a plus que doublé, celui des célibataires a légèrement perdu du terrain, et celui des personnes mariées a lui aussi presque doublé, de sorte que les célibataires ne représentaient plus en 1991 que 28 % de cette population. Ces changements reflètent surtout le nombre croissant de femmes âgées qui sont séparées, veuves ou divorcées, de même que l'évolution des tendances au placement en établissement entre 1971 et 1991, ce qui a fait augmenter les taux de prévalence pour les groupes plus âgés et les a abaissés pour les groupes plus jeunes.

#### **Différences régionales**

Étant donné que les soins aux personnes résidant à long terme dans les établissements de santé occupent une grande place dans les dépenses publiques, il est utile d'examiner les caractéristiques géographiques du placement en établissement. Les nombres étant petits, une répartition la population en quatre grandes régions était de mise : l'Atlantique, l'Ontario, le Québec et l'Ouest (y compris les territoires). Par ailleurs, comme les personnes âgées forment un groupe particulièrement intéressant à cet égard, toute la population de moins de 65 ans est considérée en bloc et celle des 65 à 79 ans a été scindée en tranches de cinq ans.

*En 1991, environ 1 % de la population canadienne résidait à long terme dans des établissements de santé (tableau A9, en annexe). La prévalence de ce mode de vie était presque deux fois plus élevée pour les femmes que pour les hommes, en raison de la proportion beaucoup plus forte des femmes de 75 ans et plus, (et particulièrement de 80 ans et plus), qui vivaient dans ces établissements. Mais on peut se demander s'il existe des différences régionales dans le placement en établissement, en particulier pour ces groupes d'âge.*

En 1991, la population du Québec comptait la plus forte proportion de personnes résidant dans des établissements de santé, soit 0,8 % des hommes et 1,5 % des femmes (tableau 34). Les autres régions étaient à peu près toutes dans la même situation en ce qui concerne la proportion des hommes (environ 0,7 % dans tous les cas), tandis que l'Ontario se classait au deuxième rang pour le nombre de femmes. Cette situation est toutefois récente. En 1981, c'est l'Ouest qui occupait la première place, alors que le Québec venait au deuxième rang pour les hommes et au troisième pour les femmes; en 1971, l'Ouest était encore au premier rang, le Québec en deuxième place pour les

**Tableau 34. Prévalence de la vie en établissement de santé par groupe d'âge et par sexe, régions, 1971, 1981 et 1991 (en pourcentage)**

Groupe d'âge	Sexe et région							
	Hommes				Femmes			
	Atlantique	Québec	Ontario	Ouest	Atlantique	Québec	Ontario	Ouest
	1971							
0-64	0,32	0,44	0,31	0,33	0,50	0,48	0,30	0,32
65-69	1,50	1,92	1,69	1,57	1,39	2,62	1,59	1,53
70-74	1,89	3,52	2,88	2,74	2,57	5,12	3,07	3,13
75-79	3,21	6,16	4,83	5,06	4,42	9,23	6,78	7,05
80+	7,42	13,18	13,15	13,91	12,51	18,94	20,19	21,43
Total	0,53	0,70	0,61	0,74	0,89	1,00	0,94	1,01
	1981							
0-64	0,27	0,37	0,30	0,28	0,21	0,29	0,22	0,22
65-69	1,44	1,94	1,60	1,69	1,38	1,88	1,47	1,51
70-74	2,55	3,46	2,89	3,06	2,89	4,30	3,11	3,31
75-79	4,90	6,79	5,81	6,19	6,22	9,68	7,37	7,79
80+	13,28	19,23	17,28	19,61	20,38	27,05	26,69	29,35
Total	0,62	0,76	0,71	0,79	0,95	1,15	1,21	1,23
	1991							
0-64	0,26	0,33	0,23	0,22	0,20	0,26	0,17	0,17
65-69	1,45	1,89	1,28	1,32	1,22	1,78	1,23	1,22
70-74	2,22	3,33	2,29	2,35	2,47	3,83	2,60	2,58
75-79	4,60	6,70	4,67	4,41	5,54	8,85	6,41	6,10
80+	13,60	19,10	15,64	15,87	20,99	27,96	26,66	25,88
Total	0,69	0,83	0,66	0,70	1,14	1,47	1,31	1,27

**Nota** : Le personnel résidant est exclu. L'Ouest comprend les Territoires.

**Source** : Statistique Canada, recensements de 1971, 1981 et 1991, données non publiées et calculs de l'auteur.

hommes et les femmes, quoique l'écart ait été plus restreint dans ce dernier cas. Quant à la région de l'Atlantique, la tendance au placement en établissement y était la plus faible dans la plupart des cas.

Lorsqu'on examine certains groupes, en fonction de l'âge et du sexe, on constate des différences — généralement mineures — entre les régions. En 1991, le Québec avait la plus forte prévalence de placement pour les deux sexes et pour tous les groupes d'âge, quoique le taux pour les femmes de 80 ans et plus (28 %) n'ait pas été beaucoup plus élevé que celui de l'Ontario (27 %), au deuxième rang. En 1971 et en 1981, c'est dans l'Ouest qu'on retrouvait la plus forte prévalence globale au placement en établissement (0,7 % et 0,8 % pour les hommes, et 1,0 % et 1,2 % pour les femmes), mais uniquement en raison de taux de prévalence plus élevés chez les personnes de 80 ans et plus. Dans les groupes plus jeunes, le Québec était encore en tête. Cependant, ces différences entre les régions ne sont pas très prononcées.

Les différences sont particulièrement marquées entre la région de l'Atlantique d'une part et les autres prises ensemble, surtout dans les groupes les plus âgés. En 1971, par exemple, le pourcentage des personnes de 80 ans et plus s'élevait à 7 % pour les hommes de cette région, alors qu'il variait entre 13 % et 14 % dans les autres régions, et à 13 % pour les femmes, contre 19 % à 21 % ailleurs. L'écart s'était toutefois rétréci en 1991 : dans le cas des hommes, le pourcentage se situait à 14 % dans cette région et entre 16 % et 19 % ailleurs, tandis que chez les femmes, il était de 21 % dans l'Atlantique et de 26 % à 28 % dans le reste du pays. La prévalence plus faible constatée dans la région de l'Atlantique n'en demeure pas moins la seule différence importante et constante entre les régions.

Les niveaux de placement en établissement dépendent d'un certain nombre de facteurs, dont l'état de santé de la population et les services offerts, en établissement et à domicile, ainsi que l'importance qu'on accorde à chacun dans les diverses régions. Étant donné que l'état de santé de la population est à peu près le même partout au pays à l'heure actuelle, il est probable que les écarts dans les taux d'institutionnalisation en établissement reflètent surtout des différences dans les services offerts.

#### **Pourquoi s'intéresser à la population des logements collectifs ?**

Bien qu'il ait été question surtout des résidents des établissements de santé, l'intérêt que présente l'ensemble de la population résidant à long terme dans des logements collectifs, en tant que catégorie de recensement est évident. Cette population mérite sans doute plus d'attention que celle qu'on lui a accordée jusqu'ici. En 1991, elle était en nombre plus importante que celle de 16 des 25 régions métropolitaines de recensement et celle de la population urbaine de trois des dix provinces.

Cette population, qui autrefois était beaucoup plus diversifiée, devient de plus en plus homogène pour l'âge, le sexe et le type de logement. Le déclin en nombre dans les groupes plus jeunes témoigne de la réussite de la politique gouvernementale, mais par contre, le nombre croissant de femmes âgées en établissement constitue un défi impressionnant. Les différences régionales reflètent des attitudes différentes quant à la prestation des soins de santé et incitent à se demander dans quelle mesure les services existants permettent de répondre aux besoins dans l'ensemble du pays.

## **Annexes**

**Tableau A1. Comptabilité démographique des provinces et territoires, 1973-1995**  
(chiffres en milliers et taux pour 1 000)

**Terre-Neuve**

Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Accroissement		Migration inter-nationale nette <sup>1</sup>	Canadiens de retour	Solde résidents non permanents	Migration interprovinciale			Résidu <sup>2</sup>
		Total	Naturel				Entrants	Sortants	Solde	
1973	545,2	4,2	8,5	0,5	0,3	0,1	13,0	15,5	-2,5	2,6
1974	549,4	4,5	7,0	0,5	0,2	0,0	12,4	13,0	-0,6	2,6
1975	553,9	7,3	8,0	0,6	0,2	0,1	12,3	11,4	0,9	2,6
1976	561,2	4,0	7,8	0,3	0,2	0,0	9,7	12,4	-2,7	1,6
1977	565,2	2,7	7,3	0,2	0,2	0,0	8,1	12,2	-4,0	1,0
1978	567,9	2,1	6,4	0,0	0,2	0,0	8,1	11,7	-3,5	1,0
1979	569,9	2,3	7,0	0,2	0,2	0,1	8,9	13,1	-4,2	1,0
1980	572,2	3,5	7,0	0,3	0,2	0,1	9,3	12,4	-3,1	1,0
1981	575,8	-0,6	6,9	0,1	0,2	0,1	8,5	14,8	-6,2	1,6
1982	575,1	4,2	5,8	-0,1	0,2	0,1	10,6	10,3	0,3	2,1
1983	579,4	2,0	5,4	-0,2	0,2	-0,2	7,6	8,7	-1,1	2,1
1984	581,4	-0,5	5,0	-0,1	0,2	0,1	5,7	9,3	-3,6	2,1
1985	580,9	-2,0	4,9	-0,1	0,2	0,0	6,0	11,0	-5,0	2,1
1986	578,8	-1,7	4,6	-0,2	0,2	0,2	7,7	12,4	-4,7	1,8
1987	577,1	-1,2	4,1	0,1	0,2	0,3	8,4	12,8	-4,4	1,5
1988	575,9	0,9	3,9	0,2	0,2	0,3	10,0	12,2	-2,2	1,5
1989	576,8	0,7	4,0	0,3	0,1	0,4	10,1	12,7	-2,6	1,5
1990	577,5	1,5	3,7	0,4	0,1	-0,1	10,2	11,4	-1,1	1,5
1991	578,9	2,6	3,4	0,3	0,1	0,5	9,9	10,9	-1,1	0,6
1992 (PD)	581,5	2,5	3,1	0,5	0,1	1,5	8,0	10,7	-2,7	...
1993 (PR)	584,1	-1,1	2,5	0,5	0,1	-0,6	6,6	10,3	-3,7	...
1994 (PR)	583,0	-4,2	2,3	0,3	0,1	..	8,9	15,9	-7,0	...
1995 (PR)	578,8	..	..	..	..	..	..	..	..	...
Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Taux d'accroissement			Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux de migration interprovinciale		Taux d'immigration internationale nette	
		Total	Naturel	Par flux <sup>3</sup>			Entrée	Sortie		
1973	545,2	7,7	15,5	-7,8	21,8	6,2	0,6	28,4	0,8	
1974	549,4	8,2	12,6	-4,4	18,6	6,0	0,6	23,6	0,9	
1975	553,9	13,1	14,3	-1,2	20,1	5,8	0,6	20,5	1,1	
1976	561,2	7,0	13,9	-6,8	19,8	5,9	0,4	22,1	0,5	
1977	565,2	4,7	12,8	-8,1	18,4	5,5	0,4	21,5	0,3	
1978	567,9	3,6	11,3	-7,6	16,7	5,5	0,4	20,5	-0,1	
1979	569,9	4,1	12,3	-8,2	17,8	5,5	0,4	23,0	0,4	
1980	572,2	6,1	12,2	-6,0	18,0	5,8	0,4	21,5	0,5	
1981	575,8	-1,1	12,0	-13,1	17,6	5,6	0,4	25,7	0,2	
1982	575,1	7,3	10,0	-2,7	15,9	5,9	0,4	17,9	-0,1	
1983	579,4	3,5	9,4	-5,9	15,4	6,0	0,3	14,9	-0,4	
1984	581,4	-0,9	8,7	-9,5	14,7	6,1	0,2	16,0	-0,2	
1985	580,9	-3,5	8,5	-12,1	14,7	6,1	0,2	18,9	-0,2	
1986	578,8	-3,0	7,9	-10,9	14,0	6,1	0,3	21,4	-0,4	
1987	577,1	-2,1	7,2	-9,3	13,5	6,3	0,3	22,2	0,2	
1988	575,9	1,5	6,8	-5,3	13,0	6,2	0,4	21,1	0,3	
1989	576,8	1,2	7,0	-5,8	13,4	6,4	0,4	22,0	0,5	
1990	577,5	2,6	6,4	-3,9	13,2	6,7	0,4	19,7	0,6	
1991	578,9	4,5	5,8	-1,3	12,4	6,5	0,4	18,8	0,6	
1992 (PD)	581,5	4,4	5,4	-1,0	11,9	6,5	0,3	18,4	0,9	
1993 (PR)	584,1	-1,8	4,3	-6,2	11,0	6,7	0,2	17,6	0,9	
1994 (PR)	583,0	-7,2	4,0	-11,2	10,9	6,9	0,3	27,4	0,5	
1995 (PR)	578,8	..	..	..	..	..	..	..	..	

Voir notes à la fin du tableau.



**Tableau A1. Comptabilité démographique des provinces et territoires, 1973-1995**  
(chiffres en milliers et taux pour 1 000)  
**Île-du-Prince Édouard**

Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Accroissement		Migration inter-nationale nette <sup>1</sup>	Canadiens de retour	Solde résidents non permanents	Migration interprovinciale			Résidu <sup>2</sup>
		Total	Naturel				Entrants	Sortants	Solde	
1973	114,5	0,9	0,9	0,1	0,1	0,0	4,8	4,3	0,5	0,7
1974	115,4	1,8	0,9	0,2	0,1	0,0	5,2	3,8	1,4	0,7
1975	117,2	1,2	0,9	0,1	0,1	0,0	4,6	3,8	0,8	0,7
1976	118,4	1,1	0,8	0,1	0,1	0,0	4,3	4,0	0,3	0,2
1977	119,5	1,8	0,9	0,1	0,1	0,0	3,9	3,3	0,6	-0,1
1978	121,3	1,2	1,0	0,0	0,1	0,0	3,5	3,5	0,0	-0,1
1979	122,5	1,0	0,9	0,2	0,1	0,0	3,4	3,6	-0,2	-0,1
1980	123,5	0,1	0,9	0,1	0,0	0,0	3,0	4,1	-1,1	-0,1
1981	123,6	0,2	0,9	0,0	0,1	0,0	3,5	4,3	-0,8	0,0
1982	123,8	1,0	0,9	0,1	0,1	0,0	3,4	3,4	0,0	0,1
1983	124,8	1,6	0,9	0,0	0,0	0,0	3,3	2,5	0,8	0,1
1984	126,4	1,3	0,8	0,0	0,0	0,0	3,1	2,5	0,5	0,1
1985	127,8	0,9	0,9	0,0	0,0	0,0	2,8	2,8	0,0	0,1
1986	128,7	0,2	0,8	0,1	0,0	0,1	2,5	3,0	-0,5	0,4
1987	128,8	0,7	0,8	0,1	0,0	0,0	3,1	2,8	0,3	0,6
1988	129,6	0,9	0,9	0,1	0,0	0,0	3,5	3,1	0,4	0,6
1989	130,5	0,3	0,8	0,1	0,0	0,0	3,3	3,4	-0,1	0,6
1990	130,8	0,2	0,9	0,1	0,0	0,0	2,8	3,1	-0,3	0,6
1991	131,0	0,2	0,7	0,0	0,0	0,0	2,9	3,3	-0,4	0,2
1992 (PD)	131,1	1,4	0,7	0,1	0,0	0,1	2,7	2,3	0,5	...
1993 (PR)	132,5	1,4	0,6	0,1	0,0	0,0	2,5	1,9	0,6	...
1994 (PR)	132,5	1,7	0,5	0,1	0,0	..	3,3	2,2	1,1	...
1995 (PR)	133,9	..	..	..	..	..	..	..	..	...
Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Taux d'accroissement			Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux de migration interprovinciale		Taux d'immigration internationale nette	
		Total	Naturel	Par flux <sup>3</sup>			Entrée	Sortie		
1973	114,5	7,7	7,5	0,2	16,4	8,9	0,2	37,7	1,3	
1974	115,4	15,6	7,3	8,3	16,7	9,4	0,2	32,5	1,6	
1975	117,2	10,2	7,4	2,8	16,4	9,0	0,2	32,2	1,1	
1976	118,4	9,3	7,1	2,2	16,3	9,2	0,2	33,6	1,1	
1977	119,5	14,6	7,7	7,0	16,4	8,7	0,2	27,2	0,8	
1978	121,3	9,8	8,1	1,7	16,3	8,2	0,1	28,4	0,4	
1979	122,5	8,3	7,4	0,9	15,7	8,3	0,1	29,4	1,7	
1980	123,5	0,7	7,5	-6,7	15,8	8,4	0,1	33,3	1,0	
1981	123,6	2,0	7,3	-5,3	15,3	8,0	0,1	34,4	0,3	
1982	123,8	7,7	7,6	0,2	15,5	7,9	0,1	27,1	0,6	
1983	124,8	13,1	6,8	6,2	15,2	8,4	0,1	19,7	0,0	
1984	126,4	10,6	6,6	3,9	15,4	8,7	0,1	20,0	0,1	
1985	127,8	6,9	7,0	-0,1	15,7	8,7	0,1	22,2	0,2	
1986	128,7	1,2	6,3	-5,0	15,0	8,7	0,1	23,2	0,7	
1987	128,8	5,8	6,5	-0,7	15,1	8,6	0,1	21,5	0,9	
1988	129,6	6,8	6,7	0,2	15,2	8,6	0,1	23,5	0,7	
1989	130,5	2,6	6,5	-3,9	14,8	8,3	0,1	26,4	0,7	
1990	130,8	1,4	6,7	-5,2	15,4	8,7	0,1	23,7	1,1	
1991	131,0	1,2	5,3	-4,1	14,4	9,1	0,1	25,2	0,4	
1992 (PD)	131,1	10,4	5,6	4,8	14,0	8,5	0,1	17,1	0,5	
1993 (PR)	132,5	10,2	4,6	5,7	13,2	8,6	0,1	14,1	0,7	
1994 (PR)	132,5	12,8	3,6	9,2	12,5	8,9	0,1	16,7	0,7	
1995 (PR)	133,9	..	..	..	..	..	..	..	..	

Voir notes à la fin du tableau.

**Tableau A1. Comptabilité démographique des provinces et territoires, 1973-1995**  
(chiffres en milliers et taux pour 1 000)

**Nouvelle-Écosse**

Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Accroissement		Migration internationale nette <sup>1</sup>	Canadiens de retour	Solde résidents non permanents	Migration interprovinciale			Résidu <sup>2</sup>
		Total	Naturel				Entrants	Sortants	Solde	
1973	810,4	7,6	6,4	1,8	0,4	0,1	26,3	24,1	2,1	3,2
1974	818,1	6,6	6,0	1,9	0,3	-0,1	27,2	25,6	1,6	3,2
1975	824,7	9,6	6,3	1,5	0,3	0,1	25,6	21,1	4,5	3,2
1976	834,2	5,8	5,9	1,4	0,3	-0,1	23,0	22,6	0,4	2,1
1977	840,0	4,1	5,4	1,0	0,3	-0,1	19,9	21,2	-1,3	1,3
1978	844,2	4,9	5,7	0,4	0,3	-0,1	19,5	19,6	-0,1	1,3
1979	849,1	3,7	5,6	0,8	0,3	0,1	18,4	20,3	-1,8	1,3
1980	852,8	3,3	5,4	1,2	0,3	0,2	18,5	21,0	-2,5	1,3
1981	856,1	3,5	5,1	0,9	0,3	0,6	19,3	21,7	-2,5	0,9
1982	859,6	7,5	5,4	0,8	0,2	0,2	18,8	17,3	1,6	0,6
1983	867,1	9,4	5,4	0,3	0,2	0,2	18,3	14,5	3,9	0,6
1984	876,5	8,7	5,5	0,6	0,2	0,0	17,3	14,4	3,0	0,6
1985	885,2	4,8	5,1	0,5	0,2	-0,2	16,7	16,9	-0,2	0,6
1986	890,0	4,4	5,1	0,6	0,2	0,0	17,1	17,8	-0,7	0,8
1987	894,4	3,1	5,0	0,7	0,3	0,3	17,6	19,8	-2,2	1,0
1988	897,5	5,8	4,8	0,9	0,2	0,8	19,2	19,1	0,1	1,0
1989	903,2	6,5	5,0	1,0	0,2	0,7	20,4	19,8	0,6	1,0
1990	909,8	5,4	5,5	0,9	0,2	-0,2	18,6	18,7	-0,1	1,0
1991	915,2	6,4	4,8	0,5	0,3	0,1	19,0	17,9	1,0	0,4
1992 (PD)	921,6	7,2	4,3	1,5	0,4	0,9	17,8	17,7	0,1	...
1993 (PR)	928,8	4,3	4,0	2,2	0,4	-0,6	14,8	16,5	-1,7	...
1994 (PR)	921,6	3,6	3,7	2,6	0,4	..	18,0	21,0	-2,9	...
1995 (PR)	928,8	..	..	..	..	..	..	..	..	...
Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Taux d'accroissement			Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux de migration interprovinciale		Taux d'immigration internationale nette	
		Total	Naturel	Par flux <sup>3</sup>			Entrée	Sortie		
1973	810,4	9,4	7,8	1,5	16,3	8,5	1,2	29,7	2,2	
1974	818,1	8,1	7,4	0,7	15,8	8,4	1,2	31,2	2,3	
1975	824,7	11,5	7,6	3,9	15,8	8,2	1,2	25,5	1,8	
1976	834,2	6,9	7,0	-0,1	15,3	8,3	1,0	27,0	1,6	
1977	840,0	4,9	6,4	-1,5	14,7	8,3	0,9	25,2	1,2	
1978	844,2	5,8	6,7	-0,9	14,8	8,1	0,8	23,2	0,5	
1979	849,1	4,4	6,5	-2,2	14,6	8,0	0,8	23,8	1,0	
1980	852,8	3,9	6,3	-2,4	14,5	8,2	0,8	24,6	1,4	
1981	856,1	4,1	6,0	-1,9	14,1	8,1	0,8	25,3	1,0	
1982	859,6	8,7	6,2	2,5	14,3	8,0	0,8	20,0	0,9	
1983	867,1	10,8	6,1	4,6	14,2	8,1	0,8	16,6	0,4	
1984	876,5	9,8	6,2	3,6	14,1	7,8	0,7	16,3	0,7	
1985	885,2	5,4	5,8	-0,4	14,0	8,2	0,7	19,1	0,5	
1986	890,0	4,9	5,7	-0,8	13,9	8,1	0,7	20,0	0,7	
1987	894,4	3,5	5,6	-2,1	13,5	7,9	0,7	22,1	0,8	
1988	897,5	6,4	5,3	1,1	13,5	8,2	0,7	21,2	1,0	
1989	903,2	7,2	5,5	1,7	13,8	8,3	0,8	21,9	1,1	
1990	909,8	5,9	6,0	-0,1	14,1	8,1	0,7	20,5	1,0	
1991	915,2	7,0	5,2	1,8	13,1	7,9	0,7	19,5	0,6	
1992 (PD)	921,6	7,8	4,7	3,2	12,8	8,2	0,7	19,1	1,7	
1993 (PR)	928,8	4,7	4,3	0,4	12,4	8,1	0,5	17,7	2,4	
1994 (PR)	921,6	3,9	4,0	-0,1	12,2	8,2	0,6	22,4	2,7	
1995 (PR)	928,8	..	..	..	..	..	..	..	..	

Voir notes à la fin du tableau.

**Tableau A1. Comptabilité démographique des provinces et territoires, 1973-1995**  
(chiffres en milliers et taux pour 1 000)

**Nouveau-Brunswick**

Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Accroissement		Migration inter-nationale nette <sup>1</sup>	Canadiens de retour	Solde résidents non permanents	Migration interprovinciale			Résidu <sup>2</sup>
		Total	Naturel				Entrants	Sortants	Solde	
1973	654,4	8,5	6,3	0,4	0,7	0,1	22,7	19,9	2,8	1,8
1974	663,0	10,1	6,2	0,9	0,6	0,0	22,9	18,7	4,2	1,8
1975	673,1	14,0	6,6	0,9	0,6	0,1	24,2	16,6	7,6	1,8
1976	687,2	8,1	6,6	0,7	0,6	0,0	18,9	17,3	1,6	1,4
1977	695,3	5,0	6,3	0,1	0,5	0,0	15,5	16,4	-0,9	1,1
1978	700,4	3,0	5,6	-0,4	0,5	0,0	14,3	16,0	-1,6	1,1
1979	703,4	3,2	5,7	0,2	0,5	0,1	14,3	16,5	-2,2	1,1
1980	706,6	1,2	5,3	0,5	0,5	0,2	13,2	17,4	-4,2	1,1
1981	707,9	0,1	5,4	-0,1	0,5	0,4	13,8	18,6	-4,8	1,3
1982	708,0	6,0	5,3	-0,3	0,4	-0,2	14,8	12,7	2,2	1,4
1983	714,0	6,3	5,3	-0,2	0,4	0,0	13,2	10,9	2,3	1,4
1984	720,3	4,6	5,1	-0,3	0,4	-0,1	12,0	11,2	0,8	1,4
1985	724,9	2,0	4,9	-0,4	0,5	0,0	11,5	13,1	-1,6	1,4
1986	726,9	1,3	4,3	-0,3	0,4	0,1	11,4	14,3	-2,9	0,4
1987	728,1	3,0	4,2	-0,2	0,4	0,1	13,2	15,0	-1,8	-0,3
1988	731,2	4,1	4,2	-0,2	0,4	0,6	13,7	14,9	-1,2	-0,3
1989	735,2	4,9	4,2	0,0	0,4	0,1	15,0	15,0	0,0	-0,3
1990	740,1	5,9	4,4	0,0	0,4	-0,1	14,2	13,2	1,0	-0,3
1991	746,1	4,5	4,0	-0,2	0,4	0,2	12,8	12,9	-0,1	-0,1
1992 (PD)	750,6	3,6	3,8	-0,2	0,5	0,8	11,9	13,1	-1,2	...
1993 (PR)	754,3	2,8	3,2	-0,2	0,4	-0,3	10,8	11,2	-0,5	...
1994 (PR)	746,1	2,7	3,0	-0,3	0,5	..	13,8	14,1	-0,3	...
1995 (PR)	750,6	..	..	..	..	..	..	..	..	...
Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Taux d'accroissement			Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux de migration interprovinciale		Taux d'immigration inter-nationale nette	
		Total	Naturel	Par flux <sup>3</sup>			Entrée	Sortie		
1973	654,4	13,0	9,6	3,3	17,3	7,7	1,0	30,1	0,6	
1974	663,0	15,2	9,3	5,8	17,1	7,8	1,0	28,0	1,3	
1975	673,1	20,7	9,8	10,9	17,3	7,6	1,1	24,4	1,3	
1976	687,2	11,8	9,6	2,2	17,1	7,5	0,8	25,0	1,0	
1977	695,3	7,2	9,1	-1,8	16,5	7,4	0,7	23,4	0,2	
1978	700,4	4,3	8,0	-3,7	15,4	7,4	0,6	22,8	-0,6	
1979	703,4	4,6	8,1	-3,4	15,4	7,3	0,6	23,4	0,3	
1980	706,6	1,8	7,5	-5,8	15,0	7,5	0,6	24,6	0,7	
1981	707,9	0,2	7,6	-7,4	14,8	7,3	0,6	26,3	-0,1	
1982	708,0	8,4	7,4	1,0	14,8	7,3	0,6	17,8	-0,4	
1983	714,0	8,8	7,4	1,4	14,7	7,3	0,5	15,2	-0,3	
1984	720,3	6,3	7,0	-0,7	14,3	7,3	0,5	15,5	-0,4	
1985	724,9	2,8	6,7	-4,0	13,9	7,2	0,5	18,0	-0,5	
1986	726,9	1,8	6,0	-4,2	13,5	7,5	0,5	19,6	-0,4	
1987	728,1	4,2	5,7	-1,6	13,1	7,4	0,5	20,5	-0,3	
1988	731,2	5,5	5,7	-0,2	13,1	7,4	0,5	20,3	-0,2	
1989	735,2	6,6	5,7	1,0	13,1	7,5	0,6	20,4	0,0	
1990	740,1	8,0	5,9	2,1	13,2	7,3	0,5	17,7	-0,1	
1991	746,1	6,1	5,4	0,7	12,7	7,3	0,5	17,3	-0,2	
1992 (PD)	750,6	4,8	5,0	-0,2	12,5	7,5	0,4	17,4	-0,3	
1993 (PR)	754,3	3,6	4,3	-0,6	12,0	7,7	0,4	14,8	-0,3	
1994 (PR)	746,1	3,6	3,9	-0,3	11,8	7,8	0,5	18,6	-0,4	
1995 (PR)	750,6	..	..	..	..	..	..	..	..	

Voir notes à la fin du tableau.

**Tableau A1. Comptabilité démographique des provinces et territoires, 1973-1995**  
(chiffres en milliers et taux pour 1 000)

**Québec**

Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Accroissement		Migration inter-nationale nette <sup>1</sup>	Canadiens de retour	Solde résidents non permanents	Migration interprovinciale			Résidu <sup>2</sup>
		Total	Naturel				Entrants	Sortants	Solde	
1973	6 210,8	50,7	41,4	13,4	6,7	1,7	39,6	54,4	-14,7	-2,3
1974	6 261,4	59,5	42,9	20,1	6,3	-0,3	39,3	51,2	-11,9	-2,3
1975	6 320,9	64,2	50,2	16,1	6,3	1,7	34,5	46,8	-12,3	-2,3
1976	6 385,1	52,2	53,3	18,4	6,2	-0,5	31,6	52,4	-20,8	4,5
1977	6 437,3	12,0	53,7	9,0	5,5	-0,3	24,4	71,0	-46,5	9,4
1978	6 449,3	17,6	51,8	3,8	5,4	-0,5	24,5	57,9	-33,4	9,4
1979	6 466,9	33,3	55,3	10,5	5,1	1,8	23,6	53,7	-30,0	9,4
1980	6 500,2	43,3	53,9	15,1	4,7	3,3	21,9	46,2	-24,3	9,4
1981	6 543,5	42,6	52,6	13,4	4,2	4,8	23,6	46,1	-22,5	9,8
1982	6 586,1	22,9	47,3	11,8	4,8	-2,8	19,9	48,1	-28,2	10,1
1983	6 609,0	27,6	43,9	7,0	4,3	1,6	22,3	41,4	-19,1	10,1
1984	6 636,6	33,0	43,4	5,8	4,3	0,6	25,2	36,2	-10,9	10,1
1985	6 669,6	40,5	40,6	7,2	4,1	4,6	25,4	31,4	-6,0	10,1
1986	6 710,1	60,0	37,7	12,4	4,0	13,9	26,0	29,0	-3,0	5,0
1987	6 770,1	59,0	36,2	21,1	3,5	7,1	26,0	33,4	-7,4	1,4
1988	6 829,1	77,0	38,8	20,7	3,0	22,9	27,8	34,8	-7,0	1,4
1989	6 906,0	73,0	44,1	28,7	2,9	7,2	29,5	37,8	-8,4	1,4
1990	6 979,0	69,4	49,6	35,5	2,6	-7,4	26,9	36,4	-9,6	1,4
1991	7 048,4	67,8	48,2	45,1	3,1	-15,0	24,5	37,6	-13,0	0,6
1992 (PD)	7 116,2	72,4	47,3	42,3	3,2	-10,9	25,4	34,9	-9,5	...
1993 (PR)	7 188,6	73,5	40,7	38,9	3,1	-2,0	23,5	30,7	-7,2	...
1994 (PR)	7 262,1	40,7	37,8	21,4	3,1	..	26,0	40,4	-14,3	...
1995 (PR)	7 302,8	..	..	..	..	..	..	..	..	...
Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Taux d'accroissement			Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux de migration interprovinciale		Taux d'immigration inter-nationale nette	
		Total	Naturel	Par flux <sup>3</sup>			Entrée	Sortie		
1973	6 210,8	8,1	6,6	1,5	13,5	6,8	2,5	8,7	2,1	
1974	6 261,4	9,5	6,8	2,6	13,6	6,8	2,4	8,1	3,2	
1975	6 320,9	10,1	7,9	2,2	14,7	6,8	2,1	7,4	2,5	
1976	6 385,1	8,1	8,3	-0,2	15,0	6,7	1,9	8,2	2,9	
1977	6 437,3	1,9	8,3	-6,5	15,1	6,7	1,4	11,0	1,4	
1978	6 449,3	2,7	8,0	-5,3	14,8	6,7	1,4	9,0	0,6	
1979	6 466,9	5,1	8,5	-3,4	15,2	6,7	1,3	8,3	1,6	
1980	6 500,2	6,6	8,3	-1,6	14,9	6,7	1,2	7,1	2,3	
1981	6 543,5	6,5	8,0	-1,5	14,5	6,5	1,3	7,0	2,0	
1982	6 586,1	3,5	7,2	-3,7	13,8	6,6	1,1	7,3	1,8	
1983	6 609,0	4,2	6,6	-2,5	13,3	6,7	1,2	6,3	1,1	
1984	6 636,6	5,0	6,5	-1,6	13,2	6,7	1,3	5,4	0,9	
1985	6 669,6	6,0	6,1	0,0	12,9	6,8	1,3	4,7	1,1	
1986	6 710,1	8,9	5,6	3,3	12,6	7,0	1,4	4,3	1,8	
1987	6 770,1	8,7	5,3	3,4	12,3	7,0	1,3	4,9	3,1	
1988	6 829,1	11,2	5,7	5,6	12,6	7,0	1,4	5,1	3,0	
1989	6 906,0	10,5	6,3	4,2	13,3	7,0	1,5	5,4	4,1	
1990	6 979,0	9,9	7,1	2,8	14,0	6,9	1,3	5,2	5,1	
1991	7 048,4	9,6	6,8	2,8	13,7	6,9	1,2	5,3	6,4	
1992 (PD)	7 116,2	10,1	6,6	3,5	13,4	6,8	1,2	4,9	5,9	
1993 (PR)	7 188,6	10,2	5,6	4,5	12,8	7,2	1,1	4,3	5,4	
1994 (PR)	7 262,1	5,6	5,2	0,4	12,5	7,4	1,2	5,5	2,9	
1995 (PR)	7 302,8	..	..	..	..	..	..	..	..	

Voir notes à la fin du tableau.

**Tableau A1. Comptabilité démographique des provinces et territoires, 1973-1995**  
(chiffres en milliers et taux pour 1 000)

**Ontario**

Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Accroissement		Migration internationale nette <sup>1</sup>	Canadiens de retour	Solde résidents non permanents	Migration interprovinciale			Résidu <sup>2</sup>
		Total	Naturel				Entrants	Sortants	Solde	
1973	8 032,5	126,1	63,9	65,5	18,1	4,1	104,2	109,4	-5,3	20,2
1974	8 158,7	120,1	63,7	82,6	17,3	-1,2	89,5	111,7	-22,2	20,2
1975	8 278,7	106,1	65,2	64,6	17,5	4,1	80,9	106,0	-25,1	20,2
1976	8 384,8	92,2	62,1	41,3	17,3	-1,7	88,7	99,2	-10,5	16,2
1977	8 477,0	98,2	61,3	27,3	15,4	-1,2	98,6	90,0	8,6	13,4
1978	8 575,2	72,6	59,8	12,3	15,2	-1,7	86,6	86,2	0,4	13,4
1979	8 647,8	76,0	60,2	26,1	14,4	4,0	83,5	98,9	-15,3	13,4
1980	8 723,9	74,0	60,6	41,1	13,0	7,6	74,2	109,1	-34,9	13,4
1981	8 797,9	96,3	59,3	32,2	11,9	17,5	80,6	100,2	-19,7	5,0
1982	8 894,1	120,4	61,2	25,4	13,4	-0,1	89,1	69,5	19,6	-1,0
1983	9 014,5	123,6	62,3	13,5	12,3	1,7	88,2	55,4	32,8	-1,0
1984	9 138,1	131,3	66,6	16,7	11,9	-1,6	89,1	52,4	36,7	-1,0
1985	9 269,4	132,2	65,5	16,6	12,4	3,4	88,4	54,9	33,4	-1,0
1986	9 401,7	174,1	66,0	27,9	11,4	24,7	100,1	57,1	42,9	-1,1
1987	9 575,8	206,4	66,5	65,4	10,8	22,2	104,7	64,4	40,3	-1,2
1988	9 782,2	235,2	67,4	72,2	9,5	70,0	91,4	76,5	14,9	-1,2
1989	10 017,4	218,6	74,4	87,3	9,3	47,6	87,3	88,5	-1,2	-1,2
1990	10 236,0	165,4	80,1	96,8	8,4	-6,0	75,2	90,3	-15,1	-1,2
1991	10 401,4	146,9	78,6	98,2	9,9	-30,3	71,2	81,2	-10,0	-0,5
1992 (PD)	10 548,3	178,6	77,4	119,2	9,9	-14,7	67,6	80,8	-13,2	...
1993 (PR)	10 726,9	150,2	72,0	115,5	9,6	-35,2	60,7	72,6	-11,9	...
1994 (PR)	10 877,1	131,3	69,3	93,9	9,7	..	80,9	81,5	-0,6	...
1995 (PR)	11 008,4	..	..	..	..	..	..	..	..	...
Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Taux d'accroissement			Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux de migration interprovinciale		Taux d'immigration internationale nette	
		Total	Naturel	Par flux <sup>3</sup>			Entrée	Sortie		
1973	8 032,5	15,6	7,9	7,7	15,3	7,4	7,3	13,5	8,1	
1974	8 158,7	14,6	7,7	6,9	15,1	7,4	6,2	13,6	10,1	
1975	8 278,7	12,7	7,8	4,9	15,1	7,3	5,6	12,7	7,8	
1976	8 384,8	10,9	7,4	3,6	14,6	7,2	6,0	11,8	4,9	
1977	8 477,0	11,5	7,2	4,3	14,4	7,2	6,6	10,6	3,2	
1978	8 575,2	8,4	6,9	1,5	14,0	7,1	5,7	10,0	1,4	
1979	8 647,8	8,8	6,9	1,8	14,0	7,1	5,4	11,4	3,0	
1980	8 723,9	8,4	6,9	1,5	14,1	7,2	4,8	12,5	4,7	
1981	8 797,9	10,9	6,7	4,2	13,8	7,1	5,1	11,3	3,6	
1982	8 894,1	13,4	6,8	6,6	13,9	7,1	5,6	7,8	2,8	
1983	9 014,5	13,6	6,9	6,7	14,0	7,1	5,5	6,1	1,5	
1984	9 138,1	14,3	7,2	7,0	14,3	7,0	5,5	5,7	1,8	
1985	9 269,4	14,2	7,0	7,2	14,2	7,1	5,4	5,9	1,8	
1986	9 401,7	18,4	7,0	11,4	14,1	7,2	6,1	6,0	2,9	
1987	9 575,8	21,3	6,9	14,5	13,9	7,0	6,3	6,7	6,8	
1988	9 782,2	23,8	6,8	16,9	13,9	7,1	5,5	7,7	7,3	
1989	10 017,4	21,6	7,3	14,2	14,4	7,0	5,2	8,7	8,6	
1990	10 236,0	16,0	7,8	8,3	14,6	6,9	4,4	8,8	9,4	
1991	10 401,4	14,0	7,5	6,5	14,5	7,0	4,1	7,8	9,4	
1992 (PD)	10 548,3	16,8	7,3	9,5	14,2	6,9	3,9	7,6	11,2	
1993 (PR)	10 726,9	13,9	6,7	7,2	13,7	7,0	3,4	8,0	10,7	
1994 (PR)	10 877,1	12,0	6,3	5,7	13,4	7,1	4,5	8,1	8,6	
1995 (PR)	11 008,4	..	..	..	..	..	..	..	..	

Voir notes à la fin du tableau.

**Tableau A1. Comptabilité démographique des provinces et territoires, 1973-1995**  
(chiffres en milliers et taux pour 1 000)

**Manitoba**

Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Accroissement		Migration inter-nationale nette <sup>1</sup>	Canadiens de retour	Solde résidents non permanents	Migration interprovinciale			Résidu <sup>2</sup>
		Total	Naturel				Entrants	Sortants	Solde	
1973	1 004,5	9,8	8,8	3,7	1,4	0,2	33,8	36,0	-2,2	2,1
1974	1 014,3	7,2	8,9	4,5	1,4	-0,1	30,2	35,6	-5,4	2,1
1975	1 021,5	8,6	8,8	4,5	1,4	0,2	28,4	32,5	-4,1	2,1
1976	1 030,1	6,4	8,5	3,2	1,3	-0,1	25,1	28,7	-3,7	2,9
1977	1 036,5	5,3	8,5	2,8	1,2	-0,1	21,6	25,3	-3,8	3,4
1978	1 041,8	-2,5	8,1	1,3	1,2	-0,1	18,7	28,2	-9,6	3,4
1979	1 039,3	-4,9	8,0	3,0	1,1	0,2	18,8	32,6	-13,8	3,4
1980	1 034,5	0,3	7,6	6,1	1,0	0,4	19,0	30,4	-11,3	3,4
1981	1 034,8	7,8	7,4	3,4	1,0	0,7	22,7	26,3	-3,6	1,2
1982	1 042,6	13,7	7,6	3,2	0,8	0,2	20,9	19,4	1,5	-0,4
1983	1 056,2	12,7	8,1	1,8	1,0	0,4	18,5	17,5	1,0	-0,4
1984	1 069,0	11,7	8,4	2,3	0,8	-0,2	17,2	17,2	0,0	-0,4
1985	1 080,7	9,4	8,3	1,6	0,9	-0,1	17,2	19,0	-1,8	-0,4
1986	1 090,1	7,0	8,1	1,9	0,9	0,2	17,4	20,5	-3,0	1,0
1987	1 097,0	5,3	8,2	2,8	0,9	0,1	18,1	22,9	-4,8	2,0
1988	1 102,3	1,8	7,9	3,0	0,8	0,7	16,1	24,7	-8,6	2,0
1989	1 104,1	1,4	8,5	3,7	1,0	0,2	17,1	27,1	-10,0	2,0
1990	1 105,6	3,5	8,5	4,6	0,9	0,2	16,9	25,5	-8,6	2,0
1991	1 109,1	5,4	8,3	3,5	1,2	0,8	16,1	23,6	-7,6	0,8
1992 (PD)	1 114,5	6,4	7,6	3,0	1,1	0,9	15,9	22,0	-6,2	...
1993 (PR)	1 120,9	5,9	7,4	2,7	1,0	-0,5	14,5	19,2	-4,7	...
1994 (PR)	1 126,8	6,1	7,2	1,7	1,1	..	19,9	23,4	-3,5	...
1995 (PR)	1 132,9	..	..	..	..	..	..	..	..	...
Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Taux d'accroissement			Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux de migration interprovinciale		Taux d'immigration inter-nationale nette	
		Total	Naturel	Par flux <sup>3</sup>			Entrée	Sortie		
1973	1 004,5	9,7	8,7	1,0	16,8	8,1	1,6	35,6	3,7	
1974	1 014,3	7,0	8,7	-1,7	17,0	8,3	1,4	35,0	4,5	
1975	1 021,5	8,4	8,5	-0,1	16,7	8,2	1,3	31,7	4,4	
1976	1 030,1	6,1	8,2	-2,0	16,2	8,0	1,1	27,8	3,1	
1977	1 036,5	5,1	8,2	-3,1	16,1	7,9	1,0	24,4	2,7	
1978	1 041,8	-2,4	7,8	-10,2	15,8	8,0	0,8	27,1	1,3	
1979	1 039,3	-4,7	7,7	-12,4	15,7	7,9	0,8	31,4	2,9	
1980	1 034,5	0,3	7,3	-7,0	15,5	8,2	0,8	29,4	5,9	
1981	1 034,8	7,5	7,1	0,3	15,5	8,3	1,0	25,3	3,3	
1982	1 042,6	13,0	7,3	5,8	15,4	8,1	0,9	18,5	3,1	
1983	1 056,2	12,0	7,6	4,4	15,6	8,0	0,8	16,5	1,7	
1984	1 069,0	10,9	7,8	3,1	15,5	7,7	0,7	16,0	2,2	
1985	1 080,7	8,7	7,7	1,0	15,8	8,1	0,7	17,5	1,5	
1986	1 090,1	6,4	7,4	-1,0	15,6	8,1	0,7	18,7	1,7	
1987	1 097,0	4,8	7,5	-2,7	15,4	7,9	0,7	20,8	2,5	
1988	1 102,3	1,7	7,2	-5,5	15,4	8,2	0,6	22,4	2,7	
1989	1 104,1	1,3	7,7	-6,4	15,7	8,0	0,7	24,5	3,4	
1990	1 105,6	3,2	7,7	-4,5	15,7	8,0	0,6	23,1	4,1	
1991	1 109,1	4,8	7,5	-2,7	15,5	8,0	0,6	21,3	3,1	
1992 (PD)	1 114,5	5,7	6,8	-1,1	14,8	8,0	0,6	19,7	2,6	
1993 (PR)	1 120,9	5,3	6,6	-1,3	14,9	8,3	0,5	17,1	2,4	
1994 (PR)	1 126,8	5,4	6,3	-1,0	14,7	8,3	0,7	20,7	1,5	
1995 (PR)	1 132,9	..	..	..	..	..	..	..	..	

Voir notes à la fin du tableau.

**Tableau A1. Comptabilité démographique des provinces et territoires, 1973-1995**  
(chiffres en milliers et taux pour 1 000)  
**Saskatchewan**

Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Accroissement		Migration internationale nette <sup>1</sup>	Canadiens de retour	Solde résidents non permanents	Migration interprovinciale			Résidu <sup>2</sup>
		Total	Naturel				Entrants	Sortants	Solde	
1973	915,9	-6,1	7,2	0,4	0,7	0,1	26,2	39,4	-13,3	1,3
1974	909,8	2,7	7,3	0,8	0,7	0,0	28,0	32,8	-4,8	1,3
1975	912,5	15,3	7,6	1,6	0,7	0,1	30,0	23,4	6,6	1,3
1976	927,8	13,0	8,2	1,2	0,7	0,0	26,2	22,4	3,8	0,8
1977	940,7	10,6	9,0	1,1	0,6	0,0	22,2	21,8	0,4	0,4
1978	951,3	5,6	8,8	0,4	0,6	0,0	19,3	23,0	-3,7	0,4
1979	956,9	8,1	9,6	1,8	0,5	0,1	21,1	24,6	-3,5	0,4
1980	965,0	8,1	9,4	2,8	0,5	0,2	20,7	25,0	-4,4	0,4
1981	973,1	11,3	9,7	1,4	0,5	0,3	23,2	23,7	-0,5	0,1
1982	984,4	12,9	9,5	1,0	0,5	0,0	21,0	19,3	1,7	-0,1
1983	997,3	14,0	10,2	0,5	0,5	0,1	19,5	17,0	2,5	-0,1
1984	1 011,3	12,9	10,3	1,1	0,5	0,2	17,3	16,6	0,7	-0,1
1985	1 024,2	6,6	10,1	0,5	0,6	0,3	15,8	20,8	-5,0	-0,1
1986	1 030,8	2,8	9,5	1,0	0,5	0,4	15,9	22,9	-7,0	1,5
1987	1 033,6	-0,4	9,2	1,1	0,5	0,4	15,7	24,7	-9,0	2,6
1988	1 033,2	-8,1	8,7	1,3	0,5	0,4	13,6	30,0	-16,3	2,6
1989	1 025,1	-10,6	8,7	1,2	0,5	0,2	15,3	33,9	-18,6	2,6
1990	1 014,5	-8,4	8,0	1,5	0,5	0,1	16,1	32,0	-15,9	2,6
1991	1 006,1	-0,8	7,2	1,6	0,5	0,6	17,4	26,9	-9,5	1,1
1992 (PR)	1 005,3	3,4	7,2	1,6	0,5	1,1	17,4	24,3	-6,9	...
1993 (PR)	1 008,7	2,8	6,1	1,5	0,5	-0,5	15,8	20,6	-4,8	...
1994 (PR)	1 011,5	3,1	5,7	1,2	0,5	..	21,1	25,1	-4,0	...
1995 (PR)	1 014,6	..	..	..	..	..	..	..	..	...
Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Taux d'accroissement			Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux de migration interprovinciale		Taux d'immigration internationale nette	
		Total	Naturel	Par flux <sup>3</sup>			Entrée	Sortie		
1973	915,9	-6,7	7,8	-14,5	16,2	8,4	1,2	43,2	0,5	
1974	909,8	3,0	8,0	-5,1	16,6	8,6	1,3	36,0	0,9	
1975	912,5	16,6	8,3	8,3	16,6	8,3	1,4	25,5	1,7	
1976	927,8	13,9	8,7	5,2	17,1	8,4	1,2	24,0	1,2	
1977	940,7	11,2	9,5	1,7	17,5	8,0	1,0	23,1	1,2	
1978	951,3	5,9	9,2	-3,3	17,3	8,1	0,8	24,1	0,4	
1979	956,9	8,4	10,0	-1,6	17,6	7,7	0,9	25,6	1,9	
1980	965,0	8,4	9,7	-1,3	17,6	7,9	0,9	25,8	2,9	
1981	973,1	11,5	9,9	1,6	17,6	7,7	1,0	24,2	1,5	
1982	984,4	13,0	9,6	3,4	17,9	8,3	0,9	19,5	1,1	
1983	997,3	14,0	10,2	3,8	17,8	7,6	0,8	16,9	0,5	
1984	1 011,3	12,7	10,1	2,6	17,7	7,6	0,7	16,3	1,1	
1985	1 024,2	6,4	9,9	-3,4	17,7	7,8	0,6	20,2	0,5	
1986	1 030,8	2,7	9,2	-6,4	17,0	7,8	0,6	22,2	1,0	
1987	1 033,6	-0,4	8,9	-9,3	16,5	7,6	0,6	23,9	1,1	
1988	1 033,2	-7,9	8,4	-16,3	16,3	7,9	0,5	29,1	1,3	
1989	1 025,1	-10,4	8,6	-19,0	16,3	7,8	0,6	33,2	1,1	
1990	1 014,5	-8,3	8,0	-16,3	15,9	8,0	0,6	31,7	1,5	
1991	1 006,1	-0,8	7,2	-7,9	15,2	8,1	0,7	26,8	1,6	
1992 (PD)	1 005,3	3,4	7,2	-3,8	14,9	7,7	0,6	24,2	1,6	
1993 (PR)	1 008,7	2,8	6,0	-3,3	14,1	8,1	0,6	20,4	1,4	
1994 (PR)	1 011,5	3,0	5,6	-2,6	13,8	8,2	0,8	24,8	1,2	
1995 (PR)	1 014,6	..	..	..	..	..	..	..	..	

Voir notes à la fin du tableau.

**Tableau A1. Comptabilité démographique des provinces et territoires, 1973-1995**  
(chiffres en milliers et taux pour 1 000)

**Alberta**

Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Accroissement		Migration internationale nette <sup>1</sup>	Canadiens de retour	Solde résidents non permanents	Migration interprovinciale			Résidu <sup>2</sup>
		Total	Naturel				Entrants	Sortants	Solde	
1973	1 716,6	28,8	18,5	2,2	4,6	0,7	70,5	67,8	2,7	-0,1
1974	1 745,5	42,4	18,6	4,6	4,4	-0,1	75,4	60,6	14,8	-0,1
1975	1 787,9	56,4	20,2	7,4	4,5	0,7	76,7	53,2	23,5	-0,1
1976	1 844,2	74,0	21,5	6,6	4,5	-0,2	83,5	49,3	34,2	-7,4
1977	1 918,2	76,2	22,8	4,6	4,1	-0,1	82,8	50,5	32,3	-12,5
1978	1 994,4	73,1	23,5	1,3	4,1	-0,2	82,6	50,6	32,0	-12,5
1979	2 067,5	86,5	24,9	5,2	4,0	0,7	96,1	56,9	39,2	-12,5
1980	2 154,1	103,9	27,0	12,4	3,7	1,2	106,7	59,8	46,9	-12,5
1981	2 257,9	90,0	29,8	11,6	3,6	2,5	107,6	67,3	40,2	-2,3
1982	2 347,9	43,4	32,1	8,8	4,1	-0,4	72,7	68,8	4,0	5,0
1983	2 391,4	7,2	33,0	1,5	4,0	0,0	45,9	72,1	-26,2	5,0
1984	2 398,6	2,2	31,4	2,3	3,9	0,2	39,3	69,9	-30,6	5,0
1985	2 400,8	22,1	30,6	0,5	4,3	1,2	49,9	59,5	-9,6	5,0
1986	2 422,9	14,5	30,2	2,4	3,7	2,5	49,5	69,8	-20,3	3,9
1987	2 437,4	11,2	28,8	4,6	3,8	4,6	45,3	72,9	-27,6	3,0
1988	2 448,6	35,3	28,2	7,5	3,6	4,7	54,8	60,3	-5,5	3,0
1989	2 483,9	44,8	29,5	9,8	3,3	1,9	64,7	61,3	3,4	3,0
1990	2 528,7	52,0	28,9	12,4	3,1	-0,4	67,4	56,3	11,1	3,0
1991	2 580,7	45,0	28,3	8,4	3,8	0,3	61,2	55,7	5,5	1,3
1992 (PD)	2 625,7	44,9	27,4	10,2	3,8	3,6	55,6	55,7	-0,1	...
1993 (PR)	2 670,6	33,0	25,0	11,1	3,7	-4,1	48,5	51,2	-2,7	...
1994 (PR)	2 703,6	26,0	23,9	9,8	3,8	..	57,7	63,8	-6,1	...
1995 (PR)	2 729,6	..	..	..	..	..	..	..	..	...
Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Taux d'accroissement			Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux de migration interprovinciale		Taux d'immigration internationale nette	
		Total	Naturel	Par flux <sup>3</sup>			Entrée	Sortie		
1973	1 716,6	16,7	10,7	6,0	16,9	6,2	3,4	39,2	1,3	
1974	1 745,5	24,0	10,5	13,5	16,9	6,4	3,6	34,3	2,6	
1975	1 787,9	31,0	11,1	19,9	17,4	6,3	3,6	29,3	4,1	
1976	1 844,2	39,3	11,4	27,9	17,6	6,2	3,9	26,2	3,5	
1977	1 918,2	39,0	11,7	27,3	17,6	5,9	3,8	25,8	2,3	
1978	1 994,4	36,0	11,5	24,5	17,4	5,9	3,8	24,9	0,6	
1979	2 067,5	41,0	11,8	29,2	17,5	5,7	4,4	27,0	2,5	
1980	2 154,1	47,1	12,3	34,8	18,0	5,8	4,8	27,1	5,6	
1981	2 257,9	39,1	12,9	26,1	18,5	5,6	4,8	29,2	5,0	
1982	2 347,9	18,3	13,5	4,8	19,0	5,5	3,2	29,0	3,7	
1983	2 391,4	3,0	13,8	-10,8	19,0	5,3	2,0	30,1	0,6	
1984	2 398,6	0,9	13,1	-12,1	18,4	5,3	1,7	29,1	1,0	
1985	2 400,8	9,1	12,7	-3,5	18,2	5,5	2,1	24,7	0,2	
1986	2 422,9	6,0	12,4	-6,4	18,0	5,6	2,1	28,7	1,0	
1987	2 437,4	4,6	11,8	-7,2	17,2	5,5	1,9	29,8	1,9	
1988	2 448,6	14,3	11,4	2,9	17,1	5,6	2,3	24,5	3,0	
1989	2 483,9	17,9	11,8	6,1	17,3	5,5	2,6	24,5	3,9	
1990	2 528,7	20,3	11,3	9,0	16,8	5,5	2,7	22,1	4,8	
1991	2 580,7	17,3	10,9	6,4	16,4	5,6	2,4	21,4	3,2	
1992 (PD)	2 625,7	16,9	10,3	6,6	15,9	5,5	2,2	21,0	3,9	
1993 (PR)	2 670,6	12,3	9,3	3,0	15,0	5,7	1,9	19,1	4,1	
1994 (PR)	2 703,6	9,6	8,8	0,8	14,7	5,9	2,2	23,5	3,6	
1995 (PR)	2 729,6	..	..	..	..	..	..	..	..	

Voir notes à la fin du tableau.



**Tableau A1. Comptabilité démographique des provinces et territoires, 1973-1995**  
(chiffres en milliers et taux pour 1 000)

**Colombie-Britannique**

Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Accroissement		Migration internationale nette <sup>1</sup>	Canadiens de retour	Solde résidents non permanents	Migration interprovinciale			Résidu <sup>2</sup>
		Total	Naturel				Entrants	Sortants	Solde	
1973	2 348,3	72,1	16,3	17,6	4,8	0,8	87,1	56,6	30,5	-2,0
1974	2 420,4	69,5	16,3	24,0	4,7	-0,2	84,2	61,5	22,7	-2,0
1975	2 489,9	41,6	17,1	19,7	4,8	0,8	61,1	64,0	-2,9	-2,0
1976	2 531,5	32,1	17,1	11,8	4,8	-0,3	59,3	60,8	-1,5	-0,3
1977	2 563,6	43,8	18,1	7,1	4,3	-0,2	62,8	47,3	15,5	1,0
1978	2 607,5	45,6	18,2	3,8	4,3	-0,3	65,4	44,7	20,7	1,0
1979	2 653,1	65,5	19,2	9,2	4,1	0,8	76,6	43,4	33,2	1,0
1980	2 718,5	83,4	20,7	18,2	3,8	1,5	80,0	39,8	40,2	1,0
1981	2 801,9	65,3	21,6	15,5	3,4	3,3	70,4	48,8	21,6	0,1
1982	2 867,2	34,8	22,0	10,9	3,9	-0,6	45,9	47,9	-2,0	-0,6
1983	2 901,9	38,3	23,1	6,4	3,7	0,5	43,9	39,9	4,0	-0,6
1984	2 940,3	36,0	23,2	4,5	3,8	0,4	42,0	38,5	3,5	-0,6
1985	2 976,2	28,6	21,8	3,6	3,9	1,8	42,6	45,8	-3,2	-0,6
1986	3 004,8	33,9	20,8	4,3	4,0	4,5	49,5	48,6	0,9	0,6
1987	3 038,7	57,7	20,0	12,0	3,7	5,8	60,9	43,3	17,6	1,5
1988	3 096,4	74,0	20,4	17,5	3,2	8,5	67,5	41,6	25,9	1,5
1989	3 170,4	88,2	20,8	19,3	3,2	9,0	79,4	42,0	37,4	1,5
1990	3 258,6	87,7	22,0	22,5	3,1	2,8	78,4	39,7	38,7	1,5
1991	3 346,3	85,1	21,6	25,1	3,3	1,1	74,5	39,9	34,6	0,6
1992 (PD)	3 431,4	100,9	21,5	30,0	3,4	6,5	78,4	39,0	39,5	...
1993 (PR)	3 532,2	94,0	20,3	38,9	3,3	-6,0	74,2	36,7	37,5	...
1994 (PR)	3 626,2	92,7	19,8	41,3	3,4	..	86,3	48,1	38,3	...
1995 (PR)	3 718,9	..	..	..	..	..	..	..	..	...
Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Taux d'accroissement			Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux de migration interprovinciale		Taux d'immigration internationale nette	
		Total	Naturel	Par flux <sup>3</sup>			Entrée	Sortie		
1973	2 348,3	30,2	6,8	23,4	14,4	7,6	4,4	23,7	7,4	
1974	2 420,4	28,3	6,6	21,7	14,4	7,8	4,2	25,1	9,8	
1975	2 489,9	16,6	6,8	9,8	14,5	7,6	3,0	25,5	7,9	
1976	2 531,5	12,6	6,7	5,9	14,1	7,4	2,9	23,9	4,6	
1977	2 563,6	17,0	7,0	10,0	14,2	7,2	3,0	18,3	2,8	
1978	2 607,5	17,3	6,9	10,4	14,2	7,2	3,1	17,0	1,4	
1979	2 653,1	24,4	7,2	17,2	14,3	7,2	3,6	16,2	3,4	
1980	2 718,5	30,2	7,5	22,7	14,5	7,0	3,7	14,4	6,6	
1981	2 801,9	23,0	7,6	15,4	14,6	7,0	3,2	17,2	5,5	
1982	2 867,2	12,1	7,6	4,4	14,8	7,2	2,1	16,6	3,8	
1983	2 901,9	13,1	7,9	5,2	14,7	6,8	2,0	13,7	2,2	
1984	2 940,3	12,2	7,9	4,3	14,8	7,0	1,9	13,0	1,5	
1985	2 976,2	9,6	7,3	2,3	14,4	7,1	1,9	15,3	1,2	
1986	3 004,8	11,2	6,9	4,3	13,9	7,0	2,2	16,1	1,4	
1987	3 038,7	18,8	6,5	12,3	13,6	7,1	2,6	14,1	3,9	
1988	3 096,4	23,6	6,5	17,1	13,7	7,2	2,9	13,3	5,6	
1989	3 170,4	27,4	6,5	21,0	13,6	7,2	3,3	13,1	6,0	
1990	3 258,6	26,6	6,7	19,9	13,8	7,1	3,3	12,0	6,8	
1991	3 346,3	25,1	6,4	18,7	13,5	7,1	3,1	11,8	7,4	
1992 (PD)	3 431,4	29,0	6,2	22,8	13,3	7,1	3,2	11,2	8,6	
1993 (PR)	3 532,2	26,2	5,7	20,6	12,9	7,2	3,0	10,3	10,9	
1994 (PR)	3 626,2	25,2	5,4	19,8	12,8	7,4	3,4	13,1	11,2	
1995 (PR)	3 718,9	..	..	..	..	..	..	..	..	

Voir notes à la fin du tableau.

**Tableau A1. Comptabilité démographique des provinces et territoires, 1973-1995**  
(chiffres en milliers et taux pour 1 000)

**Yukon**

Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Accroissement		Migration inter-nationale nette <sup>1</sup>	Canadiens de retour	Solde résidents non permanents	Migration interprovinciale			Résidu <sup>2</sup>
		Total	Naturel				Entrants	Sortants	Solde	
1973	20,9	0,2	0,3	0,0	0,0	0,0	2,3	2,6	-0,3	-0,1
1974	21,1	0,6	0,4	0,0	0,0	0,0	2,8	2,7	0,1	-0,1
1975	21,7	0,7	0,3	0,0	0,1	0,0	2,8	2,5	0,2	-0,1
1976	22,4	0,3	0,3	0,0	0,0	0,0	2,6	2,9	-0,4	-0,3
1977	22,7	0,8	0,3	0,0	0,0	0,0	2,8	2,7	0,1	-0,4
1978	23,5	0,6	0,4	0,0	0,0	0,0	2,7	2,8	-0,2	-0,4
1979	24,1	0,4	0,4	0,0	0,0	0,0	2,4	2,8	-0,4	-0,4
1980	24,5	0,4	0,3	0,0	0,0	0,0	2,3	2,7	-0,4	-0,4
1981	24,9	-0,5	0,4	0,0	0,0	0,0	2,7	4,1	-1,4	-0,3
1982	24,4	-0,5	0,4	0,0	0,1	0,0	1,6	2,8	-1,2	-0,3
1983	23,8	-0,1	0,4	0,0	0,0	0,0	1,6	2,4	-0,8	-0,3
1984	23,8	0,6	0,4	0,0	0,0	0,0	1,6	1,7	-0,1	-0,3
1985	24,4	0,2	0,3	0,0	0,0	0,0	1,6	2,0	-0,4	-0,3
1986	24,6	0,8	0,4	0,0	0,0	0,0	2,2	2,0	0,2	-0,2
1987	25,4	0,7	0,4	0,0	0,0	0,0	2,3	2,2	0,1	-0,2
1988	26,1	1,0	0,4	0,0	0,0	0,0	2,4	2,1	0,3	-0,2
1989	27,1	0,6	0,4	0,1	0,0	0,0	2,3	2,3	0,0	-0,2
1990	27,8	0,6	0,4	0,0	0,0	0,0	2,2	2,2	0,0	-0,2
1991	28,4	1,1	0,5	0,0	0,0	0,1	2,4	1,9	0,5	-0,1
1992 (PD)	29,5	0,5	0,4	0,1	0,0	0,1	2,2	2,2	0,0	...
1993 (PR)	30,1	-0,4	0,4	0,0	0,0	-0,1	1,6	2,4	-0,8	...
1994 (PR)	29,6	0,1	0,4	0,0	0,0	..	2,0	2,3	-0,3	...
1995 (PR)	29,7	..	..	..	..	..	..	..	..	...
Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Taux d'accroissement			Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux de migration interprovinciale		Taux d'immigration inter-nationale nette	
		Total	Naturel	Par flux <sup>3</sup>			Entrée	Sortie		
1973	20,9	7,7	14,7	-7,0	20,0	5,3	0,1	121,5	-0,9	
1974	21,1	28,4	17,8	10,6	23,1	5,3	0,1	125,3	-0,3	
1975	21,7	30,9	13,4	17,5	18,5	5,1	0,1	113,7	0,0	
1976	22,4	12,7	14,4	-1,7	19,9	5,5	0,1	129,2	-0,7	
1977	22,7	35,2	14,2	21,0	18,8	4,5	0,1	119,1	-1,4	
1978	23,5	25,5	15,0	10,5	18,8	3,7	0,1	119,0	-1,3	
1979	24,1	15,8	15,4	0,5	20,6	5,2	0,1	116,3	-0,3	
1980	24,5	17,1	14,1	3,0	19,3	5,2	0,1	109,9	1,4	
1981	24,9	-21,8	16,0	-37,9	21,8	5,7	0,1	165,7	1,0	
1982	24,4	-21,9	16,9	-38,7	21,8	4,9	0,1	117,4	-1,7	
1983	23,8	-2,4	17,9	-20,4	22,7	4,7	0,1	99,3	0,5	
1984	23,8	25,6	17,1	8,6	21,5	4,5	0,1	70,6	-0,4	
1985	24,4	9,7	13,9	-4,2	18,9	5,0	0,1	82,6	-0,3	
1986	24,6	31,3	14,8	16,5	19,3	4,5	0,1	80,4	-0,2	
1987	25,4	28,1	14,3	13,8	18,5	4,2	0,1	85,7	0,8	
1988	26,1	36,0	14,5	21,6	19,6	5,1	0,1	78,9	1,0	
1989	27,1	23,6	14,0	9,5	17,5	3,5	0,1	85,5	2,1	
1990	27,8	22,9	15,7	7,2	19,8	4,1	0,1	80,1	0,9	
1991	28,4	38,8	15,7	23,2	19,6	3,9	0,1	64,6	0,3	
1992 (PD)	29,5	18,3	13,8	4,5	17,8	3,9	0,1	75,1	1,9	
1993 (PR)	30,1	-14,6	12,9	-27,5	17,0	4,1	0,1	78,3	1,3	
1994 (PR)	29,6	2,1	12,3	-10,2	16,4	4,0	0,1	79,3	1,6	
1995 (PR)	29,7	..	..	..	..	..	..	..	..	

Voir notes à la fin du tableau.

**Tableau A1. Comptabilité démographique des provinces et territoires, 1973-1995**  
(chiffres en milliers et taux pour 1 000)  
**Territoires du Nord-Ouest**

Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Accroissement		Migration internationale nette <sup>1</sup>	Canadiens de retour	Solde résidents non permanents	Migration interprovinciale			Résidu <sup>2</sup>
		Total	Naturel				Entrants	Sortants	Solde	
1973	40,3	0,8	1,0	0,1	0,0	0,0	3,6	4,0	-0,4	-0,1
1974	41,2	1,3	0,8	0,2	0,0	0,0	4,3	4,2	0,2	-0,1
1975	42,4	1,7	1,0	0,2	0,0	0,0	4,3	3,9	0,4	-0,1
1976	44,1	0,6	1,0	0,1	0,0	0,0	4,1	4,9	-0,8	-0,3
1977	44,7	0,4	1,0	0,1	0,0	0,0	4,4	5,4	-1,0	-0,3
1978	45,1	0,5	1,0	0,1	0,0	0,0	3,9	4,8	-1,0	-0,3
1979	45,6	0,7	1,1	0,1	0,0	0,0	3,7	4,6	-0,8	-0,3
1980	46,3	0,6	1,1	0,1	0,0	0,0	3,4	4,3	-0,9	-0,3
1981	46,9	1,8	1,1	0,1	0,0	0,0	4,2	4,1	0,2	-0,4
1982	48,6	2,2	1,1	0,0	0,0	0,0	3,8	3,2	0,6	-0,4
1983	50,8	1,7	1,3	0,0	0,0	0,0	3,4	3,4	0,0	-0,4
1984	52,5	1,7	1,2	0,0	0,0	0,0	3,5	3,5	0,1	-0,4
1985	54,2	1,1	1,2	0,0	0,0	0,0	3,4	4,0	-0,6	-0,4
1986	55,3	-0,1	1,3	0,0	0,0	0,0	3,1	4,9	-1,8	-0,4
1987	55,2	0,6	1,3	0,0	0,0	0,0	3,5	4,7	-1,2	-0,4
1988	55,8	1,1	1,3	0,0	0,0	0,1	3,5	4,3	-0,8	-0,4
1989	56,9	1,3	1,2	0,0	0,0	0,0	3,7	4,1	-0,4	-0,4
1990	58,3	1,9	1,4	0,0	0,0	0,1	3,8	3,8	0,0	-0,4
1991	60,1	1,8	1,4	0,1	0,0	0,0	3,7	3,6	0,1	-0,2
1992 (PD)	61,9	1,1	1,3	0,0	0,0	0,0	3,4	3,7	-0,3	...
1993 (PR)	63,0	1,3	1,3	0,1	0,0	-0,1	2,9	3,1	-0,1	...
1994 (PR)	64,3	1,1	1,3	0,1	0,0	..	3,8	4,0	-0,2	...
1995 (PR)	65,4	..	..	..	..	..	..	..	..	...
Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Taux d'accroissement			Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux de migration interprovinciale		Taux d'immigration internationale nette	
		Total	Naturel	Par flux <sup>3</sup>			Entrée	Sortie		
1973	40,3	20,5	23,4	-2,9	29,6	6,1	0,2	98,1	3,4	
1974	41,2	31,1	20,0	11,1	24,9	4,9	0,2	100,4	3,9	
1975	42,4	38,2	22,2	16,0	27,2	5,0	0,2	90,6	3,6	
1976	44,1	13,1	21,9	-8,8	26,6	4,8	0,2	110,5	3,2	
1977	44,7	9,8	22,1	-12,3	26,5	4,5	0,2	119,7	2,0	
1978	45,1	10,3	22,0	-11,7	26,5	4,5	0,2	106,4	1,8	
1979	45,6	15,3	23,5	-8,1	27,9	4,5	0,2	99,1	2,4	
1980	46,3	12,2	22,8	-10,7	28,0	5,1	0,1	92,4	1,5	
1981	46,9	37,5	23,2	14,4	27,3	4,1	0,2	84,9	1,5	
1982	48,6	44,0	22,7	21,3	27,4	4,7	0,2	65,2	0,6	
1983	50,8	31,9	24,2	7,7	28,9	4,7	0,1	66,5	0,4	
1984	52,5	32,1	22,6	9,5	27,1	4,4	0,1	65,5	0,6	
1985	54,2	19,5	22,3	-2,9	26,3	3,9	0,1	73,1	-0,2	
1986	55,3	-1,8	23,0	-24,8	27,3	4,3	0,1	88,9	-0,2	
1987	55,2	11,5	23,9	-12,4	27,4	3,6	0,1	84,5	0,1	
1988	55,8	19,6	23,7	-4,1	27,6	3,9	0,1	76,4	0,4	
1989	56,9	23,4	21,4	2,0	25,7	4,3	0,1	71,2	-0,2	
1990	58,3	31,8	22,9	8,9	26,8	3,8	0,1	63,5	-0,4	
1991	60,1	29,4	22,9	6,5	26,8	3,9	0,1	58,5	1,1	
1992 (PD)	61,9	17,8	20,8	-3,0	24,9	4,1	0,1	59,0	0,8	
1993 (PR)	63,0	19,8	20,4	-0,6	24,5	4,1	0,1	48,2	1,5	
1994 (PR)	64,3	16,6	20,7	-4,0	24,2	3,5	0,1	62,2	1,0	
1995 (PR)	65,4	..	..	..	..	..	..	..	..	

<sup>1</sup> Immigration: D'après les données d'Emploi et Immigration Canada et après 1993, Citoyenneté et Immigration Canada. Émigration: Estimations à partir des fichiers des allocations familiales et de l'impôt sur le revenu. Solde: Par différence entre les immigrants et les émigrants.

<sup>2</sup> Ce résidu est constitué par la répartition sur cinq ans de l'erreur en fin de période. Cette erreur est égale à la différence entre le nombre attendu au recensement par la méthode des composantes et le dénombrement corrigé du sous-dénombrement net. Cette «erreur» est un mélange des imprécisions sur les composantes et sur le sous-dénombrement net des recensements.

<sup>3</sup> Tient compte des résidents non permanents, des Canadiens de retour et du résidu.

(PD) Données postcensitaires définitives basées sur 1991, en date du 18 septembre 1995.

(PR) Données postcensitaires mises à jour basées sur 1991, en date du 18 septembre 1995.

**Nota :** Toutes les autres données proviennent d'estimations intercensitaires définitives. Les calculs ont été effectués à partir des données non arrondies.

**Sources :** Statistique Canada, Division de la démographie, Section des estimations de population, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Naissances*, n° 84-210 au catalogue, *Décès*, n° 84-211 au catalogue et calculs de l'auteur.

**Tableau A2. Nuptialité**

Année	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O.	Canada
	Nombre de mariages												
1978	3 841	939	6 560	5 310	45 936	67 491	8 232	7 139	18 277	21 388	194	216	185 523
1979	3 737	893	6 920	5 355	46 341	67 980	7 769	7 272	18 999	22 087	181	277	187 811
1980	3 783	939	6 791	5 321	44 848	68 840	7 869	7 561	20 818	23 830	200	269	191 069
1981	3 758	849	6 632	5 108	41 005	70 281	8 123	7 329	21 781	24 699	235	282	190 082
1982	3 764	855	6 486	4 923	38 354	71 595	8 264	7 491	22 312	23 831	225	260	188 360
1983	3 778	937	6 505	5 260	36 144	70 893	8 261	7 504	21 172	23 692	243	286	184 675
1984	3 567	1 057	6 798	5 294	37 433	71 922	8 393	7 213	20 052	23 397	212	259	185 597
1985	3 220	956	6 807	5 312	37 026	72 891	8 296	7 132	19 750	22 292	185	229	184 096
1986	3 421	970	6 445	4 962	33 083	70 839	7 816	6 820	18 896	21 826	183	257	175 518
1987	3 481	924	6 697	4 924	32 616	76 201	7 994	6 853	18 640	23 395	189	237	182 151
1988	3 686	965	6 894	5 292	33 519	78 533	7 908	6 767	19 272	24 461	209	222	187 728
1989	3 905	1 019	6 828	5 254	33 325	80 377	7 800	6 637	19 888	25 170	214	223	190 640
1990	3 791	996	6 386	5 044	32 060	80 097	7 666	6 229	19 806	25 216	218	228	187 737
1991	3 480	876	5 845	4 521	28 922	72 938	7 032	5 923	18 612	23 691	196	215	172 251
1992	3 254	850	5 623	4 313	25 841	70 079	6 899	5 664	17 871	23 749	221	209	164 573
1993	3 163	885	5 403	4 177	25 021	66 575	6 752	5 638	17 860	23 446	180	216	159 316

Source : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Mariages*, n° 84-212 au catalogue..

**Tableau A3.1 Taux de primonuptialité (pour 1 000) par âge et année de naissance, 1944-1976, sexe masculin, Canada**

	Année de naissance																																			
	1976	1975	1974	1973	1972	1971	1970	1969	1968	1967	1966	1965	1964	1963	1962	1961	1960	1959	1958	1957	1956	1955	1954	1953	1952	1951	1950	1949	1948	1947	1946	1945	1944			
	Année du 17 <sup>e</sup> anniversaire																																			
	1993	1992	1991	1990	1989	1988	1987	1986	1985	1984	1983	1982	1981	1980	1979	1978	1977	1976	1975	1974	1973	1972	1971	1970	1969	1968	1967	1966	1965	1964	1963	1962	1961			
17	0,3																																			
18		0,3																																		
19		1,8	2,3																																	
20			5,2	10,5	12,4																															
21					18,8	21,1	23,1	26,4	28,8	28,4	29,0	31,8	36,2	39,9	45,2	51,8	57,4	63,5	67,6	71,1	75,0	77,6	90,1	93,8	102,9	109,9	109,5	114,0	120,1	127,6	118,1	112,9	114,0			
22						27,9	30,3	34,6	37,9	40,1	40,8	41,1	44,9	49,8	53,9	58,4	65,1	68,4	75,2	77,8	78,6	81,0	85,1	95,3	103,3	111,2	119,2	117,3	130,3	140,0	128,6	128,2	130,6			
23							37,0	39,2	44,8	50,1	50,2	51,4	52,3	54,5	59,9	63,1	64,0	68,9	72,0	76,3	75,8	77,0	78,8	80,8	89,9	94,8	103,2	111,0	109,2	130,7	121,1	119,6	128,1			
24								44,0	47,5	51,0	56,6	56,7	57,2	56,7	58,5	62,7	63,9	64,7	65,5	67,4	69,2	68,7	68,0	68,7	70,0	77,3	82,0	86,9	92,0	92,1	98,3	98,5	106,0			
25									48,1	50,0	54,0	58,5	59,7	57,7	56,1	56,3	59,0	59,6	57,3	58,4	60,0	60,0	58,7	57,8	58,6	58,1	63,2	65,1	68,6	71,4	72,9	75,2	80,8			
26										47,8	48,0	51,0	54,5	54,6	53,1	48,9	49,3	51,9	49,6	49,5	50,4	49,7	48,4	47,5	46,1	47,0	46,0	48,7	50,0	52,7	54,6	53,2	59,7			
27											43,4	44,0	45,4	48,6	47,6	46,0	43,9	42,5	43,8	42,3	40,3	40,5	40,6	39,6	38,4	37,1	37,0	36,4	37,9	38,8	39,6	40,0	40,4			
28												37,8	38,6	38,9	41,9	40,5	38,6	36,0	34,3	35,6	34,2	33,6	33,0	32,3	31,4	30,4	30,1	29,9	28,5	29,4	29,2	29,6	29,9			
29													33,1	32,5	33,4	34,9	33,8	32,5	30,5	28,6	29,7	28,4	27,8	26,4	26,3	25,3	24,0	22,7	22,3	22,7	22,1	22,8				
30														27,7	27,7	27,1	28,8	27,9	26,4	24,8	23,5	23,3	22,6	22,1	21,0	20,3	19,8	18,8	18,3	17,7	17,2	17,6	17,8			
31															22,5	22,4	22,5	23,1	21,9	21,0	19,9	17,5	18,4	17,9	17,4	16,2	15,6	15,1	14,2	13,8	13,8	13,5	13,5			
32																18,5	18,7	18,0	18,2	17,9	17,4	15,7	14,5	14,8	14,7	13,0	12,9	12,0	11,6	10,9	10,7	10,7	10,8			
33																	15,3	14,5	15,0	14,9	14,3	13,9	12,8	11,6	11,7	11,2	10,9	10,0	9,5	9,1	8,9	8,3	8,8			
34																		12,3	11,9	11,8	12,5	11,8	11,6	10,2	9,3	9,5	8,7	8,5	7,8	7,7	7,2	7,0	6,8			
35																			9,8	9,9	9,7	9,9	9,7	9,5	8,5	7,5	7,6	7,4	6,7	6,4	6,1	6,0	5,9			
36																					8,2	8,1	8,0	7,9	8,0	7,3	7,1	6,4	6,1	5,7	5,5	5,4	5,0	4,4		
37																						6,5	6,3	6,4	6,6	6,6	6,1	5,4	5,0	4,6	4,4	4,4	3,9	4,1		
38																							5,5	5,3	5,0	5,3	5,1	5,0	4,6	3,9	3,5	3,6	3,3	3,3		
39																								4,5	4,4	4,2	4,0	4,2	4,3	3,7	3,7	3,3	3,2	2,8		
40																									3,5	3,3	3,2	3,3	3,5	3,4	3,3	3,0	2,4	2,7		
41																										2,8	2,6	2,7	2,4	2,9	2,8	2,6	2,5	2,0		
42																											2,3	2,3	2,1	2,2	2,4	2,2	2,3	2,0		
43																												1,9	1,8	1,7	1,9	2,0	2,1	1,9		
44																													1,7	1,7	1,7	1,4	1,9	1,9		
45																													1,2	1,3	1,3	1,2	1,6			

Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, données non publiées, Division de la démographie, Section des estimations de population et calculs de l'auteur.

**Tableau A3.2 Taux de primonuptialité (pour 1 000) par âge et année de naissance, 1944-1978, sexe féminin, Canada**

	Année de naissance																																								
	1978	1977	1976	1975	1974	1973	1972	1971	1970	1969	1968	1967	1966	1965	1964	1963	1962	1961	1960	1959	1958	1957	1956	1955	1954	1953	1952	1951	1950	1949	1948	1947	1946	1945	1944						
	Année du 15e anniversaire																																								
	1993	1992	1991	1990	1989	1988	1987	1986	1985	1984	1983	1982	1981	1980	1979	1978	1977	1976	1975	1974	1973	1972	1971	1970	1969	1968	1967	1966	1965	1964	1963	1962	1961	1960	1959						
15	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	0,3	0,4	0,6	0,6	0,5	0,6	0,6	1,1	2,0	2,4	2,4	2,7	3,5	3,4	3,3	3,5	3,5	3,2	3,3	3,4	3,4	4,1	4,2	5,4	5,0	5,4	5,8							
16		1,1	1,3	1,5	1,6	1,8	2,0	2,2	2,4	3,0	3,6	3,9	4,5	4,9	5,8	6,5	7,6	9,1	11,2	13,7	15,5	17,0	18,2	17,3	17,7	16,7	15,7	16,5	16,8	17,6	19,5	21,6	21,6	22,4	25,7						
17			2,7	3,1	3,8	4,7	4,6	4,8	5,5	6,0	7,5	8,3	9,4	10,9	12,5	14,9	16,7	19,2	23,2	26,8	32,3	35,2	38,8	40,8	39,0	40,6	38,6	39,7	40,8	41,0	44,8	48,7	45,4	48,5	53,5						
18				10,4	11,0	13,3	15,2	16,0	16,5	18,0	21,5	24,0	25,3	29,1	33,6	37,8	43,8	48,3	52,9	59,8	66,2	75,2	79,5	84,1	89,2	82,4	82,7	82,0	81,7	84,5	88,0	93,6	87,2	86,2	94,3						
19					18,2	21,2	23,5	26,2	29,1	31,2	32,3	37,3	39,9	43,1	48,0	54,5	61,3	67,6	71,4	76,6	82,4	87,9	97,3	102,3	110,6	114,9	108,7	108,7	108,6	110,3	116,5	123,1	109,4	106,7	112,7						
20						29,0	31,3	35,8	40,7	44,9	45,6	47,7	50,3	56,1	59,2	64,2	72,3	77,3	82,9	85,8	88,7	92,5	92,7	103,7	110,4	117,3	124,5	121,1	121,5	126,1	132,8	141,3	124,7	118,5	124,9						
21							39,3	41,9	47,0	53,7	57,1	59,2	59,6	61,2	66,6	70,9	71,9	77,8	79,7	84,4	85,4	87,1	86,3	86,5	96,9	103,4	111,7	119,8	122,2	126,7	134,6	143,0	132,1	122,9	124,5						
22								47,4	50,4	55,6	63,0	64,6	65,8	64,3	66,6	69,6	70,5	71,0	72,6	75,0	74,9	75,9	73,2	73,9	74,4	81,5	85,4	90,8	95,7	96,2	105,8	115,9	105,1	100,7	103,0						
23									53,2	56,7	61,3	66,3	66,6	66,8	64,6	62,7	66,1	65,6	63,9	64,6	63,7	63,5	62,1	59,5	59,9	58,2	63,3	65,2	67,6	70,6	70,1	83,0	76,3	74,1	78,2						
24										54,2	56,4	58,7	64,6	64,4	62,1	58,5	56,4	57,4	55,9	53,5	52,9	50,5	50,6	48,0	45,9	45,4	44,5	48,3	48,5	48,8	49,7	48,4	53,4	50,6	53,6						
25											51,7	53,3	54,2	57,2	56,5	54,4	50,4	47,2	48,1	45,5	42,5	41,3	40,4	39,4	36,9	35,4	34,9	34,3	35,5	35,2	34,9	35,4	36,2	37,7	38,1						
26												44,4	46,6	48,4	45,9	43,6	39,0	37,9	38,6	35,9	33,9	32,3	30,7	29,2	28,3	26,8	27,2	26,3	26,4	25,2	24,9	26,3	25,0	27,9							
27													36,8	37,5	38,0	39,4	36,0	35,1	31,8	29,5	29,2	28,0	25,9	25,1	23,8	23,6	21,4	20,9	20,3	19,9	19,5	18,4	19,1	18,3	19,4						
28														30,4	31,1	30,3	31,2	29,4	27,4	25,2	22,0	22,6	21,9	20,1	19,1	18,2	17,5	16,4	15,8	15,2	14,7	14,7	15,0	14,3	15,1						
29															25,5	24,1	23,8	24,7	23,2	22,1	19,7	17,1	17,7	16,7	15,8	15,3	14,5	13,6	12,6	12,1	11,8	10,9	11,4	11,4	11,1						
30																19,7	19,7	19,0	19,5	18,8	16,8	15,3	13,7	14,0	13,6	12,1	11,7	11,1	10,5	9,6	9,2	9,1	9,1	9,2	8,7						
31																	15,7	15,3	14,5	15,2	14,0	13,1	11,4	10,3	10,4	10,3	9,5	8,8	8,4	7,6	7,4	6,8	7,1	7,3	7,1						
32																		12,4	11,9	11,7	12,0	11,1	10,1	9,0	7,8	8,1	7,8	7,5	7,0	6,4	6,1	5,8	5,9	5,8	5,7						
33																				10,0	9,9	9,4	9,1	8,8	8,1	7,2	6,5	6,6	6,4	5,8	5,4	4,9	4,8	4,6	4,6						
34																					8,1	7,9	7,5	6,9	6,3	5,7	5,4	5,4	5,1	4,5	4,3	4,0	3,9	4,0	4,0	4,0					
35																						6,5	6,4	6,3	6,1	5,7	5,4	5,1	4,2	4,2	3,9	3,6	3,2	3,5	3,2	3,4					
36																							5,0	4,8	4,6	4,4	3,8	3,4	3,3	2,9	2,9	3,0	2,5	2,7	2,7	2,7					
37																								4,0	3,7	3,8	3,7	3,5	3,2	2,6	2,5	2,2	2,3	2,1	2,3	2,1	2,3				
38																									3,6	3,3	3,1	2,8	3,1	2,8	2,5	2,3	2,2	2,2	2,0	2,1	2,1	2,1			
39																										2,7	2,6	2,6	2,6	2,6	2,2	2,1	1,9	1,9	1,8	1,6	1,6	1,6			
40																											2,2	2,2	2,2	2,0	2,0	2,0	1,7	1,6	1,4	1,3	1,3	1,3			
41																												1,9	1,7	1,6	1,6	1,5	1,3	1,3	1,3	1,3	1,1	1,1			
42																													1,4	1,6	1,5	1,4	1,3	1,3	1,3	1,1	1,1	1,1	1,1		
43																														1,2	1,3	1,1	1,1	1,1	1,1	1,2	1,2	1,2	1,2		
44																															1,2	0,9	0,9	1,1	1,0	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	
45																																0,8	0,9	0,9	0,9	0,7	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9

Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, données non publiées, Division de la démographie, Section des estimations de population et calculs de l'auteur.

Tableau A4. Divortialité

Année	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N-O.	Canada
Nombre de divorces													
1979	483	144	2 275	1 223	14 379	21 793	2 152	1 528	6 531	8 826	62	78	59 474
1980	555	163	2 314	1 326	13 898	22 441	2 282	1 836	7 580	9 464	82	76	62 017
1981	569	187	2 285	1 334	19 193	21 680	2 399	1 932	8 418	9 533	75	66	67 671
1982	625	205	2 281	1 663	18 579	23 640	2 392	1 815	8 882	10 164	117	67	70 430
1983	711	215	2 340	1 942	17 364	23 073	2 642	2 000	8 758	9 347	88	85	68 565
1984	590	195	2 263	1 427	16 845	21 635	2 611	1 988	8 454	8 988	100	74	65 170
1985	561	213	2 337	1 360	15 814	20 851	2 313	1 927	8 102	8 330	96	72	61 976
1986	687	199	2 609	1 729	19 026	27 549	2 982	2 479	9 556	11 299	94	95	78 304
1987	1 117	275	2 759	1 995	22 098	39 095	3 923	2 968	9 535	12 184	142	109	96 200
1988	906	269	2 494	1 673	20 340	32 524	3 102	2 501	8 744	10 760	82	112	83 507
1989	1 005	248	2 527	1 649	19 829	31 298	2 912	2 460	8 237	10 658	82	93	80 998
1990	1 016	281	2 419	1 699	20 474	28 977	2 798	2 364	8 489	9 773	81	92	78 463
1991	912	269	2 280	1 652	20 274	27 694	2 790	2 240	8 388	10 368	67	86	77 020
1992	867	227	2 304	1 633	19 695	30 463	2 657	2 325	8 217	10 431	117	98	79 034
1993	930	227	2 376	1 606	19 662	28 903	2 586	2 239	8 612	10 889	94	103	78 227
Durée moyenne du mariage des personnes divorcées dans l'année <sup>1</sup>													
1979	12,7	12,0	12,1	12,6	12,9	12,3	11,9	12,4	10,4	11,8	10,8	10,2	12,1
1980	12,1	12,8	11,1	11,7	11,8	11,8	10,8	11,1	10,5	11,8	11,8	12,6	11,5
1981	11,8	12,4	11,3	11,8	11,8	11,9	11,0	10,5	10,5	11,7	11,2	9,0	11,5
1982	11,7	12,3	11,0	11,8	11,6	11,9	11,2	10,7	10,5	11,8	11,8	11,1	11,5
1983	11,1	12,6	11,0	11,8	11,4	11,9	10,9	10,4	10,6	11,8	11,5	11,2	11,4
1984	11,9	13,2	11,5	12,3	11,5	11,9	10,9	10,9	10,8	12,4	12,3	10,4	11,6
1985	11,4	12,8	11,4	11,9	11,7	12,0	10,7	10,7	11,0	12,3	11,5	10,3	11,6
1986	11,7	12,5	11,3	11,8	11,5	11,7	11,1	10,7	10,9	12,1	11,8	10,9	11,5
1987	11,3	11,7	11,1	11,7	11,3	11,6	10,5	10,4	10,9	11,8	11,7	11,0	11,4
1988	11,7	12,4	11,0	11,7	11,1	11,5	10,6	10,6	11,0	11,7	11,4	10,4	11,3
1989	11,7	11,5	11,3	11,5	11,0	11,3	10,3	10,8	11,0	11,5	11,5	10,5	11,2
1990	11,3	11,9	11,3	11,1	10,8	11,2	10,5	10,6	11,0	11,5	11,4	10,1	11,1
1991	11,5	13,0	11,0	11,5	11,0	10,9	10,3	10,9	10,8	11,3	11,2	9,0	11,0
1992	11,0	12,1	11,2	11,0	10,8	10,9	10,5	10,7	10,8	11,2	10,8	9,7	10,9
1993	11,7	11,8	10,9	11,5	10,5	10,8	10,4	10,6	10,6	11,0	10,6	10,1	10,8

<sup>1</sup> Exclut les divorces des mariages d'une durée supérieure à 25 ans.

**Nota :** Les divorces selon la durée du mariage ont été révisés depuis 1980.

**Sources :** Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Divorces*, n° 84-213 au catalogue et calculs de l'auteur.

**Tableau A5. Natalité, fécondité**

Année	T.-N.	Î.-P.-É	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N-O.	Canada
Naissances vivantes													
1979	10 170	1 934	12 406	10 848	98 646	121 655	16 242	16 944	37 003	38 432	501	1 283	366 064
1980	10 332	1 958	12 369	10 636	97 421	123 316	15 989	17 057	39 749	40 104	476	1 302	370 709
1981	10 130	1 897	12 079	10 503	95 322	122 183	16 073	17 209	42 638	41 474	536	1 302	371 346
1982	9 173	1 924	12 325	10 489	90 800	124 856	16 123	17 722	45 036	42 747	525	1 362	373 082
1983	8 929	1 907	12 401	10 518	88 154	126 826	16 602	17 847	45 555	42 919	540	1 491	373 689
1984	8 560	1 954	12 378	10 360	87 839	131 296	16 651	18 014	44 105	43 911	519	1 444	377 031
1985	8 500	2 008	12 450	10 121	86 340	132 208	17 097	18 162	43 813	43 127	464	1 437	375 727
1986	8 100	1 928	12 358	9 788	84 634	133 882	17 009	17 513	43 744	41 967	483	1 507	372 913
1987	7 769	1 955	12 110	9 588	83 791	134 617	16 953	17 034	42 110	41 814	478	1 523	369 742
1988	7 487	1 977	12 182	9 617	86 612	138 066	17 030	16 763	42 055	42 930	521	1 555	376 795
1989	7 762	1 937	12 533	9 667	92 373	145 338	17 321	16 651	43 351	43 769	480	1 479	392 661
1990	7 604	2 014	12 870	9 824	98 048	150 923	17 352	16 090	43 004	45 617	556	1 584	405 486
1991	7 166	1 885	12 016	9 497	97 310	151 478	17 282	15 304	42 776	45 612	568	1 634	402 528
1992	6 918	1 850	11 874	9 389	96 146	150 593	16 590	15 004	42 039	46 156	529	1 554	398 642
1993	6 421	1 754	11 568	9 049	92 391	147 848	16 709	14 269	40 292	46 026	508	1 559	388 394
1994 (P)	6 330	1 685	11 380	8 920	91 295	147 155	16 580	14 025	39 810	47 115	485	1 570	386 350
Taux de fécondité selon le groupe d'âge (pour 1 000)													
1991: 15-19	30,8	33,3	31,0	30,8	17,2	22,0	43,9	46,1	38,4	24,9	42,6	110,4	25,7
20-24	80,1	85,3	79,5	89,8	79,9	65,7	96,6	111,1	92,7	76,4	119,7	173,3	77,5
25-29	100,8	136,5	111,3	110,7	128,7	115,8	132,6	140,2	123,7	112,2	130,2	136,5	120,3
30-34	57,7	80,5	69,3	59,8	77,9	90,5	87,9	80,0	86,5	84,7	89,1	101,1	83,6
35-39	16,2	30,6	22,1	15,2	23,0	32,8	27,8	24,8	31,2	30,7	35,0	43,3	28,3
40-44	2,4	3,5	2,9	1,7	3,0	4,5	4,3	3,1	4,2	4,5	7,9	6,2	3,9
45-49	0,2	0,0	0,3	0,0	0,1	0,2	0,2	0,0	0,3	0,2	1,3	0,0	0,2
1992: 15-19	30,0	30,1	30,7	33,7	17,7	22,2	42,4	44,5	36,3	24,0	36,1	94,4	25,4
20-24	74,7	81,3	78,8	82,5	76,6	64,4	92,0	109,3	89,7	73,7	106,9	161,7	75,0
25-29	99,1	135,1	109,5	109,9	128,4	116,0	127,0	138,9	120,9	110,0	115,3	138,0	119,3
30-34	58,0	88,5	70,5	61,3	80,3	92,1	86,4	83,3	88,3	85,3	79,5	94,8	85,3
35-39	15,0	24,2	23,1	16,9	23,9	33,6	29,3	24,6	30,4	31,4	37,4	39,9	28,9
40-44	2,0	4,0	3,1	2,5	3,3	4,9	4,6	3,7	4,4	4,8	8,4	7,8	4,2
45-49	0,0	0,3	0,1	0,0	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1
1993: 15-19	26,5	30,7	30,4	31,0	17,2	22,3	43,3	44,0	33,1	22,5	41,3	99,6	24,7
20-24	66,8	83,4	74,6	80,0	75,4	62,7	92,1	104,4	87,4	70,8	99,7	167,8	73,0
25-29	96,4	121,4	108,6	107,4	122,2	110,6	128,6	133,9	118,1	106,7	116,0	138,7	114,7
30-34	54,6	79,5	71,0	60,8	80,2	92,6	90,3	78,9	84,6	84,2	76,1	91,6	84,9
35-39	15,0	26,3	23,7	17,5	24,2	34,5	29,4	25,8	29,9	32,7	41,0	28,1	29,5
40-44	1,9	3,4	2,9	2,5	3,6	5,2	4,0	3,8	4,4	5,3	3,0	6,5	4,4
45-49	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,0	1,5	0,1



**Tableau A5. Natalité, fécondité - fin**

Année	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O.	Canada
Taux de fécondité selon le rang (pour 1 000 femmes)													
1991: 1	22,2	24,3	24,4	23,9	26,8	25,9	28,3	25,0	26,4	24,8	30,9	34,3	25,9
2	17,5	22,0	18,8	18,6	20,2	20,5	21,2	22,9	22,9	20,0	23,8	31,1	20,6
3	6,5	10,7	8,0	7,1	7,6	8,6	10,9	12,9	11,0	8,7	10,8	18,8	8,8
4	2,0	3,7	2,3	1,9	2,0	2,5	4,3	5,3	3,8	2,5	3,8	11,0	2,7
5 +	0,9	2,0	1,0	0,7	0,8	1,2	3,0	3,3	2,2	1,2	2,2	9,5	1,3
1992: 1	21,3	23,1	24,1	23,5	25,6	25,6	26,9	24,4	25,7	24,5	26,5	32,0	25,3
2	17,4	21,3	19,3	18,5	20,4	21,1	20,4	22,9	22,4	19,9	21,3	25,8	20,7
3	6,4	11,4	7,5	7,1	7,8	8,6	10,6	12,6	10,4	8,4	12,4	17,6	8,7
4	1,7	3,9	2,1	1,8	2,0	2,5	4,2	5,1	3,8	2,5	2,7	11,7	2,6
5 +	0,6	1,7	1,0	0,7	0,8	1,2	3,1	3,4	2,3	1,1	1,6	11,0	1,3
1993: 1	20,3	22,1	23,5	22,7	24,1	25,1	26,8	23,7	24,6	24,7	28,2	34,1	24,6
2	15,9	20,0	18,6	18,2	19,8	20,5	20,7	21,4	21,3	19,0	17,6	24,5	20,0
3	5,9	10,8	7,5	6,5	7,5	8,3	10,4	11,6	10,0	7,8	9,9	17,5	8,3
4	1,3	3,5	2,2	1,9	2,0	2,5	4,5	4,9	3,5	2,3	4,6	10,5	2,6
5 +	0,4	1,3	0,6	0,5	0,5	0,7	1,8	1,9	1,2	0,7	2,1	4,9	0,8
Indice synthétique de fécondité (femmes 15-49 ans) <sup>1</sup>													
1979	..	1,94	1,70	1,75	1,67	1,61	1,86	2,18	1,85	1,63	1,95	3,02	1,70
1980	..	1,94	1,67	1,69	1,62	1,61	1,82	2,13	1,85	1,63	1,79	3,02	1,67
1981	..	1,87	1,62	1,67	1,57	1,57	1,82	2,11	1,86	1,63	2,06	2,83	1,65
1982	..	1,89	1,64	1,66	1,48	1,59	1,80	2,14	1,89	1,65	1,96	2,81	1,64
1983	..	1,83	1,63	1,65	1,43	1,59	1,83	2,10	1,90	1,65	2,16	3,00	1,62
1984	..	1,84	1,60	1,61	1,43	1,62	1,82	2,08	1,86	1,68	2,07	2,80	1,63
1985	..	1,86	1,60	1,57	1,40	1,60	1,85	2,08	1,86	1,65	1,83	2,66	1,61
1986	..	1,78	1,58	1,53	1,37	1,60	1,83	2,02	1,85	1,61	1,92	2,81	1,60
1987	1,53	1,82	1,55	1,51	1,37	1,58	1,83	1,98	1,82	1,60	1,88	2,82	1,58
1988	1,47	1,85	1,57	1,53	1,43	1,59	1,85	1,99	1,84	1,64	1,98	2,90	1,60
1989	1,53	1,83	1,62	1,55	1,53	1,63	1,92	2,05	1,90	1,65	1,85	2,70	1,66
1990	1,52	1,93	1,68	1,58	1,64	1,67	1,95	2,07	1,88	1,68	2,16	2,79	1,71
1991	1,44	1,85	1,58	1,54	1,65	1,66	1,97	2,03	1,88	1,67	2,13	2,85	1,70
1992	1,39	1,82	1,58	1,53	1,65	1,67	1,91	2,02	1,85	1,65	1,92	2,68	1,69
1993	1,31	1,72	1,56	1,50	1,61	1,64	1,94	1,95	1,79	1,61	1,89	2,67	1,66

(P) Provisoire.

<sup>1</sup> Nombre d'enfant par femme.

**Sources** : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Naissances*, n° 84-210 au catalogue, Division de la démographie, Section des estimations de population et calculs de l'auteur.

**Tableau A6. Mortalité**

Année	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O.	Canada
Décès													
1979	3 136	1 022	6 843	5 172	43 311	61 468	8 217	7 369	12 109	19 204	127	205	168 183
1980	3 345	1 035	7 004	5 297	43 512	62 746	8 436	7 651	12 710	19 371	128	238	171 473
1981	3 230	992	6 958	5 139	42 684	62 838	8 648	7 523	12 823	19 857	141	196	171 029
1982	3 385	980	6 941	5 197	43 497	63 696	8 490	8 202	12 968	20 707	118	232	174 413
1983	3 498	1 050	7 047	5 206	44 275	64 507	8 521	7 611	12 588	19 827	113	241	174 484
1984	3 520	1 109	6 913	5 272	44 449	64 703	8 290	7 710	12 730	20 686	108	237	175 727
1985	3 557	1 110	7 315	5 230	45 707	66 747	8 756	8 031	13 231	21 302	123	214	181 323
1986	3 540	1 121	7 255	5 458	46 892	67 865	8 911	8 061	13 560	21 213	113	235	184 224
1987	3 629	1 116	7 112	5 408	47 616	68 119	8 710	7 808	13 316	21 814	108	197	184 953
1988	3 591	1 112	7 412	5 450	47 771	70 679	9 100	8 100	13 894	22 546	136	220	190 011
1989	3 718	1 089	7 516	5 496	48 305	70 907	8 819	7 920	13 854	22 997	95	249	190 965
1990	3 884	1 143	7 388	5 426	48 420	70 818	8 863	8 044	14 068	23 577	115	227	191 973
1991	3 798	1 188	7 255	5 469	49 121	72 917	8 943	8 098	14 451	23 977	114	237	195 568
1992	3 798	1 114	7 544	5 609	48 824	73 206	8 980	7 793	14 679	24 615	117	256	196 535
1993	3 890	1 145	7 559	5 806	51 711	75 853	9 299	8 164	15 338	25 764	123	260	204 912
1994 (P)	4 035	1 200	7 650	5 940	53 545	77 865	9 425	8 305	15 895	27 325	120	230	211 535
Décès d'enfants de moins d'un an													
1979	109	21	148	124	1 040	1 247	211	194	423	434	8	35	3 994
1980	110	22	135	116	953	1 175	184	193	500	442	9	29	3 868
1981	98	25	139	114	807	1 073	191	203	452	424	8	28	3 562
1982	99	15	106	110	800	1 041	146	186	442	423	11	22	3 401
1983	95	16	116	112	676	1 013	173	180	383	377	10	31	3 182
1984	79	16	97	81	645	992	144	169	425	378	7	25	3 058
1985	92	8	98	97	626	961	170	200	352	349	5	24	2 982
1986	65	13	104	81	604	969	157	157	393	355	12	28	2 938
1987	59	13	90	67	594	888	142	155	315	359	5	19	2 706
1988	70	14	79	69	563	910	132	140	347	362	3	16	2 705
1989	64	12	73	69	632	985	115	134	325	360	2	24	2 795
1990	70	12	81	71	612	946	138	123	346	344	4	19	2 766
1991	56	13	69	58	578	953	111	126	285	298	6	20	2 573
1992	49	3	71	59	522	886	113	110	304	286	2	26	2 431
1993	50	16	82	65	529	922	118	115	268	264	4	15	2 448

(P) Provisoire.

Source : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Décès*, n° 84-211 au catalogue..

**Tableau A7. Espérance de vie à divers âges, Canada, 1992 et 1993**

Âge	Table 1992 (trimestre) <sup>1</sup>		Table 1993 (provisoire) <sup>2</sup>	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
0	74,78	81,02	74,96	81,16
1	74,29	80,48	74,47	80,62
5	70,40	76,56	70,58	76,70
10	65,46	71,62	65,64	71,76
15	60,54	66,68	60,71	66,81
20	55,79	61,79	55,96	61,92
25	51,08	56,90	51,23	57,04
30	46,36	52,01	46,52	52,15
35	41,65	47,14	41,81	47,28
40	36,98	42,32	37,15	42,46
45	32,36	37,56	32,54	37,70
50	27,85	32,91	28,02	33,04
55	23,54	28,40	23,70	28,52
60	19,53	24,08	19,68	24,18
65	15,86	19,98	15,99	20,09
70	12,60	16,14	12,71	16,24
75	9,73	12,60	9,83	12,69
80	7,36	9,52	7,47	9,62
85	5,51	6,96	5,61	7,06
90	4,32	5,06	4,46	5,18

<sup>1</sup> Calculée en utilisant la moyenne des décès de 1991, 1992 et 1993.

<sup>2</sup> Calculée en utilisant, pour établir une moyenne, les décès de 1992 et deux fois ceux de 1993.

**Source :** Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Naissances*, n° 84-210 au catalogue; Division de la démographie; Section des estimations de population et calculs de l'auteur.

**Tableau A8. Immigrants reçus au Canada selon le pays de naissance, 1980-1994**

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994 <sup>3</sup>
<b>EUROPE</b>	40 210	44 784	44 356	23 664	20 581	18 530	22 518	36 486	39 187	50 844	50 561	46 651	43 338	45 487	36 734
Grande-Bretagne <sup>1</sup>	16 445	18 912	14 525	4 945	4 657	3 998	4 612	7 650	7 906	7 358	6 897	6 383	5 831	5 928	4 622
Portugal	4 222	3 292	2 308	1 373	869	917	1 981	5 904	6 294	7 952	7 740	5 837	2 700	1 563	754
France	1 461	1 681	1 821	1 237	970	994	1 124	1 486	1 819	2 128	1 996	2 619	3 105	3 347	2 483
Grèce	1 044	924	884	617	578	579	555	750	595	798	604	618	593	537	331
Italie	1 873	2 057	1 496	879	892	733	785	1 123	961	1 204	1 066	775	663	690	512
Pologne	1 395	4 093	9 259	5 374	4 640	3 642	5 283	7 132	9 360	16 042	16 536	15 737	11 918	6 924	3 483
Autres	13 770	13 825	14 063	9 239	7 975	7 667	8 178	12 441	12 252	15 362	15 722	14 682	18 528	26 498	24 549
<b>AFRIQUE</b>	5 383	5 901	5 196	3 913	3 851	3 912	5 189	9 047	9 604	12 482	13 845	16 530	20 113	17 515	13 658
<b>ASIE</b>	73 026	50 759	43 863	38 183	42 730	39 438	42 417	69 081	83 283	95 292	113 978	122 228	141 816	149 343	138 968
Philippines	6 147	5 978	5 295	4 597	3 858	3 183	4 203	7 420	8 651	11 907	12 590	12 626	13 737	20 488	18 636
Inde	9 531	9 415	8 858	7 810	6 082	4 517	7 481	10 635	11 942	10 738	12 572	14 248	14 228	21 668	17 928
Hong Kong (C.C.B.)	3 874	4 039	4 452	4 238	5 013	5 121	4 318	12 618	18 355	15 694	23 134	16 425	27 927	27 242	33 107
Chine	8 965	9 798	6 295	5 321	5 769	5 166	4 178	6 611	7 903	9 001	14 193	20 621	22 160	19 689	22 852
Moyen Orient <sup>2</sup>	4 665	5 409	5 321	3 964	4 951	5 239	6 947	10 904	12 325	17 697	23 826	25 561	21 816	18 798	13 333
Autres	39 844	16 120	13 642	12 253	17 057	16 212	15 290	20 893	24 107	30 255	27 663	32 747	41 948	41 458	33 112
<b>AMÉRIQUE DU NORD et AMÉRIQUE CENTRALE</b>	9 442	10 183	10 030	10 200	10 223	10 898	12 412	13 691	11 495	11 899	13 042	18 899	18 676	14 371	8 402
États-Unis	8 098	8 695	7 841	6 136	5 727	5 614	6 094	6 547	5 571	5 814	5 067	5 270	5 891	6 446	4 931
<b>ANTILLES ET BERMUDES</b>	7 515	8 797	8 717	7 258	5 696	6 240	8 948	11 210	9 481	10 967	11 784	13 046	15 142	16 699	9 738
<b>AUSTRALASIE</b>	1 215	1 020	758	394	430	399	449	539	528	634	725	735	918	1 013	705
<b>AMÉRIQUE DU SUD</b>	5 381	6 114	6 892	4 825	4 046	4 273	6 546	10 833	7 210	8 595	8 602	10 468	10 240	9 511	7 703
<b>OCÉANIE</b>	944	1 024	1 183	720	599	612	740	1 144	1 140	1 186	1 692	2 213	2 479	1 808	1 239
Autres	1	36	152	-	83	-	-	67	1	102	1	11	120	-	-
<b>Total</b>	143 117	128 618	121 147	89 157	88 239	84 302	99 219	152 098	161 929	192 001	214 230	230 781	252 842	255 747	217 147

<sup>1</sup> Comprend l'Angleterre, l'Irlande, l'Écosse, le Pays de Galles et les Îles anglo-normandes.

<sup>2</sup> Comprend la Turquie, Bahrein, l'Iran, l'Iraq, Israël, la Jordanie, le Koweït, le Liban, Oman, le Qatar, l'Arabie Saoudite, la Syrie, les Émirats Arabes, la République Arabe du Yémen et la République Démocratique du Yémen.

<sup>3</sup> Données préliminaires en date du 12 septembre 1995.

Source : Emploi et Immigration Canada, *Statistiques sur l'immigration*, après 1993, Citoyenneté et Immigration Canada, données non publiées.

**Tableau A9. Population canadienne au 1<sup>er</sup> juillet 1993 et 1994 selon l'âge et le sexe  
(en milliers)**

Âge	1993		1994	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
0	200,9	190,3	198,8	189,1
1	206,7	197,0	201,8	191,3
2	208,2	197,2	207,8	198,1
3	209,0	198,9	209,5	198,5
4	201,6	192,5	210,4	200,2
5	196,7	188,3	203,1	193,7
6	197,4	190,0	197,8	189,4
7	203,6	195,5	198,5	191,0
8	203,8	195,4	204,6	196,5
9	201,9	193,7	205,1	196,5
10	200,7	192,2	203,1	194,7
11	200,9	192,2	201,9	193,3
12	202,5	193,3	202,3	193,4
13	202,5	191,7	204,2	194,9
14	199,1	188,5	204,3	193,4
15	197,1	186,7	200,8	190,1
16	198,2	189,1	198,5	188,2
17	201,2	191,5	199,6	190,6
18	202,2	193,0	202,5	193,3
19	197,0	189,3	203,7	195,2
20	200,4	192,6	198,2	191,5
21	206,2	199,1	201,8	194,7
22	215,8	211,0	207,3	201,1
23	219,0	213,8	216,8	212,6
24	217,7	213,2	219,8	215,1
25	219,3	214,9	218,2	214,3
26	225,8	221,0	219,7	215,7
27	240,0	233,7	226,1	221,4
28	259,2	251,9	240,3	234,1
29	268,5	259,8	259,4	252,4
30	273,3	265,1	268,7	260,3
31	271,5	263,6	273,6	265,6
32	274,6	267,3	271,7	265,6
33	270,7	264,7	274,5	267,6
34	265,4	260,0	270,7	265,0
35	263,8	258,3	265,2	260,3
36	257,8	254,8	263,6	258,6
37	248,4	246,0	257,6	255,2
38	246,5	245,9	248,2	246,5
39	237,9	239,1	246,3	246,4
40	228,6	230,2	237,8	239,6
41	223,7	222,6	228,5	230,5
42	220,9	219,2	223,6	223,0
43	217,9	214,7	220,9	219,5
44	214,2	212,3	217,9	215,1
45	214,3	210,7	214,3	212,7
46	214,4	211,5	214,3	211,0

**Tableau A9. Population canadienne au 1<sup>er</sup> juillet 1993 et 1994 selon l'âge et le sexe  
(en milliers) - fin**

Âge	1993		1994	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
47	186,3	183,3	214,4	211,8
48	173,8	170,9	186,0	183,5
49	168,2	166,3	173,3	171,0
50	163,2	161,3	167,8	166,4
51	152,3	150,6	162,8	161,3
52	146,1	145,5	151,9	150,6
53	137,6	136,9	145,7	145,8
54	133,6	133,4	137,2	137,1
55	128,6	128,4	133,2	133,6
56	124,2	125,3	128,1	128,7
57	124,9	126,1	123,6	125,5
58	122,5	124,0	124,4	126,2
59	120,2	121,2	121,8	124,0
60	122,2	124,4	119,4	121,1
61	122,7	125,1	121,2	124,2
62	120,5	125,6	121,4	124,8
63	117,5	123,7	119,2	125,2
64	111,5	119,7	116,1	123,2
65	109,7	120,0	109,8	119,0
66	105,9	118,2	107,8	119,1
67	103,2	119,5	103,7	117,2
68	99,3	117,2	100,9	118,2
69	94,8	114,9	96,9	115,8
70	90,1	111,7	92,2	113,3
71	87,9	111,0	87,2	109,8
72	82,2	106,0	85,0	109,2
73	76,1	99,8	79,2	103,9
74	63,7	86,4	73,3	97,9
75	59,0	80,9	60,8	84,3
76	55,3	78,0	55,9	78,5
77	52,5	75,6	52,1	75,4
78	50,5	74,6	49,1	72,9
79	45,4	69,5	47,2	71,7
80	40,4	62,9	42,1	66,4
81	35,1	57,2	37,1	59,9
82	30,9	52,5	32,0	54,0
83	26,7	46,8	27,8	49,3
84	22,6	41,7	23,9	43,7
85	19,1	37,0	19,9	38,5
86	15,8	32,4	16,8	33,9
87	12,9	28,1	13,6	29,4
88	10,6	24,2	10,8	25,1
89	8,7	20,4	8,8	21,3
90 +	28,0	76,4	29,4	80,1
Total	14 349,0	14 598,0	14 494,3	14 757,0

1993 : Estimations postcensitaires révisées.

1994 : Estimations postcensitaires révisées.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie, Section des estimations de population.

**Tableau A10. Prévalence de la vie en établissement de santé par groupe d'âge de 5 ans et par sexe, Canada, 1971, 1981 et 1991 (en pourcentage)**

Groupe d'âge	Hommes			Femmes			Total		
	1971	1981	1991	1971	1981	1991	1971	1981	1991
0-4	0,07	0,02	0,01	0,06	0,02	0,01	0,06	0,02	0,01
5-9	0,13	0,06	0,02	0,10	0,05	0,01	0,12	0,06	0,02
10-14	0,24	0,14	0,05	0,15	0,09	0,03	0,20	0,11	0,04
15-19	0,33	0,21	0,10	0,43	0,16	0,06	0,38	0,19	0,08
20-24	0,33	0,28	0,18	0,57	0,20	0,12	0,45	0,24	0,15
25-29	0,30	0,32	0,26	0,29	0,20	0,16	0,29	0,26	0,21
30-34	0,30	0,29	0,29	0,29	0,20	0,17	0,30	0,25	0,23
35-39	0,35	0,30	0,31	0,32	0,21	0,20	0,33	0,26	0,26
40-44	0,41	0,32	0,30	0,37	0,26	0,23	0,39	0,29	0,27
45-49	0,51	0,42	0,35	0,47	0,30	0,27	0,49	0,37	0,31
50-54	0,63	0,54	0,42	0,64	0,42	0,36	0,63	0,48	0,39
55-59	0,79	0,75	0,60	0,84	0,58	0,49	0,82	0,66	0,55
60-64	1,14	1,07	0,89	1,24	0,89	0,79	1,19	0,98	0,84
65-69	1,70	1,70	1,46	1,84	1,58	1,37	1,77	1,63	1,41
70-74	2,89	3,05	2,54	3,55	3,45	2,90	3,26	3,27	2,74
75-79	5,03	6,08	5,03	7,18	7,97	6,84	6,25	7,18	6,10
80-84	9,48	12,13	10,59	14,38	17,86	15,89	12,32	15,74	13,92
85-89	16,25	22,51	21,10	23,81	32,33	31,32	20,74	29,03	28,01
90+	23,53	36,87	36,29	34,77	50,21	52,37	30,58	46,04	48,07
15-64	0,45	0,39	0,33	0,50	0,30	0,25	0,48	0,34	0,29
0-79	0,50	0,51	0,45	0,62	0,55	0,52	0,56	0,53	0,49
80+	12,84	18,07	16,28	19,54	26,96	26,24	16,78	23,83	22,82
Total	0,66	0,74	0,72	0,97	1,17	1,32	0,82	0,96	1,03

Nota : Le personnel résidant est exclu.

Source : Statistique Canada, recensements de 1971, 1981 et 1991, données non publiées.





## **Partie II**

### **Les ressemblances et dissemblances démographiques de l'Ontario et du Québec**

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À  
**[www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)**



## INTRODUCTION

Le Rapport de 1990 offrait une comparaison de l'état de la population canadienne avec celle des États-Unis, partenaires historiques dans le peuplement de l'Amérique du Nord, montrant leurs similitudes, leurs différences et comment chacune avait évolué au cours du temps. Poursuivant dans la même veine, le Rapport de 1993 décrivait la situation du Mexique en prenant pour référence la population du Canada. Il a paru instructif de considérer pourquoi et en quoi les deux provinces les plus peuplées du Canada, celles dont le poids économique est le plus lourd, qui possèdent chacune les deux plus grandes métropoles du pays, qui au sens réel et figuré sont les provinces centrales et qui avant la Confédération formaient le Canada, nommément le Québec et l'Ontario, présentent des ressemblances et des différences. Comme le Canada et les États-Unis, ces provinces sont contiguës et de ce fait entretiennent des relations étroites tant du point de vue commercial et économique que démographique. La nature, certes avec des nuances, les a dotées de richesses semblables, mais avant et après la Confédération elles n'ont pas eu les mêmes histoires. Le développement industriel ne leur a pas réservé le même sort. Le XIX<sup>e</sup> siècle offrait à l'Ontario l'expansion de son secteur secondaire alors que le Québec demeurait plus longtemps dans une agriculture traditionnelle. Mais surtout et essentiellement, les peuplements n'ont pas été les mêmes. Les Britanniques en Ontario et les Français au Québec n'étaient pas de la même extraction et ne disposaient pas de la même fortune. Cependant l'union dans la Confédération a multiplié les contacts et les échanges, aidé les osmose, facilité le mélange des cultures, favorisé les relations. Les apports de l'immigration ont aidé au brassage des peuples, encouragé les emprunts, alimenté des sources communes à de nouvelles façons de vivre. Reste à savoir si, au plus intime des populations de chacune des unités, c'est-à-dire dans leurs comportements démographiques, il existe des différences. Ou mieux, malgré les effets égalisateurs du progrès, en reste-il de celles qui existaient autrefois?

Chacune des provinces a conservé des organisations sociales particulières. Elles diffèrent par les lois et règlements qui régissent de nombreux aspects de la vie des citoyens, de la pratique de la médecine au code de la route en passant par les multiples normes et mille et une pratiques quotidiennes.

Malgré les limites d'interprétation imposées par le cadre administratif et politique de la collecte de l'information, la comparaison demeure un des meilleurs moyens, en mesurant le niveau du même phénomène dans deux unités, de juger du progrès encore possible. Dans le domaine de la

démographie des deux provinces, toutes les composantes ne seront pas explorées. Parmi les classiques, seules celles qui ont paru les plus pertinentes ont fait l'objet d'une courte étude : composition de la population, rythme de croissance, composantes de cette croissance, c'est-à-dire fécondité, mortalité et mouvements migratoires. Ont été analysés également les comportements linguistiques, l'arrangement domestique des individus et quelques caractéristiques de la population active. Souvent une situation n'est porteuse de signification que dans la mesure où on connaît l'évolution qui l'a conduite à ce point, ce qui a obligé quelques fois à retracer l'histoire.

## **CROISSANCES COMPARÉES DE L'ONTARIO ET DU QUÉBEC**

### **Une vue générale**

Quand on étudie l'évolution démographique du Canada, on constate qu'en cent ans ou presque, dans un cadre géographique à peu près inchangé, la distribution de la population ne s'est pas modifiée autant qu'on serait porté à le croire, si on fait exception de l'épisode du peuplement des Prairies. En particulier, *le bloc Québec-Ontario qui en 1911 représentait 63 % de la population du Canada, en 1991 en représente toujours 62 %* (tableau 1), et il n'y a pas eu tout au cours de la période de fluctuations notables.

Si on fait la comparaison *entre le début du siècle et 1991*, pour précisément tenir compte de «l'ouverture des Prairies», *ce sont les parties est et ouest du pays qui ont échangé leur importance respective*. Les provinces maritimes et même de l'Atlantique ayant maintenant sensiblement le poids (9 %) que tout l'Ouest pesait alors (12 %). Au sein du bloc Québec-Ontario lui-même, le partage n'a également que peu changé. Si en 1901, le Québec comptait pour 43 % du sous-ensemble, en 1991 il compte pour 41 %, en dépit de fécondités sensiblement différentes et de mouvements migratoires qui ont impliqué des volumes de population importants.

### **Comparaison des accroissements naturels**

L'accroissement naturel résulte de la différence entre le nombre de naissances et celui des décès et son taux de la différence entre les taux bruts de natalité et de mortalité. L'explication des fluctuations de la natalité au cours du temps dans chacune des deux provinces n'est pas simple, attendu que chaque année le nombre de naissances dépend du nombre de femmes, de leur structure par âge et de leur fécondité, pour s'en tenir à l'essentiel, car on pourrait ajouter la nuptialité plus ou moins forte et plus ou moins précoce.

Pour la natalité, ce serait trop peu dire qu'entre le début et la fin de la période, les deux provinces ont échangé leur position. Exprimée par son taux

**Tableau 1. Répartition de la population canadienne par grande région, Canada, 1901-1991**

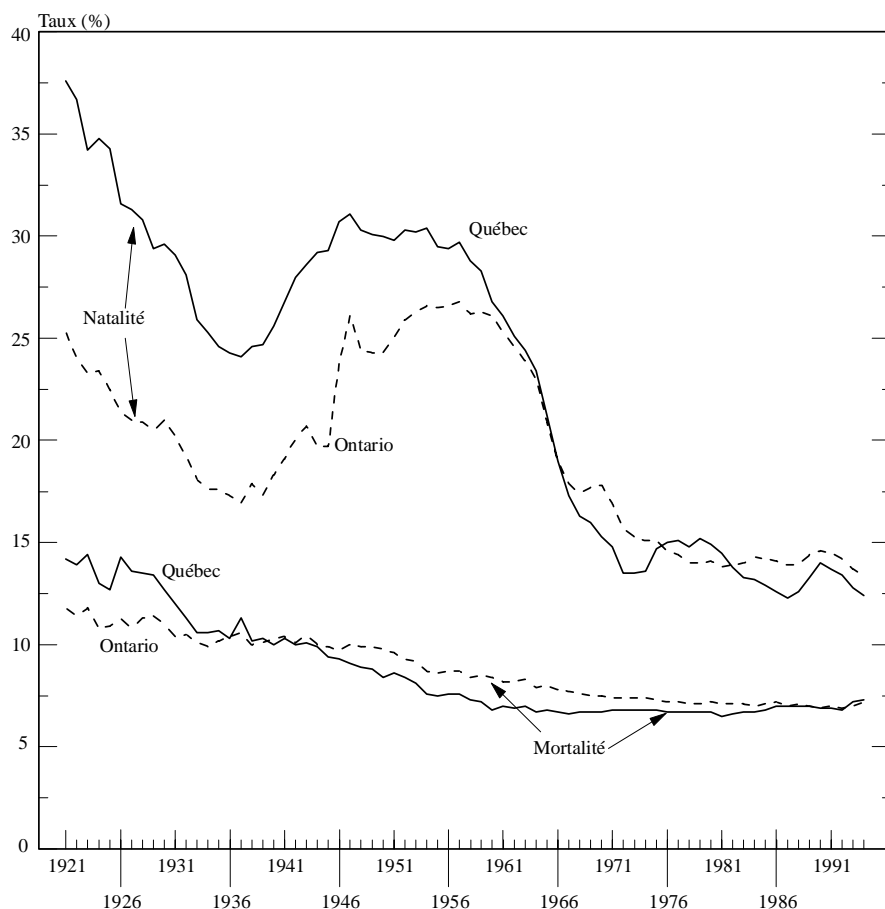
Année	Région					
	Atlantique	Québec	Ontario	Québec et Ontario	Ouest	Canada
Répartition de la population canadienne						
1901	16,6	30,7	40,6	71,3	12,1	100,0
1911	13,0	27,8	35,1	62,9	24,1	100,0
1921	11,4	26,9	34,1	61,0	27,6	100,0
1931	9,7	27,7	33,1	60,8	29,5	100,0
1941	11,6	28,9	32,8	61,7	26,7	100,0
1951	11,0	28,8	33,6	62,4	26,6	100,0
1961	10,4	28,8	34,2	63,0	26,6	100,0
1971	9,5	27,9	35,7	63,6	26,9	100,0
1981	9,2	26,4	35,4	61,8	29,0	100,0
1991	8,5	25,3	36,9	62,2	29,3	100,0
Répartition de la population du Québec et de l'Ontario						
	Québec		Ontario		Total	
1901	43,0		57,0		100,0	
1911	44,6		55,4		100,0	
1921	45,6		54,4		100,0	
1931	46,8		53,2		100,0	
1941	46,9		53,1		100,0	
1951	46,1		53,9		100,0	
1961	45,8		54,2		100,0	
1971	43,9		56,1		100,0	
1981	42,7		57,3		100,0	
1991	40,6		59,4		100,0	

**Nota** : Avant 1951, Terre-Neuve n'était pas inclus. L'Ouest comprend les provinces et les territoires à l'ouest de l'Ontario.

**Source** : Statistique Canada, recensements du Canada de différentes années.

brut, la natalité du Québec était au commencement de la période de 50 % supérieure à celle de l'Ontario (figure 1). Au cours de la Crises, elle est demeurée, dans la chute qui a affecté les deux provinces, de 40 % supérieure. C'est l'épisode du baby-boom qui a modifié complètement le cheminement des deux provinces. Au cours de la période 1945-1964 la différence s'est presque totalement annulée. C'est dire que le baby-boom, brève anomalie dans l'évolution à la baisse de la natalité, a été plus marqué en Ontario qu'au Québec. Cela s'explique par le fait que la natalité de l'Ontario vers 1946 beaucoup plus basse que celle du Québec, permettait une forte augmentation. D'ailleurs, si on considère les niveaux de fécondité de chaque province du début des années soixante au milieu des années soixante-dix, en relation avec ceux qui existaient avant la guerre, on comprend mieux l'évolution à long terme. Dans les deux provinces, les taux annuels, après le sommet du

Figure 1. Taux de natalité et taux de mortalité, Québec et Ontario, 1921-1994



Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Naissances*, n° 84-210 au catalogue, *Décès*, n° 84-211 au catalogue, Division de la démographie, Section des estimations de population et calculs de l'auteur.

baby-boom, oscillent autour d'une droite dont la pente dans chaque cas s'apparente à celle qu'avaient permis de tracer les taux du début du siècle à la Crise. On constate que la chute de la natalité au Québec s'est poursuivie à partir du sommet du baby-boom de manière plus prononcée qu'en Ontario.

La plongée des 20 dernières années des taux de natalité québécois a pour origine la faible fécondité des femmes d'une population encore en croissance. Par contre, en Ontario, croissance de la population féminine et niveau de fécondité se sont harmonisés de telle manière que la natalité a beaucoup moins décliné.

Une perspective légèrement différente montre qu'au Québec, du sommet atteint vers 1946 à 30,7 pour 1 000, au retour à des niveaux quelque peu stabilisés et plus faibles vers 1971 de 14,8 pour 1 000, la chute du taux de natalité a été de 15,9 points en 25 ans, alors qu'en Ontario elle n'a été que de 6,9 points en autant d'années.

L'évolution de la mortalité, pour le niveau d'analyse visé, est relativement simple puisqu'elle est unidirectionnelle et que ce sont les variations de la population qui peuvent influencer légèrement le taux. Celui-ci, jusqu'en 1941 a été plus élevé au Québec qu'en Ontario (figure 1), malgré une population plus jeune. Cependant, des fluctuations annuelles ont été enregistrées dans les deux provinces. Par la suite, si le taux du Québec s'est trouvé inférieur à celui de l'Ontario cela ne venait pas d'une mortalité inférieure à celle de la province voisine, mais bien plutôt d'une population plus jeune, héritée d'un passé fécond. À preuve, depuis 1966, les courbes des taux de l'Ontario et du Québec se rapprochent, principalement parce que la population québécoise vieillit, entraînant une stagnation, voire une légère augmentation du taux, alors que la mortalité en soi ne cesse de décroître. L'évolution de la valeur de l'indicateur le plus important, l'espérance de vie à la naissance, fait foi de cette observation. Alors qu'en Ontario, sexes réunis, en 1931 la vie moyenne était de 62,5 ans, elle n'était au Québec que de 57,0 ans. En 1993, l'espérance de vie masculine est en Ontario de 75,3 ans et au Québec de 74,2 ans et pour les femmes les valeurs sont identiques à 81,2 ans (tableau A2.6 en annexe).

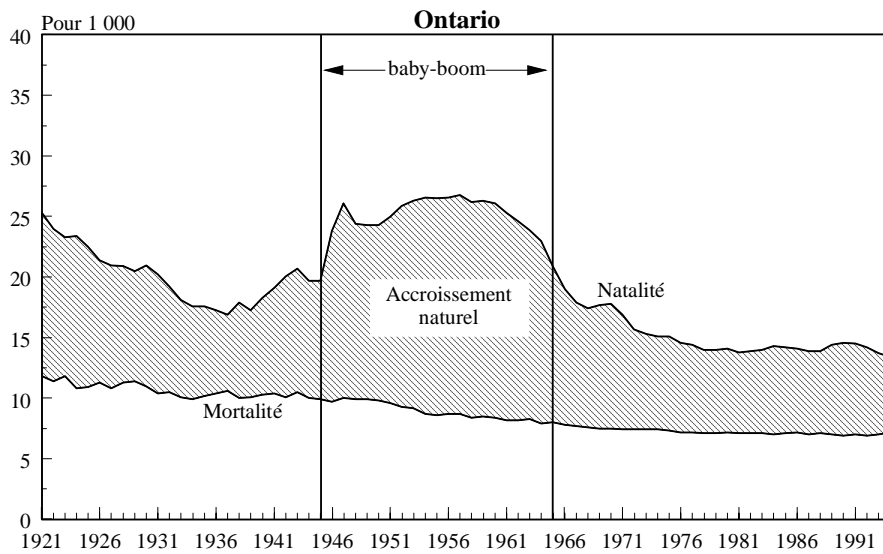
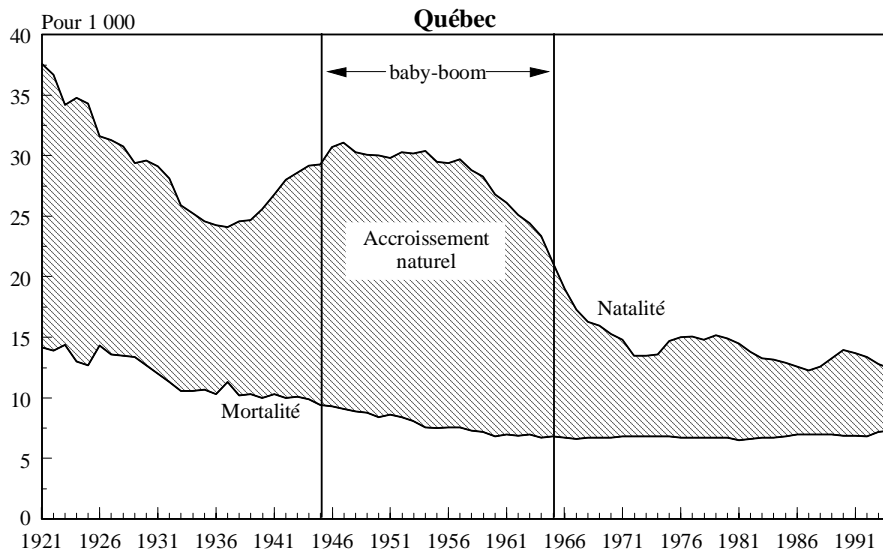
En conséquence, *l'accroissement naturel du Québec qui était très largement supérieur à celui de l'Ontario au début de la période* (23,4 pour 1 000 à comparer à 13,5 pour 1 000), *s'est rétréci pendant le baby-boom* (21,8 pour 1 000 à comparer à 17,9 pour 1 000) *pour devenir plus faible depuis 1971* (7,5 en comparaison de 9,5 pour 1 000) à l'exception de quelques années, de 1976 à 1981. Il est en 1994 de 5,1 pour 1 000 au Québec et de 6,2 en Ontario (figure 2).

### **Transformation de la taille et de la structure des pyramides de l'Ontario et du Québec**

La comparaison des évolutions de la taille et de la structure des populations de l'Ontario et du Québec, du début du siècle à nos jours, permet de tracer à grands traits l'histoire démographique de chacune.

De 1901 à 1991, à l'exception du fait que l'Ontario n'a cessé d'être plus peuplé que le Québec, la majeure partie des changements de comportement démographique qui sont apparus dans les populations des deux provinces se sont traduits dans les formes qu'ont prises les pyramides des âges de chacune et dans leur rythme de croissance.

Figure 2. Taux d'accroissement naturel du Québec et de l'Ontario, 1921-1994



Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Naissances*, n° 84-210 au catalogue, *Décès*, n° 84-211 au catalogue, Division de la démographie, Section des estimations de population et calculs de l'auteur.



**Tableau 2. Comparaison de différents rapports de population pour le Québec et l'Ontario, 1901-2016**

	1901	1921	1931	1941	1951	1961	1971	1981	1991	2016
	Québec									
Rapport des 0-14 ans à la population totale (%)	38,9	38,1	35,6	31,9	33,7	35,4	29,3	21,5	19,8	15,5
Rapport des 65 ans et plus à la population totale (%)	4,8	4,6	4,8	5,3	5,7	5,8	6,8	8,7	11,0	17,7
Nombre d'enfants de 0-4 ans pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans	602	554	490	505	525	531	308	263	236	233
	Ontario									
Rapport des 0-14 ans à la population totale (%)	31,4	30,2	27,9	24,4	27,0	32,2	28,3	21,6	20,2	16,8
Rapport des 65 ans et plus à la population totale (%)	5,5	5,9	6,8	8,0	8,7	8,1	8,3	9,9	11,5	15,7
Nombre d'enfants de 0-4 ans pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans	387	399	349	363	447	508	330	254	257	240
	Supériorité numérique de l'Ontario (%)									
	32,2	24,3	19,4	13,6	13,4	18,6	27,8	34,6	47,9	75,9

Sources : Statistique Canada, recensements du Canada pour diverses années, Division de la démographie, Section des projections de population et calculs de l'auteur.

En ce qui concerne la taille le rapport numérique avec l'Ontario le plus favorable qu'ait eu le Québec se situe en 1951, quand l'Ontario avait une population qui n'était que de 13,4 % plus élevée. Du début du siècle jusqu'à cette date, la supériorité numérique de l'Ontario a décliné régulièrement et depuis elle ne cesse d'augmenter au point qu'en 1991 elle est près de 50 % supérieure à celle du Québec (tableau 2). Mais l'évolution de la taille des populations est presque inévitablement liée à celle de leur structure par âge et c'est elle qui offre le plus d'intérêt par les conséquences socio-économiques qu'elle entraîne.

Déjà au début du siècle, la population de l'Ontario était plus vieille que celle du Québec. La proportion des jeunes y était plus faible et celle des personnes âgées plus forte. Cette situation trouvait son explication dans une fécondité et une mortalité plus fortes au Québec. La fécondité plus élevée se démontre, à défaut des mesures classiques du phénomène qui nécessitent des données d'état civil dont on ne dispose pas avant 1921, par le rapport enfants-femmes qu'a utilisé abondamment Henripin dans la monographie

du Recensement de 1961. Celui-ci consiste à rapporter le nombre des enfants de moins de 5 ans recensés au nombre de femmes de 15 à 49 ans. On l'exprime en nombre d'enfants pour 1 000 femmes<sup>1</sup>. Or, en 1901 il s'établissait à 602 pour le Québec et à seulement 387 pour l'Ontario.

Hormis la croissance numérique plus forte au Québec qu'en Ontario, les 30 premières années du siècle n'ont pas apporté grand changement. La fraction des jeunes a décliné dans les deux provinces à peu près également, la part des jeunes du Québec perdant 3,3 points et celle de l'Ontario 3,5. Mais la fraction des plus de 65 ans est demeurée stable au Québec, alors qu'elle s'est élevée de 5,5 % à 6,8 % en Ontario. L'indicateur de fécondité qui a baissé dans les deux provinces, est toujours plus élevé au Québec, malgré un fléchissement beaucoup plus fort qu'en Ontario.

Dix ans plus tard, en **1941**, on constate que la fraction des jeunes a continué de décroître dans les deux provinces et que la part des personnes âgées a commencé à augmenter au Québec où elle atteint 5,3 %, mais bien davantage en Ontario où elle touche 8,0 %. L'indicateur de fécondité qui s'est redressé légèrement montre que la Crise économique est chose du passé, la dernière année pour le Québec et les 3 dernières pour l'Ontario ayant été plus favorables à la natalité. Mais le rapport du Québec, avec 505 est fortement supérieur à celui de l'Ontario qui n'est que de 363.

Les silhouettes des deux pyramides qui avaient jusque là grossi sans que leur forme n'ait été profondément altérée, en **1951** commencent à être déformées par le baby-boom et légèrement en Ontario par la reprise de l'immigration qui a suivi la guerre<sup>2</sup>. Pour la première fois le nombre des enfants de moins d'un an au recensement est supérieur en Ontario à celui du Québec. Le groupe des jeunes au Québec s'est quelque peu accru en proportion, mais l'augmentation de 1,8 point est inférieure à celle de son équivalente ontarienne qui a été de 2,6 points. Par contre l'augmentation de la proportion des personnes âgées est plus forte en Ontario qu'au Québec. Le rapport enfants-femme a augmenté au Québec de 20 points, tandis que celui de l'Ontario a progressé plus fortement de 84 points, mais reste nettement plus faible.

En **1961** le baby-boom est déjà en déclin au Québec. En effet le nombre de naissances diminue depuis 1957 à l'exception de l'année 1959, alors qu'en Ontario, en raison en partie d'un nombre de femmes en âge de procréer qui a augmenté à la suite d'une immigration importante, la réduction s'amorce à peine. En effet, les femmes de 19 à 39 ans de 1951 (1 032 900) sont devenues le groupe des 29-49 et leur nombre, loin de s'être réduit par la mortalité, s'est grossi de 210 000 par les migrations internes et internationales conjuguées. Elles sont 1 242 235.

<sup>1</sup> Au tableau 3, on trouvera les indices synthétiques de fécondité de 1922 à 1993 par année de calendrier comme complément d'information.

<sup>2</sup> De 1946 à 1951, l'Ontario a reçu 211 000 immigrants et le Québec seulement 54 000.

**Tableau 3. Indices synthétiques de fécondité du Québec et de l'Ontario, 1911 à 1993**

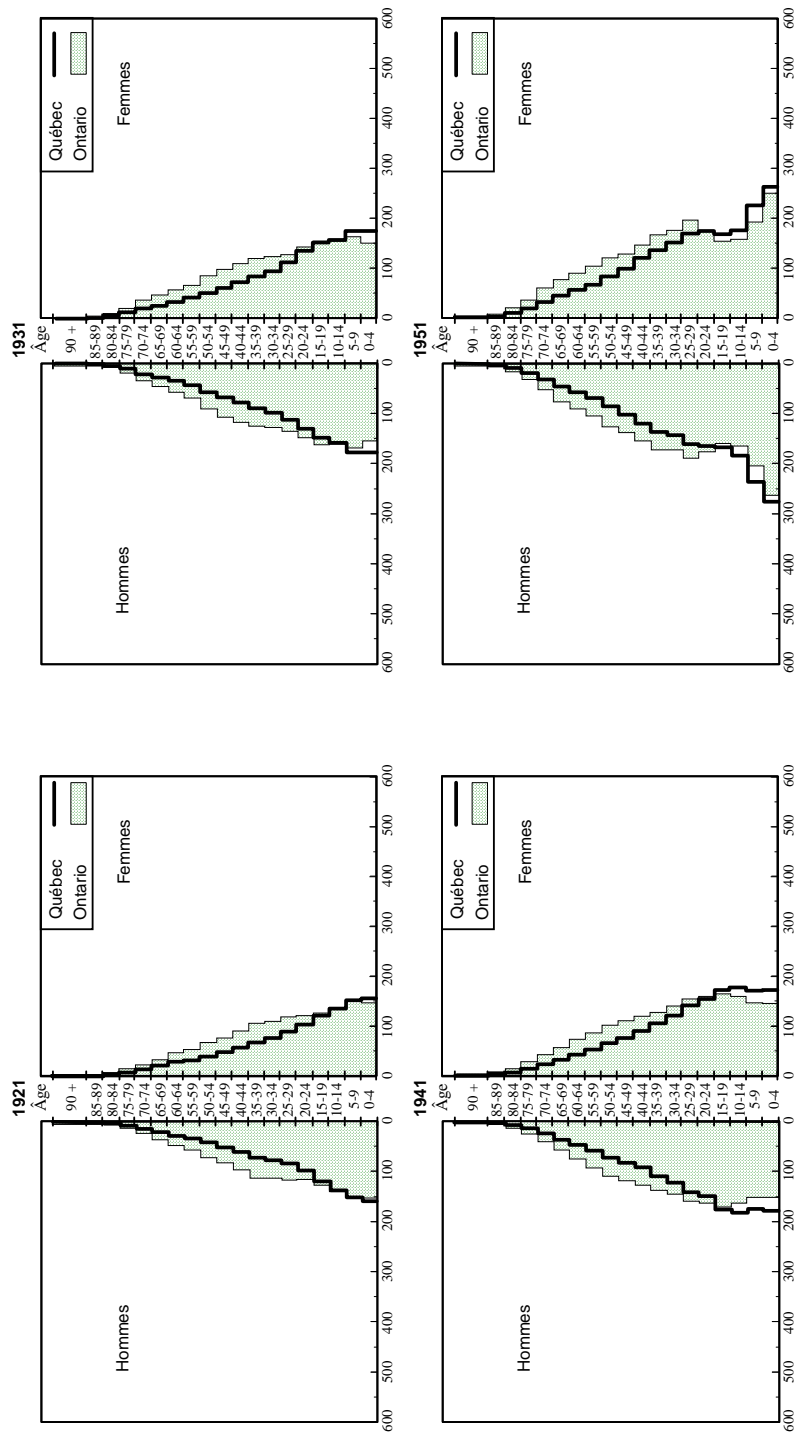
Année	Québec	Ontario	Année	Québec	Ontario
1911	5,445	3,670	1957	4,001	3,714
1921	5,295	3,215	1958	3,938	3,680
1922	..	3,055	1959	3,928	3,773
1923	..	2,963	1960	3,764	3,793
1924	..	2,983	1961	3,700	3,742
1925	..	2,877	1962	3,578	3,689
1926	4,307	2,730	1963	3,473	3,618
1927	4,266	2,702	1964	3,333	3,475
1928	4,195	2,704	1965	2,996	3,125
1929	4,010	2,667	1966	2,646	2,790
1930	4,059	2,748	1967	2,367	2,586
1931	4,001	2,648	1968	2,180	2,461
1932	3,804	2,530	1969	2,100	2,447
1933	3,502	2,369	1970	1,974	2,401
1934	3,441	2,286	1971	1,878	2,221
1935	3,369	2,276	1972	1,669	1,987
1936	3,364	2,219	1973	1,628	1,901
1937	3,268	2,161	1974	1,606	1,839
1938	3,261	2,273	1975	1,658	1,799
1939	3,211	2,202	1976	1,665	1,712
1940	3,287	2,316	1977	1,678	1,681
1941	3,389	2,403	1978	1,630	1,628
1942	3,529	2,505	1979	1,670	1,615
1943	3,571	2,591	1980	1,615	1,605
1944	3,643	2,474	1981	1,568	1,573
1945	3,666	2,469	1982	1,482	1,585
1946	3,832	2,970	1983	1,434	1,586
1947	3,896	3,277	1984	1,427	1,615
1948	3,805	3,097	1985	1,399	1,602
1949	3,797	3,110	1986	1,375	1,596
1950	3,812	3,111	1987	1,366	1,577
1951	3,775	3,222	1988	1,427	1,590
1952	3,861	3,406	1989	1,527	1,626
1953	3,877	3,539	1990	1,637	1,668
1954	3,944	3,667	1991	1,649	1,657
1955	3,904	3,732	1992	1,652	1,667
1956	3,904	3,657	1993	1,614	1,641

**Nota :** 1911 et 1921 : Jacques Henripin, *Tendances et facteurs de la fécondité au Canada*, Bureau fédéral de la statistique, Ottawa, 1968.

**Sources :** Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Naissances*, n° 84-204 au catalogue. Après 1971, calculs de la Division de la démographie, Section de la recherche et de l'analyse.

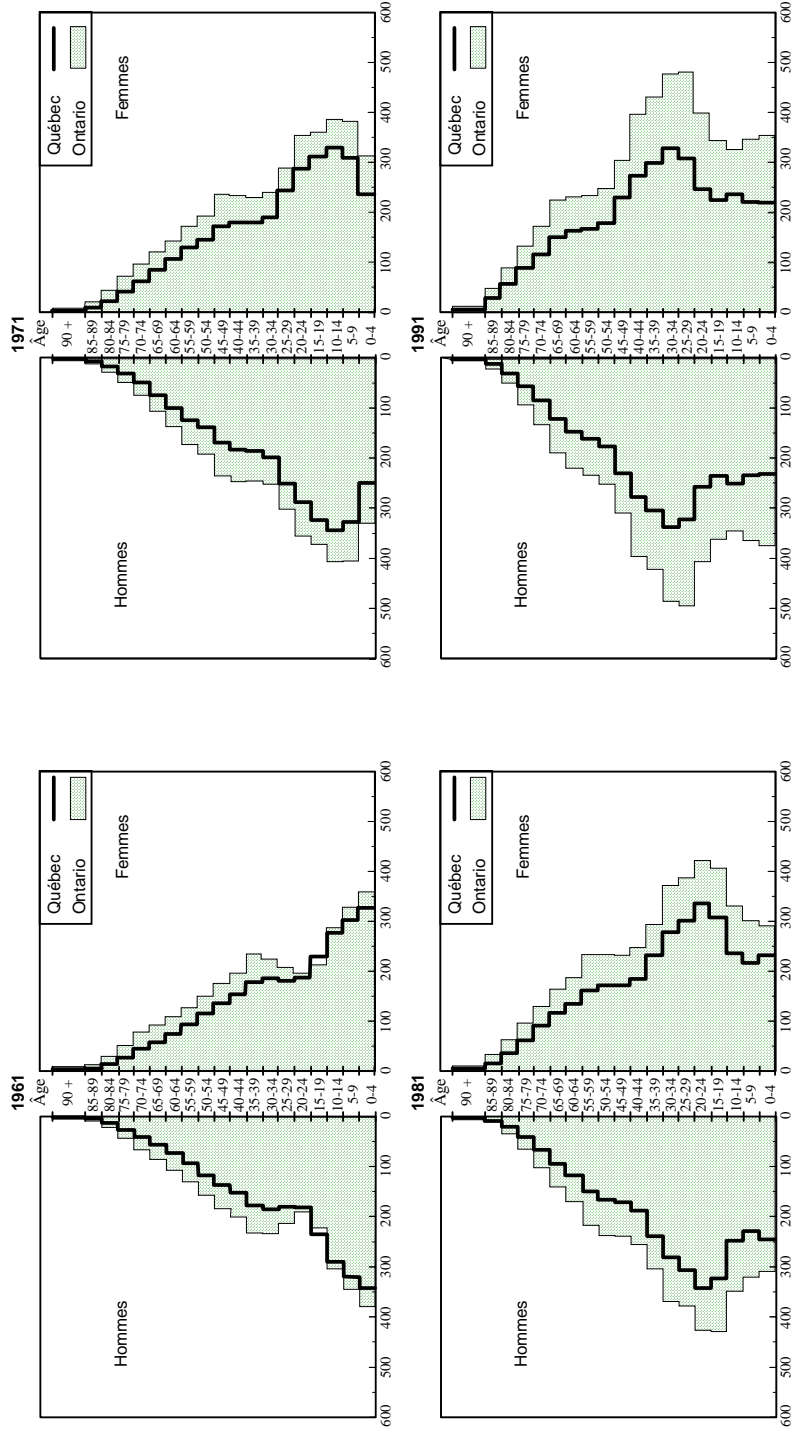
Au total le groupe des 15-49 est passé en Ontario de 873 000 à 1 456 000. Le groupe des jeunes au Québec a repris de l'importance (35,4 %), mais celui de l'Ontario a progressé davantage. Avec 32,2 % de la population totale la part de la jeunesse a augmenté de 5,2 points alors qu'au Québec la progression n'a été que de 1,7 point. La différence de la fraction des jeunes entre les deux provinces n'est plus que de 3,2 points. Quant aux personnes âgées, en Ontario le rajeunissement par la base a provoqué leur réduction

Figure 3. Pyramides des âges de la population du Québec et de l'Ontario, 1921 à 2016 (en milliers)



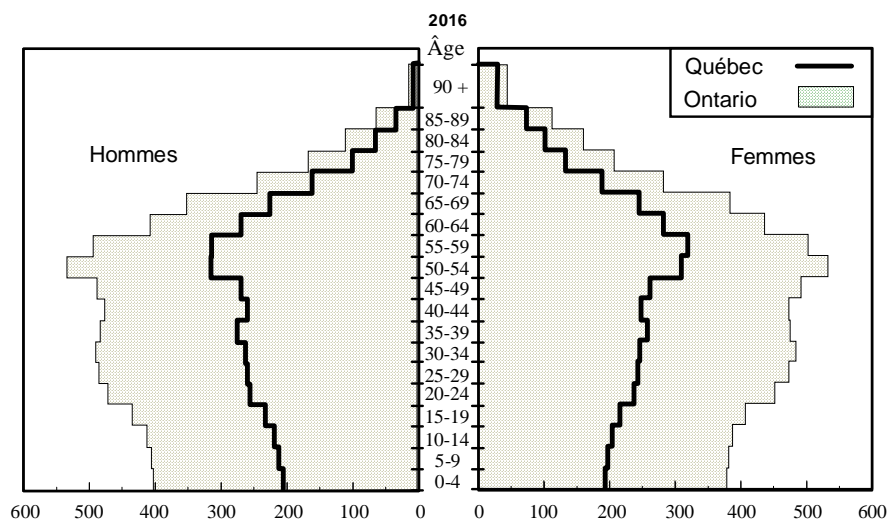
Source : Voir à la fin de la figure.

Figure 3. Pyramides des âges de la population du Québec et de l'Ontario, 1921 à 2016 (en milliers) - suite



Source : Voir à la fin de la figure.

Figure 3. Pyramides des âges de la population du Québec et de l'Ontario, 1921 à 2016 (en milliers) - fin



Sources : Statistique Canada, Division de la démographie, Section des estimations de population et Section des projections de population.

en pourcentage. Elles représentent encore 8,1 %, tandis qu'au Québec elles n'atteignent toujours que 5,8 %. Le rapport enfants-femme du Québec (531) se fait rattraper par celui de l'Ontario (508).

L'année 1971 marque une date importante dans le cheminement démographique des populations des deux provinces car *pour la première fois, la pyramide du Québec est entièrement inscrite à l'intérieur de celle de l'Ontario* (figure 3). C'est dire qu'à tous les âges la population du Québec est moindre que celle de l'Ontario. La part des jeunes a chuté de 6,1 points de sorte qu'avec 29,3 % elle est presque équivalente à celle de l'Ontario (28,3 %). La proportion des personnes âgées du Québec a augmenté de 1 point, tandis qu'en Ontario on ne constate qu'une augmentation de 0,2 point. Enfin, pour la première fois, le rapport enfants-femme qui a faibli dans les deux provinces, est supérieur en Ontario (330 à comparer à 308).

En 1981 la part des jeunes au Québec et en Ontario s'est réduite et la quasi-équivalence qui existait 10 ans plus tôt est maintenant totale à 21,5 % et 21,6 %. La part des personnes âgées de l'Ontario est encore supérieure à celle de leurs homologues Québécoises. Elle se situe à 9,9 %, alors qu'au Québec elle ne s'est relevée qu'à 8,7 %. Quant au rapport enfants-femme du Québec, avec 263, il ne vaut guère plus que celui de l'Ontario (254).

Enfin en **1991**, la vitesse de croissance acquise au cours des décennies passées entraîne les populations sur leur trajectoire. La fraction des jeunes est maintenant un peu plus faible au Québec qu'en Ontario, soit 19,8 % comparé à 20,2 % et la fraction des personnes âgées vaut maintenant 11,0 % au Québec et 11,5 % en Ontario. Quant au rapport enfants-femme du Québec, à 236, il est plus faible que celui de la province de comparaison (257).

*Ces cheminements différents des populations de chacune des provinces ont deux conséquences importantes. La première est la réduction de la place du Québec dans l'ensemble national, d'autant plus forte que, dans le même temps, à l'ouest de l'Ontario la population a aussi considérablement grossi. Le Québec qui comprenait au début du siècle 30,7 % de la population du pays, n'en compte plus que 24,9 % en 1994 et ce n'est pas l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération en 1949 qui porte une grande responsabilité de ce déclin. La seconde est le vieillissement plus rapide de la population de la province de Québec.* Les plus de 65 ans sont passés entre 1981 et 1991 de 8,7 % à 11,0 %, soit une augmentation de 2,3 points, alors qu'en Ontario l'augmentation n'a été que de 1,6, et le groupe des jeunes s'est plus réduit au Québec qu'en Ontario (1,7 point au lieu de 1,4).

Les silhouettes que dessinent les projections de population pour 2016 montrent que, si les scénarios sur lesquels elles reposent devaient se réaliser, la population du Québec dans 20 ans ne vaudrait que 57 % de celle de l'Ontario et son poids dans l'ensemble canadien ne serait que de 22 %. Or vingt ans est généralement un délai assez court pour des changements démographiques, encore que le baby-boom inattendu, comme on l'a vu, a provoqué des changements à la fois rapides et importants de la taille et de la structure de la population par les changements de fécondité. Pour le moment, dans ce domaine rien ne laisse entrevoir une reprise spécifiquement québécoise et on a montré dans ce même Rapport sur l'état de la population en 1994, que pour maintenir son poids dans l'ensemble national, la province devrait attirer un nombre annuel d'immigrants bien supérieur à celui qui est envisagé.

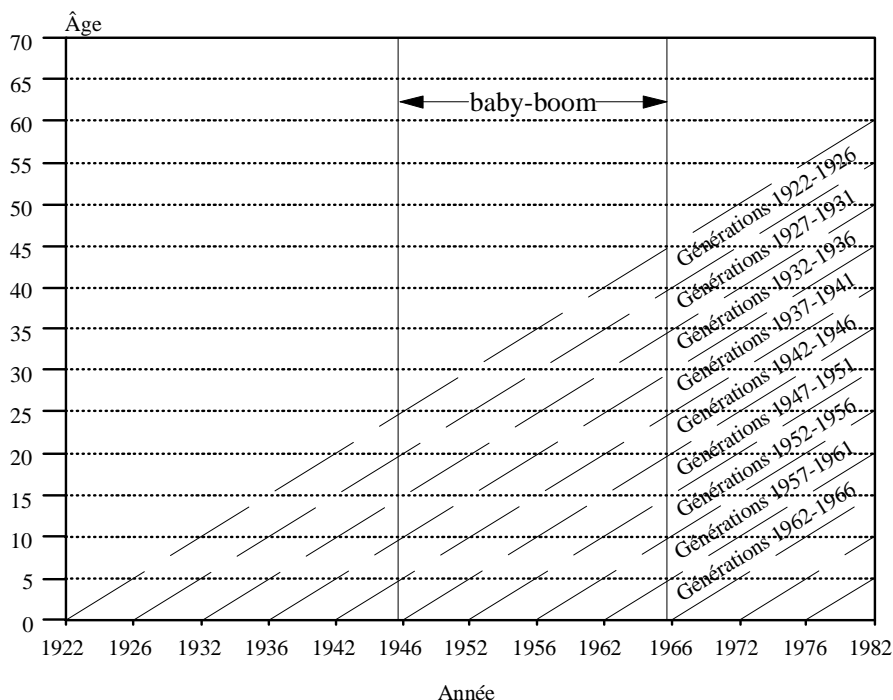
## LA FÉCONDITÉ DES GÉNÉRATIONS

### Des évolutions différentes

La transformation de la structure par âge de la population de chacune des provinces est principalement liée à leur fécondité respective. Celle-ci peut se mesurer de manière un peu imprécise, mais néanmoins satisfaisante, par les réponses des femmes à la question posée au recensement, sur le nombre d'enfants qu'elles ont mis au monde.

Quand on considère ces nombres, tels que déclarés au recensement de 1991 par les répondantes classées par groupes de générations, à l'évidence

Figure 4. Représentation graphique du passage des générations au cours de la période du baby-boom



et sans surprise, on constate d'abord que les Ontariennes comme les Québécoises ont modifié à la baisse, d'un groupe de générations à l'autre, leur comportement procréateur. Même en prenant en considération les effets de sélection par mortalité différentielle selon la fécondité passée des femmes vieillissantes et les déficiences de mémoire, dans les deux provinces les descendances finales des générations antérieures à 1921 étaient nettement plus élevées que celles des femmes qui achèvent en 1991 leur vie féconde. C'est dans l'ampleur des changements et les générations qui en ont été responsables, que les différences entre les provinces prennent de l'intérêt. Deux phénomènes sont à l'origine des changements de comportement : la tendance lourde au déclin de la fécondité inhérente à la seconde partie de la transition démographique et l'épisode du baby-boom.

On peut considérer les niveaux respectifs des descendances finales des générations antérieures à 1921 comme représentatifs des comportements féconds différents des femmes de l'Ontario et du Québec, chacun des groupes de cohortes ayant évolué avec le temps dans des cadres socioculturels distincts. Au plus fort du baby-boom, c'est-à-dire en 1955 (figure 4), les plus jeunes avaient passé la trentaine et par conséquent le maximum de leur fertilité.



**Tableau 4. Descendance finale pour 1 000 femmes ayant déjà été mariées d'après le Recensement de 1991, Canada**

Groupe d'âge	Génération	Québec	Ontario	Par langue maternelle (réponse unique)					
				Anglais		Français		Autres	
				Québec	Ontario	Québec	Ontario	Québec	Ontario
30-34	1957-1961	1 560	1 653	1 549	1 647	1 540	1 625	1 771	1 678
35-39	1952-1956	1 811	1 958	1 811	1 928	1 776	1 913	2 170	2 065
40-44	1947-1951	1 969	2 090	1 947	2 039	1 935	2 071	2 320	2 245
45-49	1942-1946	2 210	2 316	2 212	2 282	2 179	2 366	2 538	2 402
50-54	1937-1941	2 678	2 734	2 655	2 726	2 680	3 069	2 691	2 678
55-59	1932-1936	3 214	3 065	2 944	3 068	3 290	3 677	2 853	2 912
60-64	1927-1931	3 596	3 124	3 070	3 100	3 744	3 939	2 885	3 015
65-69	1922-1926	3 840	3 025	2 938	2 965	4 079	4 101	2 960	2 950
70 +	1921 et -	3 887	2 750	...	...	...	...	...	...

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 1991, *Fécondité*, n° 93-321 au catalogue.

Leur descendance a donc été peu affectée par cet épisode. On note une différence très importante entre les deux provinces, car, avec 3,9 enfants mis au monde par femme, les Québécoises de ces générations ont conservé par rapport à leurs homologues Ontariennes qui n'en ont que 2,8 (tableau 4) encore beaucoup de la haute fécondité légendaire de leurs aïeules.

Les femmes des deux groupes de cinq générations suivants (1922-1926 et 1927-1931) avaient, pour le premier, de 19 à 24 ans en 1945 (et donc de 39 à 44 ans en 1965) et pour le second de 14 à 19 ans en 1945 (et donc de 34 à 39 ans en 1965). Les femmes de ces générations sont certainement les mères du plus grand nombre de baby-boomers. Mais au même tableau 4, on note qu'alors que la descendance finale des Ontariennes des générations 1927-1931 est légèrement supérieure à celle de leurs aînées immédiates (3,1 enfants au lieu de 3,0), celle des Québécoises au contraire s'est réduite (3,6 au lieu de 3,8). C'est donc dire que *les circonstances qui dans l'après-guerre ont exacerbé la fécondité des Ontariennes n'ont pas produit les mêmes effets sur les Québécoises, au contraire.*

Cette observation est confirmée par le comportement des générations suivantes. On voit les descendance se réduire graduellement dans les deux provinces, mais au Québec le déclin est plus régulier qu'en Ontario. Dans cette dernière, on note un quasi-plateau au niveau des groupes de générations 1927-1931 (3,12 enfants) et 1932-1936 (3,07). Les femmes du dernier des deux groupes de générations avaient environ de 15 à 19 ans en 1950 et de 30 à 35 ans en 1965. Elles ont donc, elles aussi eu, comme les précédentes, des taux de fécondité élevés aux âges les plus propices à la procréation car elles n'ont connu les contraceptifs oraux, encore à leurs débuts, que lorsqu'elles avaient de 25 à 35 ans. Quant aux générations 1937-1941, elles

ont été les dernières à participer au baby-boom, mais elles ont connu la pilule et dans les deux provinces, le déclin des descendance est net, mais plus marqué au Québec.

Ainsi, de génération en génération la fécondité a décliné mais différemment dans chacune des provinces :

- entre les générations 1922-1926 et les générations 1947-1951, la descendance finale des Québécoises est passée de 3,84 enfants par femme à 1,97, alors que celle des Ontariennes est passée de 3,03 à 2,09;
- pour les Québécoises qui ont participé au baby-boom il n'y a pas eu de sursaut de fécondité, les descendance finale des générations successives s'inscrivant dans la tendance lourde du déclin de la fécondité qui d'ailleurs se poursuit, tandis que pour les Ontariennes il y a eu une augmentation de la propension à mettre au monde des enfants. Il en résulte que *si l'on considère les générations qui ont terminé leur vie féconde, toutes les générations ontariennes se sont reproduites, alors que les générations québécoises qui ont de 40 à 44 ans en 1991, en moyenne n'y sont pas parvenues;*
- pour les générations à fécondité incomplète on constate que les Québécoises sont moins fécondes que les Ontariennes. Les Québécoises de 35 à 39 ans en 1991 ont atteint une descendance de 1,81 enfant et les Ontariennes de 1,95. Quant à celles de 30 à 34 ans, les Ontariennes en sont à 1,65 et les Québécoises à 1,56 seulement. Mais dans quelle mesure les répondantes au Recensement de 1991, vivant en union consensuelle se sont-elles considérées comme mariées et par conséquent concernées par la question portant sur le nombre d'enfants mis au monde?

### **L'influence de la langue maternelle**

On peut se demander si l'appartenance culturelle, estimée par la langue maternelle, a une influence sur la fécondité. Au vu du tableau 4, pour les anglophones, à génération identique on ne note pas de différence sensible entre le Québec et l'Ontario, si ce n'est que les femmes de langue maternelle anglaise du Québec sont très légèrement moins fécondes que celles de l'Ontario. Pour les femmes de langue maternelle française, la différence entre les deux provinces est plus forte. Les Franco-Ontariennes ont, quel que soit le groupe de générations, une descendance finale plus élevée que les francophones du Québec. Quant aux allophones qui forment un troisième groupe hétérogène, le comportement de celles de l'Ontario n'est ni systématiquement ni significativement dissemblable de celui des allophones du Québec. Cependant pour ce dernier groupe, les changements dans les pays de provenance des immigrantes peuvent avoir exercé une influence sur le niveau

**Tableau 5. Proportion de femmes ayant déjà été mariées selon le nombre d'enfants mis au monde, Québec et Ontario, 1991**

Groupe d'âge	0 enfant		1 enfant		2 enfants		3 enfants		4 enfants		5 enfants		6 enfants	
	Province													
	QC	Ont.	QC	Ont.	QC	Ont.	QC	Ont.	QC	Ont.	QC	Ont.	QC	Ont.
70 +	14,7	13,6	11,1	16,0	15,7	24,7	13,6	18,1	11,3	11,0	8,4	6,3	25,2	10,4
65-69	11,6	10,0	9,4	12,0	16,4	24,4	16,1	20,8	13,5	13,6	9,7	7,7	23,2	11,5
60-64	10,0	8,7	9,6	10,2	18,0	24,0	17,9	22,1	15,4	14,9	10,2	8,4	18,8	11,7
55-59	9,4	7,5	9,6	9,3	22,0	24,8	21,4	24,3	15,5	16,1	9,3	8,4	12,9	9,6
50-54	9,2	7,9	11,9	10,2	29,8	30,3	24,2	26,2	12,8	13,8	6,2	6,2	5,9	5,4
45-49	10,5	9,3	15,4	12,3	38,4	39,4	22,3	24,5	8,6	9,4	2,9	3,1	2,0	2,1
40-44	11,8	10,5	17,4	14,4	43,3	44,1	20,2	21,9	5,3	6,7	1,3	1,7	0,7	0,9
35-39	14,1	13,0	19,8	16,0	43,9	43,3	17,4	20,5	3,8	5,4	0,7	1,2	0,4	0,6

Source : Statistique Canada, *Fécondité*, Recensement du Canada, 1991, n° 93-321 au catalogue.

de fécondité; les nouvelles immigrantes étant un peu plus fécondes. En résumé, en considérant l'évolution à la baisse des descendance, le niveau de fécondité semble plus marqué par la province que par la langue maternelle.

### L'infécondité

Le nombre moyen d'enfants par femme n'est qu'une indication assez sommaire du comportement procréateur. Le niveau d'infécondité des femmes mariées l'est bien davantage. D'après le recensement de 1991 (tableau 5), dans toutes les générations dont les représentantes ont été interrogées, *on rencontre au terme de leur vie féconde plus de femmes sans enfants au Québec qu'en Ontario*. Ce nombre de Québécoises infécondes est demeuré élevé même dans les générations qui ont été les plus concernées par le baby-boom, bien que le niveau se soit réduit dans les deux provinces durant cet épisode.

Pour expliquer cette plus grande infécondité au Québec on peut faire remarquer que les Québécoises se sont toujours mariées plus tardivement et que l'infécondité physiologique augmente avec l'âge. Le phénomène s'est peut être aggravé par les nombreuses sorties des ordres religieux entre 1960 et 1980, de femmes d'un certain âge qui, pour une bonne partie, par la suite se sont mariées. Or elles n'étaient plus célibataires le jour du recensement et ces femmes, plus infécondes en moyenne que l'ensemble des femmes de leur âge, ont pu pousser à la baisse le niveau de fécondité des générations auxquelles elles appartiennent. Ce n'est là qu'une hypothèse fragile car au Québec, on note depuis quelques années une reprise de l'infécondité et également en Ontario, mais dans cette province elle est moins forte.

### **La taille des descendance**

Il n'y a pas que l'infécondité qui soit une caractéristique culturelle des comportements procréateurs, la taille des familles l'est aussi. Les comparaisons entre le Québec et l'Ontario, dans ce domaine, sont obscurcies du fait que les immigrantes sont comprises dans l'univers des statistiques et qu'elles peuvent avoir mis au monde certains ou la totalité de leurs enfants avant d'immigrer au Canada.

On constate que les descendance très nombreuses (6 enfants ou plus) étaient plus fréquentes dans les anciennes générations québécoises que dans les mêmes générations ontariennes (tableau 5). Entre le Québec et l'Ontario, le point d'inversion dans la distribution se faisait au niveau des enfants de rang 4. Il y avait plus d'Ontariennes à faible et moins à forte descendance. On note que les différences dans la taille des descendance sont devenues minimales à partir du groupe de générations 1932-1936, c'est-à-dire celles qui avaient, en arrondissant, entre 15 et 20 ans vers 1950. Elles avaient par conséquent entre 25 et 30 ans en 1960 lorsque a commencé à se vulgariser la pilule anticonceptionnelle. Il se confirme par cette observation que le phénomène n'est pas géographique mais culturel puisque, *tant en Ontario qu'au Québec, les familles très nombreuses dans les anciennes générations se trouvent chez les francophones* (tableau 4). L'examen du tableau 5 fait paraître, encore une fois, par l'évolution des descendance de 4 enfants et plus, comment le baby-boom s'est manifesté différemment au Québec et en Ontario.

En contrepartie, les familles de 2 enfants sont très exactement l'image inversée par le miroir. C'est-à-dire que les jeunes générations en possèdent des proportions importantes tant en Ontario qu'au Québec.

En résumé, s'il y avait naguère encore, plus de Québécoises infécondes que d'Ontariennes, celles qui étaient fécondes avaient des descendance plus nombreuses. Ces traits ont pratiquement disparus avec l'adoption de plus en plus généralisé de la famille de deux enfants en Ontario comme au Québec.

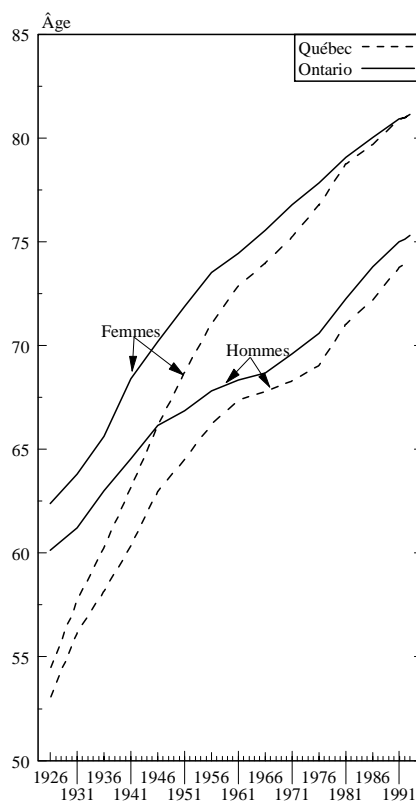
## **MORTALITÉ**

### **L'évolution générale**

Il n'est pas facile de résumer les cheminements de la lutte contre la mort tels qu'ils se sont effectués dans les deux provinces, sans faire appel à des analyses minutieuses qui conduisent à de longs développements. Mais comme, malgré certaines différences qui seront mises en évidence, les deux provinces appartiennent à un monde commun et que les conditions de vie ont évolué dans chacune avec le temps à peu près en parallèle, il a semblé suffisant de s'en tenir à des indicateurs globaux.

Le meilleur de ceux-ci est certainement l'espérance de vie à la naissance, disponible pour le Québec et l'Ontario depuis 1926. La lecture de la figure 5 indiquant sa valeur de cinq ans en cinq ans permet de constater la convergence. Plus le temps passe plus les différences entre les provinces s'estompent. Dans le passé, il est vraisemblable que le sous-développement économique relatif du Québec ait fait perdurer des niveaux de vie plus bas. En raison d'une plus grande difficulté des communications dans tous les sens du terme, la population du Québec avait gardé des habitudes alimentaires et autres, moins saines et de moins efficaces façons de se soigner. De surcroît, une endogamie plus forte favorisait la transmission de certaines faiblesses génétiques, voire des maladies, qui avaient un effet sur le niveau de mortalité. **En 1926, la différence d'espérance de vie à la naissance était avec l'Ontario de 7,1 ans pour les hommes et de 7,9 ans pour les femmes.** Les progrès techniques ont permis la communication des savoirs avec pour résultat que, partout au pays, pour ne pas dire dans le monde occidental, les gens vivent, sont soignés et protégés à la fois mieux et avec plus d'égalité. Il en est résulté que les espérances de vie se sont allongées et les différences se sont considérablement réduites. Cette convergence conduit **en 1993 à une différence d'espérance de vie entre le Québec et l'Ontario de 1,1 an pour les hommes et qu'elle est pratiquement nulle pour les femmes** (figure 5).

**Figure 5. Espérance de vie à la naissance, par sexe, Québec et Ontario, 1926-1993**



Source : Tableau A2.6.

Puisque de légères différences subsistent et qu'on dispose des taux standardisés de mortalité par causes et par provinces pour le début de la décennie 90, il est possible d'observer s'il y a des causes particulières qui sont responsables de ces différences. Au tableau 6 on n'a retenu que les causes les plus meurtrières et celles pour lesquelles les différences étaient quelque peu marquées. On constate que pour les hommes au Québec quelques causes sévissent encore davantage qu'en Ontario, comme le cancer du

**Tableau 6. Taux de mortalité standardisés (pour 100 000) de certaines causes de décès, Québec et Ontario, 1992**

Causes	Québec	Ontario
	Hommes	
Toutes tumeurs malignes	284,03	236,75
Cancer du poumon	102,75	71,25
Maladies de l'appareil circulatoire	357,30	345,20
Maladies de l'appareil respiratoire	95,90	77,95
Pneumonies	23,60	32,90
Obstructions chroniques	43,90	33,70
Traumatismes et empoisonnement	54,00	33,20
Accidents de la circulation	19,60	14,50
Suicides	27,10	14,70
	Femmes	
Toutes tumeurs malignes	160,70	152,60
Maladies des glandes endocrines	21,80	17,80
Maladies vasculaires cérébrales	42,80	48,20

Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, données non publiées, Division de la démographie, Section des estimations de population et calculs de l'auteur.

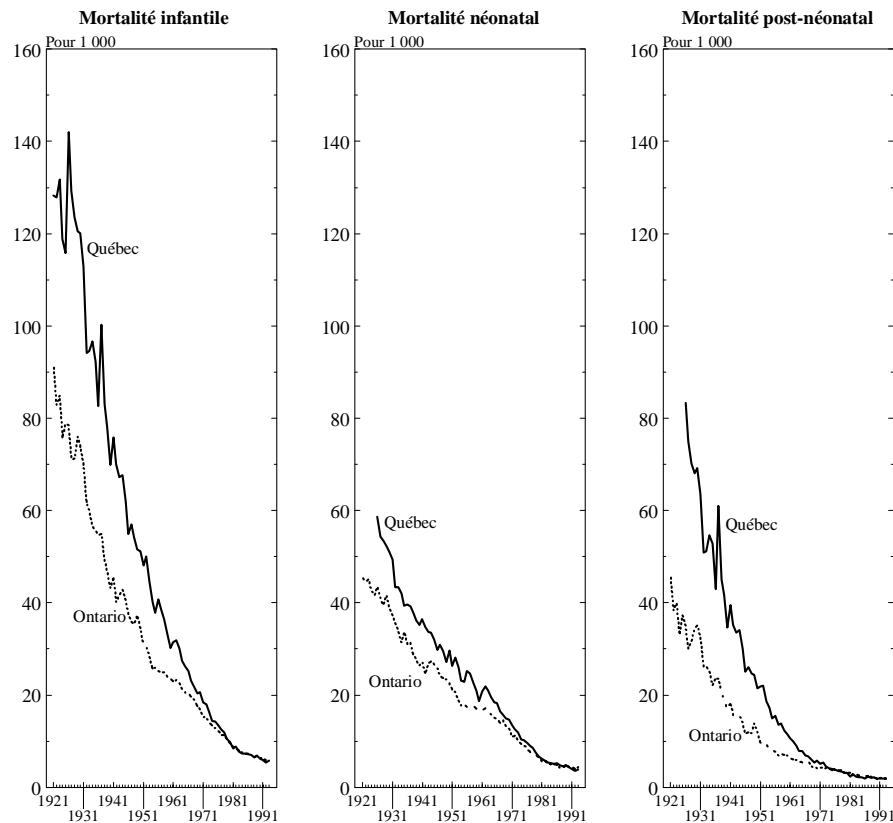
poumon. Le suicide y est aussi plus fréquent. Pour les femmes il n'apparaît pas de cause de décès particulièrement remarquable, ni de causes moins importantes qui compenseraient les effets d'autres qui le seraient davantage.

Toutefois ce sont les changements qui se sont produits dans la mortalité infantile qui sont au premier chef, responsables du «rattrapage» que le Québec a effectué par rapport à l'Ontario en ce qui concerne l'espérance de vie à la naissance.

#### **Comparaison de l'évolution de la mortalité infantile au Québec et en Ontario**

Comme dans tous les pays industrialisés, la mortalité infantile a décliné considérablement au cours de la période à l'étude (de 1921 à nos jours), le taux perdant 94 % de sa valeur en quelque 70 ans. Évidemment, la loi des rendements décroissants s'est manifestée dans ce domaine comme partout. *À preuve, la moitié des gains ont été réalisés dans les premiers vingt ans, alors que les dix dernières années ne sont responsables que de 2,5 % du gain total.*

Figure 6. Taux de mortalité infantile, Québec et Ontario, 1921-1993



Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Décès*, n° 84-211 au catalogue et calculs de l'auteur.

Les deux composantes de la mortalité infantile (néonatale et postnéonatale) n'ont pas évolué de la même manière, la mortalité néonatale c'est-à-dire celle qui se manifeste au cours du premier mois de vie ayant moins et moins rapidement décliné que la postnéonatale, celle qui sévit entre la fin du premier mois de vie et le premier anniversaire (voir figure 6). L'évolution a été surtout très différente dans le rythme de la réduction. Alors que la mortalité postnéonatale a fait la plus grande partie de ses gains dans la première partie de la période et de beaucoup plus modestes au cours de la seconde, c'est à peu près le contraire qui s'est produit pour la néonatale. Celle-ci a décliné relativement lentement, mais a maintenu son déclin quasiment avec le même rythme jusqu'à nos jours.

Sur cette toile de fond nationale, les provinces de l'Ontario et du Québec, ont chacune dessiné le profil de leur évolution et on note d'emblée le «rattrapage» impressionnant du retard du Québec sur la province voisine dans les deux composantes de la mortalité infantile. Alors qu'au début des années vingt, le taux québécois se situait aux alentours de 130 pour 1 000 et celui de l'Ontario à près de 86 pour 1 000, les deux se trouvent à présent au même niveau d'environ 6 pour 1 000 et il arrive que certaines années le taux du Québec soit même plus faible que celui de l'Ontario.

Sans tenir pour négligeables des progrès comme ceux de la gynécologie et de l'obstétrique, historiquement une importante cause de la réduction de la mortalité infantile a été la réduction de la fécondité. En effet, à mesure que la fécondité s'est réduite, les enfants de rang élevé sont devenus moins nombreux et ce sont eux qui sont les plus à risque de décès précoce en raison de l'âge avancé des femmes qui les mettent au monde. Comme on a vu au chapitre de la fécondité, qu'au Québec les descendance étaient beaucoup plus nombreuses qu'en Ontario, il n'est pas étonnant que la baisse de la fécondité ait eu des effets plus importants qu'en Ontario sur le niveau de la mortalité infantile. À cette première raison générale, et au risque de ne pas être tout à fait exact, on peut dire aussi que la mortalité postnéonatale est révélatrice de la qualité du milieu où vit l'enfant, de son alimentation et des soins auxquelles il peut avoir accès. C'est donc sur cette mortalité qu'il est le plus facile de faire des gains sans mettre en oeuvre de grands moyens. Or, on sait que le Québec qui était en retard sur l'Ontario au plan socio-économique, a réalisé de très grands progrès au cours de la période dans les domaines de l'éducation, de l'hygiène et de l'alimentation en particulier. Le taux de mortalité postnéonatale est passé de 76 pour 1 000 vers 1926, alors qu'il était en Ontario d'environ 32, à 14 pour 1 000 en 1956.

Les succès remportés sur la mortalité néonatale, témoignent quant à eux, pour une large part, de la capacité d'éviter la mort à des nouveau-nés, handicapés parfois lourdement avant que de naître. Pour cela les moyens à déployer sont beaucoup plus imposants et la compétence de l'appareil médical plus grande. Or il est remarquable qu'au Québec on soit parvenu à réduire aussi considérablement la mortalité néonatale, (la figure 6 montre que la pente de la décroissance a été plus forte au Québec qu'en Ontario), alors que le nombre des naissances de bébés de faible poids s'est maintenu à un niveau élevé. Le faible poids à la naissance est connu pour être le principal facteur de risque de mortalité périnatale.

À conclure que, pendant de très nombreuses années, le milieu québécois a été moins salubre que celui de l'Ontario, c'est-à-dire, comportant plus de risques de décès pour le nouveau-né. ***À conclure également que les efforts déployés au Québec dans le domaine de la mortalité périnatale ont été particulièrement étonnants.***



## MIGRATIONS

### Une situation ancienne

*Il n'y a eu aucun recensement depuis le début du siècle où on a dénombré dans la province de Québec 10 % de la population qui soit née en dehors du Canada, alors qu'en Ontario on n'en a pratiquement jamais dénombré moins de 15 %.* Presque chaque fois, la fraction dans cette dernière province se situait aux alentours de 18 à 20 % et depuis 1961 elle s'est élevée de 21 % à 24 % (tableau 7). C'est sans doute parce que le Midwest américain, dont fait partie le sud de l'Ontario, après avoir vu ses plus beaux jours au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, a continué jusqu'à

présent d'être un centre industriel et commercial et partant un pôle d'attraction. Dans cette perspective, le Québec et par Montréal uniquement, a surtout été historiquement un lieu de passage, une porte d'entrée des immigrants européens vers les centres employeurs de main d'oeuvre. C'est d'ailleurs la situation privilégiée de l'Ontario qui, encore à la fin du siècle passé, a attiré une partie de la population québécoise qui ne pouvant se trouver de place dans l'agriculture traditionnelle, émigrerait.

Évidemment, c'est en grande partie pour les mêmes raisons auxquelles il faut ajouter la barrière linguistique que le Québec, comme on l'a vu précédemment, n'a toujours eu qu'une faible partie de sa population née au Canada, qui ait vu le jour dans une autre province du pays. Probablement à cause de la minorité anglaise, surtout de Montréal et l'intensification des communications, cette fraction a toutefois augmenté. En 1961, elle atteignait le sommet, dans la période récente, de 4,6 %. Depuis elle a décliné pour se situer en 1991 à 4,1 %. À l'opposé, en Ontario les migrations internes ont sans cesse grossi la part des Canadiens nés dans une autre province. Ceux-ci comptent maintenant pour 13,3 % des Ontariens nés au Canada (tableau 8).

### L'immigration au Québec, une question d'attraction, mais aussi de rétention

Les données de recensement permettent de décrire des situations de fait qui résultent des continuel mouvements de la population qui se produisent aux frontières provinciales en flux inégaux et de directions opposées.

**Tableau 7. Pourcentage des personnes nées à l'étranger, Québec et Ontario, 1901-1991**

Année	Québec	Ontario
1901	5,4	14,8
1911	7,3	20,1
1921	8,0	21,9
1931	8,8	23,4
1941	6,7	19,4
1951	5,6	18,5
1961	7,4	21,7
1971	7,8	22,2
1981	8,3	23,7
1991	8,6	23,5

**Sources :** Statistique Canada, recensements du Canada de diverses années, tableaux sur les lieux de naissance et calculs de l'auteur.

**Tableau 8. Pourcentage de la population du Québec et de l'Ontario née au Canada mais hors de la province, quelques années de recensement**

Année	Ontario	Québec
1901	4,0	1,5
1921	5,1	2,4
1941	7,2	3,6
1961	11,8	4,6
1991	13,3	4,1

Sources : Statistique Canada, recensements du Canada de diverses années, tableaux sur les lieux de naissance et calculs de l'auteur.

Des paragraphes précédents, on peut conclure que le Québec, n'attire pas beaucoup ni les étrangers ni les Canadiens des autres provinces, et qu'il retient peu ceux qui viennent s'y établir. Le phénomène est connu, mais vaut une évaluation quantitative même succincte.

Au Québec, des 231 065 immigrants internationaux qui sont entrés entre 1971 et 1980, il n'en restait en 1991 que 141 220, soit 61 %. Certes, il y a eu des décédés et d'autres ont effectué des migrations de retour, mais cette

considération est aussi valide pour l'Ontario. Or, les mêmes calculs conduisent, pour cette province à la valeur de 75 %. *Pour la période d'entrée plus récente de 1981 à 1987, on relève la même dissemblance entre les deux provinces. Au Québec, des 134 629 entrées, le recensement de 1991 en a retracé 101 475 soit 75 %, alors que pour l'Ontario la rétention est de 94 %.*

Il est certain que le Québec a toujours souhaité confusément et dans la période récente ouvertement, conserver son poids démographique dans la confédération canadienne. Cependant, il a assisté depuis de nombreuses années à son lent déclin, à mesure qu'à un faible accroissement naturel s'alliait une maigre immigration. Toutefois comme la fécondité était demeurée longtemps plus élevée que celle de l'Ontario, on entretenait l'espoir que le déclin serait suivi d'une reprise. La situation démographique n'était pas préoccupante. Il a fallu la constatation de la forte diminution du niveau de la natalité des années soixante pour faire prendre conscience que la fécondité québécoise en ralentissant renouait avec sa tendance séculaire à une baisse sans doute irrémédiable, et que celle-ci conduisait la province à la réduction de son poids dans l'ensemble national. Il devenait clair que dans de telles conditions des actions ayant pour objectif la croissance démographique devaient être entreprises. D'abord timide, l'aide à la natalité est devenue plus substantielle à la fin des années quatre-vingts. Le succès à long terme n'est pas encore assuré, mais pour le moment le Québec est la seule province à avoir un début de politique de population.

Pendant ces années, l'Ontario dont les femmes avaient une fécondité plus faible que celles du Québec, avait voulu pu ou su attirer une immigration importante. Or, depuis la réforme de la loi, il se trouve que cette immigration soit celle de populations dotées d'une fécondité quelque peu supérieure à celle des Canadiennes de naissance. De ces phénomènes complémentaires il est résulté une croissance démographique supérieure à la moyenne.

Le Québec, qui historiquement n'a jamais été caractérisé comme une province très intéressée par l'immigration, a récemment changé d'attitude et a cherché à attirer lui aussi des immigrants pour, en quelque sorte, compenser la faible natalité. Des ententes successives avec le gouvernement fédéral dont les accords «Cullen-Couture» ont abouti le 5 février 1991 à ceux de «l'accord Canada-Québec», dans lequel il est expressément déclaré que, dans le but de préserver son poids démographique dans la Confédération, «le Québec s'engage à poursuivre une politique d'immigration dont l'objectif est de lui permettre de recevoir un pourcentage du total des immigrants reçus au Canada, égal au pourcentage de sa population dans la population totale du Canada», avec droit de dépasser ce chiffre de 5 %. Cependant des calculs faciles, basés sur les projections de population élaborées par la Division de la démographie de Statistique Canada<sup>3</sup>, montrent que pour éviter que le poids du Québec décline à 23 % de la population du Canada en 2015, compte tenu des niveaux anticipés de la fécondité, de la mortalité, des migrations internes et des 50 000 immigrants déjà prévus, il faudrait qu'il s'en ajoute quelque 35 000 autres par année, une hypothèse dont la réalisation est improbable.

Il apparaît que l'orientation de l'évolution de la population québécoise n'est ni simple ni facile. À la fois, la province manifeste le désir de redresser la fécondité, comme en témoigne les mesures qui ont été prises pour favoriser la venue du troisième enfant dans les familles, et elle cherche à attirer des personnes de langue française, compétentes, instruites et prêtes à contribuer à son développement économique. Or, ces populations sont rares de par le monde et par conséquent, dans un choix difficile, en privilégiant la compétence elle doit en contrepartie, laisser aux immigrants qui ne connaissent pas le français le temps de s'adapter et de s'insérer dans la société en leur permettant d'apprendre la langue et de s'acclimater à la culture québécoise.

Il est bien connu que les migrations, qu'elles soient internes ou internationales se font de plus en plus en direction des grandes villes, que ce soit à partir des campagnes ou des villes moyennes. Les régions rurales et les petites villes offrent peu d'intérêt pour ceux qui décident de s'installer au Canada. Dans une telle conjoncture, l'Ontario est beaucoup plus favorisé que le Québec. On trouve en Ontario plusieurs grandes villes à vocation industrielle ou commerciale de grande envergure, alors que le Québec ne dispose que de Montréal. Aucune autre région métropolitaine qu'elle, au Québec n'a un profil semblable à Oshawa, Windsor, London, Hamilton ou Ste-Catherine. Pour cette raison, *la concentration des immigrants au Québec est beaucoup plus forte à Montréal qu'elle ne l'est pour les immigrants de l'Ontario à Toronto (88 % dans un cas et 62 % dans l'autre)*. On note toutefois que pour les immigrants qui sont arrivés entre 1981 et 1991 la concentration est plus marquée et surtout à Toronto.

<sup>3</sup>Voir le Rapport sur la population du Canada de 1994.

## COMPOSITION DE LA POPULATION SELON LE LIEU DE NAISSANCE

À l'examen de la figure 7, la première impression est de surprise, à constater que malgré des migrations importantes et incessantes, la composition de la population de chacune des provinces en fonction du lieu de naissance des individus a relativement peu changé au cours d'un siècle. En fait, il n'y a rien là que de très normal, puisque au recensement on évalue ce que l'on convient d'appeler des «stocks» de population. L'impression de paradoxe vient de ce qu'on associe inconsciemment origine ethnique et lieu de naissance. Les enfants d'immigrants nés au Canada sont des Canadiens de naissance, alors qu'avec le temps leurs parents nés à l'étranger disparaissent. C'est au chapitre de l'origine ethnique que pourraient se constater les effets et les différences de composition provenant des migrations passées.

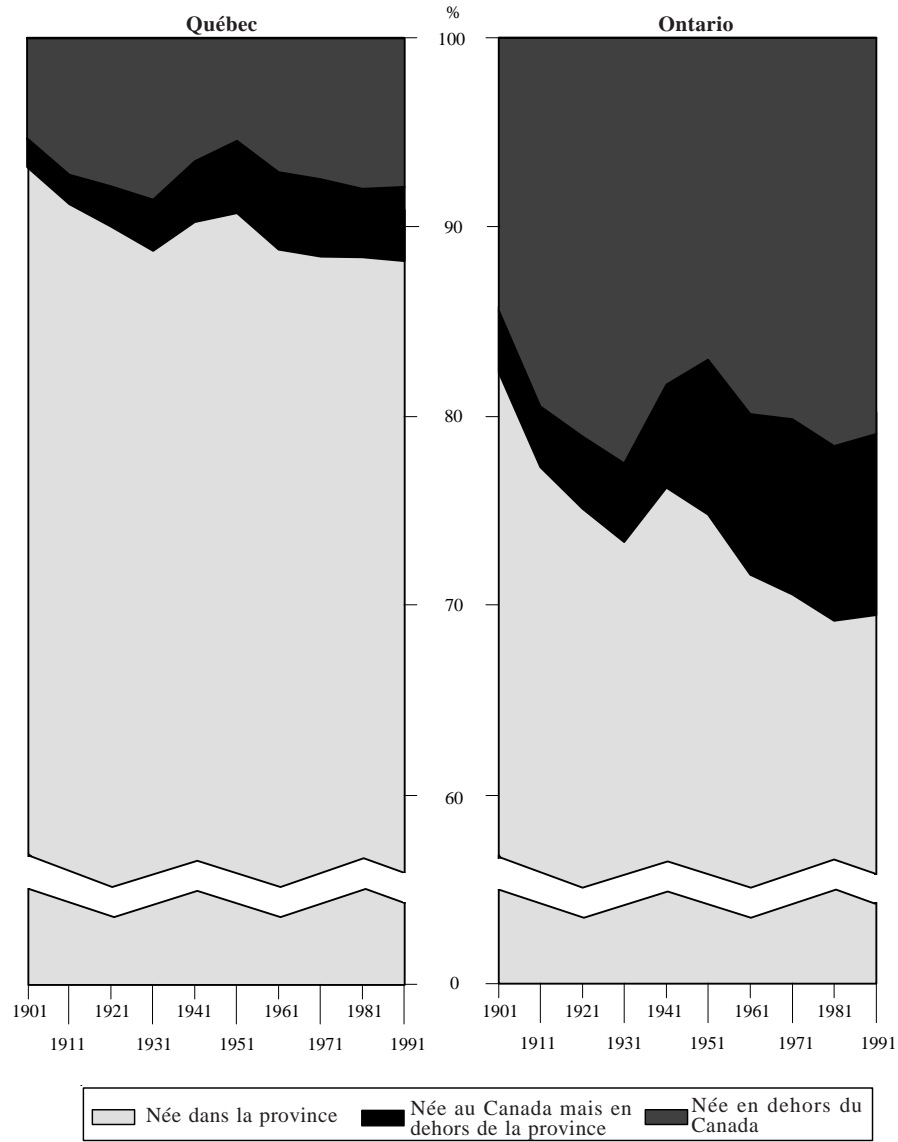
Si on considère pour chaque province trois sous populations, ceux qui sont nés dans la province, ceux qui sont nés au Canada dans une autre province et ceux qui ne sont pas nés au Canada, on constate des niveaux et des évolutions très différentes.

### Une population québécoise très homogène

La plus forte augmentation depuis le début du siècle des Ontariens qui ne sont pas nés dans cette province que des Québécois qui ne sont pas nés au Québec a pour effet de minorer les nés en Ontario, plus rapidement qu'au Québec, les nés *au Québec*. Dans cette dernière province *en 1901 les natifs représentaient 93,1 % de la population et en 1991 ils en représentent encore 87,7 %*. La diminution de 5,4 points de pourcentage en 90 ans est minime en comparaison d'un déclin de 15,4 points des Ontariens de naissance en Ontario. Comme au début du siècle l'Ontario avait déjà attiré plus d'étrangers que le Québec, la différence entre les deux provinces devient considérable et le phénomène ne donne pas de signe évident de ralentissement. *À l'heure actuelle, le tiers des habitants de l'Ontario ne sont pas nés dans la province.*

Dans les deux provinces, de 1931 à 1961 on note un changement qui se marque dans l'allure des courbes du graphique, par une augmentation de la proportion des nés dans la province. La situation vient de ce que se sont succédés deux événements de grande portée démographique : la Crise économique et le baby-boom. La Crise a provoqué un ralentissement, à la fois des entrées d'immigrants et des mouvements interprovinciaux et le baby-boom a augmenté l'accroissement naturel. Mais les deux provinces n'ont pas ressenti ces phénomènes de la même manière. L'Ontario a réagi à la Crise plus violemment que le Québec, attendu que la province

Figure 7. Répartition en pourcentage des habitants de l'Ontario et du Québec selon leur lieu de naissance, 1901-1991



Sources : Statistique Canada, recensements du Canada de diverses années et calculs de l'auteur.

était, déjà à cette époque, la grande aventure des Prairies étant passée, la principale terre d'accueil. On voit en effet la proportion des nés dans la province augmenter, mais la reprise des entrées après la guerre redonne une

pende descendante à la courbe entre 1941 et 1951, alors qu'il a fallu attendre la décennie 1951-1961 pour que le phénomène apparaisse au Québec.

Ceux qui ne sont pas nés dans la province sont soit des immigrants internationaux soit des Canadiens nés dans une autre province. Si, avec le temps, la proportion des immigrants progresse dans l'une et l'autre province, la marche est plus rapide en Ontario. Au cours de la période 1901-1991, au Québec, les immigrés internationaux sont passés de 5,4 % à 8,6 %, soit une augmentation d'environ 3 points de pourcentage (3,2), alors qu'elle a été de 8,7 points en Ontario, ce qui fait qu'*en 1991 en Ontario à peu près une personne sur 4 n'est pas né au Canada alors qu'au Québec c'est 1 sur 12 approximativement.*

Mais l'Ontario attire aussi beaucoup plus que le Québec les autres Canadiens. Au Québec ceux-ci sont passés de 1,5 % à 4,1 %, alors que dans le même temps en Ontario ils ont augmenté de 4,0 % à 13,3 %. Dans un cas la différence est de 2,6 points et dans l'autre de 9,3.

Il résulte de ces différences que le Québec, qui était déjà plus homogène en ce qui concerne le lieu de naissance de sa population au début du siècle, a somme toute peu changé. *Il y a toujours près de 9 Québécois sur 10 qui sont nés dans la province alors que l'Ontario est surtout remarquable par l'attraction qu'il exerce sur les autres Canadiens et les immigrants internationaux.*

Ces observations par les bilans, dressés lors des recensements se confirment par l'étude des flux annuels ou par période. Bien que ceux-ci ne soient pas complets et que dans le cas des migrants internationaux on ne prenne en considération que les entrants et leurs intentions de destination à l'arrivée, ils sont éloquentes et corroborent les conclusions précédentes.

De plus les mouvements internes annuels offrent une vision plus précise puisque des personnes qui ont effectué des changements de province disparaissent par décès ou par émigration avant le moment du recensement. En utilisant les composantes des estimations annuelles de la population par province<sup>4</sup>, disponibles depuis le début des années cinquante, on confirme que les deux provinces ont eu des comportements très différents. La migration nette du Québec montre que celui-ci a toujours perdu dans ses échanges avec les autres provinces. Le total de 40 années consécutives sauf une, de pertes nettes s'élève à quelque 600 000 personnes, alors que l'Ontario qui pour la plupart des années a été gagnante s'est enrichie de plus de 450 000 migrants internes. La contiguïté des deux provinces a favorisé les entrées

---

<sup>4</sup>Les mouvements interprovinciaux sont estimés chaque année à l'aide des dossiers administratifs et des déclarations d'impôt.

et sorties de l'une vers l'autre, mais *en 40 ans le Québec accuse au profit de l'Ontario un déficit d'environ 470 000 personnes soit près de 80 % de son déficit total.*

D'autre part *de 1960 à 1993, le Québec n'a accueilli que 850 000 immigrants internationaux alors que l'Ontario en recevait 2,5 millions.* Enfin dans le Rapport sur l'état de la population du Canada de 1994, une étude des déplacements de 1990 à 1991 a mis en évidence le fait que les Québécois soient peu enclins à quitter leur province s'ils y sont nés et qu'un bon nombre, après l'avoir quitté y reviennent. Si les 12 mois qui ont précédé le recensement de 1991 sont représentatifs d'un comportement habituel, on comprend plus encore la forte homogénéité de la population du Québec. Pendant ces 12 mois, 21 700 personnes sont entrées au Québec mais pour 13 200 d'entre eux, il s'agissait d'un retour dans leur province de naissance. Pendant ces mêmes 12 mois, 25 000 quittaient le Québec, mais 14 600 seulement en étaient natifs.

## L'ARRANGEMENT DOMESTIQUE

L'arrangement domestique matérialise, entre autres, des positions personnelles sur l'importance donnée à des valeurs, à des croyances religieuses, à la place accordée à la tradition et à la sensibilité au jugement social. Il est donc instructif de comparer comment les individus se comportent dans chacune des deux provinces à l'égard du mariage, du divorce, de la vie en union consensuelle et de la vie solitaire, dans la mesure où chacune abrite une société particulière.

### La nuptialité

Les comportements à l'égard du mariage ont toujours été et demeurent différents au Québec et en Ontario. Pour le passé, on utilisera le taux brut

**Tableau 9. Taux de nuptialité du Québec et de l'Ontario, 1926-1991**

	1926	1931	1941	1951	1961	1971	1981	1991
	Québec							
Taux bruts (pour 1 000)	6,8	5,8	9,8	8,8	6,8	8,2	6,4	4,2
Taux globaux (pour 1 000) <sup>1</sup>	32,9	21,8	34,4	39,4	34,2	37,1	26,5	18,2
	Ontario							
Taux bruts (pour 1 000)	7,5	6,9	11,4	9,8	7,1	9,0	8,1	7,4
Taux globaux (pour 1 000) <sup>1</sup>	35,0	27,8	45,8	54,5	47,5	49,2	37,9	31,3

<sup>1</sup> Calculée à partir de la population non mariée âgée de 15 à 54 ans.

**Sources :** Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Mariages*, n° 84-212 au catalogue, recensements du Canada de diverses années et calculs de l'auteur.

**Tableau 10. Principaux paramètres de la table de primumortalité, Québec et Ontario, 1976 et 1993**

	Québec		Ontario	
	1976	1993	1976	1993
	Hommes			
Âge moyen	26,52	30,18	26,03	29,72
Différence (en années)	3,66		3,69	
Célibataires définitifs (en nombres)	16 693	58 220	9 326	29 028
Augmentation (en pourcentage)	249		211	
	Femmes			
Âge moyen	24,39	28,32	23,74	27,69
Différence (en années)	3,93		3,95	
Célibataires définitifs (en nombres)	14 846	52 187	8 040	22 888
Augmentation (en pourcentage)	252		185	

Source : Tables de primumortalité établies avec les données de la Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, données non publiées.

(nombre de mariages pour 1 000 habitants) ou un indicateur un peu plus raffiné, soit le rapport du nombre de mariages à la population de 15 à 54 ans susceptible de se marier, c'est-à-dire les célibataires, veufs et divorcés, pour réduire un peu l'effet des différences de composition des populations (tableau 9). L'une et l'autre mesure montrent que *l'on s'est toujours moins marié au Québec qu'en Ontario*, peut-être en raison, entre autres, du célibat des membres d'un clergé plus nombreux au Québec.

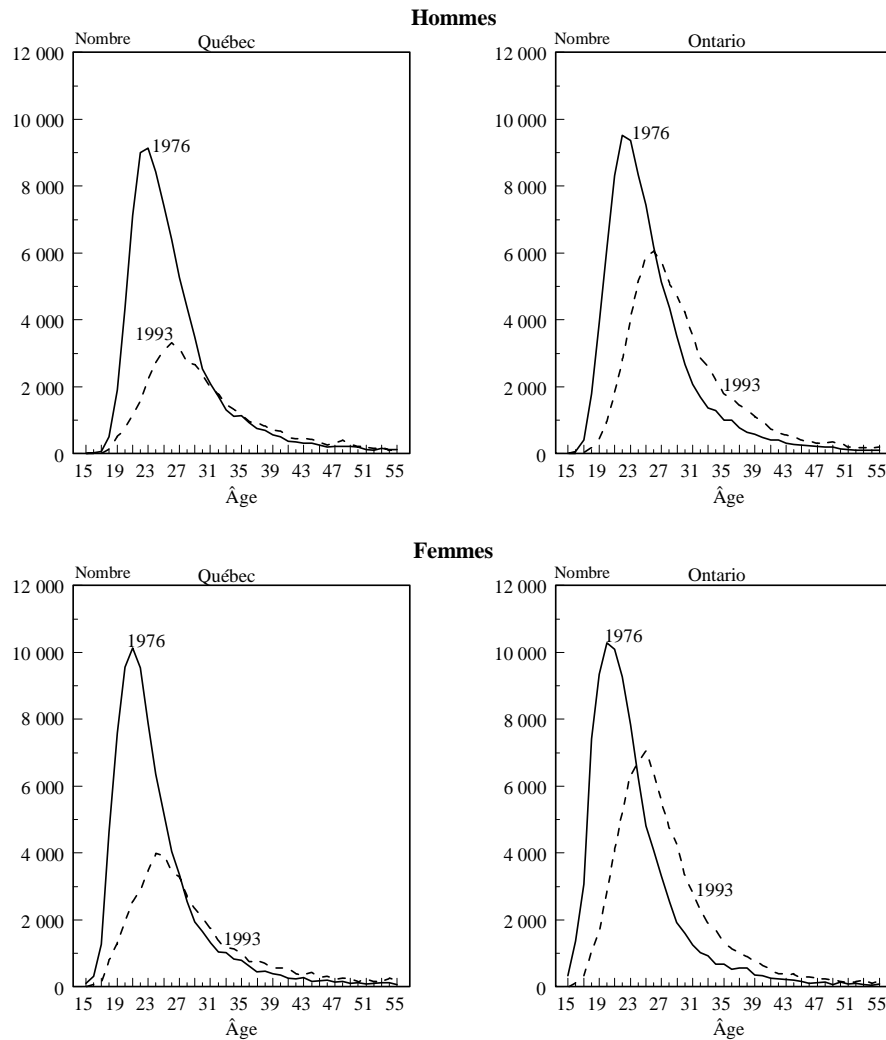
Mais la période récente est particulièrement intéressante parce qu'elle a été témoin de changements importants dans les moeurs conjugales que reflètent les statistiques des mariages, divorces et unions consensuelles. *En 1971, le taux brut de nuptialité de l'Ontario s'élevait à 9,0 pour 1 000 et en 1991 il a faibli à 7,4 pour 1 000. C'est une réduction de 18 %.* Mais, bien que notable le déclin est modeste en comparaison de celui qu'a connu le Québec dont le taux au cours de la même période est passé de 8,2 pour 1 000 à 4,2. *La réduction est de 49 %.*

Ces différences constatées par ces indicateurs sommaires ne sont pas démenties par des indices plus raffinés que l'on tire de la table de nuptialité. En 1976, les unions consensuelles n'étaient pas encore assez nombreuses pour créer des distorsions importantes aux taux par âge de la nuptialité des célibataires. On a donc pu construire une table pour chacune des provinces dont les principaux paramètres apparaissent au tableau 10.

Ce tableau et la figure 8 montrent que les Québécois et Québécoises se sont toujours mariés un peu plus tard mais surtout beaucoup moins que les Ontariens et Ontariennes. Que ce soit au début ou à la fin de la période, les célibataires définitifs féminins et masculins sont plus nombreux au Québec



**Figure 8. Mariages de la table de primo-uptialité, par sexe, Québec et Ontario, 1976 et 1993**



**Source :** Tables de primo-uptialité établies avec les données de la Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, données non publiées.

qu'en Ontario et les âges au mariage, médians et moyens, sont légèrement plus élevés au Québec qu'en Ontario, mais tout en cheminant dans la même direction les deux provinces ont creusé l'écart qui les a toujours séparées.

Il est évident que les deux provinces participent au grand mouvement de désaffection pour l'institution du mariage qui balaie tout le monde

occidental, mais il est à noter qu'au cours de ces dernières années le déclin a été plus rapide au Québec qu'en Ontario. Le nombre de célibataires définitifs (tableau 10) a plus augmenté au Québec qu'en Ontario (augmentation de 249 % à comparer à 211 % pour les hommes et de 252 % à comparer à 185 % pour les femmes). Quant au recul de l'âge moyen, à partir de niveaux différents, il a été le même pour les femmes (3,7 ans), et pour les hommes (3,9 ans). Il résulte de ces transformations qu'en 1993, à 50 ans la table laisse presque deux fois plus de célibataires masculins au Québec qu'en Ontario et beaucoup plus du double de célibataires féminins.

### **Le remariage**

Par rapport à 1976, les remariages dans les deux provinces en 1993 sont devenus plus nombreux à cause de la plus grande facilité de divorcer consécutive au changement de loi intervenu entre les deux dates (tableau 11). La proportion des mariages dans lesquels au moins un des conjoints a déjà été marié est passée en Ontario de 24,8 % à 32,4 %, soit une augmentation de 7,6 points. Au Québec l'augmentation a été de 16,2 points. On peut attribuer une partie de cette différence à de lointaines habitudes prises lorsque des conditions très différentes prévalaient avant 1969 dans chacune des provinces en ce qui concerne le divorce. Alors qu'on pouvait divorcer en Ontario depuis 1930, il n'a pas été possible de le faire au Québec avant 1968. Les Québécois devaient auparavant, soit changer de province, soit former une demande en divorce devant le Parlement fédéral, des démarches qui réduisaient considérablement les nombres. Ainsi, pour des populations à peu près semblables, le taux de divortialité, pour 100 000 habitants était de 5,9 au Québec et de 50,1 en Ontario en 1950 et en 1960, de 4,0 au Québec et de 60,2 en Ontario. Or, depuis les fortes baisses de la mortalité, ce sont les divorces et non plus les veuvages qui sont à l'origine des remariages. En 1966 il y avait eu 544 remariages de divorcés et 367 de divorcées au Québec, alors qu'en Ontario on en comptait 3 025 et 2 832 respectivement pour les hommes et les femmes<sup>5</sup>. Au Québec dans 1 000 mariages, il y en avait 12 dans lequel un des mariés était divorcé, alors qu'en Ontario c'était 55. La situation du remariage pourrait se stabiliser au Québec au niveau où se situent actuellement nombres et proportions, surtout si les unions consensuelles doivent continuer de se substituer au mariage.

Au cours de la période, au Québec les changements dans la proportion des remariages de deux personnes déjà mariées (tableau 11) donnent lieu aux mêmes remarques. On ne manquera surtout pas de noter que la proportion des remariages de cette catégorie est stabilisée en Ontario mais à un niveau plus élevé. Cette observation est à mettre en relation avec l'option pour l'union consensuelle choisie plus souvent au Québec que le remariage, à la suite de l'échec d'un précédent mariage.

<sup>5</sup> Chiffres communiqués aimablement par la Division des statistiques de la Santé.

**Tableau 11. Mariages, premiers mariages et remariages, Québec et Ontario, 1976-1993**

Année	Nombre de mariages	Nombre de premiers mariages		Nombre et proportion de mariages dont au moins un des conjoints a déjà été marié		Nombre et proportion des remariages dont les deux conjoints ont déjà été mariés	
		Hommes	Femmes	Nombre	%	Nombre	%
		Québec					
1976	50 790	39 911	39 047	7 219	14,2	2 405	33,3
1977	48 171	43 392	42 459	7 828	16,3	2 663	34,0
1978	45 936	40 909	39 872	8 133	17,7	2 958	36,4
1979	46 341	41 294	40 098	8 278	17,9	3 012	36,4
1980	44 848	39 821	38 660	8 246	18,4	2 969	36,0
1981	41 005	36 018	34 844	8 177	19,9	2 971	36,3
1982	38 354	33 356	32 389	7 912	20,6	2 904	36,7
1983	36 144	31 419	30 416	7 629	21,1	2 824	37,0
1984	37 433	31 847	30 777	8 623	23,0	3 619	42,0
1985	37 026	31 643	30 647	8 394	22,7	3 368	40,1
1986	33 083	27 084	27 881	7 880	23,8	3 321	42,1
1987	32 616	26 496	27 208	8 068	24,7	3 462	42,9
1988	33 519	26 984	27 690	8 698	25,9	3 666	42,1
1989	33 325	26 741	27 462	8 837	26,5	3 610	40,9
1990	32 060	26 454	25 887	8 370	26,1	3 409	40,7
1991	28 922	23 788	23 166	7 749	26,8	3 141	40,5
1992	25 841	20 763	20 197	7 599	29,4	3 123	41,1
1993	25 021	19 900	19 361	7 596	30,4	3 185	41,9
Ontario							
1976	69 364	57 401	56 808	17 236	24,8	7 283	42,3
1977	67 730	55 481	54 746	17 738	26,2	7 495	42,3
1978	67 491	54 627	53 944	18 581	27,5	7 830	42,1
1979	67 980	54 679	53 912	19 309	28,4	8 060	41,7
1980	68 840	55 182	54 150	19 998	29,0	8 350	41,8
1981	70 281	56 055	55 027	20 737	29,5	8 743	42,2
1982	71 595	57 095	55 616	21 472	30,0	9 007	41,9
1983	70 895	55 838	54 509	22 232	31,4	9 207	41,4
1984	71 922	56 525	55 183	22 576	31,4	9 560	42,3
1985	72 891	57 370	56 166	22 639	31,1	9 607	42,4
1986	70 839	55 975	54 972	21 637	30,5	9 094	42,0
1987	76 201	57 689	56 441	26 513	34,8	11 779	44,4
1988	78 533	59 795	58 463	26 914	34,3	11 894	44,2
1989	80 377	61 604	60 623	26 831	33,4	11 702	43,6
1990	80 097	61 800	61 066	26 024	32,5	11 304	43,4
1991	72 938	56 622	55 998	23 438	32,1	9 818	41,9
1992	70 079	54 354	53 512	22 648	32,3	9 644	42,6
1993	66 575	51 600	50 849	21 581	32,4	9 120	42,3

Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, données non publiées et calculs de l'auteur.

**Tableau 12. Taux de prévalence comparatifs des unions consensuelles au Québec et en Ontario, 1981 à 1991**

Province	Taux			Indice		
	1981	1986	1991	1981	1986	1991
Québec	9,0	14,4	19,0	170	272	358
Ontario	5,3	6,3	7,6	100	119	143

Sources : Statistique Canada, recensements du Canada de diverses années, données non publiées et calculs de l'auteur.

### Les unions consensuelles

S'il n'y a plus aucun doute depuis longtemps sur le déclin de la nuptialité et sur l'interprétation à lui donner, ce n'est pas la vie en couple qui est en cause mais la sanction de l'union. Il est d'ailleurs remarquable que la société ait accepté aussi rapidement de tels changements. Lors de la préparation du recensement de 1981, on n'avait pas donné suite à l'idée de dénombrer les personnes qui avaient déjà opté pour cette forme de vie conjugale. C'est par la relation avec la personne repère, le sexe et l'état matrimonial que l'on a pu évaluer à cette date l'importance du phénomène. Le recensement de 1986 avait permis des estimations plus sûres, mais il a fallu attendre celui de 1991 pour disposer de comptes à partir d'une question directe.

D'après ce qui a été observé précédemment à propos de la nuptialité on ne se surprendra pas que cette forme d'union soit plus répandue au Québec qu'en Ontario, mais des chiffres permettront quelques mises au point.

Comme information préliminaire et globale, on constate qu'au recensement de 1991, il y avait 11 % des Québécois où Québécoises de plus de 15 ans qui vivaient en union consensuelle, alors que le pourcentage en Ontario n'était que de 5 %.

Mais le taux de prévalence est, par sa concision, un meilleur indicateur de la propension à la vie en union consensuelle. Il consiste dans le nombre de couples en union non sanctionnée pour 100 couples (tableau 12). On constate alors l'ampleur de la différence entre les populations des deux provinces. Cette propension était moins développée en 1981 en Ontario qu'au Québec et elle y a peu progressé, alors qu'elle a augmenté considérablement dans la province voisine. *Si le taux de prévalence de l'Ontario en 1981 valait 5,3 %, à la même date celui du Québec était de 9 %. Mais 10 ans plus tard, celui de l'Ontario s'est élevé à 7,6 % et celui du Québec à 19,0 %.*

Pour compléter l'information fournie par les recensements, les enquêtes rétrospectives comme l'Enquête sociale générale sont d'une grande utilité parce qu'elles permettent de faire le compte des situations qui ont été vécues par des individus et qui n'existent plus. L'enquête de 1990 nous apprend

**Tableau 13. Personnes qui ont déjà vécu en union consensuelle, selon le sexe et le groupe d'âge, Québec et Ontario, 1990**

Groupe d'âge	Hommes		Femmes		Total	
	Québec	Ontario	Québec	Ontario	Québec	Ontario
En milliers						
15-19	-- <sup>2</sup>	-- <sup>2</sup>	-- <sup>2</sup>	-- <sup>2</sup>	-- <sup>2</sup>	-- <sup>2</sup>
20-24	-- <sup>2</sup>	53 <sup>3</sup>	110	101	184	154
25-29	184	117	209	168	394	285
30-34	192	132	152	153	343	286
35-39	116	121	122	114	238	235
40-44	91	75 <sup>3</sup>	75 <sup>3</sup>	49 <sup>3</sup>	166	123
45-49	-- <sup>2</sup>	62 <sup>3</sup>	-- <sup>2</sup>	42 <sup>3</sup>	109	105
50-59	-- <sup>2</sup>	62 <sup>3</sup>	-- <sup>2</sup>	54 <sup>3</sup>	94	116
60+	-- <sup>2</sup>	39 <sup>3</sup>	-- <sup>2</sup>	-- <sup>2</sup>	-- <sup>2</sup>	65 <sup>3</sup>
Total	803	665	774	725	1 577	1 390
Pourcentage du groupe âge-sexe <sup>1</sup>						
15-19	-- <sup>2</sup>	-- <sup>2</sup>	-- <sup>2</sup>	-- <sup>2</sup>	-- <sup>2</sup>	-- <sup>2</sup>
20-24	-- <sup>2</sup>	14,1 <sup>3</sup>	45,4	27,8	37,2	20,9
25-29	60,6	26,9	68,5	38,1	64,5	32,6
30-34	62,8	31,8	48,6	35,9	55,6	33,9
35-39	41,5	32,1	42,8	29,3	42,2	30,7
40-44	35,9	21,2	28,9	13,5 <sup>3</sup>	32,4	17,3
45-49	-- <sup>2</sup>	22,9 <sup>3</sup>	-- <sup>2</sup>	15,1 <sup>3</sup>	26,4	18,9
50-59	-- <sup>2</sup>	13,4 <sup>3</sup>	-- <sup>2</sup>	11,7 <sup>3</sup>	14,4	12,5
60+	-- <sup>2</sup>	6,0 <sup>3</sup>	-- <sup>2</sup>	-- <sup>2</sup>	-- <sup>2</sup>	4,5 <sup>3</sup>
Total	31,4	18,1	28,5	18,8	29,9	18,4

<sup>1</sup> Celles qui n'ont pas répondu à la question sur les unions libres sont exclues.

<sup>2</sup> En raison d'une forte variabilité d'échantillonnage, l'estimation est omise.

<sup>3</sup> En raison d'une forte variabilité d'échantillonnage, l'estimation doit être interprétée avec précaution.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1990.

ainsi qu'*environ 30 % des personnes de 15 ans et plus qui vivent au Québec, ont vécu en union consensuelle au cours de leur vie, alors qu'en Ontario le pourcentage n'est que d'environ 18 %* (tableau 13). Le choix des Québécois pour l'union consensuelle en comparaison de celui des Ontariens est encore plus visible quand on observe les proportions par groupe d'âge. Sexes réunis, lors de la même enquête, on note que dans tous les groupes, la proportion au Québec est largement supérieure à celle de l'Ontario.

#### *L'âge des partenaires en union consensuelle*

Si les nombres et les taux sont plus faibles en Ontario qu'au Québec, les distributions selon l'âge des personnes en union consensuelle sont quelque

**Tableau 14. Population vivant en union consensuelle selon l'âge et le sexe, Québec et Ontario, 1991**

Groupe d'âge	Nombre			Pourcentage		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Québec						
15-19	1 905	8 810	10 715	0,6	2,9	1,7
20-24	33 175	55 660	88 835	10,8	18,1	14,5
25-29	72 095	77 015	149 110	23,5	25,1	24,3
30-34	65 360	61 150	126 510	21,3	19,9	20,6
35-39	45 425	39 780	85 205	14,8	13,0	13,9
40-44	31 320	25 275	56 595	10,2	8,2	9,2
45-49	22 155	16 700	38 855	7,2	5,4	6,3
50-54	13 380	9 220	22 600	4,4	3,0	3,7
55-59	9 125	5 445	14 570	3,0	1,8	2,4
60-64	6 090	3 625	9 715	2,0	1,2	1,6
65 +	6 870	4 235	11 105	2,2	1,4	1,8
Total	306 900	306 915	613 815	100,0	100,0	100,0
Ontario						
15-19	1 575	5 585	7 160	0,9	3,1	2,0
20-24	20 860	31 130	51 990	11,5	17,1	14,3
25-29	38 595	39 915	78 510	21,2	21,9	21,6
30-34	32 125	30 895	63 020	17,6	17,0	17,3
35-39	24 645	24 010	48 655	13,5	13,2	13,4
40-44	21 250	19 250	40 500	11,7	10,6	11,1
45-49	15 110	12 425	27 535	8,3	6,8	7,6
50-54	9 900	7 355	17 255	5,4	4,0	4,7
55-59	7 160	4 595	11 755	3,9	2,5	3,2
60-64	5 015	2 945	7 960	2,8	1,6	2,2
65 +	5 925	4 050	9 975	3,3	2,2	2,7
Total	182 160	182 155	364 315	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 1991, *Âge, sexe et état matrimonial*, n° 93-310 au catalogue.

peu différentes (tableau 14). En Ontario, pour les hommes et les femmes, la proportion des personnes au-delà de 35 ans est plus importante qu'au Québec. Autrement dit, la vie en union consensuelle y est moins une affaire de jeunes. Des femmes vivant ce genre d'union, 40 % en Ontario et 34 % seulement au Québec ont plus de 35 ans. Pour les hommes le déséquilibre est de 48 % à 43 %. Comme il s'agit de la répartition d'une distribution en pourcentage, une partie de la différence s'explique sans doute par le fait que la population de l'Ontario est légèrement plus âgée que celle du Québec. La propension n'est peut être pas seule à expliquer les différences.

**Tableau 15. Population de 15 ans et plus et population vivant en union consensuelle selon le lieu de naissance, Québec et Ontario, 1991**

Lieu de naissance	Population vivant en union libre	Pourcentage	Population	Pourcentage
Québec				
Née dans la province de résidence	567 125	92,7	4 843 070	86,2
Née dans une autre province	20 910	3,4	222 040	4,0
Née à l'extérieur du Canada	23 800	3,9	552 415	9,8
Total	611 835	100,0	5 617 525	100,0
Ontario				
Née dans la province de résidence	242 535	67,6	4 645 070	59,6
Née dans une autre province	59 615	16,6	897 060	11,5
Née à l'extérieur du Canada	56 595	15,8	2 245 830	28,8
Total	358 745	100,0	7 787 960	100,0

Sources : Statistique Canada, Recensement du Canada, 1991, *Immigration et citoyenneté*, n° 93-316 au catalogue, données non publiées et calculs de l'auteur.

*Les immigrants et l'union consensuelle*

Les deux provinces sont loin d'avoir la même proportion d'immigrants, mais dans les deux cas la fraction des immigrants vivant en unions consensuelles est plus faible que celle de la population immigrante elle-même (tableau 15). Ainsi au Québec en 1991, 9,8 % de la population de 15 ans et plus est née hors du Canada, mais seulement 3,9 % de la population vivant en union consensuelle est composée d'immigrés. En Ontario où 29 % de la population est immigrée, 15,8 % de la population en union de fait est née en dehors du Canada. Les différences de structure par âge entre les deux populations, immigrée et native du pays ne peuvent expliquer la dissemblance. Cette observation peut se préciser en établissant le rapport des personnes qui se sont déclarées vivre en union consensuelle au dernier recensement au nombre d'immigrés de 15 à 64 ans, le segment de la vie où se rencontrent la très grande majorité de ceux qui optent pour cette forme de vie conjugale. Parmi les immigrants dans les deux provinces les proportions sont faibles (5,2 % au Québec et 3,1 % en Ontario). Pour les Canadiens de naissance la différence entre les deux provinces est considérable; on observe 12,4 % au Québec et 4,4 % en Ontario (tableau 16). Pour les immigrants, que le pourcentage soit plus élevé au Québec suggère un «effet de province» probablement lié au fait

**Tableau 16. Personnes âgées de 15 à 64 ans vivant en union consensuelle, selon leur statut d'origine, Québec et Ontario, 1991**

	Québec	Ontario
Population immigrante	460 650	1 850 160
Vivant en union libre	23 800	56 595
Pourcentage	5,2	3,1
Population née au Canada	4 748 880	6 846 170
Vivant en union libre	588 035	302 150
Pourcentage	12,4	4,4

Sources : Statistique Canada, Recensement du Canada, 1991, données non publiées et calculs de l'auteur.

que les calculs portent sur des personnes et qu'une union peut être composée d'une personne née au Canada et l'autre immigrante. Comme les Québécois et Québécoises choisissent plus volontiers que les Ontariens l'union consensuelle comme forme de vie conjugale, ils peuvent y faire participer davantage les immigrants. Mais le phénomène peut aussi provenir de la composition de la population immigrante, différente dans les deux provinces.

#### *La fécondité des femmes en union consensuelle*

Depuis que les unions consensuelles se sont quelque peu généralisées on en a surveillé la fécondité. Au début, simple initiation à la vie conjugale l'union était brève puisque, hormis une rupture éventuelle, la grossesse dans la plupart des cas en signifiait la fin, par sa transformation en mariage. Rapidement l'acceptation de l'union consensuelle comme forme de vie conjugale a été suivie de l'acceptation de la fécondité de ces unions et on a assisté à une augmentation des naissances hors mariage. Cette constatation d'ordre général masque cependant une grande diversité entre les sociétés. Attendu que l'on ne connaît pas les naissances survenues pendant l'année à des femmes vivant en union consensuelle, on doit faire une évaluation de leur fécondité à partir des données disponibles, en la circonstance les naissances selon l'état matrimonial, interprété comme légal par la Division des statistiques sur la santé de Statistique Canada. En séparant les naissances en deux catégories, celles de mères non mariées et les autres, on classe la majorité des naissances de femmes en union consensuelle dans la catégorie des naissances de femmes non mariées, mais il faut reconnaître qu'elles sont plus à risque d'être fécondes que celles qui sont sans conjoint. La comparaison entre les pourcentages du Québec et de l'Ontario à partir de cette classification sommaire ne laisse cependant pas de doute sur la différence de comportement entre les provinces. Déjà **en 1986, la proportion des naissances de mères célibataires dans l'ensemble des naissances était au Québec de 25 %, alors qu'elle n'était que de 12 % en Ontario. En 1992, les proportions étaient respectivement de 41 % et 16 %, et en 1993 on compte 44 % pour le Québec et toujours 16 % pour l'Ontario**<sup>6</sup>. D'après son Bureau de la statistique, le Québec, qui enregistre l'information, il y aurait moins de 5 % des naissances de mères célibataires qui seraient de père inconnu. Ceci incline à penser que la majorité surviennent à des femmes vivant en union consensuelle et on a de bonnes raisons de penser qu'il en va de même pour l'Ontario.

En ce qui concerne le bilan que présente les recensements, celui de 1991 fournit des informations sur le nombre d'enfants qu'ont eu les femmes vivant en union consensuelle. Mais cette information ne permet pas non plus de mesurer la fécondité de ces unions. L'état matrimonial de la répondante

<sup>6</sup> D'après des données non publiées de la Section de l'état de santé et de l'état civil de la Division des statistiques sur la santé de Statistique Canada.



**Tableau 17. Proportion des femmes en union consensuelle ayant eu des enfants, par groupe d'âge, Québec et Ontario, 1991**

	Québec		Ontario	
Pourcentage des 15 ans et plus en union consensuelle	10,7		4,3	
Âge	Pourcentage des femmes vivant en union consensuelle	Pourcentage ayant eu des enfants	Pourcentage des femmes vivant en union consensuelle	Pourcentage ayant eu des enfants
15-19	4,0	17,8	1,6	29,6
20-24	24,1	26,4	8,5	25,3
25-29	25,8	42,7	8,7	35,0
30-34	18,8	60,4	6,7	54,6
35-39	13,1	66,1	5,6	67,2
40-44	9,2	69,5	4,7	76,2

Sources : Statistique Canada, Recensement du Canada, 1991, *Fécondité*, n° 93-321 au catalogue et calculs de l'auteur.

est celui dans lequel elle se trouve au moment du recensement et non celui dans lequel elle se trouvait à la naissance de ses enfants. C'est sans doute ce qui explique que le pourcentage de celles qui ont eu des enfants augmente avec l'âge puisque parmi les femmes qui vivent en union consensuelle figurent des divorcées et quelques veuves qui au cours de leur mariage ont été fécondes (tableau 17). Ceci admis, aux âges relativement jeunes, les veuves, séparées et divorcées en union consensuelle sont peu nombreuses, comme on peut le voir aux tableaux 18 et 19 et on admet à la lecture du tableau 17 que les unions de fait dans les deux provinces sont fécondes et dans plusieurs groupes d'âge, un peu plus au Québec qu'en Ontario.

#### *État matrimonial des personnes en union consensuelle*

Cette dernière observation invite à connaître l'état matrimonial de ceux qui vivent en union consensuelle. Il est évident que tout le monde peut vivre en union consensuelle. Attendu que cette forme de vie conjugale n'a pas toutes les conséquences légales du mariage s'ils sont mariés les partenaires ne peuvent être qualifiés de bigames. Il y en a, en quantité probablement faible mais au recensement ils sont classés dans la catégorie des mariés.

Dans les deux provinces et à tous les groupes d'âge, et pour les deux sexes ce sont les divorcés qui ont la plus grande propension à vivre en union consensuelle (tableau 19). On remarque toutefois que la proportion est plus élevée au Québec qu'en Ontario. Comme dans le cas du mariage, la proportion des femmes diminue avec l'âge alors que pour les hommes elle augmente en raison d'un «marché» qui défavorise les femmes qui ont passé la jeunesse. Viennent en deuxième position les célibataires et curieusement ce sont les Québécoises de 25 à 34 ans qui ont le pourcentage le plus élevé de toutes les catégories féminines et de tous les groupes d'âge. Dans la

**Tableau 18. Distribution des personnes en union consensuelle, par groupe d'âge et état matrimonial, Québec et Ontario, 1991**

Groupe d'âge	Hommes			Femmes		
	Célibataires	Séparés / Divorcés	Veufs	Célibataires	Séparées / Divorcées	Veuves
Québec						
15-19	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0
20-24	99,0	1,0	0,0	98,0	1,0	1,0
25-29	96,0	4,0	0,0	93,0	7,0	0,0
30-34	85,0	15,0	0,0	77,0	22,0	1,0
35-39	62,0	37,0	1,0	57,0	42,0	1,0
40-44	38,0	61,0	1,0	35,0	60,0	5,0
45-49	22,0	75,0	3,0	24,0	66,0	10,0
50-54	18,0	77,0	5,0	20,0	61,0	19,0
55-59	16,0	73,0	11,0	18,0	49,0	33,0
60-64	16,0	65,0	19,0	17,0	38,0	45,0
65 +	17,0	44,0	39,0	17,0	20,0	63,0
Ontario						
15-19	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0
20-24	98,0	2,0	0,0	95,0	5,0	0,0
25-29	89,0	11,0	0,0	80,0	20,0	0,0
30-34	67,0	33,0	0,0	54,0	45,0	1,0
35-39	42,0	57,0	1,0	33,0	64,0	3,0
40-44	25,0	74,0	1,0	20,0	75,0	5,0
45-49	16,0	82,0	2,0	15,0	76,0	9,0
50-54	14,0	82,0	4,0	12,0	71,0	17,0
55-59	14,0	76,0	10,0	11,0	61,0	28,0
60-64	14,0	69,0	17,0	12,0	48,0	40,0
65 +	16,0	51,0	33,0	13,0	28,0	59,0

Sources : Statistique Canada, Recensement du Canada, 1991, *Âge, sexe et état matrimonial*, n° 93-310 au catalogue et calculs de l'auteur.

comparaison avec la province voisine, à tous les âges, les proportions sont très sensiblement plus élevées au Québec. Les veufs et les veuves, comme les séparé(e)s, ont au Québec des proportions plus élevées qu'en Ontario et pour les deux catégories leur position est la plus part du temps intermédiaire entre celle des divorcés et célibataires.

### Les familles monoparentales

La distribution des familles selon leur type permet de corroborer ce qui a été observé dans le comportement différentiel des individus dans les autres aspects de leur arrangement domestique.

Considérées dans leur ensemble, les familles de chacune des provinces ne se répartissent pas tout à fait de la même façon dans les différentes catégories (tableau 20). En 1991, les familles époux-épouse représentent

**Tableau 19. Nombres et pourcentages des personnes vivant en union consensuelle par état matrimonial, âge et sexe, Québec et Ontario, 1991**

Groupe d'âge	Célibataires			Séparé(e)s			Veuf(ve)s			Divorcé(e)s		
	Total	Vivant en union libre	Proportion	Total	Vivant en union libre	Proportion	Total	Vivant en union libre	Proportion	Total	Vivant en union libre	Proportion
Québec												
Hommes												
15-19	229 950	1 895	0,8	95	5	5,3	70	0	0,0	110	10	9,1
20-24	224 755	32 965	14,7	600	70	11,7	95	5	5,3	570	135	23,7
25-29	205 065	69 400	33,8	3 170	620	19,6	165	35	21,2	4 970	2 035	40,9
30-34	139 060	55 295	39,8	6 825	1 675	24,5	450	140	31,1	16 975	8 255	48,6
35-39	78 840	28 280	35,9	8 975	2 480	27,6	840	310	36,9	29 380	14 355	48,9
40-44	43 845	11 795	26,9	9 915	2 775	28,0	1 450	470	32,4	34 930	16 275	46,6
45-49	25 930	4 960	19,1	8 780	2 555	29,1	2 155	675	31,3	31 400	13 965	44,5
Femmes												
15-19	217 820	8 780	4,0	145	5	3,4	150	5	3,3	130	15	11,5
20-24	199 100	54 810	27,5	1 555	290	18,6	215	15	7,0	1 540	535	34,7
25-29	159 810	71 255	44,6	5 545	1 105	19,9	570	140	24,6	10 300	4 510	43,8
30-34	106 705	46 895	43,9	9 505	2 030	21,4	1 635	505	30,9	27 440	11 720	42,7
35-39	61 980	21 975	35,5	11 095	2 120	19,1	3 200	915	28,6	39 670	14 765	37,2
40-44	37 145	8 895	23,9	11 215	1 805	16,1	5 510	1 270	23,0	42 710	13 310	31,2
45-49	24 050	3 965	16,5	9 305	1 290	13,9	8 690	1 700	19,6	35 895	9 750	27,2
Ontario												
Hommes												
15-19	346 725	1 550	0,4	210	5	2,4	110	0	0,0	160	20	12,5
20-24	333 375	20 355	6,1	2 045	225	11,0	140	10	7,1	985	270	27,4
25-29	247 640	34 240	13,8	9 295	1 475	15,9	285	45	15,8	8 805	2 835	32,2
30-34	130 095	21 440	16,5	15 620	3 165	20,3	585	115	19,7	21 160	7 400	35,0
35-39	66 495	10 385	15,6	16 555	3 800	23,0	925	180	19,5	28 285	10 275	36,3
40-44	39 165	5 325	13,6	16 630	4 140	24,9	1 580	300	19,0	31 230	11 480	36,8
45-49	22 190	2 400	10,8	12 935	3 275	25,3	2 120	365	17,2	25 400	9 070	35,7
Femmes												
15-19	324 550	5 515	1,7	425	20	4,7	230	5	2,2	200	40	20,0
20-24	286 630	29 615	10,3	5 740	665	11,6	375	45	12,0	2 910	805	27,7
25-29	175 185	31 745	18,1	17 230	2 540	14,7	855	155	18,1	16 590	5 475	33,0
30-34	92 670	16 650	18,0	22 400	3 695	16,5	3 660	360	18,2	31 190	10 190	32,7
35-39	51 425	8 035	15,6	21 550	3 535	16,4	3 590	580	16,2	39 470	11 855	30,0
40-44	32 485	3 940	12,1	19 775	3 000	15,2	6 045	910	15,1	42 985	11 405	26,5
45-49	19 345	1 860	9,6	13 905	1 845	13,3	9 110	1 060	11,6	33 670	7 660	22,8

Sources : Statistique Canada, Recensement du Canada 1991, Âge, sexe et état matrimonial, n° 93-310 au catalogue et calculs de l'auteur.

**Tableau 20. Distribution des familles selon certaines caractéristiques, Québec et Ontario, 1991**

	Québec		Ontario	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Total avec et sans enfant(s)	1 883 230	100,0	2 726 735	100,0
Époux-épouse	1 307 445	69,4	2 201 775	80,7
En union libre	306 910	16,3	182 155	6,7
Monoparentale :				
Dont le chef n'est pas veuf	201 865	10,7	264 920	9,7
Dont le chef est veuf	67 015	3,6	77 875	2,9

Sources : Statistique Canada, Recensement du Canada, 1991, *Familles : Nombre, genre et structure*, n° 93-312 au catalogue, données non publiées et calculs de l'auteur.

81 % de l'ensemble des familles de l'Ontario, alors que les familles monoparentales comptent pour 13 %. Au Québec, les familles époux-épouse représentent à peine 70 % et les monoparentales, plus de 14 %. La grande différence entre les deux provinces demeure la part des familles dont les membres du couple sont en union consensuelle comme cela a été montré dans les paragraphes précédents : 6,7 % pour l'Ontario et 16,3 % pour le Québec.

Les familles monoparentales ont attiré l'attention surtout depuis que les unions consensuelles se sont répandues et que le divorce est devenu fréquent. En effet, dans un passé pas très ancien les familles monoparentales n'étaient pas rares en raison du décès prématuré d'un des parents avant que le dernier enfant ait quitté le foyer et comme la fécondité occupait alors tout l'espace temporel de la fertilité des épouses, les familles dont l'un des deux parents était disparu étaient nombreuses. Or, c'est au moment où les gains en espérance de vie ont permis aux couples de rester unis plus longtemps et que la baisse de la fécondité a réduit la taille des familles que, brusquement la séparation des couples par le divorce est devenue plus facile et que sont apparues les unions consensuelles jusqu'à présent plus fragiles que le mariage. Mais dans ce domaine encore, les sociétés s'expriment par la plus ou moins grande propension à adopter des comportements non traditionnels. C'est ce qui peut être observé avec netteté dans la comparaison de l'Ontario et du Québec.

L'image commune de la famille monoparentale contemporaine est, pour la majorité des gens celle d'une jeune adulte, célibataire, séparée ou divorcée élevant seule un ou des enfants de moins de 18 ans. Ces familles représentent 14 % au Québec et 13 % en Ontario de l'ensemble des familles avec enfants dans le groupe d'âge où la mère est âgée de 15 à 54 ans. Il n'y a donc pas de dissemblance entre les deux sociétés. Mais c'est dans la fréquence de la monoparentalité de la mère de ces familles selon le groupe d'âge que l'Ontario se distingue du Québec. En Ontario 31 % des mères de familles

**Tableau 21. Familles monoparentales dont le chef est une femme de 15 à 54 ans non veuve comprenant au moins un enfant de moins de 18 ans, par groupe d'âge, Québec et Ontario, 1991**

Groupe d'âge	Nombre total des familles		Familles monoparentales		Pourcentage	
	Québec	Ontario	Québec	Ontario	Québec	Ontario
15-24	41 255	61 455	9 610	19 030	23,3	31,0
25-34	353 365	504 155	46 250	67 810	13,1	13,5
35-44	401 670	580 755	59 110	68 765	14,7	11,8
45-54	125 580	167 685	16 965	18 565	13,5	11,1
15-54	921 870	1 314 050	131 935	174 170	14,3	13,3

Sources : Statistique Canada, Recensement du Canada, 1991, *Familles : Nombre, genre et structure*, n° 93-312 au catalogue, données non publiées et calculs de l'auteur.

de 15 à 24 ans sont chefs monoparentales et 23 % seulement au Québec. Dans les groupes plus âgés la dissemblance est moins marquée, mais elles sont proportionnellement légèrement plus nombreuses au Québec (tableau 21).

### La vie solitaire

S'il y a toujours eu des personnes vivant seules, on constate que dans la période récente leur nombre tend à augmenter. Certes les progrès matériels dans le domaine de l'alimentation, du logement, des appareils ménagers facilitent cette forme d'arrangement domestique et de ce fait participent certainement à la multiplication des ménages d'une seule personne. Mais il est possible que ces possibilités nouvelles ne font que permettre la réalisation d'un désir que d'autres avaient peut-être dans les sociétés d'autrefois mais qu'ils ne pouvaient réaliser. La famille et même le couple sont de moins en moins considérés comme l'unité sociale élémentaire. Toutefois l'établissement ou choix d'une façon conjugale de vivre ne sont pas exclusivement une question de possibilités matérielles. La conception de l'existence joue un rôle de concert avec les traditions et les contraintes sociales.

Les Québécois et les Ontariens dans ce domaine ne semblent pas avoir le même comportement. Comme l'âge offre des possibilités différentes, il convient, pour faire des observations pertinentes, de scinder l'échelle des âges en trois segments : celui des jeunes adultes, celui des adultes d'âge mûr et celui des personnes âgées. La mesure retenue pour évaluer le phénomène est le rapport, dans un groupe d'âge, du nombre de ménages d'une seule personne, au nombre de personnes de ce groupe d'âge.

Une personne qui déclare vivre seule n'est pas, par définition, membre d'un couple ni d'une famille quel que soit son état matrimonial (tableau 22). Jusqu'à l'âge de 45 ans, à l'exception, en Ontario, du groupe des 25 à 29 ans, dans tous les groupes d'âge la fraction augmente avec le temps et au

**Tableau 22. Proportion des ménages d'une seule personne parmi les personnes du groupe d'âge (en pourcentage), Québec et Ontario, 1981 à 1991**

Groupe d'âge	Québec			Ontario		
	1981	1986	1991	1981	1986	1991
15-19	1,1	0,9	0,1	0,8	0,5	0,1
20-24	6,9	6,3	7,3	7,2	5,2	4,7
25-29	9,0	9,2	10,8	9,7	8,9	8,5
30-34	7,4	8,9	10,2	7,4	7,9	8,1
35-39	6,1	7,8	9,6	5,6	6,4	7,3
40-44	5,8	7,3	9,3	4,8	5,8	6,8
45-49	6,5	7,9	10,1	5,2	5,9	7,1
50-54	7,9	9,1	11,4	6,7	7,1	7,9
55-59	10,0	11,4	13,5	9,2	9,2	9,9
60-64	13,4	14,5	16,5	13,5	13,3	13,2
65-69	12,3	19,3	20,7	19,4	19,1	18,3
70-74	22,2	24,4	25,8	26,0	25,8	24,9
75-79	24,4	27,4	29,8	31,6	32,3	31,6
80-84	22,2	26,7	30,1	33,6	35,3	35,7
85-89	16,1	20,1	24,7	28,8	31,2	33,4
90 +	9,3	11,9	13,8	18,1	20,0	20,6

Sources : Statistique Canada, recensements du Canada de diverses années, données non publiées et calculs de l'auteur.

Québec il n'y a pas d'exception. La vie solitaire y est plus fréquente et elle y progresse plus rapidement. À partir de l'âge de 25 ans, au Québec près d'une personne sur 10 vit seule, alors qu'en Ontario, en moyenne il n'y en a à peine une sur 12. Ces chiffres s'accordent avec les indicateurs de la nuptialité, mais révèlent aussi que l'union consensuelle ne remplace pas le mariage. De plus en plus de célibataires, de veufs ou veuves, et de divorcé(e)s tiennent ménage sans conjoint, parent ou enfant.

À partir de 45 ans, que ce «rapport» augmente est moins surprenant, attendu qu'avec l'avancée en âge le nombre de ceux qui ne sont plus tentés par la vie conjugale ou qui ne peuvent former un couple augmente. Dans ces âges intermédiaires, l'écart entre les deux provinces est aussi remarquable que chez les jeunes. Il faut ajouter que la population ontarienne est constituée pour une large part de «nouveaux immigrants» venant de pays où le mariage est considéré comme la norme et où les liens familiaux sont en général très forts.

Aux âges avancés, dans les deux provinces, pour la raison évidente qui est de garder longtemps son indépendance matérielle, les rapports sont de plus en plus élevés et les différences entre les provinces sont faibles.

## LES LANGUES

Dans une présentation comparative des populations de l'Ontario et du Québec, la question de la langue est incontournable. Cependant il semble que tout a été dit sur le sujet qui soit d'importance et il est difficile d'éviter les lieux communs. Aussi l'objectif ne sera que de rappeler quelques réalités plus négligées et qui s'inscrivent quelques fois à contre-courant des idées reçues.

### La langue maternelle

En dépit de faiblesses manifestes, la langue maternelle demeure le meilleur témoin de l'identité culturelle des peuples. Au Canada, dont le peuplement non le premier mais le plus important est constitué des Britanniques et des Français, les langues anglaise et française, depuis des siècles, se voisinent. Après les implantations initiales, les apports de ressortissants d'origine française et anglaise ont été inégaux et assez localisés pour conduire à l'image simplifiée d'un Québec francophone et d'un reste du Canada anglophone. Telle ne fut jamais exactement la réalité car des implantations importantes d'anglophones ont eu lieu au Québec, principalement à Montréal, dans les Cantons de l'Est et sur la rive nord de la rivière des Outaouais, tandis que des communautés de francophones se sont installées dans les régions ontariennes voisines et sur la «frontière» du peuplement du reste du pays. La nécessité de la communication pour des fins diverses mais particulièrement économiques, d'abord en Amérique, mais de plus en plus dans le reste du monde, a contraint à l'utilisation de la langue anglaise par un nombre de plus en plus important de francophones. Il en est résulté depuis longtemps une distinction obligatoire entre la langue maternelle et la langue de communication, qui devient selon la circonstance, langue d'usage, de travail ou parlée à la maison. Mais cette distinction inclut les divers bilinguismes, devenant d'autant plus nombreux que l'origine des immigrants se diversifie et que ceux-ci apprennent l'une ou l'autre ou les deux langues officielles du pays. Il en résulte une longue nomenclature de la classification des individus. La source des statistiques utilisées étant exclusivement les recensements qui n'ont pas tous posé les mêmes questions ou n'ont pas toujours demandé le même niveau de précision dans les réponses, les effectifs sur lesquels ont été conduites les analyses incluent les réponses multiples après répartition<sup>7</sup>.

Avant que de décrire les situations et leur évolution dans les deux provinces à l'étude, il est nécessaire de rappeler les principaux phénomènes démographiques qui sont à l'origine du renforcement ou de l'affaiblissement des groupes linguistiques. Il s'agit principalement des migrations, des fécondités (et éventuellement des mortalités) différentielles, des transferts linguistiques et de la transmission de la langue.

<sup>7</sup> On appelle francophones et anglophones ceux qui ont le français ou l'anglais comme langue maternelle.

**Tableau 23. Population du Québec et de l'Ontario selon la langue maternelle, 1951-1991**

Année	Total	Anglais		Français		Autres	
		Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage
Québec							
1951	4 055 681	558 256	13,8	3 347 030	82,5	150 395	3,7
1961	5 259 211	697 402	13,3	4 269 689	81,2	292 120	5,6
1971	6 027 765	789 185	13,1	4 867 250	80,7	371 330	6,2
1981	6 369 055	693 600	10,9	5 254 195	82,5	421 265	6,6
1991	6 810 305	626 200	9,2	5 585 650	82,0	598 455	8,8
Augmentation 1951-1991	2 754 624	67 944	12,2	2 238 620	66,9	448 060	297,9
Ontario							
1951	4 597 542	3 755 442	81,7	341 502	7,4	500 598	10,9
1961	6 236 092	4 834 623	77,5	425 302	6,8	976 167	15,7
1971	7 703 105	5 971 570	77,5	482 045	6,3	1 249 490	16,2
1981	8 534 260	6 611 990	77,5	465 335	5,5	1 456 940	17,1
1991	9 977 055	7 443 540	74,6	503 345	5,0	2 030 170	20,3
Augmentation 1951-1991	5 379 513	3 688 098	98,2	161 843	47,4	1 529 572	305,5

Sources : Statistique Canada, Le Canada à l'étude, *Les langues au Canada*, n° 96-313 au catalogue et calculs de l'auteur.

Il faut noter aussi que la collecte de l'information et son traitement ne sont pas choses aisées, attendu que ce qui touche à la langue ou à la culture des personnes met en alerte leur émotivité et peut les conduire, même à leur insu, à donner à des questions, des réponses inexactes en fonction de la conjoncture. La mémoire peut aussi être en défaut et cela est particulièrement valide pour la langue maternelle. Enfin, le jugement que chacun peut avoir de sa connaissance d'une langue est éminemment variable, sans oublier que les réponses diffèrent souvent suivant la façon dont les questions sont posées.

### Évolution de la langue maternelle<sup>8</sup>

Résultat des divers processus mentionnés précédemment, mais surtout des phénomènes migratoires, dans les deux provinces les effectifs selon la langue maternelle se sont modifiés avec le temps et spécialement au cours des dernières années en raison des changements particulièrement importants dans le volume des flux et des pays d'origine des immigrants.

*Au Québec entre 1951 et 1991, les effectifs des francophones se sont accrus de 67 %, ceux des anglophones de 12 % et ceux d'une autre langue maternelle de 300 %. Comme ils ont progressé plus lentement que les francophones ou ceux d'une autre langue maternelle, les anglophones*

<sup>8</sup> Aux termes du recensement, la langue maternelle est la première langue apprise dans l'enfance et encore comprise par l'individu.



**Tableau 24. Échanges migratoires entre le Québec et l'Ontario par période quinquennale, selon les deux principales langues maternelles, 1971-1991**

	De l'Ontario vers le Québec	Du Québec vers l'Ontario	Solde québécois
Anglophones			
1971-1976	25 655	55 825	-30 170
1976-1981	15 675	83 380	-67 705
1981-1986	14 975	49 850	-34 875
1986-1991	20 050	35 475	-15 425
1971-1991	76 355	224 530	-148 175
Francophones			
1971-1976	24 940	24 380	-560
1976-1981	20 735	26 245	5 510
1981-1986	17 385	27 150	9 765
1986-1991	26 115	23 135	-2 980
1971-1991	89 175	100 910	11 735

Source : Statistique Canada, recensements du Canada de diverses années, données non publiées.

*ont vu leur part dans la population décroître. Elle était de 13,8 % en 1951 et elle n'est plus que de 9,2 % en 1991 (tableau 23). En augmentant leurs effectifs de 67 %, les francophones ont maintenu leur poids relatif à 82 %. Quant à ceux de langue maternelle ni anglaise ni française ils se sont multipliés par quatre et leur poids est passé de 3,7 % à 8,8 %.*

Pour que les anglophones aient pu maintenir leur poids de 13,8 % il aurait fallu qu'on en dénombre 940 000 en 1991. La différence avec la réalité est de 314 000 individus. Il n'y a ni accroissement naturel différentiel entre les groupes ni transferts linguistiques qui puissent rendre compte d'une pareille marge. Il faut que ce soient des différences dans les soldes migratoires internationaux et internes qui en soient la cause. C'est, à n'en pas douter, les migrations internes qui ont joué le rôle le plus important. Quant aux personnes d'une autre langue maternelle, pour avoir maintenu leur poids, ils auraient pu n'être que 232 000. Ils sont donc près de 350 000 de plus et cette fois ce sont les migrations internationales qui sont responsables. Faute de données complètes, les soldes des échanges migratoires intercensitaires entre le Québec et l'Ontario des anglophones entre 1971 et 1991 appuient l'hypothèse de migrations internes défavorables aux Anglo-Québécois (tableau 24). Le total des soldes des quatre derniers lustres de 148 175 ne comprend pour chacun que les personnes de 5 ans et plus.

Les soldes québécois de francophones sont bien différents. Deux lustres sur quatre sont assez positifs pour que le total des deux dernières décennies soit lui aussi positif mais beaucoup plus faiblement. Il s'élève à 11 735 (tableau 24).

*En Ontario, au cours de la même période 1951-1991, même si les anglophones ont accru leur nombre plus que les francophones au Québec,*

**Tableau 25. Évolution au Québec des langues maternelles et parlées à la maison, 1971 et 1991**

	1971	1991	Différence	Différence (en pourcentage)
	Français			
Langue maternelle	4 867 250	5 585 650	718 400	14,8
Langue parlée à la maison	4 870 100	5 651 795	781 695	16,1
	Anglais			
Langue maternelle	789 185	626 200	-162 985	-20,7
Langue parlée à la maison	887 875	761 815	-126 060	-14,2

Sources : Statistique Canada, Recensements du Canada, 1971, *Population : Statistiques sur la stabilité et l'instabilité linguistique*, n° 92-776 au catalogue et 1991, Le Canada à l'étude, *Les langues au Canada*, n° 96-313 au catalogue et calculs de l'auteur.

ils *ont vu leur poids se réduire*. En nombre ils ont doublé, mais *ils ne représentent plus 82 % mais 75 % seulement de la population*. Quant aux francophones ils ont progressé en Ontario plus que les anglophones au Québec, (47 % à comparer avec 12 %), cependant leur poids s'est réduit de 7,4 % à 5,0 %. Enfin, *les allophones, comme au Québec, se sont multipliés par quatre. Ils sont un million de plus que le nombre nécessaire pour avoir conservé leur proportion de 11 % dans la population ontarienne, ils en représentent 20 % en 1991.*

### Langue parlée

En 1971, il y avait au Québec 4 867 250 francophones et 4 870 100 qui parlaient le français à la maison (tableau 25). Il ne faut pas en déduire que ce sont les mêmes personnes qui sont en cause, puisque des personnes d'une langue maternelle peuvent en parler une autre à la maison. En 1991, les francophones étaient 5 585 650. Ce qui implique entre les deux dates une augmentation de 14,8 %. Le groupe des parlant français à la maison comptait 5 651 795 personnes, montrant pour la même période une augmentation de 16,1 %. On peut donc en déduire que *la communication domestique en français a fait plus de progrès au Québec que la population francophone*. Toujours au Québec, alors qu'entre 1971 et 1991 la population anglophone s'est réduite de 20,6 %, la population parlant l'anglais à la maison s'est réduite de 126 060 personnes, soit de 14,2 %.

*En Ontario*, le nombre des anglophones au cours de la même période a augmenté de 24,6 % soit de 1 471 970 individus (tableau 26). Mais le groupe des parlant l'anglais à la maison s'est gonflé de 1 941 655 personnes qui représentent une augmentation de 29,5 %. Parlant français et francophones n'ont pas été l'objet de changements aussi importants et ils ont surtout été de

**Tableau 26. Évolution en Ontario des langues maternelles et parlées à la maison, 1971-1991**

	1971	1991	Différence	Différence (en pourcentage)
	Anglais			
Langue maternelle	5 971 570	7 443 540	1 471 970	24,6
Langue parlée à la maison	6 558 060	8 499 515	1 941 455	29,6
	Français			
Langue maternelle	482 045	503 345	21 300	4,4
Langue parlée à la maison	352 465	318 705	-33 760	-9,6

Sources : Statistique Canada, Recensements du Canada, 1971, *Population : Statistiques sur la stabilité et l'instabilité linguistique*, n° 92-776 au catalogue et 1991, Le Canada à l'étude, *Les langues au Canada*, n° 96-313 au catalogue et calculs de l'auteur.

sens opposé. En effet si **le groupe des francophones s'est augmenté de 21 300, c'est-à-dire de 4,4 %, celui des parlant français à la maison a perdu 33 760 personnes (9,6 %)**.

Dans les deux provinces, la langue de la majorité fait des adeptes. Entre 1971 et 1991, le pourcentage de la population ontarienne qui parle l'anglais à la maison n'a que légèrement augmenté (de 85,1 % à 85,2 %) alors que la proportion qui a le français comme langue domestique diminuait, passant de 4,6 % à 3,2 %. Au cours de la même période, au Québec, le pourcentage des personnes qui parlent le français passait de 80,8 % à 83,0 % alors que celui des personnes parlant l'anglais à la maison diminuait, passant de 14,7 % à 11,2 %.

Si, négligeant en première approximation la question de la comparabilité des données, on analyse les changements qui se sont produits dans la langue parlée au sein des groupes linguistiques, on constate que :

- 1) **au Québec, les anglophones parlent plus le français et les francophones utilisent moins l'anglais comme langue domestique.** En 1971, les anglophones parlant le français à la maison représentaient 6,2 % de leur groupe, alors qu'en 1991, ils en représentent 9,1 % (tableau 27). Pour les francophones le changement est moins net et même à peine perceptible, puisque de 1,5 % parlant l'anglais à la maison, ils sont tombés à 1,0 %;
- 2) **en Ontario, ce sont cette fois les francophones qui parlent davantage l'anglais et les anglophones moins le français.** Les francophones qui parlaient anglais à la maison à 29,9 % en 1971 le parlent en 1991 à 36,9 %. Tandis que, à l'inverse, mais en calculant des valeurs infimes, le pourcentage des anglophones qui parlaient le français s'est réduit de moitié (de 0,2 % à 0,1 %).

**Tableau 27. Évolution de la langue officielle parlée à la maison et de la langue maternelle au Québec et en Ontario, 1971 et 1991**

	Francophones		Anglophones	
	1971	1991	1971	1991
Québec				
Parlant anglais à la maison	73 515	58 040	...	...
Parlant français à la maison	...	...	49 060	54 305
Total	4 866 410	5 556 105	788 830	599 145
Pourcentage	1,5	1,0	6,2	9,1
Ontario				
Parlant anglais à la maison	144 235	178 985	...	...
Parlant français à la maison	...	...	12 165	6 860
Total	482 350	485 395	5 967 725	7 380 370
Pourcentage	29,9	36,9	0,2	0,1

Sources : Statistique Canada, Recensements du Canada, 1971, *Population : Statistiques sur la stabilité et l'instabilité linguistique*, n° 92-776 au catalogue et 1991, *Rétention et transfert linguistiques*, n° 94-319 au catalogue et calculs de l'auteur.

Le troisième groupe est celui des personnes d'une langue maternelle autre que le français ou l'anglais. Au Québec, où ils étaient 371 330, il y en avait 22,7 % qui parlaient l'anglais à la maison et seulement 9,3 % le français (tableau 28) tandis que, en 1991, des 598 455, il y en avait 19,9 %, soit 2,7 points de moins qui utilisaient l'anglais, alors que le français était parlé au foyer par 11,5 % d'entre eux. La différence entre les deux dates est de 2,6 points. En Ontario en 1971, le 1 249 490 avaient choisi l'anglais à 40,4 % et le français à 0,3 %. En 1991, les près de 2 millions de ce groupe (2 030 170) parlent l'anglais à la maison à raison de 40,2 % et le français à 0,2 %.

**Tableau 28. Évolution de la population allophone au Québec et en Ontario parlant l'une des langues officielles à la maison, 1971 et 1991**

	1971		1991	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Québec				
Total des allophones	371 330	...	598 455	...
Parlant anglais	84 440	22,7	119 110	19,9
Parlant français	34 580	9,3	69 090	11,5
Ontario				
Total des allophones	1 249 490	...	2 030 170	...
Parlant anglais	504 880	40,4	816 620	40,2
Parlant français	3 870	0,3	3 195	0,2

Sources : Statistique Canada, Recensements du Canada, 1971, *Population : Statistiques sur la stabilité et l'instabilité linguistique*, n° 92-776 au catalogue et 1991, *Rétention et transfert linguistiques*, n° 94-319 au catalogue et calculs de l'auteur.

En résumé l'impression qui se dégage de l'analyse du développement linguistique de chacune des provinces est la même : chacune des deux provinces devient plus homogène au plan de la langue parlée, et ce, au prix d'une dissemblance qui ne fait que s'accroître entre les populations des deux provinces.

## **EMPLOI ET POPULATION ACTIVE\*<sup>9</sup>**

Lorsque vient l'âge de fonder une famille ou d'avoir des enfants l'emploi est un facteur de décision important. Or, les migrations sont souvent commandées par la recherche d'un emploi ou un changement d'emploi. À long terme, la sécurité matérielle et la réussite professionnelle influent sur la santé et la longévité. Il est donc de mise d'inclure les connaissances relatives à la population active, lorsqu'on étudie sur une longue période, les caractéristiques démographiques de la population.

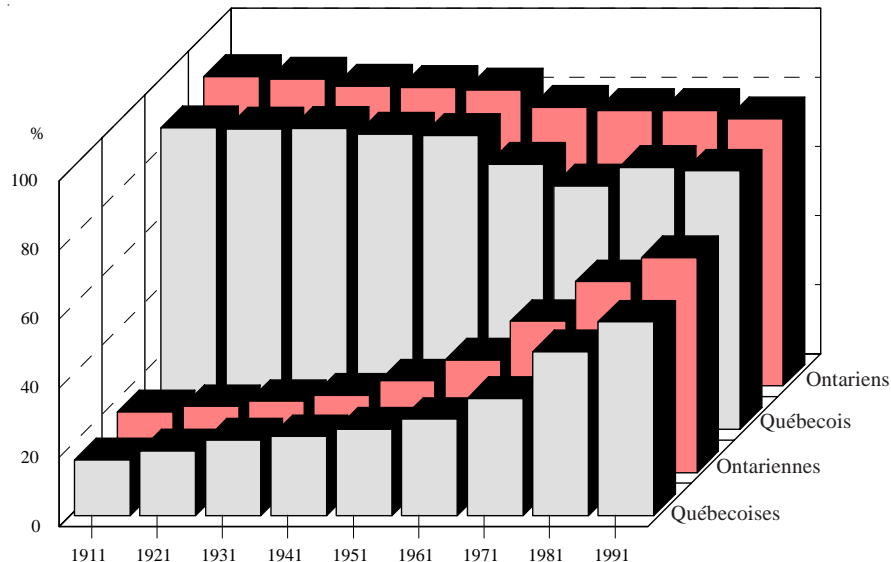
Au Canada, l'activité des femmes sur le marché du travail a été en hausse constante depuis la Seconde Guerre mondiale, accentuant une tendance qui s'est manifestée dès la deuxième décennie du XX<sup>e</sup> siècle, une période où celle des hommes chutait légèrement. Ce qui est vrai du Canada l'est également de ses deux plus grandes provinces : de façon générale l'activité des femmes y a augmenté, et celle des hommes y a diminué (figure 9). La mesure employée, le taux d'activité, correspond au pourcentage des personnes occupées et de celles qui sont en chômage dans l'ensemble de la population en âge de travailler (15 ans et plus). Les données proviennent des recensements décennaux, les seules sources permettant une analyse sur une période aussi longue.

Le Québec et l'Ontario ayant des économies similaires, il n'est pas étonnant que les taux d'activité de leur population soient rapprochés. Il existe toutefois une différence, comme le montre la figure 9. Bien que l'activité des femmes et celle des hommes aient été très semblables au Québec et en Ontario pendant la première moitié du siècle (la différence la plus grande entre les deux provinces étant de 2,3 points de pourcentage dans le cas des hommes, en 1911, et de 1,4 point dans le cas des femmes, en 1921), les deux provinces ont pris par la suite des voies nettement divergentes, les taux d'activité des hommes et des femmes étant désormais moins élevés au Québec qu'en Ontario (d'au moins 2,7 points de pourcentage chez les hommes et 4,7 points chez les femmes après 1951). On notera que la forte augmentation de l'activité des femmes a commencé beaucoup plus tard au Québec qu'en Ontario. Dans cette dernière province elle a débuté en 1971, alors qu'elle ne s'est manifestée au Québec qu'en 1981.

\* Le texte original de cette section a été rédigé en anglais.

<sup>9</sup> Comprend la population de 15 ans et plus qui détient un emploi (personnes occupées) ou qui est à la recherche d'un emploi (personnes en chômage).

**Figure 9. Taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe, Québec et Ontario, 1911-1991**



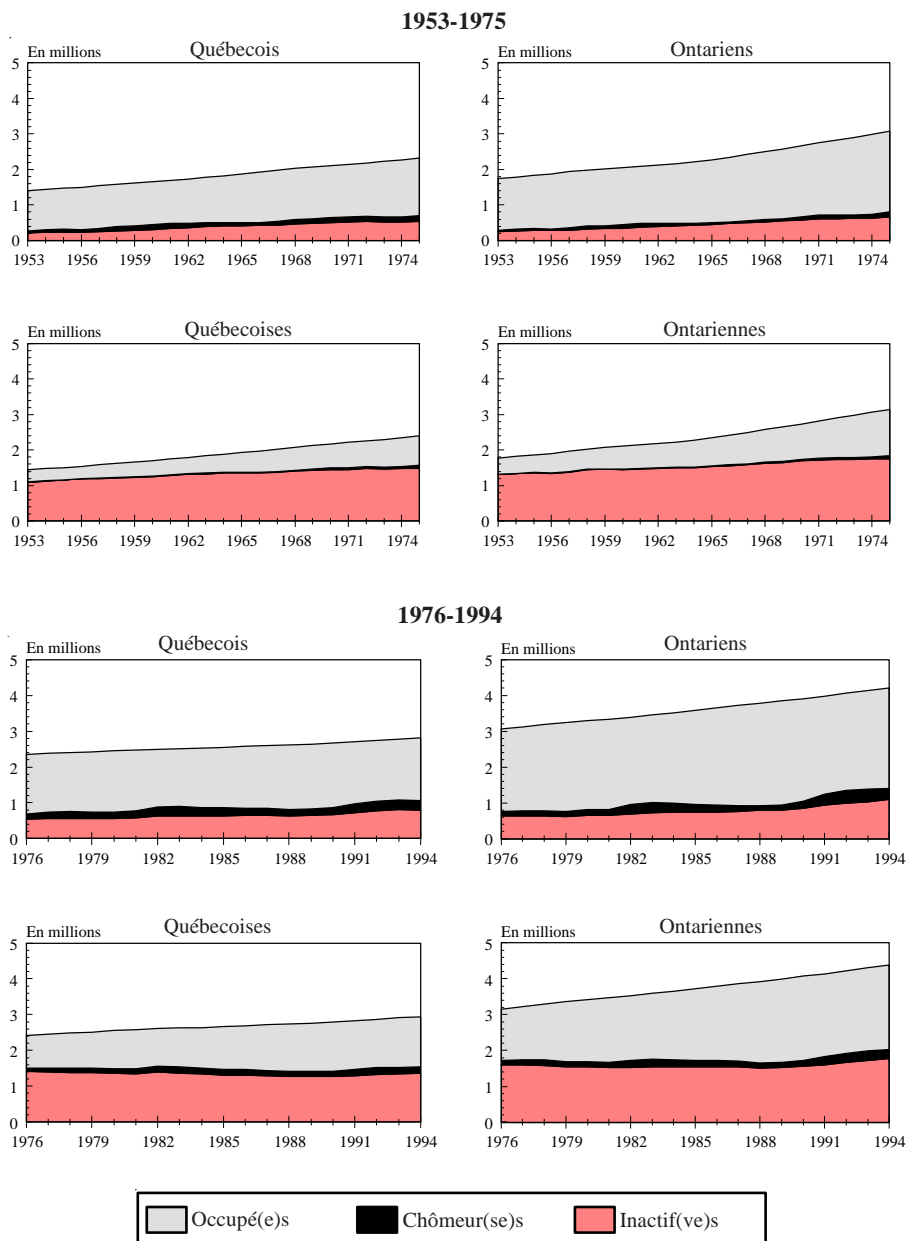
Source : Tableau A2.1.

Les données tirées de l'Enquête sur la population active<sup>10</sup>, effectuée mensuellement par Statistique Canada, permettent plus de précision dans l'observation des changements qui se sont produits au cours de la période. Les concepts du recensement ne correspondant pas exactement à ceux de l'Enquête sur la population active, il n'y a pas concordance entre les observations. Le recensement mesure le taux d'activité au cours de la semaine qui précède l'énumération, tandis que les données de l'Enquête sur la population active utilisées sont des moyennes annuelles. Il faut également souligner que l'Enquête sur la population active a fait l'objet d'une révision en 1976 qui rend incomparables les données antérieures et postérieures à cette date. Pour cette raison, dans l'analyse, les données entre 1953 et 1975, quand elles sont utilisées, sont présentées séparément de celles des années suivantes.

Le taux d'emploi représente la proportion de personnes occupées par rapport à l'ensemble de la population en âge de travailler. Dans le cas des

<sup>10</sup> Il s'agit d'une enquête par échantillon réalisée auprès des ménages et conçue de manière à être représentative de toutes les personnes de 15 ans ou plus, à l'exception de celles qui vivent dans les territoires ou dans les réserves indiennes, qui sont membres des forces armées à plein temps ou qui vivent en établissement.

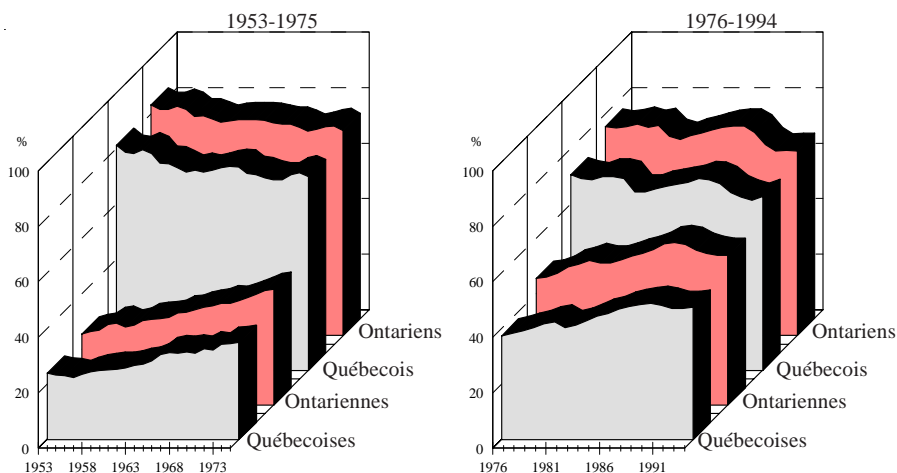
**Figure 10. Population des hommes et femmes âgés de 15 ans et plus, par statut d'activité, Québec et Ontario, 1953-1975 et 1976-1994**



**Nota :** À cause de changements de méthodologie, les données de l'Enquête sur la population active de 1976 et après ne doivent être comparées directement aux données antérieures. 14 ans et plus pour la période 1953-1975.

**Sources :** Tableaux A2.2 et A2.3.

Figure 11. Taux d'emploi selon le sexe, Québec et Ontario, 1953-1975 et 1976-1994



**Nota :** À cause de changements de méthodologie, les données de l'Enquête sur la population active de 1976 et après ne doivent être comparées directement aux données antérieures.

**Sources :** Tableaux A2.2 et A2.3.

sous populations, par exemple celle des femmes de 25 à 44 ans, le diviseur et le dividende concernent le groupe en cause. Le taux de chômage correspond au pourcentage des chômeurs par rapport à l'ensemble de la population active. On entend par chômeur une personne en âge de travailler qui, au cours de la semaine de référence, était sans emploi, avait activement cherché du travail au cours des quatre dernières semaines et était prête à travailler, ou qui n'avait pas activement cherché de travail au cours des quatre dernières semaines mais qui avait été mise à pied ou devait commencer un nouvel emploi dans quatre semaines ou moins, et qui était prête à travailler.

La population active de l'Ontario, comme l'ensemble de la population de la province, a augmenté plus rapidement que celle du Québec depuis les années 50. La figure 10, qui montre la composition de la population active, indique que celle-ci est plus affectée par le chômage au Québec qu'en Ontario. Entre 1953 et 1975 la différence entre les deux provinces, en ce qui concerne le chômage masculin, varie entre un minimum de 1,9 point de pourcentage en 1953 et un maximum de 4,5 points de pourcentage en 1963 et 1969. Pendant cette période, la différence est moins marquée chez les femmes, oscillant entre 0,7 point de pourcentage en 1962 et 1966, et 2,5 en 1972. Entre 1976 et 1994, les situations des hommes et des femmes se sont rapprochées : la différence la plus faible est de 1,6 point de pourcentage pour



**Tableau 29. Taux d'emploi (en pourcentage) selon le groupe d'âge et le sexe, Québec et Ontario, 1976 et 1994**

Année et province	Groupe d'âge			
	15-24	25-44	45-64	65+
Hommes				
1976				
Québec	53,5	89,2	79,7	13,5
Ontario	60,6	93,1	86,1	17,4
1994				
Québec	50,0	79,2	67,2	6,8
Ontario	52,7	84,4	72,9	11,6
Femmes				
1976				
Québec	46,7	44,8	30,8	4,0
Ontario	54,1	54,7	43,9	4,7
1994				
Québec	46,9	66,5	45,7	2,0
Ontario	53,1	71,8	56,1	4,1

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, données non publiées.

les hommes, en 1992, et de 2 points pour les femmes, en 1976; la plus forte est de 4,7 points pour les hommes, en 1987, et de 4,5 pour les femmes, en 1988.

Les cycles économiques ont les mêmes effets dans les deux provinces sur le taux d'emploi (figure 11) qui est toutefois constamment plus faible au Québec qu'en Ontario<sup>11</sup>. Mais cette constance masque des différences importantes entre les groupes d'âge d'une part, et entre travailleurs à plein temps et les travailleurs à temps partiel (personnes effectuant moins de 30 heures de travail par semaine), d'autre part.

Entre 1976 et 1994, la ressemblance des taux d'emploi masculins du Québec et de l'Ontario pour les jeunes s'est accentuée. Le tableau 29 montre que, dans le groupe des 15 à 24 ans, la différence est passée de 7,1 à 2,7 points de pourcentage. Chez les plus âgés, ce taux à tous les groupes d'âge a diminué dans les deux provinces mais sans converger. Chez les femmes de moins de 25 ans, l'écart s'est à peine rétréci entre le Québec et l'Ontario, mais il a diminué chez les femmes de 25 à 64 ans. Dans le groupe des 25 à 44 cet écart est passé de 9,9 à 5,3 points de pourcentage.

Toujours entre 1976 et 1994, le pourcentage des personnes travaillant à plein temps a baissé dans tous les groupes d'âge au Québec et en Ontario, tant chez les hommes que chez les femmes (tableau 30). Cette baisse est

<sup>11</sup> Bien que la dernière récession (1991-1992) a affecté beaucoup plus l'Ontario que le Québec.

**Tableau 30. Pourcentage des personnes occupées qui travaillent à plein temps selon le groupe d'âge et le sexe, Québec et Ontario, 1976 et 1994**

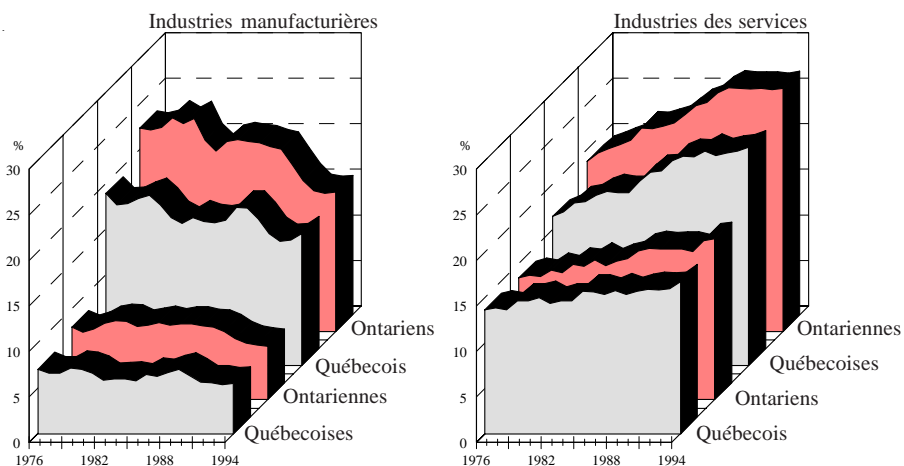
Année	Sexe et province			
	Hommes		Femmes	
	Québec	Ontario	Québec	Ontario
	15-24 ans			
1976	88,1	79,1	85,1	72,3
1994	63,0	56,7	52,1	48,4
	25-44 ans			
1976	99,3	99,2	86,7	81,6
1994	96,1	96,2	83,2	80,4
	45 ans +			
1976	97,9	97,2	84,5	77,7
1994	95,1	94,1	78,7	75,9

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, données non publiées.

substantielle chez les 15 à 24 ans, le pourcentage chutant par exemple de 85 % à 52 % chez les Québécoises, et légère dans d'autres, le pourcentage passant par exemple de 98 % à 95 % chez les Québécois âgés de 45 ans et plus. La forte chute chez les jeunes est attribuable à l'augmentation de la fréquentation scolaire. On constate également que les hommes travaillent plus souvent à plein temps que les femmes. Il existe cependant une différence importante sur ce point entre l'Ontario et le Québec, différence qui s'est toutefois modifiée entre 1976 et 1994. *En 1976, chez les jeunes adultes, les Québécois qui avaient un emploi (et les Québécoises encore davantage) avaient plus tendance à travailler à plein temps que ceux et celles de l'Ontario (85 % au regard de 72 % dans le cas des femmes). Cette différence existe encore en 1994, quoique à un degré moindre.* Chez les 45 ans et plus, en 1976, les Ontariennes occupées étaient proportionnellement moins nombreuses que les Québécoises à travailler à plein temps (78 % et 85 % respectivement), tandis chez les hommes l'écart était minime. En 1994, les différences sont très atténuées. Il semble donc que l'indice d'emploi plus élevé des femmes de l'Ontario à tous les groupes d'âge soit attribuable, du moins en partie, au travail à temps partiel.

Les branches d'activité dans lesquelles les personnes travaillent sont à peu près les mêmes au Québec et en Ontario pour la période de 1976 à 1994. On constate des changements considérables entre le début et la fin de cette période, spécialement une augmentation du nombre d'employés dans le secteur des services, mais les différences entre les deux provinces demeurent minimales (voir figure 12).

Figure 12. Pourcentage de la population de 15 ans et plus dans certaines branches d'activité selon le sexe, Québec et Ontario, 1976-1994

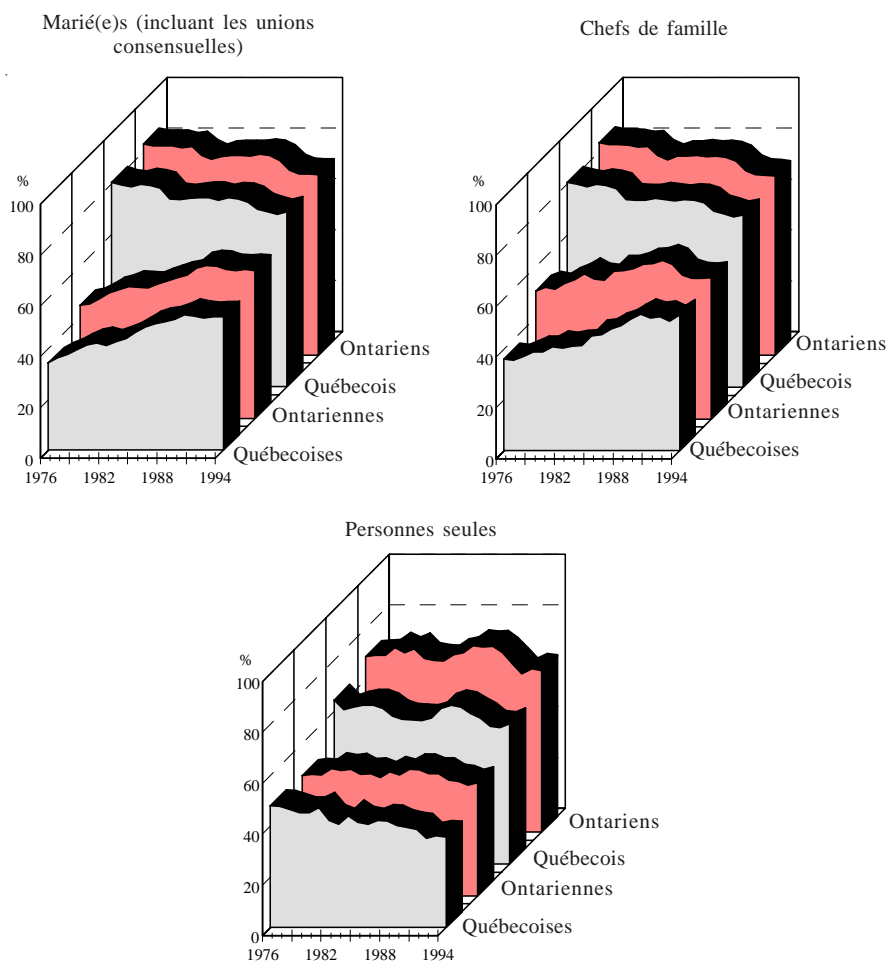


Source : Tableau A2.4.

On peut calculer une mesure de l'importance relative de l'emploi dans certaines industries : soit les pourcentages de la population en âge de travailler, employée dans ces industries. Ces pourcentages apparaissent pour les hommes et les femmes de l'Ontario et du Québec à la figure 12 pour les deux industries où il y a différence entre les provinces au cours de la période 1976-1994. Dans les deux provinces, la proportion employée dans les industries manufacturières chute, particulièrement pour les hommes et la proportion engagée dans les industries de services augmente, surtout pour les femmes. Cependant pour les hommes, le déclin de la proportion dans les industries manufacturières est plus rapide en Ontario, avec pour résultat que la proportion employée dans les manufactures rejoint la proportion du Québec (la différence entre les deux provinces s'est réduite de 3,4 points en 1976 à 0,8 point en 1994). D'autre part, dans les industries des services la légère tendance à une croissance de la proportion pour les hommes en Ontario est plus rapide que celle des hommes au Québec (pour les premiers la croissance a été de 13,4 % à 17,6 % alors que pour les autres elle a été de 13,6 % à 16,7 % seulement). Les femmes d'Ontario maintiennent leur avance sur les Québécoises en ce qui concerne la proportion employée dans cette industrie, tout au long de la période.

L'activité sur le marché du travail selon l'état matrimonial et la situation familiale a des conséquences démographiques. On a établi pour l'Enquête sur la population active trois catégories d'état matrimonial : les marié(e)s,

Figure 13. Taux d'emploi des hommes et des femmes de certains états matrimoniaux ou situations familiales, Québec et Ontario, 1976-1994



Source : Tableau A2.5.

y compris ceux et celles qui vivent en union consensuelle, les célibataires et les autres. On a également classé les répondants en cinq catégories selon leur situation familiale : chefs de famille, conjoints, enfants célibataires, autres membres de la famille et les personnes seules. Les données les plus significatives sont présentées à la figure 13 pour la période de 1976 à 1994. Dans chaque cas, le taux d'emploi est plus faible au Québec qu'en Ontario.

La différence est plus marquée chez les femmes que chez les hommes dans la catégorie des personnes mariées et, du moins avant 1990, dans celle des chefs de famille. L'écart observé chez les hommes de ces deux catégories n'atteint jamais 5 points de pourcentage, tandis qu'il n'est jamais inférieur à 5 points de pourcentage dans le cas des femmes, à l'exception du cas déjà mentionné. Le contraire est vrai aussi pour les personnes seules; à quelques rares exceptions près, la différence est plus grande chez les hommes.

Les données relatives aux femmes seules présentent une anomalie : le taux d'emploi concernant les Québécoises, qui était à peu près le même que celui des Ontariennes en 1976 (à 48 % et 47 % respectivement), a en fait diminué par la suite (pour atteindre 36 % en 1994), alors qu'il demeurait presque constant en Ontario. On constate la tendance contraire dans le cas des femmes chefs de famille : alors que le taux d'emploi des Québécoises était inférieur de 14 points de pourcentage à celui des Ontariennes en 1976, l'écart a presque disparu en 1994 (ce taux étant de 53 % pour les Québécoises et de 56 % pour les Ontariennes).

L'emploi au Québec et en Ontario présente les ressemblances marquées auxquelles on pouvait s'attendre dans deux provinces dont les économies sont étroitement liées et présentent un haut niveau d'industrialisation. En même temps, on constate des différences prononcées, notamment un taux d'activité plus faible chez les Québécois, mais à l'importante nuance que les Québécoises sont plus nombreuses à travailler à temps plein.

Il faudrait des études détaillées pour expliquer ces différences, mais il est possible d'émettre deux hypothèses à partir des données présentées au tableau 31. Premièrement, comme c'est l'investissement qui crée l'emploi, la situation moins brillante du Québec pourrait résulter de moindres succès dans le domaine de l'investissement. En fait, pendant la période de 1976 à 1994, l'investissement annuel en capital fixe consenti par les entreprises et les administrations publiques, par personne en âge de travailler, ne dépasse jamais au Québec 96 % de celui de l'Ontario et n'atteint parfois que 76 %. Deuxièmement, si le revenu personnel annuel est plus bas au Québec qu'en Ontario, on pourrait s'attendre à ce que moins de personnes entrent sur le marché du travail. Or, le revenu d'emploi annuel par personne occupée est constamment moins élevé au Québec qu'en Ontario et l'écart dépasse généralement les 1 000 \$.

## **VUE GÉNÉRALE ET CONCLUSION**

L'examen des comportements des populations de l'Ontario et du Québec a montré que dans les principaux secteurs de la démographie les comportements peuvent différer encore sensiblement tout en tendant à se

**Tableau 31. Investissement en capital fixe pour chaque personne âgée de 15 ans et plus, et revenu personnel par personne occupée, Québec et Ontario, 1976-1994**

Année	Investissement annuel pour chaque personne âgée de 15 ans et plus		Revenu personnel annuel par personne occupée	
	Québec	Ontario	Québec	Ontario
	En dollars courant			
1976	2 236	2 426	12 114	13 423
1977	2 394	2 543	13 252	14 423
1978	2 423	2 643	14 259	15 010
1979	2 645	2 872	15 419	15 959
1980	2 871	3 148	16 961	17 265
1981	3 048	3 738	18 581	18 602
1982	2 849	3 496	20 564	20 701
1983	3 072	3 674	21 223	22 424
1984	3 494	3 985	22 672	23 868
1985	3 868	4 553	23 457	25 100
1986	4 249	5 418	24 555	26 422
1987	5 046	6 368	26 070	28 112
1988	5 478	7 196	27 390	30 060
1989	5 905	7 785	28 758	31 891
1990	5 827	6 856	30 198	32 771
1991	5 272	6 243	31 443	34 591
1992	5 032	5 664	32 686	35 385
1993	4 891	5 210	33 353	35 451
1994	5 110	5 542	33 278	35 921

**Nota :** L'investissement de capital fixe comprend celui des administrations publiques et celui des entreprises. Revenu personnel comprend la rémunération des salariés, le revenu net des exploitants agricoles et le revenu net des entreprises individuelles non agricoles.

**Sources :** Statistique Canada, Division des comptes nationaux et de l'environnement, *Comptes économiques provinciaux*, n° 13-213 au catalogue, 1976-87 pour 1976-80, tableaux 2 et 16, 1981-94, tableaux 2 et 18, Enquête sur la population active, données non publiées et calculs de l'auteur.

rapprocher. C'est donc surtout les cheminements de chacune des populations qu'il est intéressant de retenir car ce sont eux qui façonnent les fonds culturels des sociétés.

En matière de mortalité, il est clair qu'au début du siècle l'Ontario avait une longueur d'avance sur le Québec. Les espérances de vie masculine et féminine de l'Ontario étaient plus élevées et surtout la mortalité infantile y était plus faible. En l'espace de trois quarts de siècle, le Québec a fait des progrès impressionnants au point que les différences en cette fin de XX<sup>ième</sup> siècle sont minimales et que certaines années c'est le Québec qui des deux a les meilleurs indices.

Pour ce qui relève de la fécondité, au Québec, partant d'un niveau plus élevé le déclin a été beaucoup plus important, mais aussi plus régulier de génération en génération. En Ontario, le baby-boom d'après-guerre a bien été causé au moins en partie par une augmentation de la fécondité, mais ce ne fut pas le cas au Québec où la forte augmentation des naissances n'a résulté pratiquement que du seul bouleversement du calendrier de la fécondité, de générations qui avaient cependant, l'une après l'autre de moins en moins d'enfants.

Les Québécoises ont toujours eu dans leurs rangs plus d'infécondes que les Ontariennes. Par contre, celles qui ne l'étaient pas, ont eu dans le passé, des familles beaucoup plus nombreuses que les Ontariennes. À l'heure actuelle, les comportements féconds, quant à l'intensité, sont inversés. C'est plus au Québec qu'en Ontario que le remplacement des générations n'est pas assuré. Une constante mérite d'être signalée comme un trait distinctif : le mariage et la première maternité tardive au Québec par rapport à l'Ontario. Ce trait demeure dans les nouvelles formes de vie conjugale et familiale : unions consensuelles et naissances hors mariage.

Pour diverses raisons, dont la majorité sont d'ordre économique, l'Ontario a attiré beaucoup plus d'immigrants internationaux et de migrants internes que le Québec. Cette dernière province s'est toujours plus ou moins comportée comme un réservoir de population dans lequel l'Ontario a puisé et puise encore de la main-d'oeuvre. Pour les immigrants européens, Montréal a joué pour l'Ontario industriel, le rôle de port d'entrée avancé de la voie maritime avant la lettre. Des soldes négatifs chroniques, un faible pouvoir d'attraction et une médiocre capacité de rétention projettent du Québec presque une image en négatif de celle de l'Ontario. Mais de cette situation découle deux conséquences : la première est la plus grande homogénéité de la population du Québec du point de vue de ses origines que celle de l'Ontario qui devient de plus en plus cosmopolite. La seconde est la diminution du poids démographique de la province par rapport à celui de sa voisine puisque le nombre de naissances s'est réduit avec la baisse de la fécondité et que c'était elles qui, en quelque sorte, compensaient les importants apports de l'immigration en Ontario. ***Les projections de population établies vers 1940 qui envisageaient le Québec des années 70 comme la province la plus peuplée sont remplacées, en 1995, par de nouvelles qui voient la population du Québec en 2016 représenter moins de 60 % de celle de l'Ontario.***

Au cours de l'histoire récente, les mouvements de population ont été sélectifs au plan de la langue. Parmi les francophones de l'Ontario, dans les dernières années, beaucoup ont adopté l'anglais comme langue de communication domestique. Au Québec, le français a fait des progrès comme langue parlée à la maison et l'anglais a régressé ainsi que les anglophones. Il résulte des mouvements démographiques et démolinguistiques que chacune

des deux provinces devient de plus en plus homogène au plan de la langue parlée. Ceci ne contredit pas que beaucoup plus qu'autrefois l'autre langue soit connue des uns et des autres.

Enfin les arrangements domestiques des habitants de chacune des provinces présentent souvent des différences sensibles. Par leur réticence à adopter des formes de vie conjugale moins conventionnelles, par leur tendance à s'inscrire dans la ligne classique de la vie familiale, les Ontariens par rapport aux Québécois apparaissent traditionalistes et plus respectueux des héritages culturels formels.

La comparaison des deux populations et de leur cheminement, permet de détecter à la fois un mouvement de convergence vers une similitude des comportements démographiques essentiels (fécondité, mortalité, voire nuptialité) mouvement qui semble destiné à se poursuivre et un mouvement de différenciation de nature plus sociodémographique (composition ethnique, mouvements migratoires et peut-être arrangement domestique). C'est vraisemblablement dans ce domaine que les différences démographiques entre les deux populations se cantonneront.



## **Annexes**

**Tableau A2.1. Taux d'activité de la population de 15 ans et plus selon le sexe, Québec et Ontario, 1911-1991**

Année	Hommes		Femmes	
	Québec	Ontario	Québec	Ontario
1911	87,3	89,6	16,2	17,6
1921	86,9	88,8	18,7	19,1
1931	87,1	86,7	21,9	20,6
1941	85,4	86,4	22,9	22,3
1951	85,0	85,6	25,0	26,5
1961	76,7	80,7	27,9	32,6
1971	70,4	79,8	33,9	43,7
1981	75,8	79,7	47,5	55,2
1991	74,7	77,4	56,0	62,1

**Nota :** Personnes travaillant contre rémunération ou en vue d'un bénéfice, 1911-41, population active, 1951-91. En 1941, comprend les personnes en service actif.

**Sources :** Statistique Canada, *Recensement de 1971*, III, partie 1, tableau 1; *Recensement de 1981*, n° 92-915 au catalogue, tableau 1; *Recensement de 1991*, n° 93-324 au catalogue, tableau 1.

**Tableau A2.2. Activité de la population de 14 ans et plus, selon le sexe, Québec et Ontario, 1953-1975**

Année	Activité, sexe et province											
	Personnes occupées				Chômeur(se)s				Inactif(ve)s			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	Québec	Ontario	Québec	Ontario	Québec	Ontario	Québec	Ontario	Québec	Ontario	Québec	
	(en milliers)											
1953	1 134	1 452	346	456	50	35	9	5	216	258	1 088	1 320
1954	1 126	1 459	344	485	79	67	12	11	227	265	1 120	1 330
1955	1 146	1 490	347	503	85	55	13	11	236	283	1 148	1 353
1956	1 192	1 543	343	553	70	44	10	7	239	280	1 186	1 346
1957	1 207	1 580	370	582	90	64	11	12	249	294	1 202	1 379
1958	1 184	1 571	397	570	134	103	20	19	269	312	1 209	1 437
1959	1 207	1 603	414	596	121	87	17	16	293	333	1 233	1 457
1960	1 209	1 607	430	642	143	107	22	21	306	345	1 253	1 448
1961	1 210	1 608	442	662	146	109	22	22	341	374	1 284	1 463
1962	1 252	1 641	461	676	121	84	18	21	364	396	1 313	1 486
1963	1 273	1 678	489	704	121	73	21	20	387	406	1 327	1 500
1964	1 318	1 718	510	756	105	62	18	20	402	428	1 354	1 503
1965	1 366	1 768	546	780	90	49	20	18	416	453	1 362	1 543
1966	1 412	1 820	604	830	81	49	19	20	428	474	1 354	1 563
1967	1 444	1 864	636	881	92	65	24	25	438	500	1 370	1 589
1968	1 436	1 910	646	920	118	74	27	31	473	520	1 405	1 626
1969	1 460	1 965	672	972	123	67	35	28	488	550	1 421	1 648
1970	1 467	1 994	678	1 002	140	95	42	39	507	572	1 454	1 692
1971	1 474	2 021	722	1 058	153	117	45	52	520	609	1 447	1 713
1972	1 497	2 100	728	1 119	148	111	53	50	536	613	1 476	1 733
1973	1 566	2 179	787	1 188	135	91	54	50	523	627	1 458	1 740
1974	1 613	2 257	814	1 262	137	95	54	56	519	633	1 484	1 747
1975	1 621	2 268	840	1 313	166	145	74	84	534	659	1 491	1 751

**Sources :** Statistique Canada, Division de l'enquête sur la population active, *La population active*, n° 71-001 au catalogue, décembre 1975, Tableaux 38 et 39, et calculs de l'auteur.

**Tableau A2.3. Activité de la population de 15 ans et plus, selon le sexe, Québec et Ontario, 1976-1994**

Année	Activité, sexe et province											
	Personnes occupées				Chômeur(se)s				Inactif(ve)s			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	Québec	Ontario	Québec	Ontario	Québec	Ontario	Québec	Ontario	Québec	Ontario	Québec	Ontario
	(en milliers)											
1976	1 650	2 307	903	1 438	146	126	98	122	548	628	1 412	1 600
1977	1 645	2 336	937	1 487	176	148	121	140	556	638	1 393	1 603
1978	1 647	2 396	976	1 567	189	158	134	151	564	629	1 372	1 580
1979	1 697	2 466	1 016	1 670	164	148	126	141	565	625	1 374	1 550
1980	1 715	2 472	1 066	1 732	178	165	128	144	561	655	1 358	1 546
1981	1 708	2 529	1 095	1 809	187	162	140	143	582	644	1 348	1 523
1982	1 605	2 436	1 052	1 807	257	264	170	195	635	692	1 385	1 530
1983	1 617	2 437	1 083	1 841	264	287	177	211	633	728	1 365	1 541
1984	1 659	2 531	1 130	1 912	238	242	173	201	635	743	1 341	1 543
1985	1 692	2 613	1 187	1 995	228	218	162	186	633	749	1 317	1 539
1986	1 724	2 702	1 224	2 069	207	194	159	168	643	751	1 307	1 549
1987	1 755	2 789	1 279	2 162	199	161	151	160	641	767	1 286	1 538
1988	1 805	2 857	1 315	2 279	177	137	148	135	633	790	1 277	1 520
1989	1 814	2 905	1 343	2 336	181	145	143	135	644	796	1 283	1 534
1990	1 796	2 866	1 376	2 360	204	193	155	158	669	852	1 268	1 556
1991	1 730	2 736	1 369	2 307	248	310	174	228	726	934	1 289	1 610
1992	1 709	2 700	1 358	2 300	267	366	184	244	769	994	1 328	1 680
1993	1 704	2 759	1 376	2 330	276	347	190	256	803	1 033	1 343	1 722
1994	1 757	2 800	1 399	2 360	260	309	179	238	796	1 096	1 362	1 785

**Nota** : En raison des changements méthodologiques de l'Enquête sur la population active en 1976, les données ne peuvent être comparées à celles du tableau A2.2.

**Source** : Statistique Canada, Enquête sur la population active, données non publiées.

**Tableau A2.4. Pourcentage de la population de 15 ans et plus dans certaines branches d'activité selon le sexe, Québec et Ontario, 1976-1994**

Année	Branche d'activité, sexe et province																							
	Industries manufacturières						Services publics <sup>1</sup>						Commerce						Services					
	Hommes			Femmes			Hommes			Femmes			Hommes			Femmes			Hommes			Femmes		
	Québec	Ontario	Québec	Ontario	Québec	Ontario	Québec	Ontario	Québec	Ontario	Québec	Ontario	Québec	Ontario	Québec	Ontario	Québec	Ontario	Québec	Ontario	Québec	Ontario		
1976	18,9	22,3	7,1	7,9	7,7	7,3	1,7	1,8	12,1	11,8	6,0	8,4	13,6	13,4	16,4	18,7								
1977	17,7	22,2	6,6	7,4	7,2	7,2	1,6	1,8	12,2	11,7	6,3	8,4	13,8	13,7	16,8	19,6								
1978	17,8	22,4	6,6	7,8	7,9	7,3	1,7	1,9	11,6	12,1	6,3	8,7	13,6	13,5	17,9	20,1								
1979	18,3	23,5	7,2	8,4	8,4	7,2	1,8	2,1	11,8	11,9	6,7	9,5	14,6	14,2	18,0	20,5								
1980	18,7	22,8	7,1	8,6	7,9	7,4	1,7	2,1	11,7	11,2	7,1	9,3	14,6	13,9	18,7	21,0								
1981	17,7	23,4	6,7	8,6	7,6	7,1	1,8	2,2	12,0	11,3	7,1	9,3	14,9	14,8	19,2	22,3								
1982	16,2	21,0	5,9	8,0	7,2	6,7	1,8	2,2	11,2	11,8	6,7	9,0	14,3	14,6	19,0	22,2								
1983	15,6	19,8	6,0	8,2	6,8	6,5	1,8	2,2	11,4	11,3	7,0	8,9	14,6	15,4	19,0	22,6								
1984	16,3	20,9	6,0	8,4	6,6	6,5	1,5	2,2	11,7	11,9	7,4	9,2	14,7	14,7	20,2	22,9								
1985	15,8	21,1	5,9	8,2	7,0	6,8	1,8	2,1	11,9	12,1	7,6	9,9	15,6	15,2	21,2	23,8								
1986	15,7	20,8	6,5	8,3	6,6	6,9	2,1	2,3	12,8	12,6	7,5	9,6	15,6	15,5	21,4	24,8								
1987	16,0	20,8	6,3	8,3	6,9	6,6	2,1	2,3	12,3	12,3	8,0	10,2	15,3	16,4	22,5	25,2								
1988	17,3	20,3	6,8	8,1	7,1	6,4	1,9	2,6	12,1	12,8	8,0	10,6	15,7	16,6	23,0	26,1								
1989	17,3	20,0	7,1	8,0	6,7	7,2	2,0	2,8	12,7	12,2	8,2	10,0	15,4	16,5	22,9	26,7								
1990	16,1	18,3	6,4	7,5	6,5	6,9	2,2	2,4	12,7	12,2	8,2	10,4	15,7	16,5	23,6	26,7								
1991	14,5	16,6	5,6	6,7	6,1	6,3	2,0	2,4	11,8	11,5	8,5	9,8	15,9	16,6	23,1	26,6								
1992	13,7	15,4	5,6	6,2	6,3	6,3	2,0	2,2	11,8	11,4	7,8	9,2	15,8	16,3	23,4	26,7								
1993	13,8	15,1	5,4	6,0	6,2	5,9	2,1	2,3	10,5	11,4	7,5	9,1	15,9	17,5	23,5	26,6								
1994	14,5	15,3	5,5	5,9	6,1	6,0	1,8	2,4	11,1	11,6	8,0	9,1	16,7	17,6	24,0	26,7								

<sup>1</sup> Comprend transports et communications.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, données non publiées et calculs de l'auteur.

**Tableau A2.5. Taux d'emploi selon le sexe et certains états matrimoniaux ou certaines situations familiales, Québec et Ontario, 1976-1994**

Année	État matrimonial ou situation dans la famille, sexe et province											
	Marié(e) (y compris les unions consensuelles)				Chefs de famille				Personnes seules			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	Québec	Ontario	Québec	Ontario	Québec	Ontario	Québec	Ontario	Québec	Ontario	Québec	Ontario
1976	80,5	83,2	34,3	44,5	80,7	83,6	36,2	50,4	64,6	69,1	47,9	47,3
1977	79,4	82,5	36,3	45,2	79,7	82,9	35,6	51,9	60,6	69,5	47,8	47,9
1978	78,8	82,4	37,8	47,2	78,8	82,9	37,2	51,0	61,7	69,7	46,4	47,6
1979	79,8	82,4	39,7	49,4	79,7	82,7	38,9	53,4	62,5	72,5	45,3	50,1
1980	79,3	81,5	41,5	50,6	79,2	81,9	38,9	54,9	62,5	70,6	45,2	49,3
1981	78,2	82,0	42,2	52,0	78,1	82,2	40,9	57,2	61,1	72,1	47,1	49,8
1982	73,9	78,6	41,2	51,7	73,9	78,7	40,4	55,1	58,3	68,4	42,3	47,7
1983	73,6	77,0	42,6	51,5	73,6	77,0	41,2	54,5	57,0	67,7	40,6	48,0
1984	74,1	78,2	44,0	53,0	73,6	78,3	41,5	58,1	56,7	67,3	43,9	46,6
1985	74,5	78,5	46,4	54,2	74,2	78,3	45,1	58,2	56,4	69,8	41,4	48,7
1986	74,5	78,5	48,6	55,4	73,8	78,6	45,6	59,2	57,5	70,7	40,7	47,5
1987	73,5	78,4	49,8	56,4	73,3	78,1	47,9	60,8	61,1	73,3	42,2	49,7
1988	74,4	79,0	50,5	59,3	73,9	78,5	49,1	61,2	62,4	72,8	42,0	49,6
1989	73,9	78,5	51,5	60,1	73,5	77,9	51,6	62,3	61,6	73,1	40,2	48,0
1990	72,7	76,7	53,3	59,9	72,4	76,4	53,6	60,8	59,2	70,5	39,3	48,1
1991	70,0	72,9	52,7	58,6	69,3	72,7	52,2	56,6	57,3	66,3	38,7	45,6
1992	68,8	71,3	52,1	58,2	68,2	71,2	52,8	55,3	54,1	62,4	35,1	45,1
1993	67,8	71,2	52,5	58,6	67,1	70,8	50,9	55,2	53,7	64,2	36,0	43,5
1994	68,8	71,1	52,5	58,2	67,8	70,5	53,4	55,6	55,2	63,5	35,7	44,6

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, données non publiées.

**Tableau A2.6. Espérance de vie à la naissance, par sexe, Québec et Ontario, 1926-1993**

Année	Québec		Ontario	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1926	53,05	54,45	60,13	62,38
1931	56,17	57,72	61,21	63,81
1936	58,17	60,29	63,00	65,62
1941	60,36	63,17	64,56	68,40
1946	62,97	66,12	66,17	70,18
1951	64,53	68,70	66,85	71,88
1956	66,20	71,07	67,83	73,53
1961	67,36	72,88	68,33	74,45
1966	67,80	73,96	68,68	75,55
1971	68,30	75,24	69,60	76,79
1976	69,04	76,76	70,59	77,85
1981	71,03	78,76	72,25	79,07
1986	72,20	79,69	73,80	80,02
1991	73,77	80,92	75,00	80,94
1992	73,97	80,98	75,14	80,98
1993	74,19	81,12	75,32	81,15

Sources : Statistique Canada, Nagnur, Dhruva, *Longévité et tables de mortalité chronologiques 1921-1981*, n° 89-506 au catalogue et de 1986 à 1993, calculs de l'auteur.

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À  
**[www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)**



## Glossaire<sup>1</sup>

**Accroissement** : Variation de l'effectif d'une population durant une période. Il peut être positif ou négatif.

**Accroissement naturel** : Variation de l'effectif d'une population durant une période résultant de la différence entre le nombre des naissances et celui des décès.

**Année censitaire** : Néologisme forgé sur le modèle de l'année fiscale et qui correspond, pour le Canada, à une période de 12 mois s'étendant du 1<sup>er</sup> juin d'une année civile au 31 mai de la suivante. On l'utilise aussi pour désigner l'année où a lieu le recensement.

**Calendrier** : Répartition dans le temps, au sein d'une cohorte, des événements démographiques correspondant au phénomène étudié.

**Célibat définitif** : Mesure de l'intensité de la nuptialité des célibataires, on lui substitue fréquemment la fréquence du célibat à un âge à partir duquel les premiers mariages sont rares, généralement 50 ans.

**Cohorte** : Ensemble de personnes ou de couples ayant vécu un même événement au cours d'une même période de temps.

**Cohorte (fictive)** : Cohorte «artificielle» constituée des fractions de cohortes réelles présentes, aux différents âges successifs, une même année.

**Endogamie** : Tendence marquée des individus appartenant à un certain groupe, ou une certaine catégorie, à ne choisir un conjoint que parmi les membres de ce groupe.

**Endogène** : Qui est dû à une cause interne.

**Espérance de vie à l'âge x** : Selon une table de mortalité, nombre moyen d'années restant à vivre à une personne atteignant l'âge x.

**Exogamie** : Tendence des individus appartenant à un certain groupe ou une certaine catégorie, à choisir un conjoint à l'extérieur de ce groupe.

**Fécondité** : Phénomène en rapport avec les naissances vivantes considérées du point de vue de la femme, du couple et très exceptionnellement de l'homme.

**Fécondité de rang** : Mesure de fécondité qui a pour objet les naissances de rang x.

---

<sup>1</sup> Pour plus d'informations, consultez les documents suivants : Union internationale pour l'étude scientifique de la population (1981). *Dictionnaire démographique multilingue*, Liège, Ordina éditions et Roland Pressat (1979). *Dictionnaire de démographie*, Paris, Presses Universitaires de France.

**Indice du moment :** Indice construit à partir des mesures concernant des phénomènes démographiques et effectuées sur la base de manifestations de ces phénomènes durant une période (généralement l'année). Par exemple, l'espérance de vie de 1981 est un indice du moment en ce qu'elle exprime le nombre moyen d'années que vivrait une personne si tout au cours de sa vie elle rencontrait les conditions de 1981.

**Indice synthétique de fécondité, de divortialité, de nuptialité, etc. :** Somme des taux par âge durant une période. C'est un des indices du moment fréquemment utilisés. Il traduit le comportement des membres de la cohorte fictive.

**Intensité :** Fréquence d'apparition au sein d'une cohorte des événements caractéristiques du phénomène en cause.

**Intercensitaire :** Se dit d'une période comprise entre deux recensements.

**Migration nette :** Pour un territoire et une période donnés, différence entre l'immigration et l'émigration.

**Mortalité infantile :** Mortalité des enfants de moins d'un an.

**Mortalité néonatale :** Mortalité durant le premier mois. Une composante de la mortalité infantile.

**Mortalité postnéonatale :** Mortalité après le premier mois et avant le premier anniversaire.

**Mouvement de la population :** Changement progressif de l'état de la population au cours d'une période sous l'effet des événements démographiques survenus durant la période. Mouvement, dans ce cas, n'est pas synonyme de déplacement.

**Prévalence :** Nombre de personnes ayant une certaine caractéristique dans un ensemble de personnes donné.

**Probabilité de survie :** Probabilité pour une personne vivante à l'âge exact  $x$  de survivre au moins jusqu'à l'âge exact  $(x + a)$ . Elle se note  $p$ . C'est le complément à l'unité du quotient de mortalité  $(1 - q)$ .

**Quotient :** Rapport des événements survenus pendant une période aux individus présents au début de la période. Le quotient a une valeur de probabilité.

**Rapport de dépendance :** Rapport faisant apparaître la charge que représente pour la population active une fraction donnée ou la totalité de la population non active.

**Standardisation :** Procédé par lequel les taux sont corrigés de l'influence des structures de la population étudiée afin de permettre la comparaison avec d'autres populations.



**Structure :** Composition d'une population selon diverses caractéristiques spécifiquement démographiques comme l'âge, le sexe, l'état matrimonial, etc.

**Surmortalité masculine :** Rapport des taux de mortalité masculins aux taux de mortalité féminins, pour une cause de décès et un âge donnés.

**Table de mortalité :** Mode de description de la façon dont surviennent, dans une génération, les décès selon l'ancienneté de la génération.

**Taux :** Rapport des événements survenus dans une population pendant une période à la population moyenne de cette période. Il est brut lorsque les événements sont rapportés à la totalité de la population. Exemple : le taux brut de natalité du Canada est le rapport entre le nombre de naissances survenues au Canada au cours d'une année et la population canadienne totale au milieu de l'année. On calcule de la même manière les taux bruts de mortalité, de divortialité, etc.